BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

2013 ANNUAL REPORT

The *Annual Report* is available on the Bank of Canada's website at **bankofcanada.ca**.

For further information, contact:

Public Information Office
Communications Department
Bank of Canada
234 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario K1A 0G9
Telephone: **613 782-8111**, **1 800 303-1282** (toll free in North America)
Email: **info@bankofcanada.ca**
Website: **bankofcanada.ca**

ISSN 1914-5691 (Print)
ISSN 1487-0452 (Online)
© Bank of Canada 2014

BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

Stephen S. Poloz
Governor – Gouverneur

28 February 2014

The Honourable James M. Flaherty, PC, MP
Minister of Finance
140 O'Connor Street
21st Floor
Ottawa, Ontario
K1A 0G5

Dear Minister,

In accordance with the provisions of the Bank of Canada Act, I am submitting the Bank of Canada's *Annual Report* for the year 2013 and the Bank's audited financial statements as at 31 December 2013.

Yours sincerely,

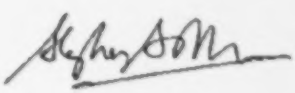

The Bank's Compass

As a public institution and a workplace, we take our bearings from our commitment to Canadians, to excellence and to one another.

Our commitment to Canadians

To promote the economic and financial welfare of Canada, we

- conduct monetary policy in a way that fosters confidence in the value of money
- promote the safety and efficiency of Canada's financial system
- supply quality bank notes that are readily accepted and secure against counterfeiting
- provide efficient and effective funds-management services
- communicate our objectives openly and effectively and stand accountable for our actions

Our commitment to excellence

Building on our strengths, we aim to meet our commitment to Canadians through performance that is second to none among the central banks of the world.

We strive for excellence through leading-edge research and analysis, through partnerships within the Bank and with outside organizations, and through

- innovation in all aspects of our work
- leadership that spurs us on to new success
- integrity in our business and in our actions
- diversity of people and ideas

Our commitment to one another

We aim to achieve our best in a workplace where we

- communicate clearly and openly
- share knowledge and experience
- develop our talents and careers
- recognize those who live up to our commitments
- respect one another and our lives outside work

Contents

Message from the Governor 1

2013 at a Glance 5

The Bank of Canada's Mandate 6

The Bank in 2013 7

- Monetary Policy 7
- Financial System 9
- Currency 10
- Funds Management 13

Progress on Our Medium-Term Plan 15

Our People and Work Environment 17

Risk Management 21

Financial Highlights 22

Key Priorities for 2014 24

Corporate Governance 25

- Board of Directors 25
- Role of the Board 26
- Management of the Bank 29

Management's Discussion and Analysis 31

Financial Statements 49

Senior Officers 90

Bank of Canada Regional Offices 91

Message from the Governor

2013 proved to be a challenging year for the Bank of Canada. Inflation continued to drift below target, and the economy failed to move onto a more sustainable track. It was also a year of transition. Governor Carney departed to become Governor of the Bank of England, which meant recruiting, briefing and adapting to a new Governor. Four of our independent Board members retired or left the Board and were replaced. And more than 1,300 staff had to move out of our Ottawa headquarters to allow for a major three-year renovation.

Although these stresses tested the mettle of the organization, the Bank's staff and Board of Directors once again rose to the occasion. If nothing else, 2013 will stand as a testament to the Bank's commitment to excellence. Our goal to be second to none among central banks is more than mere words—it means that the Bank's staff work as an effective team to advance the economic and financial welfare of Canadians. Indeed, largely because of this collegial and supportive work environment, the Bank has been chosen as one of Canada's Top 100 Employers for the past four years.

Monetary policy is by far the highest-profile function that the Bank carries out. In this respect, 2013 began on a fairly optimistic note. Most of the post-crisis repairs had been done, the ingredients for more self-sustaining growth were coming together and it seemed likely that market interest rates would begin to rise toward more normal levels reasonably soon.

By summer, however, our optimism had dimmed. This was partly due to circumstances external to Canada, as the U.S. economy was underperforming. But domestic issues—three in particular—also played a role. First, Canada's non-commodity exports were tracking lower than our models had predicted, even after taking into account moderate global economic growth and the strong Canadian dollar. Second, investment spending on machinery and equipment by Canadian companies was lagging our expectations. And third, inflation in Canada was inexplicably low.

What these three issues have in common is a weakening in the performance of our economic models. Perhaps this should not be surprising, given the unusual circumstances we face. We are working hard to refine those models, but this experience is also leading us to put increased emphasis on anecdotal evidence—real conversations with real Canadians making real economic decisions. This approach includes surveys, both ours and those done by others, and numerous meetings with many business associations. In addition, I personally conducted CEO roundtables in Toronto, Montréal, Halifax, Calgary and Vancouver to add colour to our economic analysis.

The Bank's outlook is that exports will gather strength on the back of an increasingly robust U.S. economy, that this will lead naturally to more business investment, and that this will cause inflation to reverse course and move back up toward the middle of the 1 to 3 per cent target range. Private sector inflation expectations remain reasonably well anchored at close to 2 per cent, and our goal is to validate those expectations as soon as we are able by returning inflation to its target. Meanwhile, debt-fuelled household spending, which has carried the economy through a period of sub-par exports and investment, will moderate and foster a constructive evolution of household imbalances. But as the evidence came in over the course of 2013, it became clear that this scenario would take much longer to unfold than previously expected.

This change in the Bank's view required a significant shift in communications in the second half of 2013, when we adopted a neutral stance and dropped our warning about rising interest rates. At the same time, heightened uncertainty around our forecasts led us to incorporate confidence bands explicitly into our portrayal of policy. Our shift to a neutral policy stance, therefore, represented a balance between the risk that inflation might fall even further below target and the risk that lower interest rates might exacerbate household imbalances. Our belief was and remains that these risks are balanced, not just at present, but in prospect, as both risks are projected to ease over the next couple of years. This new portrayal helped to shift the policy dialogue toward an exercise in risk management, as opposed to mechanical engineering, and, at the same time, allowed us to drop our use of forward guidance.

Meanwhile, 2013 saw some meaningful developments in financial system architecture, both globally and in Canada. There is little doubt that the global financial system is safer today than it was in 2007, and the Bank recognized this by lowering its overall risk rating in its December *Financial System Review*. Domestically, the Bank worked with its partners in the Department of Finance, the Office of the Superintendent of Financial Institutions, the Canada Deposit Insurance Corporation, and the Financial Consumer Agency of Canada, as well as the securities regulators, to fulfill its commitments to the G-20 and the Financial Stability Board to implement the agreed reforms. These include clearing and reporting of derivatives transactions, managing risk in clearing systems, reducing reliance on credit ratings, and developing an enhanced resolution framework for large financial institutions.

2013 was also a big year for the currency that Canadians carry around with them, with the launch of the $5 and $10 notes in the new *Polymer* series, which features images capturing key Canadian accomplishments. Counterfeiting rates are low, and we are hopeful that the new notes will prove to be even more durable than anticipated. Work on the next series of bank notes is already under way, beginning with a review of the process that the Bank follows to formulate recommendations for new bank notes, which will take place in the first half of 2014.

Finally, as fiscal agent for the Government of Canada, the Bank worked to increase the government's liquidity cushion from $10 billion to $20 billion in 2013. This meant a significant increase in the size of the Bank's balance sheet, but this has no macroeconomic consequences. Managing these government balances, as well as managing the continual turnover in the government's outstanding stock of debt and foreign exchange reserves, is done by the Bank in a highly professional manner, using the latest analytical tools.

The Bank's commitment to excellence in all of these areas never faltered, despite the need to relocate our entire head office staff during 2013. The Bank's home consists of the original 1938 granite building surrounded and partially enclosed by two elegant glass towers and an atrium built in the mid-1970s. The original building was designed by S.G. Davenport in collaboration with the firm Marani, Lawson and Morris, and the glass towers and central atrium were designed by Arthur Erickson, also in collaboration with Marani, Lawson and Morris. Our head office complex is truly unique and widely admired.

Nevertheless, the glass towers now require significant investments to ensure the health and safety of Bank staff. The three-year renovation will bring our buildings up to seismic, fire and other safety requirements, but will leave the exterior intact and restore Erickson's original vision for an open office plan. The East Plaza will be developed to offer a more visible entrance to the Currency Museum and a multi-functional public space.

Moving more than 1,300 people to locations around Ottawa was a significant undertaking. The temporary accommodations are tight but comfortable, and staff were able to go home on a Friday and resume working at their new space on the following Monday—a remarkable achievement in logistics and teamwork.

All of this adds up to a job well done in 2013. Although the Canadian economy has fallen short of our expectations, we must acknowledge that, as economists, we are in uncharted territory. Since the crisis, Bank staff have been working hard to adapt to this new reality, testing a variety of new models and methodologies, and updating their forecasts eight times per year. Although the job is not done, the tempo has largely normalized, and this allowed the Bank to transition from "firefighting mode" to a more contemplative one in the second half of 2013. Full forecast exercises are now back to a quarterly frequency, with more time dedicated in between to rigorous analysis and new research, based on the lessons of the past five traumatic years.

Looking forward, it is our intention to build on this experience to redefine central banking for the post-crisis era. While our core mission and commitment to Canadians are timeless, the world has clearly changed since the global financial crisis. We will reformulate the central bank's role in promoting monetary and financial stability. We will establish new principles and practices, as appropriate, for achieving these ends and for communicating with the public. Remaining at the leading edge of central banking will depend more than ever on the outstanding quality of the Bank's staff and its independent Board, and we are committed to maintaining a high-quality work environment and investing even more in leadership development.

I wish to thank the Bank's Board members for their confidence, advice and encouragement in 2013. These people give us a lot and ask very little in return. Special thanks are due to David Laidley, who was Lead Director for most of the year and also held the responsibility for managing the recruitment of a new Governor. David's term expired in late 2013, along with those of William Black and Jock Finlayson. Daniel Johnson also left the Board. They move on, but they will remain Bank alumni. Most importantly, I want to thank the Bank's staff for their hard work and dedication—and their patience in adapting to a new leader. They should be very proud of what they achieved in 2013.

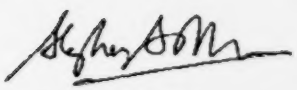

Stephen S. Poloz

Governor

2013 at a Glance

- In a challenging and uncertain global environment, monetary policy supported growth in the Canadian economy in 2013. Inflation expectations remained well anchored, despite an inflation rate significantly below the Bank's 2 per cent target.
- The Bank made influential contributions to international discussions on monetary policy frameworks, the economic impacts of unconventional monetary policy, and the policy actions needed to achieve strong, sustainable and balanced global economic growth.
- The Bank contributed significantly to regulatory reform of the global financial system, through the Financial Stability Board and other international bodies. Substantial progress was made by Canadian authorities in the implementation of these reforms in Canada.
- The International Monetary Fund (IMF), in its Financial Sector Assessment Program, concluded that the Canadian financial system remains sound and well regulated. The Bank developed the assessment's approach and methodology for stress testing Canadian banks, which were described by the IMF as both novel and leading edge.
- The Bank completed the issuance of the *Polymer* series of bank notes, which are safer, cheaper and greener than any previous series, with the successful launch of the final two denominations, the $5 and $10 notes.
- The counterfeiting level for all bank notes in circulation was 29 parts per million (ppm) in 2013, meeting the Bank's objective of maintaining counterfeiting levels below 30 ppm. The level for polymer bank notes, which have leading-edge security features that are easy to verify and hard to counterfeit, was below 1 ppm.
- The Bank began carrying out independent, internal credit-risk assessments of investments held in the government's Exchange Fund Account, consistent with international commitments to promote financial stability through reduced reliance on credit ratings.
- The Bank worked with the Government of Canada to implement the government's prudential liquidity-management plan, which was completed a year ahead of schedule in June 2013. Under this plan, the government built up a callable deposit of $20 billion at the Bank of Canada.
- Approximately 1,300 Bank staff moved to temporary locations in Ottawa in 2013 in preparation for the renewal of the Bank's head office complex over the next three years. The relocation process went smoothly and Bank operations continued as planned.
- The Bank was recognized as a Top 100 Employer in Canada for the fourth consecutive year.
- Stephen S. Poloz was appointed Governor of the Bank for a seven-year term, and assumed the role on 3 June.

The Bank of Canada's Mandate

Promote the economic and financial welfare of Canada

Our four core areas of responsibility are:

Monetary policy

The Bank contributes to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low, stable and predictable. Since 1991, the Bank's monetary policy actions toward this goal have been guided by a clearly defined inflation-control target.

Financial system

The Bank promotes a stable and efficient financial system in Canada and internationally. To this end, the Bank oversees Canada's key payment clearing and settlement systems, acts as lender of last resort, assesses risks to financial stability, and contributes to the development of financial system policies.

Currency

The Bank designs, produces and distributes Canada's bank notes and replaces worn notes. It deters counterfeiting through leading-edge bank note design, public education and collaboration with law-enforcement agencies.

Funds management

The Bank provides effective and efficient funds-management services for the Government of Canada, as well as on its own behalf and for other clients. For the government, the Bank provides treasury-management services and administers and advises on the public debt and foreign exchange reserves. In addition, the Bank provides banking services to critical payment clearing and settlement systems.

The Bank in 2013

Monetary Policy

Keeping inflation low, stable and predictable is the most important contribution that monetary policy can make to the economic welfare of Canadians. Since 1991, the Bank's monetary policy actions toward this objective have been guided by a clearly defined inflation-control target. In 2011, this target—2 per cent for total CPI inflation—was renewed by the Bank and the Government of Canada and extended to 2016.

Monetary policy decisions are made within a flexible inflation-targeting framework and must be forward looking. They rely importantly on the current analysis, forecasting and research activities of the Bank's economists, as well as on information drawn from external sources. Given the structure of Canada's economy, analysis of the external environment plays an important role in formulating monetary policy.

A weak global economy and elevated levels of uncertainty continued to dampen activity in Canada in 2013. Global economic growth was restrained by fiscal austerity and ongoing deleveraging in a number of countries. These factors also weighed on business and consumer confidence. However, as the year progressed, there were indications that these headwinds were starting to ease. Although long-term bond yields in international financial markets rose in the latter part of the year as the U.S. economy gained momentum and the U.S. Federal Reserve laid plans to slow the pace of asset purchases, global financial conditions remained very accommodative.

Real economic activity in Canada in 2013 was disappointing, as the anticipated rebalancing of demand toward exports and investment spending failed to materialize. While part of the softness in exports can be explained by weaker-than-expected growth in foreign demand and ongoing competitiveness challenges, unfavourable developments in the energy sector also played an important role. Household spending, in contrast, evolved in a more constructive fashion, pointing to a gradual unwinding of imbalances that had developed in the housing sector and a flatter profile for household debt-to-income ratios.

Significant excess supply in the economy and heightened competitiveness pressures in the retail sector contributed to hold down inflation in Canada. Measures of core inflation were consistently in the bottom half of the Bank's 1 to 3 per cent inflation-control range through 2013 (**Chart 1**). Total CPI inflation averaged slightly below 1 per cent, restrained by weaker core inflation, declines in mortgage interest costs and modest increases in gasoline prices.

Chart 1: Total CPI and core inflation were close to 1 per cent through much of 2013

Year-over-year percentage change, monthly data

a. Consumer price index excluding eight of the most volatile components and the effect of changes in indirect taxes on the remaining components

Source: Statistics Canada

Last observation: December 2013

In its monetary policy decisions, the Bank considered the downside risks to inflation, which became increasingly important as inflation remained below target and decreased further in the second half of the year. At the same time, lowering the policy interest rate would risk exacerbating already-elevated household imbalances. Balancing these two sets of risks, the Bank judged that the substantial monetary policy stimulus already in place was appropriate. As a result, the target for the overnight rate remained at 1 per cent throughout the year. Detailed economic analysis and an explanation of the Bank's monetary policy are provided quarterly in the *Monetary Policy Report*.

Key Achievements

- In a challenging and uncertain global environment, monetary policy supported growth in the Canadian economy in 2013. Inflation expectations remained well anchored, despite inflation rates significantly below the Bank's 2 per cent target.
- The analytic tools used to support monetary policy decision making were expanded and improved. A wide range of current analysis tools and policy models were developed and implemented, enhancing the Bank's analytic, monitoring and forecasting capabilities.
- Bank staff produced research and analysis on a wide range of policy issues, including alternative monetary policy frameworks, the economic impacts of unconventional monetary policies, the impact of uncertainty on business investment decisions, vulnerabilities in emerging-market economies and their implications for global economic growth, real economic and financial linkages, and the determinants of world commodity prices.
- The Bank also made important contributions to policy discussions in international forums such as the G-20 and the International Monetary Fund, providing effective guidance on monetary reform, the benefits and costs of unconventional monetary policy, and the need for a timely rebalancing of global demand.

The Bank of Canada's Fellowship Program

The Bank of Canada's Fellowship Program[1] helps to foster research excellence in areas important to its mandate, and to develop partnerships with experts outside the Bank. Through this program, two types of resea rch awards are available for academics working at Canadian universities.

The **Fellowship Award** is for a five-year term, subject to an annual review and confirmation process. It recognizes excellence among well-established researchers in Canada. In 2013, the recipient was **Professor Peter Christoffersen** of the University of Toronto's Rotman School of Management, a leading researcher in the areas of risk management, financial volatility modelling and financial engineering. His ambitious research agenda, related to the measurement of systemic risk, structural modelling of household defaults, improvement of stress-testing techniques, and the design of optimal risk-management strategies, is not only timely and influential, but also highly relevant to global policy-makers.

The **Governor's Award** is for a two-year period, subject to an annual review and confirmation process. It recognizes outstanding academics at a relatively early stage in their careers. The 2013 recipient of the Governor's Award was **Professor James MacGee** of Western University. Professor MacGee has published leading-edge research in the areas of consumer bankruptcy and household debt dynamics, the Great Depression, and the evolution of consumer debt markets. His current research plans focus on the propagation of international economic shocks, the impact of high levels of consumer debt on the effectiveness of monetary policy, and the sources and consequences of changes in consumer debt markets.

1 Additional details can be found on the Bank's website.

Financial System

The Bank promotes the stability and efficiency of Canada's financial system by providing liquidity, overseeing payment clearing and settlement systems that are systemically important, participating in the development of financial system policies in Canada and globally, and assessing and communicating risks to the overall stability of the financial system.

The Bank shares responsibility for the stability of the financial system with federal financial regulatory authorities. Ultimately, the Minister of Finance is responsible for the sound stewardship of the financial system.

The Bank communicates its assessments of financial system risk in its semi-annual *Financial System Review* and in speeches by members of the Governing Council. Working with federal and provincial agencies, the Bank assesses these risks and helps to develop policies to mitigate them.

While the Canadian financial system has faced an elevated level of risk during the past several years, these risks declined in 2013. This decline is, in part, a reflection of progress toward creating a more resilient financial system, both globally and in Canada, by reducing leverage and strengthening liquidity management in the banking system, making core funding markets more robust, and working toward ensuring that no financial institution is "too big to fail." It also reflects important global developments: prospects for the euro area improved, reducing the risk of another crisis there; and global long-term interest rates began to normalize.

At the same time, some significant elements of risk remain. Within Canada, the most important source of risk is the combination of high household indebtedness and housing market imbalances. These imbalances are likely to stabilize and gradually unwind, however, as mortgage interest rates begin to normalize.

Key Achievements

- The Bank completed its Auctions and Markets Applications Program (AMAP), which updated and strengthened the technological tools used to carry out market operations, especially those that may be needed to support financial stability in times of stress. AMAP will help the Bank better manage the risks associated with such operations.
- The Bank contributed significantly to the reform of the global and Canadian financial systems through key international organizations, particularly: enhancing the transparency and resilience of over-the-counter derivatives markets; strengthening bank leverage and liquidity standards and establishing resolution regimes for systemically important financial institutions; improving the governance of financial market benchmarks; and developing a regulatory framework for repurchase agreements and securities-financing transactions.
- To help contain systemic risk and increase transparency, the Bank worked with provincial securities regulators and industry on reforms of over-the-counter derivatives markets and a strengthened oversight framework for central counterparty clearing of repurchase agreements.
- New tools developed and implemented for monitoring systemic risk included an early-warning model for assessing financial sector vulnerabilities, a projection model for household credit, and a policy model to analyze the interaction between monetary and system-wide financial policies.
- As part of the IMF's Financial Sector Assessment Program, the Bank participated in a stress-testing exercise for Canadian banks under a scenario involving a severe macroeconomic shock. The IMF complimented the Bank's approach and methodology for stress-testing Canadian banks as both novel and leading edge.

Currency

The Bank of Canada is responsible for supplying Canadians with bank notes that they can use with confidence. The Bank's currency strategy rests on four pillars:

- developing bank notes that are difficult to counterfeit and easy to authenticate;
- increasing the routine verification of bank notes by retailers and the public;
- promoting the deterrence of counterfeiting in partnership with law-enforcement agencies and prosecutors; and
- focusing on quality throughout the life cycle of a bank note—from production to efficient distribution to destruction and replacement.

In 2013, key priorities for the Currency function were to issue the final two denominations—the $5 and $10 notes—in the new *Polymer* series of bank notes, to manage the relocation of Currency activities due to the Head Office Renewal Program, and to plan and implement changes to the Currency function resulting from the issuance of the more durable polymer notes.

The Bank continued its collaboration with international working groups and research partnerships focused on bank note development and security, such as the Central Bank Counterfeit Deterrence Group (a group of 32 central banks); the Four Nations Group (Australia, Canada, the United Kingdom, Mexico and, more recently, the United States); and the Reproduction Research Centre (an anti-counterfeiting laboratory operated by central banks).

Domestically, the Bank continued its work with the RCMP and other partners in law enforcement, as well as with stakeholders in the retail and financial sectors, to promote bank note authentication and counterfeit deterrence.

At year-end, there were approximately 2 billion bank notes in circulation, with a total value of $66.6 billion. The volume and value of bank notes are consistent with the figures reported for 2012. By the end of 2013, polymer notes accounted for 51 per cent of notes in circulation (excluding the $1, $2 and $1,000 denominations that are no longer issued but still outstanding).

In its 2013–15 medium-term plan (MTP), the Bank set a target of below 30 counterfeits detected annually for each million genuine bank notes in circulation (reported as parts per million, or ppm).

Key Achievements

- The Bank met its objective of issuing all five denominations in the *Polymer* series of bank notes within a 24-month period, with the successful launch of the final two denominations on 7 November (see **Box 1**).
- Business processes in the Currency function were reviewed and improved to take advantage of the longer life of polymer bank notes, as well as lower counterfeiting levels. Processing operations have been successfully transitioned to the new polymer environment, and quality criteria have been established for polymer notes.
- The counterfeiting level for all bank note series in circulation (**Chart 2**) was 29 ppm in 2013, meeting the Bank's objective of maintaining counterfeiting levels below 30 ppm. The level for polymer bank notes, which have leading-edge security features that are easy to verify and hard to counterfeit, was below 1 ppm.

Chart 2: **Number of counterfeit bank notes detected per million notes in circulation[a]**

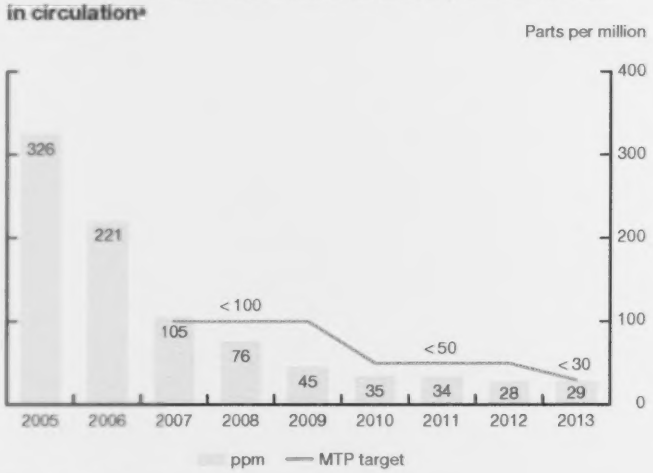

a. The target for the 2013–15 medium-term plan (MTP) is below 30 ppm.

Box 1

The New Polymer $5 and $10 Notes

On 7 November 2013, for the first time since 1954, the Bank of Canada issued two new bank notes on the same day, completing the *Polymer* series of bank notes. The development of this latest series builds on a long tradition of Canadian innovation and achievement. Safer, cheaper and greener than any previous series, the polymer notes combine transparency, holography and other sophisticated security elements that make them unique among world currencies. Throughout the preparation and issuance of the new series, the Bank worked closely with key stakeholders to support a smooth transition to the new design and polymer material.

These notes will last at least 2.5 times longer than those made with cotton-based paper, delivering both economy and a smaller environmental footprint. At the same time, their state-of-the-art security features will deter counterfeiters and ensure that Canadians can continue to use bank notes with complete confidence.

The back of the $5 note highlights Canada's ongoing contribution to the International Space Station program and demonstrates our commitment to space exploration. The note was publicly unveiled in April by Canadian astronaut Chris Hadfield, Commander of the International Space Station, while in orbit. The illustration features the Canadian-built Mobile Servicing System—a sophisticated robotics suite composed of the Mobile Base, *Canadarm2* and *Dextre*—that was used to assemble the International Space Station.

The image on the reverse of the $10 note illustrates the expansion of Canada's railway in the 1880s. The completion of this project, which, at the time, was the longest railway system ever built, was hailed as a remarkable feat of engineering for a country with a varied and often treacherous terrain. The illustration of the *Canadian* train winding its way through the Rockies showcases Canada's natural beauty and symbolizes our accomplishments as a young nation.

Funds Management

As the federal government's fiscal agent and banker, the Bank of Canada administers and advises on the government's debt and reserves. The Bank also works with the Department of Finance to develop policies and programs for managing the federal government's borrowing and investment activities. The Bank's goal is to provide fiscal-agent and related banking services effectively and efficiently, within a strong risk-management framework.

The Bank manages Government of Canada cash balances held at the Bank of Canada and other financial institutions, which averaged about $30 billion in 2013, as well as Canada's official international reserves of approximately US$70 billion in 2013.

The Bank also manages the risks associated with its own balance sheet, and the assets held by its employee pension fund. In addition, the Bank undertakes banking activities on behalf of other central banks and international organizations, and provides banking services to financial institutions and designated payment clearing and settlement systems.

As the Bank is a key member of the payment system in Canada, a significant challenge for the funds-management function in 2013 was the need to maintain operational continuity during the transition to the Bank's temporary head office facility. Detailed risk-mitigation strategies ensured that the Bank continued to provide secure and efficient services throughout the move.

Key Achievements

- The process for managing Canada's foreign reserves continued to be strengthened through increased clarity of roles and procedures, significant progress toward the development of a strategic benchmark for the foreign reserves portfolio, and a proposal to strengthen the collateral framework supporting the swap funding program.
- A number of steps were announced to reduce the risks associated with the management of the government's cash balances, most notably the requirement that all cash balances offered through the morning Receiver General auction be available only on a fully-secured basis.
- Significant progress was made toward implementing the 2010 recommendations of the Financial Stability Board to eliminate the mechanistic use of credit ratings. In 2013, the Bank began to implement a framework for independent, internal credit-risk assessment of sovereign investments in its funds-management activities.
- The Bank continued to work with the Government of Canada to ensure that the government retains sufficient funds to conduct ongoing operations in both normal and stressed market conditions. The implementation of the government's prudential liquidity-management plan was completed in June 2013, a year ahead of schedule, with callable deposits raised to $20 billion.
- Banking operations continued to be delivered with high levels of efficiency and cost-effectiveness, with no serious events or outages. Fees for services provided to financial market infrastructures and other central banks were reviewed and revised to ensure that cost-recovery objectives are achieved.

- Research and analysis contributed to the development of policy advice by:
    - furthering the understanding of the effects of other payment options on the efficiency and stability of retail payment systems, and on the demand for currency;
    - providing guidance to the government on the management of the stock of federal debt; and
    - enhancing the governance framework for the investment of the government's foreign exchange reserves.

Unclaimed Balances

An "unclaimed balance" is a Canadian-dollar deposit or negotiable instrument, issued or held by a federally regulated bank or trust company, which has been inactive for a period of 10 years and whose owner cannot be contacted by the institution holding or administering it. It can be in the form of a deposit account, bank draft, certified cheque, deposit receipt, money order, GIC, term deposit, positive credit card balance or traveller's cheque.

These balances are turned over to the Bank of Canada, which acts as custodian on behalf of the owners. Balances are transferred to the Bank of Canada once a year, on 31 December.

Under its unclaimed balances service (UCBS), the Bank of Canada holds unclaimed balances of less than $1,000 for 30 years after they have been transferred to the Bank. Balances of $1,000 or more will be held for 100 years. If the balance remains unclaimed at the end of the prescribed custody period, the Bank of Canada transfers the funds to the Receiver General for Canada.

Owners of these accounts can claim their money if they are able to provide proof of ownership. Over the past 10 years, the Bank has paid out approximately $135 million to claimants representing about 75,000 unclaimed balances, the largest account being $600,000. In addition, during this time frame, the Bank transferred $15 million to the federal government.

At the end of 2013, the Bank was the custodian of 1.4 million of these accounts, which had a total value of approximately $533 million.

During 2013, the Bank discovered that $1.6 million had been inappropriately paid to an organization as a result of multiple claims submitted by that organization. The Bank has taken action to recover the funds, and the accounts have been reinstated on the UCBS registry.

As a result, the Bank undertook a review of its processes for administering claims for unclaimed balances. Procedures have been strengthened, particularly those related to the processing of complex multi-account claims made by corporate entities, which have a greater risk of error.

Building on Excellence: Progress on Our Medium-Term Plan

To meet its mandate in a changing environment, the Bank develops a medium-term plan (MTP) every three years.

The Bank's current plan, *Building on Excellence: Strength, Stability and Confidence*, builds on the achievements of earlier plans, setting out priorities for 2013 through 2015 that will position the Bank for continued success. These priorities provide a focus for work across diverse functions and help to ensure that the Bank can fulfill its mandate in an effective manner. The plan also includes a commitment to adhere to the spirit and intent of the government's Deficit Reduction Action Plan.

The three strategic priorities identified in the Bank's 2013–15 medium-term plan are:

- Performing superior policy analytics
- Building a resilient financial system
- Delivering excellent services

A number of initiatives are being undertaken across the Bank in support of these priorities, several of which are highlighted in the preceding sections of this *Report*. Good progress was made in all areas in 2013, and some of the key achievements in each of the priority areas are summarized below.

Strategic priority	Key achievements in 2013
Performing superior policy analytics: remaining at the forefront of central bank practice	The Bank produced important research on a wide range of policy issues, which was influential in its own work and in policy discussions in a variety of international forums. The Bank improved the tools and policy models it uses in the analysis, monitoring and forecasting of the global and Canadian economies. The discussion of risks and uncertainty in the *Monetary Policy Report* was enhanced. Significant progress was made in the Bank's research on electronic money and payments, including the development of economic models to understand the impact of alternative payment technologies.

Strategic priority	Key achievements in 2013
Building a resilient financial system: in Canada and globally	The Bank made notable contributions to domestic and international financial sector reform initiatives. This included work on the development of a statutory bail-in model for domestic systemically important banks, and internationally, on shaping the margining requirements for bilateral over-the-counter (OTC) derivatives transactions. Tools for assessing financial stability risks and to support policy advice were developed and/or enhanced. The MacroFinancial Risk Assessment Framework, which is used to measure risks in the Canadian banking system, was identified by the IMF as being at the frontier of stress-testing models. The London-based central counterparty, SwapClear, was designated as subject to ongoing regulatory oversight by the Bank under the Payment Clearing and Settlement Act.
Delivering excellent services: to meet the evolving needs of Canadians, the Government of Canada and financial markets	A major advance in bank note security was achieved with the issuance of the new *Polymer* series of bank notes. Significant progress was made on enhancing the governance framework for foreign reserves management, and on developing internal credit-rating assessment capabilities. In the Bank's fiscal-agent, retail debt and banking operations, a high standard of operational excellence was maintained.

In 2013, expenses were managed within the underlying financial plan and in line with medium-term commitments. More information on the Bank's 2013 financial results is presented in the Management's Discussion and Analysis section of this *Report*.

The medium-term plan also includes investments in the Bank's supporting infrastructure, most notably the multi-year renewal of the head office facility in Ottawa. Investments in people and the work environment, particularly in leadership development, are also an important part of the plan. An engaged and motivated workforce, equipped with the right skills, tools and work environment, will enable the Bank to achieve its priorities and meet the challenges of the future.

Our People and Work Environment

As Canada's central bank, we are a one-of-a-kind institution that plays a critical role in the Canadian and global economies. We depend on our employees for our success, and every individual has a role in fulfilling the Bank's mandate to promote the economic and financial welfare of our country and its people.

Our 1,250 regular employees are located primarily in Ottawa, but also at offices in Halifax, Montréal, Toronto, Calgary, Vancouver and New York City, and operations centres in Montréal and Toronto.

We have employees who focus on highly specialized aspects of the economy and the functioning of the financial system—both within Canada and internationally. But that is only part of the story: the Bank brings together many varied talents. To be effective, all employees—including those who are part of the administrative and operational functions—need to understand the unique nature of the Bank and its goals and objectives. We benefit from an environment of respect in which everyone appreciates the importance of working together to meet our mandate.

We are proud of the talented people who work here, and strive to provide them with challenging work, distinctive development opportunities and competitive compensation. The opportunities to learn about the broad range of work within our institution are varied and encouraged through interdepartmental projects, temporary assignments, and conferences and seminars to support ongoing learning and development. As well, we interact with our peers internationally, participating in working committees, meetings and conferences to share perspectives and knowledge.

Recruitment is always an important focus for the Bank, particularly our annual university recruitment campaign. In 2013, we strengthened the campaign by providing better access to information about the Bank and increasing the engagement of senior leadership. A Deputy Governor now chairs the campaign, working with members of senior management to match the talents of the applicants with the needs of the Bank.

We recognize that strong leaders are essential to ensuring the engagement of our people and the creation of a positive work environment. In 2013, we began a process to increase the learning opportunities and capabilities of our leaders, and this will remain an important priority in 2014.

The Bank aims to provide a superior work environment that is built on our values:

Excellence—We engage in leading-edge research and analysis, through collaboration within the Bank and with outside organizations, and through innovation in all aspects of our work.

Integrity—We communicate our objectives openly and effectively and are accountable to each other and to Canadians for our words and actions.

Respect—We succeed by recognizing the value of diversity in people and ideas, and by respecting our lives outside of work.

To celebrate employees who best reflect the Bank's values of excellence, integrity and respect, the Bank launched a renewed recognition program in 2013. A new awards program will honour individuals and teams who made outstanding contributions toward achieving the Bank's objectives and enhancing our work environment. Our first Awards of Excellence will be granted in 2014.

The Bank is proud to have been designated a Top 100 Employer in Canada for the fourth consecutive year. The evaluators highlighted the Bank's exceptional work environment, which includes an in-house fitness centre; a room for meditation or prayer; indoor bicycle parking; and a downtown head office close to parks, shopping, the Rideau Canal and Parliament Hill. Maintaining these elements of our work environment in our temporary head office location in downtown Ottawa was a priority in 2013.

Other aspects of the work atmosphere, including excellent internal communications that keep Bank employees informed not only of corporate priorities but also fun events such as "Take Our Kids to Work Day," photo contests, and charity fundraising campaigns, added to the Bank's high marks.

Our support for career development—including a tuition-reimbursement subsidy, a wide range of internal and external learning opportunities, and a mentoring program that pairs employees who are new to their roles with experienced staff—was also noted as a particular strength of the Bank as an employer.

See more on why the Bank is one of Canada's Top 100 Employers at www.eluta.ca/top-employer-bank-of-canada.

The Bank was also recognized as one of the National Capital Region's Top Employers.

Who We Are:
Staff Demographics at a Glance

As of 31 December 2013 for regular employees

FIRST OFFICIAL LANGUAGE

67% ENGLISH

33% FRENCH

GENDER BREAKDOWN

49% MALE

51% FEMALE

NUMBER OF EMPLOYEES, BY CITY

1,111

- **57** TORONTO
- OTTAWA
- **64** MONTRÉAL
- **6** VANCOUVER
- **6** CALGARY
- **7** HALIFAX
- **1** NEW YORK

YEARS OF SERVICE | NUMBER OF EMPLOYEES

Box 2

Head Office Renewal

The Bank is renewing its head office complex with a clear commitment to preserving the architectural heritage and integrity of the original buildings, while exercising sound stewardship of public funds.

Our head office at 234 Wellington Street, designed by S.G. Davenport in collaboration with the firm Marani, Lawson and Morris, has been the Bank's home since 1938. In the 1970s, Arthur Erickson's elegant towers and atrium, also designed in collaboration with Marani, Lawson and Morris, were added. We understand what a privilege it is to occupy these beautiful buildings, and our responsibility to maintain them.

We are modernizing the space—so that it will be a safe, comfortable and productive place to work for decades to come—in a way that enhances its best features and remains true to the architects' original vision.

A resilient work facility is critical for the Bank to continue to fulfill its mandate to promote the economic and financial welfare of Canada. The Bank of Canada's head office complex is in need of extensive renovation to align with modern health and safety standards and requirements for seismic stability, and to better meet the Bank's evolving security and business requirements. Renewing the head office is also an opportunity to make it more energy-efficient, cost-effective and environmentally sustainable.

The estimated cost of the construction is $460 million. A committee of senior Bank staff oversees the project, and it is also closely monitored by the Bank's independent directors, who are appointed by the federal government to provide general oversight of the management and administration of the Bank. The goals and details of the project can be found on the Bank's website.

In 2013, head office staff were temporarily relocated to 234 Laurier Avenue West and two other locations in the Ottawa area. The moves took place on schedule and Bank activities continued as planned throughout the relocation. Vacating the head office buildings allows the Bank to complete the renovations more rapidly, shortens the period of disruption, lessens the risk of a system failure and lowers program costs.

Risk Management

Managing financial, business and enterprise risks that may directly or indirectly affect the Bank's ability to deliver on its mandate and strategic objectives is an important element of management's responsibilities. The Bank has a well-established framework for identifying, managing and monitoring these risks, involving staff across the institution. This framework is described in the Management's Discussion and Analysis section, together with the Bank's 2014 risk profile.

2013 Risk-Management Highlights

In 2013, the corporate risk profile was elevated, given the risks associated with the renewal of the head office complex. This project involved preparing temporary facilities and moving approximately 1,300 people and all assets, while maintaining business continuity. The Bank devoted considerable effort to identifying, analyzing and managing the risks related to the initiative, and held regular risk workshops with key internal and external stakeholders. The relocation was accomplished smoothly, and critical operations continued to function without interruption.

Other notable highlights included the successful completion of two major initiatives to strengthen the resilience of the Bank's operations:

- the Enhanced Business-Continuity Program, a multi-year initiative to build and operationalize new primary and secondary data centres, and to upgrade the Bank's infrastructure and operational resilience; and
- the Auctions and Markets Applications Program, a five-year initiative that has reduced risk in the operations supporting the Bank's financial system function.

The risk level associated with the introduction of the new *Polymer* series of bank notes was reassessed and lowered from cautionary to acceptable, reflecting the successful launch of all denominations and the positive experience with the new series in circulation.

Finally, the Bank made significant strides in 2013 in developing its credit-risk-assessment capabilities and reducing reliance on credit-rating agencies in its funds-management activities.

Financial Highlights

Table 1 presents highlights of the Bank's 2013 financial statements and provides comparative figures. Further explanation and commentary are found in the Management's Discussion and Analysis section of this *Report*. Additional information about the Bank's balance sheet is available on the Bank's website.

Table 1: Financial Statement Highlights
(Millions of dollars)

	Value at 31 December		
	2013	2012[a]	2011[a]
Total assets and ***Total liabilities and equity***	91,305.7	77,807.3	64,247.2
Significant Financial Statement items			
ASSETS			
Loans and receivables	2,214.9	1,905.6	1,530.8
Investments	88,577.1	75,607.3	62,424.2
LIABILITIES			
Bank notes in circulation	66,615.9	63,700.0	61,028.8
Deposits	23,823.5	13,291.3	2,481.0
Comprehensive income			
Total Income	1,580.0	1,575.4	1,606.8
Total Expenses	574.0	491.3	353.1
Other comprehensive income (loss)	221.4	(48.0)	(178.9)
Comprehensive income	1,227.4	1,036.1	1,074.8

a. Effective 1 January 2013 and as required by International Financial Reporting Standards, the Bank adopted amendments to IAS 19 Employee Benefits. 2012 comparative results were restated to conform to the requirements of the amended standard. Results for the year ended 31 December 2011 were not restated, and expenses are not presented on a comparable basis to the following years (2012 and 2013).

The Bank's balance sheet has increased by 42 per cent since 2011. This expansion was mainly due to the federal government's decision to build a prudential liquidity-management deposit of up to $20 billion at the Bank of Canada. This deposit grew by $10 billion in 2012 and by a further $10 billion in 2013, driving the increase in the Bank's balance sheet over those years.

Bank notes are the principal liability on the Bank's balance sheet. The value of bank notes in circulation increased by 5 per cent in 2013, roughly in line with the growth of nominal GDP.

Total income for 2013 was broadly consistent with the previous year. Operating expenses were managed within the underlying financial plan and in line with medium-term commitments. Total expenses increased by $82.7 million compared with 2012, mainly as a result of costs associated with the production of polymer bank notes and the Head Office Renewal Program.

The *Other comprehensive income* recorded in 2013 mainly comprises actuarial gains related to the Bank's deferred employee benefit plans, reflecting a 90-basis-point increase in the discount rate used to value the defined-benefit obligations and higher returns on plan assets.

Expenses by function

The composition of the Bank's 2013 expenses by function (excluding costs associated with the Head Office Renewal Program) is shown in **Chart 3** below.

Costs related to the Currency function represent the largest portion of the Bank's expenses (51 per cent) and include the cost of producing bank notes. These costs increased in 2013 owing to the production of polymer notes, including the $5 and $10 denominations that were launched in November 2013.

Chart 3: **Operating expenses, by function**[a]

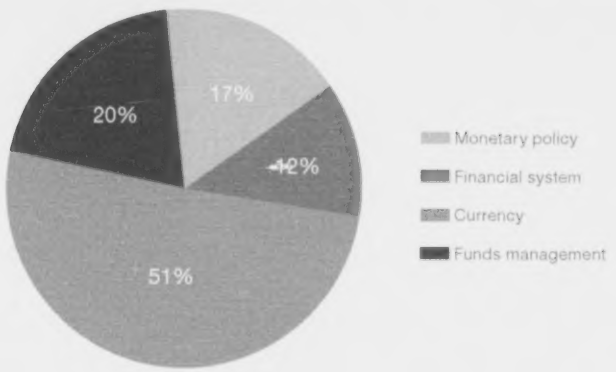

a. Expenses exclude the non-recurring program costs associated with the Head Office Renewal Program.

Key Priorities for 2014

Monitor and assess the ongoing transformation of the Canadian and global economies

...including the key drivers of inflation, structural changes in labour markets, developments in the energy sector and the factors affecting Canada's trade performance.

Research monetary policy frameworks for the renewal of the inflation target in 2016

...including post-crisis views on alternative policy frameworks, the role of financial stability considerations, the effects of unconventional monetary policy, and linkages between the real and financial sectors of the economy.

Review the framework for the Bank's financial market operations

...to reflect the evolving financial system, and to continue to provide effective support for financial stability and monetary policy decisions.

Contribute to regulatory initiatives

...to create a more resilient financial system globally and in Canada, and to support the implementation of reforms agreed to by G-20 leaders.

Strengthen Canada's framework for managing the investment of foreign reserves

...by implementing a strategic benchmark for Canada's foreign reserves portfolio.

Review and update the Government of Canada's medium-term debt strategy

...in collaboration with the Department of Finance, to reflect the structural changes that are occurring in the demand for and supply of Canadian government debt.

Further reduce the Bank's reliance on credit-rating agencies for the government's funds-management activities

...by expanding internal capacity for credit-risk assessments across all treasury activities that the Bank performs as fiscal agent for the government.

Conduct bank note research and development initiatives

...to enhance the Bank's capacity to design, issue and protect future series of bank notes.

Study the implications of e-money

...for payments, public policy and the role of the central bank.

Focus on leadership development

...to ensure that the Bank's leaders are equipped with the tools and training they need to excel.

Renew the Bank's head office facility

...employing effective governance and sound financial management, while preserving the architectural heritage and integrity of the original buildings.

Corporate Governance

Board of Directors

Stephen S. Poloz[2*]
Governor

Tiff Macklem[2, 7*]
Senior Deputy Governor

Phyllis Clark[4,* 7]
Edmonton, Alberta

Philip Deck[1, 2, 5, 6*]
Toronto, Ontario

Colin Dodds[7, 8]
Halifax, Nova Scotia

Douglas Emsley[4, 5]
Regina, Saskatchewan

Brian Henley[2, 3, 5*]
St. John's, Newfoundland and Labrador

Monique Jérôme-Forget[3, 6]
Montréal, Quebec

Claire Kennedy[1,* 4, 8]
Toronto, Ontario

Derek D. Key[3, 5]
Summerside, Prince Edward Island

Hassan Khosrowshahi[4, 5]
Vancouver, British Columbia

Leo Ledohowski[5, 6]
Winnipeg, Manitoba

Richard McGaw[6, 7]
Fredericton, New Brunswick

Michael Horgan[2]
Deputy Minister of Finance, Member ex officio

1. Lead Director
2. Member of Executive Committee
3. Member of Corporate Governance Committee
4. Member of Audit and Finance Committee
5. Member of Capital Projects Committee
6. Member of Human Resources and Compensation Committee
7. Member of Pension Committee
8. Chair of the Fellowship Nominating Committee

* Indicates committee chair

Role of the Board

Under the statutory governance framework established in the Bank of Canada Act, the Governor is the Chief Executive Officer of the Bank and Chair of its Board of Directors. The Governor has specific authority and responsibility for the business of the Bank, notably with respect to the formulation and implementation of monetary policy, the provision of fiscal-agent services to the government, the issuance of bank notes, the provision of liquidity to the financial system, and oversight of Canada's major clearing and settlement systems, as set out in the Payment Clearing and Settlement Act.

The Board of Directors provides general oversight of the management and administration of the Bank with respect to strategic planning, financial and accounting matters, risk management, human resources, and other internal policies. The Board and the Governor work in close co-operation, since the oversight of financial and administrative matters by the Board is important to the conduct of the business of the Bank by the Governor.

The Board and the Bank regularly review and consider the relevant best practices of other public institutions, central banks and private sector organizations with a view to continuously improving and achieving excellence in the Bank's corporate governance.

Board Composition and Activities

The Board is composed of the Governor, the Senior Deputy Governor and 12 independent directors appointed for three-year renewable terms by the Governor in Council (the Cabinet). The Deputy Minister of Finance is an ex officio, non-voting member of the Board.

The Board and each of its committees meet regularly throughout the year. In 2013, the Board met six times, including one meeting outside of Ottawa to gain an understanding of local concerns and to explain the Bank's policies. This year, the meeting was held in Burlington, Ontario.

Written terms of reference set out committee responsibilities, as well as the responsibilities of the committee chairs. The committees in turn adopt written work plans for each calendar year.

Board Committees and Activities[1]

The Board has established the following standing committees to enable it to carry out its responsibilities effectively:

Committee	Chair	Mandate	Number of meetings in 2013
Audit and Finance Committee	Daniel Johnson[a]	Oversees the financial affairs of the Bank, including its medium-term plan, annual budget and expenditures, as well as the activities of the Bank's internal and external auditors	6
Human Resources and Compensation Committee	Philip Deck	Provides Board oversight with respect to the Bank's human resources policies and practices, compensation policies, succession planning and senior executive performance, as well as, subject to approval by the Governor in Council, the compensation of the Governor and the Senior Deputy Governor	4
Corporate Governance Committee	Jock Finlayson[b]	Oversees the Bank's corporate governance practices, including annually assessing the Board's effectiveness, providing oversight on the Board education program,[c] and reviewing both the composition of committees and the terms of reference of the Board and its committees	2
Capital Projects Committee	Brian Henley	Provides Board oversight for significant capital projects being undertaken by the Bank, including oversight of the Bank's Head Office Renewal Program	5
Pension Committee	Senior Deputy Governor Tiff Macklem	Advises the Board regarding the Bank's responsibilities as sponsor and administrator of the Bank of Canada pension plan, including plan investment policies, plan administration, communication and stakeholder relations[d]	4

a. Prior to November 2013

b. To September 2013

c. In addition to the Board education program, newly appointed directors receive comprehensive orientation presentations.

d. The Pension Committee is composed of three independent directors, the Senior Deputy Governor and three other members of management.

In addition, the Bank of Canada Act provides for an Executive Committee to act in the place of the Board. The Executive Committee met in February to receive its regular annual report on staffing from the Human Resources and Compensation Committee, and in July to receive an in-depth economic briefing from senior management (all Board members are invited to this meeting).

An independent director acts as Chair of the Nominating Committee of the Bank's Fellowship Program. Jock Finlayson chaired this committee prior to November 2013. Highlights of this year's Fellowship Program are provided in the Monetary Policy section of this *Report*.

1 Attendance data are available on the Bank's website: About the Bank>Management and Corporate Governance>Board of Directors.

In May 2013, a Special Committee composed of independent directors completed the process leading to the appointment of Stephen S. Poloz as Governor for a seven-year term, effective 3 June 2013. The Special Committee's mandate ended in June 2013. Board members also participated in the selection of Lawrence Schembri as Deputy Governor.

Board Independence

Since the Governor is both Chair of the Board of Directors and Chief Executive Officer, the independent (non-management) directors elect a Lead Director for a two-year renewable term to represent their interests and act as a link between them and the Governor.

As well, both the Board and its committees regularly hold sessions without management or non-independent directors present. Each committee of the Board, except the Pension Committee, consists solely of independent directors. The Audit and Finance Committee meets privately on a regular basis with the co-auditors, the Chief Internal Auditor, and the Chief Financial Officer and Chief Accountant. The Board and its committees have the right to retain independent advisers at the Bank's expense.

Director Compensation

Independent directors are paid within the ranges established under the *Remuneration Guidelines for Part-Time Governor in Council Appointees in Crown Corporations* administered by the Privy Council Office. In addition, all independent directors are reimbursed for travel, accommodation and meal expenses incurred while attending meetings of the Board, its committees or other Board-related events. The Governor, the Senior Deputy Governor and the Deputy Minister of Finance receive no compensation with respect to their duties as members of the Board.

Selected 2013 Information

Board membership changes (October 2013)

Appointments: Colin Dodds, Monique Jérôme-Forget, Hassan Khosrowshahi

Departures: William Black, David Laidley, Jock Finlayson

Resignations: Daniel Johnson

Changes in member responsibilities

Lead Director: Philip Deck succeeded David Laidley (September 2013)

Corporate Governance Committee Chair: Claire Kennedy succeeded Jock Finlayson (September 2013)

Audit and Finance Committee Chair: Phyllis Clark succeeded Daniel Johnson (November 2013)

Compensation

Annual retainer: $8,000

Additional Executive Committee retainer: $3,000

Additional Committee Chair retainer (excluding Corporate Governance): $1,000

Additional Corporate Governance Committee Chair retainer: $2,000

Per diem for meeting attendance: $625

Management of the Bank

The Governing Council is the Bank's policy-making body. It consists of the Governor, the Senior Deputy Governor and four Deputy Governors. Under the direction of the Governor, it is responsible for monetary policy, decisions aimed at promoting a sound and stable financial system, and the strategic direction of the Bank.

Governing Council (*left to right*): Tiff Macklem, Senior Deputy Governor; John Murray, Deputy Governor; Stephen S. Poloz, Governor; Lawrence Schembri, Deputy Governor; Agathe Côté, Deputy Governor; Timothy Lane, Deputy Governor

The Management Council provides leadership and guidance on strategic management issues and corporate policies, as well as oversight of all Bank operations. Chaired by the Senior Deputy Governor, the Council consists of two Deputy Governors, two Advisers, the General Counsel and Corporate Secretary, the Chief of the Human Resources Department, and the Chief Financial Officer and Chief Accountant.

The Chiefs' Committee streamlines the Bank's decision-making processes by strengthening the partnership between departments with shared responsibilities for responses to operational issues. The Committee is composed of the Chiefs of all Bank departments and the Adviser responsible for Head Office Renewal.

The Bank is organized into 13 departments: Audit, Canadian Economic Analysis, Communications, Corporate Services, Currency, Executive and Legal Services, Financial Markets, Financial Services, Financial Stability, Funds Management and Banking, Human Resources, Information Technology Services, and International Economic Analysis.

The following changes impacting the Bank's senior management occurred in 2013:

- In January, the role of Chief Risk Officer was assumed by Sheila Niven, Adviser and member of Management Council.
- Lawrence Schembri was appointed Deputy Governor in February.
- In June, Stephen S. Poloz began a seven-year term as Governor of the Bank.

Management's Discussion and Analysis

31 December 2013

Management's Discussion and Analysis

This Management's Discussion and Analysis (MD&A) provides additional contextual information to help readers more fully understand the business of the Bank, its performance and its expense projections. It helps in evaluating the appropriateness of management's business strategies and risk assessment and it allows the reader to see the Bank through the eyes of its management.

This MD&A should be read in conjunction with the Bank's audited financial statements for the year ended 31 December 2013.

Understanding the Bank of Canada's Financial Operations 33

The Bank develops and implements policy within its mandate, specifically in relation to its four core functions: monetary policy, the financial system, currency and funds management. The Bank's activities and operations are undertaken in support of its core mandate, rather than with the objective of generating revenue or profits. This section provides an understanding of the Bank's business and financial model.

Performance Against Plan 34

On a triennial basis, the Bank establishes a strategic plan—the medium-term plan (MTP)—that provides a road map for the next three years. The Bank's 2013–2015 MTP includes plans in the areas of finances, infrastructure and resilience, and human resources to support the Bank's operations and the achievement of its priorities. This section reviews the progress made against these enabling plans in 2013.

Financial Discussion: Year-Over-Year 36

This section provides a year-over-year analysis of the Bank's 31 December 2013 financial statements, including income and expense highlights, financial position and reserves, as well as the expense outlook for 2014.

Risk Management 42

The Bank manages risk through its enterprise-risk-management program. This section provides an overview of the Bank's risk framework, as well as senior management's assessment of the risk profile for 2014.

Supplemental Information: The Impact of the Bank's Core Functions on Its Financial Statements 45

The Bank's balance sheet is different from those of major Canadian financial institutions, with its assets and liabilities supporting one or more of its functions. Information on the tools used by the Bank to deliver on its core mandate, and how they affect its financial results, is included in this section.

Understanding the Bank of Canada's Financial Operations

The Bank of Canada is the nation's central bank. It is not a commercial bank and does not offer banking services to the public. The Bank is a Crown corporation, wholly owned by the Government of Canada and accountable to Parliament through the Minister of Finance, and governed by the Bank of Canada Act (the Act). The Act describes the Bank's legislative and governance framework, as well as its broad mandate to "promote the economic and financial welfare of Canada."

The Bank develops and implements policy within its mandate, specifically in relation to its four core functions: monetary policy, the financial system, currency and funds management. The Bank's activities and operations are undertaken in support of its core mandate, and not with the objective of generating revenue or profits. Additional details and perspectives concerning the full range of the Bank's policy activities and achievements in 2013 are provided in The Bank in 2013 section of this *Report*.

The Bank has the exclusive right to issue Canadian bank notes, and the face value of these bank notes is the most significant liability on the Bank's balance sheet. The Bank issues bank notes to financial institutions, which then credit the Bank with the face value of the bank notes.

In addition, in connection with the Bank's funds-management activities, the Government of Canada holds deposits at the Bank.

The proceeds from bank note issuance and government deposits are used to purchase Government of Canada securities (treasury bills and bonds). The Bank acquires these securities on a non-competitive basis at auction and structures its holdings to broadly reflect the composition of the federal government's stock of domestic marketable debt. These assets enable the Bank to execute its responsibilities for the monetary policy and financial system functions.

Interest income derived from these Government of Canada securities is also the Bank's primary source of revenue. The income generated from the assets backing the bank notes in circulation (net of bank note production and distribution costs) is referred to as "seigniorage," which provides a stable and constant source of funding for the Bank's operations, enabling it to function independently of government appropriations. Other sources of revenue include interest earned on lending facilities and deposits, safekeeping and custodial fees, as well as dividends received from the Bank for International Settlements (BIS).

The Bank's operations are not constrained by its cash flow or by its holdings of liquid assets, since its seigniorage income is predictable and exceeds its expenses. The balance of this income, less agreed reserves and deductions, is remitted to the Receiver General for Canada. This amount was $1,230.7 million in 2013.

Costs related to the Currency function represent the largest portion of the Bank's expenses (51 per cent) and include the cost of producing bank notes. These costs increased in 2013 for the production of polymer notes, including the $5 and $10 denominations that were launched in November 2013.

Operating expenses, by function[a]

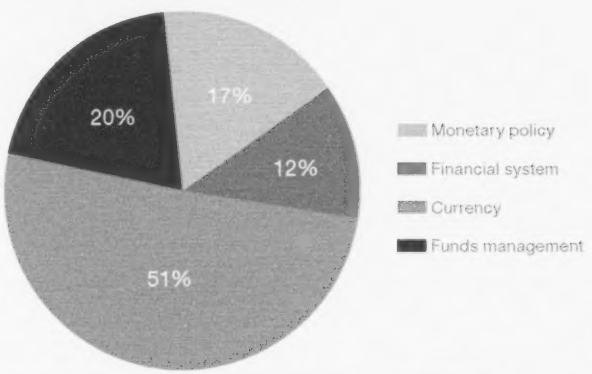

a. Expenses exclude the non-recurring program costs associated with the Head Office Renewal Program.

Performance Against Plan

On a triennial basis, the Bank establishes a strategic plan (the medium-term plan, MTP) that provides a road map for the next three years. The 2013–15 medium-term plan, *Building on Excellence: Strength, Stability and Confidence*, focuses on three strategic priorities: performing superior policy analytics; building a resilient global and domestic financial system; and delivering excellent services to meet the evolving needs of Canadians, financial markets and the Government of Canada. The Bank's progress against its strategic priorities can be found in the Building on Excellence: Progress on Our Medium-Term Plan section of this *Report*.

The MTP also includes strategic investments in people, infrastructure and resilience, together with a continued commitment to carefully manage public funds, especially in the current context of fiscal restraint. The financial plan, the infrastructure and resilience plan, and the human resources plan support the Bank's day-to-day activities, as well as the achievement of its strategic and functional priorities. The following sections discuss the progress made against the enabling plans in 2013.

Financial Plan: Results for 2013

The Bank monitors its expenses based on two key financial management indicators: total operating expenses as reported in the Bank's financial results (in accordance with International Financial Reporting Standards, IFRS) and MTP operating expenses.[1]

MTP operating expenses are a subset of the Bank's total operating expenses and exclude specific expenses that have a history of volatility:

- costs related to the production of bank notes, which vary with note volumes;
- expenses for non-current deferred employee benefits, which are subject to volatility largely because of changes in discount rates; and
- one-time costs associated with the Head Office Renewal Program.

The Financial Plan takes into account the Bank's responsibility, as a public institution, to always exercise prudent financial management and ensure that resources are allocated to priorities that add the most value. The Plan also reflects the Bank's commitment to adhere to the spirit and intent of the government's Deficit Reduction Action Plan by embedding reduced operating costs in the 2013–15 Financial Plan. Accordingly, the Plan incorporates growth of 2 per cent between 2012 and 2015, or zero real growth, consistent with inflation averaging 2 per cent—the Bank's target. Real increases necessary to ensure the delivery of the Bank's mandate are matched by equivalent reductions.

Operating expenses in 2013, the first year of the Plan, were expected to grow by 5 per cent relative to the 2012 budget. This growth results in part from new non-discretionary operating costs to enhance the Bank's business resilience, as well as investments to refocus and reconfigure some of its business models and operations to achieve future savings.

2013 results—MTP operating expenses

The Bank made significant progress in 2013 against the objectives set out in the medium-term plan, while managing operating expenses of $356 million within the Plan estimates.

The 2014 MTP expense budget is level with actual 2013 MTP operating expenses. Cost increases have been offset with savings, reflecting the Bank's commitment to adhere to the spirit of the government's Deficit Reduction Action Plan.

For a complete analysis of the Bank's 2013 expenses and the 2014 plan for operating expenses, refer to the Financial Discussion section in this *Report*.

MTP operating expenses

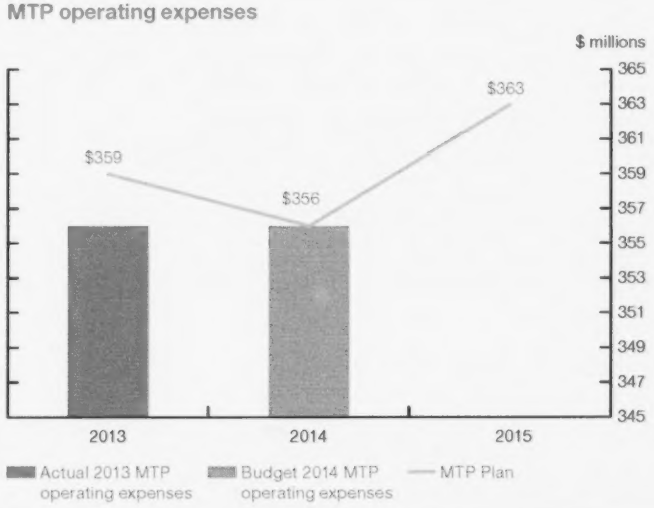

1 MTP operating expenses is a subset of total expenses. It is considered a non-IFRS measure that does not have a standardized meaning.

Progress Against Infrastructure and Resilience Plan

The Infrastructure and Resilience Plan ensures that the Bank's systems and infrastructure meet the needs of the institution today and in the future. Areas of focus include the continued development of the Bank's technology infrastructure, as well as its security and resilience. The Plan also includes the development of tools to help Bank staff work effectively and efficiently.

A number of the Bank's projects were completed in 2013, as highlighted in the following table:

Portfolio initiative	Target completion	Benefits to be realized	Status and 2013 achievements
Enhanced Business-Continuity Program	2013	Enhance the Bank's resilience with respect to the operations of critical payment clearing and settlement systems, and the resilience of its data centres	Completed in 2013
Auctions and Markets Applications Program	2013	Provide a new consolidated solution for acquiring, deriving and distributing market data within the Bank to facilitate the integration between external/internal data providers and data users within the Bank	Completed in 2013
Currency Systems Evolution Program	2013	Provide consolidated reporting of bank note inventories, inventory-management systems and the management-control processes supporting the new *Polymer* series, and enhance efficiencies	Completed in 2013
Tri-Agency Database System Renewal	2014	Implement a solution that improves data-management capabilities and the flexibility to capture, manage and report on new and different types of data from financial institutions	Implementation for deposit-taking institutions was completed in 2013
Enterprise Content Management Program	2015	Replace the Bank's current file-management system, enabling users to easily store, manage, share and locate electronic information	Overall design completed and initial deployment to users began in 2013Q4
Analytic Environment Evolution Upgrade	2015	Upgrade applications and consolidate time-series data into one warehouse, retiring most of the remaining legacy databases for economic time series	Management approval obtained to modernize the system (specialized time-series software and database used to support economic analysis)

An important project in the Infrastructure and Resilience Plan is the Head Office Renewal Program to overhaul and modernize the Bank's head office facility. The program was approved by the Bank's Board of Directors in the autumn of 2012, and in 2013, all head office employees were successfully relocated to temporary premises. This undertaking required careful planning and intense collaboration between all Bank departments to: (i) ensure continuity of operations, (ii) coordinate the substantial construction work required to accommodate the Bank's specialized activities and (iii) transform internal services to make the transition to landlord-managed facilities. The relocation also relied on the successful implementation of a new IT infrastructure and migration of operations to new data centres. The successful negotiation of a guaranteed maximum price contract with the general contractor hired to renew the facility at 234 Wellington Street is an important accomplishment that establishes the basis for the construction work that will take place over the next three years. Further information related to the Head Office Renewal Program can be found on page 20 of this *Report*.

Head Office Renewal Program Project Timeline

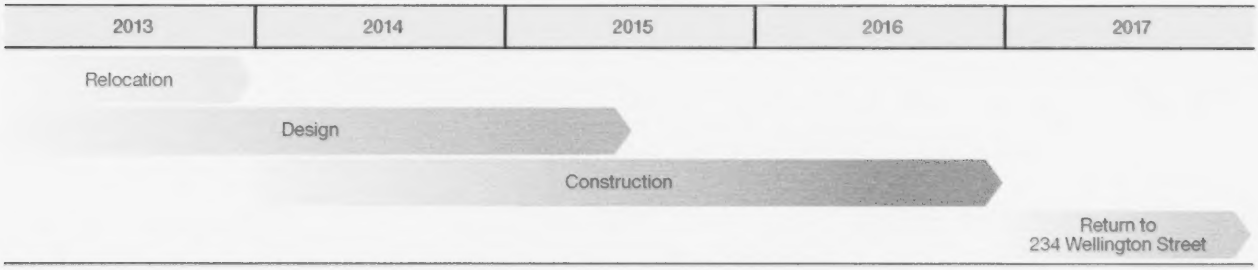

Progress Against Human Resources Plan

As a knowledge-based institution, the Bank relies on its employees to deliver on its mandate and achieve its strategic priorities. The Human Resources Plan focuses on building the Bank's capacity to attract and retain highly talented staff. Achievements in 2013 are discussed in Our People and Work Environment on page 17 of this *Report*.

Financial Discussion: Year-Over-Year

The Bank's assets and liabilities support its functional mandates by providing an independent revenue stream. Activities and operations are not undertaken to maximize the net income of the Bank, but rather to support policy objectives.

Highlights of the Statement of Comprehensive Income

Income

Income highlights as per the Statement of Comprehensive Income for the year ended 31 December
(Millions of Canadian dollars)

	2013	2012
Interest revenue	**1,779.5**	1,653.1
Interest expense	**(210.6)**	(87.8)
Other revenue	**11.1**	10.1
Total income	**1,580.0**	1,575.4

Total income for 2013 was $1,580.0 million, an increase of $4.6 million, or 0.3 per cent, compared with the previous year. Total income for 2013 was broadly consistent with the previous year.

The Bank's primary source of revenue is *Interest revenue* from investments, which is derived from investments in Government of Canada securities and fluctuates with market conditions. In 2013, the Bank recorded $1,770.7 million in interest revenue from treasury bills and bonds, an increase of $124.6 million over the previous year. The growth in *Interest revenue* is due mainly to the higher level of investments, which is partially offset by lower yields on newly acquired bonds compared with yields on investments that have matured. The remaining component is interest earned on purchase and resale agreements (PRAs) and dividend revenue from the Bank's investment in the BIS, which are both consistent with 2012 levels.

Income is reported net of interest paid on Government of Canada deposits. The higher level of Government of Canada deposits increased the *Interest expense* on deposits by $122.8 million compared with 2012. Interest rates paid on deposits are based on market-related rates and have not changed significantly from 2012.

Revenues from remaining sources increased slightly from 2012 levels, owing mainly to higher revenues from securities lending and other miscellaneous fees.

Expenses

Expense highlights as per the Statement of Comprehensive Income for the year ended 31 December
(Millions of Canadian dollars)

	2013	2012
Bank note research, production and processing	**158.8**	123.4
Staff costs (includes salaries and employee benefits)	**213.6**	191.4
Other expenses	**201.6**	176.5
Total expenses	**574.0**	491.3

Operating expenses were in line with expectations for 2013 and increased by $82.7 million compared with the previous year, mainly as a result of costs associated with the production of polymer bank notes. Although the initial cost of producing the polymer notes is higher, they are expected to last at least 2.5 times longer than the previous cotton-based paper notes. Costs associated with bank note production increased by $35.4 million from 2012 levels, owing to the higher volume of polymer notes received from the printers. In 2013, the Bank received 733 million notes compared with 580 million notes received in 2012.

Excluding the impact of the new bank notes, the increase in expenses is $47.3 million and is broadly distributed among staff costs, technology costs, premises costs and depreciation.

Staff costs for 2013 rose by $22.2 million, owing primarily to higher benefit costs associated with the Bank's deferred employee benefit plans. Deferred employee benefit costs increased by $9.4 million, largely as a result of a 60-basis-point reduction in the discount rate[2] used to calculate the 2013 benefit expenses. The remainder of the increase reflects resourcing in support of plan initiatives, restructuring costs incurred as a result of changing business requirements and salary adjustments to maintain market-competitive compensation.

2013 expenses (strategic plan view)

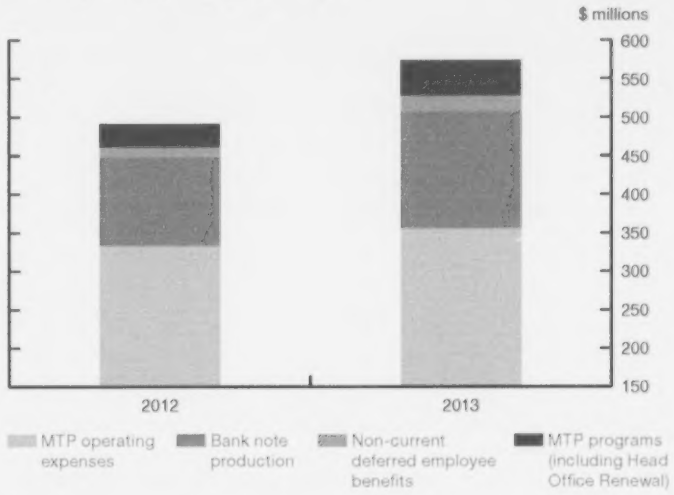

Within *Other expenses*, higher technology costs of $8.7 million resulted from investments made to improve the Bank's information technology systems. *Depreciation and amortization* costs increased by $22.4 million compared with 2012. Following the approval of the Head Office Renewal Program in 2012, depreciation of the 234 Wellington Street facility was aligned to coincide with the expected start of construction in 2014. Lease costs incurred in 2013 as a result of the move to temporary facilities were offset by lower costs for outsourced services and provisions.

As noted in the Performance Against Plan section, the Bank also monitors expenses in connection with its three-year medium-term plan. The chart above summarizes the Bank's 2013 expenses based on this view.

Net income

Highlights of Comprehensive Income for the year ended 31 December
(Millions of Canadian dollars)

	2013	2012
Net Income	**1,006.0**	1,084.1
Other Comprehensive Income (Loss)	**221.4**	(48.0)
Comprehensive Income	**1,227.4**	1,036.1

Other Comprehensive Income of $221.4 million consists of a remeasurement gain on the net defined-benefit liability/asset of $224.7 million on the Bank's defined-benefit plans and a decrease of $3.3 million in the fair values of available-for-sale assets.

Remeasurement gains/losses are affected by the return on plan assets (excluding net interest), and changes in the discount rate used to determine defined-benefit obligations. The gain recorded in 2013 is the result of an increase of 90 basis points during the year in the discount rate used to value the defined-benefit obligation and higher returns on plan assets. The 90-basis-point increase in the discount rate reflects the change in AA-corporate bond yields over the past 12 months.

Available-for-sale assets are composed of Government of Canada treasury bills and the Bank's investment in the BIS. Fair-value changes are accumulated in the reserve for available-for-sale assets within the Bank's *Equity*. As at 31 December 2013, this reserve totalled $305.2 million and consisted primarily of the fair-value change in the Bank's investment in the BIS. The fair value of the Bank's investment in the BIS was $337.1 million at 31 December 2013, representing a decrease of $5.6 million since year-end 2012. The balance is a gain from fair-value changes in the Bank's portfolio of treasury bills.

2 Expenses associated with the defined-benefit plans are measured using the discount rate in effect at the previous year-end. Expenses for 2013 are based on a discount rate of 4.0 per cent (4.6 per cent in 2012).

Financial position

The Bank's balance-sheet assets increased by $13 billion (17 per cent) during 2013 compared with year-end 2012. This expansion was mainly the result of the federal government's decision, announced in 2011, to build up a prudential liquidity-management deposit of up to $20 billion at the Bank of Canada. This deposit grew by $10 billion during the year and reached its intended maximum amount in June 2013, driving the increase in the balance sheet. The Bank purchased a higher level of *Investments* during the year to match the growth in the deposits liability.

Bank of Canada assets

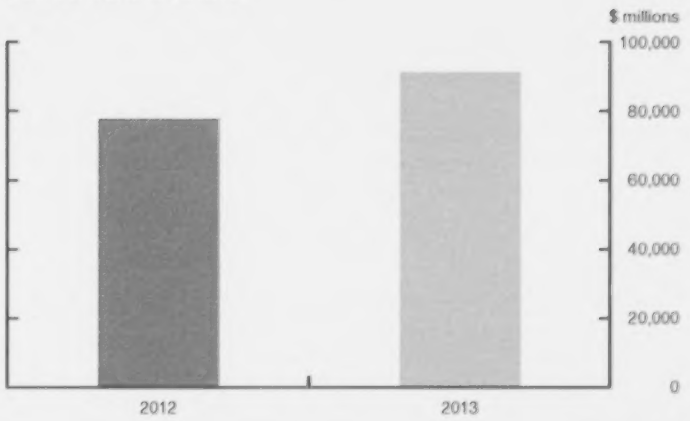

Significant financial statement items
(Millions of Canadian dollars)

	As at 31 December 2013	As at 31 December 2012
Assets		
Loans and receivables	2,214.9	1,905.6
Investments	88,577.1	75,607.3
Other assets[a]	513.7	294.4
Total assets	91,305.7	77,807.3
Liabilities and Equity		
Bank notes in circulation	66,615.9	63,700.0
Deposits	23,823.5	13,291.3
Other liabilities	431.1	377.5
Equity	435.2	438.5
Total liabilities and equity	91,305.7	77,807.3

a. *Property and equipment*, *Intangible assets* and *Other assets* (as reported in the financial statements) were combined for purposes of this summary table.

Loans and receivables increased by $309.3 million since 31 December 2012, in connection with term purchase and resale agreement (PRA) operations outstanding at year-end. These operations are undertaken to offset the seasonal demand for bank notes, which historically peaks during the winter holiday season. The Bank issued two term PRAs in December 2013 for general balance-sheet-management purposes, related to this seasonal demand for bank notes (the 31 December 2012 figure presented for comparison also includes term PRAs issued for the same purpose).

Investments increased by $12,969.8 million, owing primarily to purchases of Government of Canada securities to match a higher level of deposits held for the government's prudential liquidity-management plan. Government of Canada bonds increased by $10,376.3 million, and Government of Canada treasury bills increased by $2,599.1 million, with the balance of the change in *Investments* resulting from fair-value changes in the Bank's investment in the BIS.

The increases in *Property and equipment* and *Intangible assets* resulted from capital spending of $84.8 million, which was offset by depreciation and amortization of $46.2 million. Of this amount, spending related to the Head Office Renewal Program totalled $55.8 million. In addition, $12.5 million relates to bank note inspection equipment that was acquired through a finance lease arrangement. The balance was spent primarily on initiatives to upgrade aging systems as outlined in the MTP, and for ongoing capital expenditures.

Other assets increased by $182.5 million since 31 December 2012, owing mainly to a higher net asset associated with the Bank's pension plan as a result of remeasurement gains recorded in 2013. The gains resulted from a rise in the discount rate[3] used to value the defined-benefit obligations and higher returns on plan assets.

The *Bank notes in circulation* liability increased by $2,915.9 million (5 per cent), reflecting typical growth in the demand for bank notes.

Deposits at 31 December 2013 rose by $10,532.2 million compared with year-end 2012, mainly as a result of the growth in the interest-bearing deposit for the prudential liquidity-management plan. The main components of the *Deposits* liability are $2,329.9 million held for the Government of Canada for operational balances and $20,000 million held for the government's prudential liquidity-management plan. The operating portion of the deposit is dependent on the cash needs of the Government of Canada, as well as on fluctuations resulting from cash-flow management decisions.

Other liabilities increased by $53.6 million compared with year-end 2012. Increased liabilities resulted from a higher accrued profit to be transferred to the Receiver General for Canada, partially offset by lower post-employment benefit obligations because of an increase in the discount rate used to value the benefit obligations.

Equity and Reserves

The Bank's primary equity includes $5 million of authorized share capital and a $25 million statutory reserve. In accordance with the requirements of the Bank of Canada Act, the Bank remits its surplus income, after funding its operations, to the Receiver General for Canada and does not typically hold retained earnings.

Bank of Canada equity

$ millions

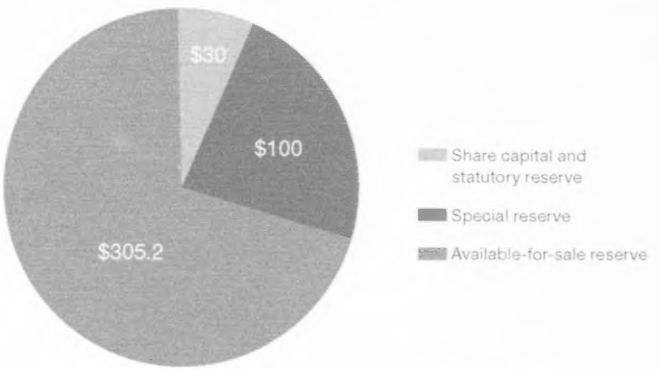

Reserves

Because of volatility arising from fluctuations in the fair value of the available-for-sale assets, as well as remeasurement gains and losses on the Bank's post-employment benefit plans (which are recorded in *Other Comprehensive Income*), the Bank has the following agreement and reserves in place to prevent the possibility of a capital deficiency.

Memorandum of Understanding with the Department of Finance

The remittance agreement with the Minister of Finance allows the Bank to deduct from its remittances to the Receiver General and hold within retained earnings an amount equal to unrealized losses on available-for-sale assets, unrealized remeasurement losses on post-employment defined-benefit plans, and other unrealized or non-cash losses.

As a result of actuarial gains on the defined-benefit plans in 2013, the Bank paid $224.7 million relating to amounts previously withheld. The outstanding balance withheld, relating to unrealized remeasurement losses incurred in previous years, amounted to $25.5 million at 31 December 2013.

Special reserve

The Bank of Canada Act authorizes the Bank to create a special reserve to offset any unrealized valuation losses arising from changes in the fair value of the Bank's available-for-sale assets. This reserve is currently $100 million but may be increased by the Board of Directors to a maximum of $400 million. Management and the Board of Directors review the adequacy of this reserve annually.

Available-for-sale reserve

Fair-value changes related to the Bank's investment in the BIS and the portfolio of Government of Canada treasury bills are reported in *Other Comprehensive Income* and are accumulated in the available-for-sale reserve within *Equity*.

Since 31 December 2012, the Bank's *Available-for-sale reserve* has decreased by $3.3 million. As at 31 December 2013, this reserve totalled $305.2 million and consisted primarily of the cumulative fair-value change in the Bank's investment in the BIS.

Remeasurements reserve

The remeasurements reserve ($Nil at 31 December 2013) was established to accumulate remeasurement gains and, to the extent possible, to cover remeasurement losses related to the Bank's post-employment defined-benefit plans.

3 The net defined-benefit asset is based on the discount rate as at period-end. The rate in effect at 31 December 2013 was 4.9 per cent (4.0 per cent at 31 December 2012).

Looking Ahead to 2014

The Bank's forecasts for its operations do not include projections of net income and financial position. Such projections would require assumptions about interest rates, which could be interpreted as a signal of future monetary policy.

MTP operating expenses for 2014 are consistent with the MTP financial plan and are in line with 2013. The benefits of investments made in previous years will begin to be realized, and the savings achieved will enable the Bank to meet its commitment to adhere to the spirit of the federal government's Deficit Reduction Action Plan.

Total operating expenses in 2014 are expected to decrease by $75 million from 2013 levels. Expenses related to bank note production will be lower than in 2013 as a result of lower production volumes. Operating costs associated with the Bank's defined-benefit plans will decrease as a result of a higher discount rate used to value the benefit obligations at 31 December 2013.

In 2014, the Bank also expects to incur $116 million in capital expenditures, the majority of which relates to the Head Office Renewal Program.

Projected expenses—2014

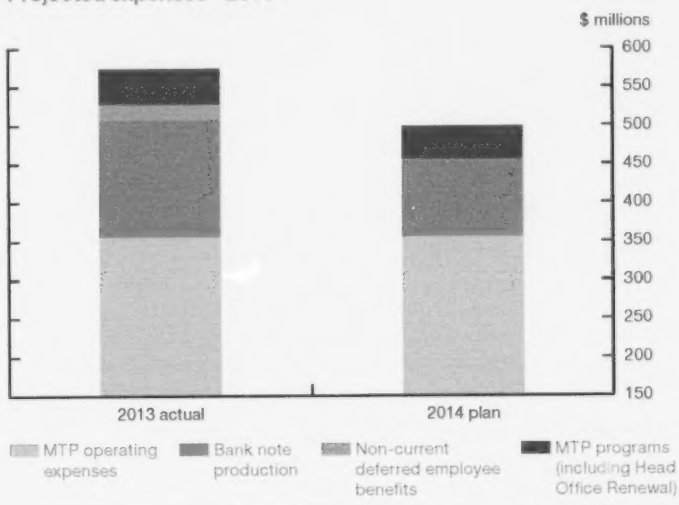

Accounting and Control Matters

Critical accounting policies and estimates

The Bank's significant accounting policies are presented in note 3 to the financial statements.

The preparation of financial statements requires that management use judgment to make estimates and assumptions. The Bank's significant accounting estimates are primarily in the areas of the fair value of financial instruments and of pension and other future benefits costs, and are described in notes 7 and 14, respectively, to the financial statements. They are summarized below.

Investment in the Bank for International Settlements

The Bank records its investment in the BIS at fair value. The fair value is estimated to be 70 per cent of the Bank's interest in the net asset value of the BIS at the reporting date, based on the most recently available information from the BIS. This formula is equivalent to the methodology applied by the BIS to determine the pricing of any new shares issued.

The Bank expects the value of the BIS shares to fluctuate over time, in conjunction with the strength of the BIS balance sheet and the exchange rate.

Employee benefits

The costs of providing deferred employee benefits are charged to the Statement of Comprehensive Income over the period during which benefit is derived from an employee's services.

The key assumptions used to determine the benefit obligation include the discount rate, mortality rate, inflation rate, medical cost trend rate and the rate of compensation increase. Changes in the discount rate can occur more frequently than changes in the other key assumptions; however, the Bank follows guidance issued by the Canadian Institute of Actuaries and the requirements of International Financial Reporting Standards (IFRS) in the establishment of its discount rate. A rise of 10 basis points in the discount rate, for example, would result in a decrease in the net pension obligation of the pension plans of approximately $19.1 million and a decrease in the benefit expense of $2.0 million.

Funding of deferred employee benefit plans

The Bank sponsors a funded defined-benefit pension plan (the registered pension plan) to provide retirement income benefits to eligible employees. The Bank also sponsors a funded defined-benefit supplementary pension arrangement[4] and other unfunded benefit plans. These plans are funded in accordance with applicable federal pension legislation and actuarial standards of practice in Canada to ensure proper funding of employee benefit obligations.

4 The Supplementary Pension Arrangement was established to pay pension benefits to employees with annual earnings above the amount covered by the registered pension plan, as provided under the Income Tax Act (Canada).

The registered pension plan

The Bank has been conducting annual actuarial valuations of the plan for funding purposes since 2008, with the latest completed valuation as at 31 December 2012. On a going-concern basis (which assesses the plan over the long term on the assumption that it will operate indefinitely), the funding status of the plan at 31 December 2012 was an actuarial surplus ratio of 112 per cent. On a solvency basis (which assesses the plan on the assumption that it would be terminated on the date of the valuation), the funding status of the plan was an actuarial solvency ratio of 94 per cent.

The funding requirements of the plan are determined by the going-concern valuation. In addition, the Bank is making additional contributions toward eliminating the solvency deficit within five years. The Bank's estimated funding requirement for 2014 is $23.8 million, which consists of $19.5 million in regular contributions to cover current service costs and $4.3 million toward the elimination of the solvency deficit within five years.

Financial controls

The Bank maintains a certification regime to evaluate the design and effectiveness of internal controls over financial reporting, as well as disclosure controls and procedures to provide reasonable assurance about the reliability of financial reporting and the preparation of the financial statements. As of 31 December 2013, the Governor and the Chief Financial Officer and Chief Accountant assessed the design and effectiveness of the Bank's internal controls over financial reporting, and found them to be appropriately designed and operating effectively.

Significant contracts and agreements

The Bank of Canada, in conjunction with the Bank of England, the Bank of Japan, the European Central Bank, the U.S. Federal Reserve and the Swiss National Bank, converted existing bilateral liquidity swap facilities to standing arrangements in January 2014. The existing arrangements, which were set to expire on 1 February 2014, were replaced with these new arrangements. The Bank and the U.S. Federal Reserve also agreed to remove the US$30 billion limit on their reciprocal facility.

During March 2013, the Bank entered into an agreement for bank note inspection services and equipment. The agreement included a finance lease arrangement for bank note inspection equipment that was included in *Property and equipment* (net carrying value of $11.3 million at 31 December 2013). The related lease obligation was recorded in *Other liabilities*.

Related-party transactions

The Bank is related in terms of common ownership to all Government of Canada departments, agencies and Crown corporations. To achieve its monetary policy objectives, the Bank maintains a position of structural and functional independence from the Government of Canada, both through its ability to fund its own operations without external assistance and through its management and governance.

In the normal course of its operations, the Bank enters into transactions with those related parties, and material transactions and balances are reported as described in note 18 to the financial statements. The Bank provides funds-management, fiscal-agent and banking services to the federal government, and the costs of these services are recorded within the Bank's expenses. The assets and liabilities that are managed on behalf of the government are not included in the Bank's financial statements since they do not represent assets or liabilities of the Bank.

Risk Management

Risk-Management Framework

The Bank manages risk by identifying, assessing and mitigating risks that could compromise the fulfillment of its responsibilities and the achievement of the strategic objectives and desired outcomes that are set out in the medium-term plan. The Bank's enterprise-risk-management (ERM) framework has been in place since the late 1990s.

Deputy Governors and Department Chiefs are accountable to the Governor and Senior Deputy Governor for the management of risk in their areas of responsibility. The Chief Risk Officer works closely with management to identify and assess changes in the environment that could affect the level of risk faced by the Bank and to identify emerging risks. Ineffective management of risks could not only have a financial impact or hinder the Bank's ability to achieve its corporate objectives, but could also affect the Bank's reputation, leading to a loss of confidence in its ability to fulfill its responsibilities.

Through a self-assessment process, senior managers in each functional area identify and assess the key risks for each function—monetary policy, the financial system, currency, funds management and corporate administration. The broad categories of risk assessed are financial, business and enterprise (cross-functional) risks.

Staff in each function identify approaches for managing risks. Taking into account the risk-mitigation measures, assessments are made of the residual severity of the potential consequences and the likelihood of their occurrence. The results of these assessments are shared with the Management Council to incorporate its views and perspectives. The Board of Directors receives semi-annual risk reports and in-depth briefings on each function during the year.

As part of its ongoing monitoring, Management Council also reviews any significant changes in the levels of risk or any new risks that arise during the year, and shares these with the Board of Directors on a timely basis.

The Audit Department conducts periodic reviews of Bank operations, including the Bank's risk-management processes, assessing the appropriateness and effectiveness of the risk-mitigation measures in place, to provide reasonable assurance that objectives will be achieved.

The Bank's Risk Profile

The Bank's risk profile reflects short- to medium-term challenges and uncertainties in the external and internal environments. Risks for 2013 were expected to be elevated and have generally evolved as anticipated through the year. An overview of the Bank's risk-management activities in 2013 is provided in the Risk Management section of this *Report*. Overall, 2014 will see a focus on stabilization and risk reduction following the significant changes introduced in 2013. In addition, as the design for the renewed head office complex advances and construction begins, the risk-management activities are shifting to the monitoring and management of risks related to this phase of the Head Office Renewal Program, many of which are different from those experienced during the 2013 staff relocation.

The following summary identifies the key areas of risk the Bank will face in 2014 and highlights the mitigating strategies in place.

Residual Risk Ratings: Legend	
Acceptable: Appropriate risk management is already in place.	●
Cautionary: Active monitoring and/or enhanced risk-mitigation measures are required, as well as oversight by senior management.	△
Serious concern: Immediate and significant strengthening of risk-mitigation measures is required, as well as active monitoring and reporting to senior management and the Board of Directors.	■

Financial Risks

The Bank's asset portfolio consists of securities that are primarily direct obligations of the Government of Canada. Owing to the nature of these securities, financial risk is assessed as low. However, these securities do expose the balance sheet to credit, market and liquidity risks. For further information about the Bank's financial risks, see note 7 to the financial statements.

Financial risks	Ratings for 2014	Ratings for 2013	Measures to reduce financial risks
Credit: The Bank's investment portfolio is subject to credit risk, or the risk that a counterparty will fail to discharge its obligations in accordance with agreed-upon terms. The maximum exposure to credit risk is the carrying amount of the portfolio. Advances and securities purchased under resale agreements are offset by collateral taken in accordance with the Bank's publicly disclosed policies. Additional risk arises when the Bank undertakes extraordinary liquidity operations in support of financial system stability and monetary policy. Operations may include exceptional buyback transactions, purchases of an expanded range of securities and Emergency Lending Assistance[a] to solvent members of the Canadian Payments Association. The terms and conditions for these operations are approved by the Governing Council.	●	●	The Financial Risk Office, which is independent of operations, is responsible for monitoring and reporting on financial risks relating to the Bank's balance sheet. Collateral policies are reviewed and updated regularly in connection with the Bank's liquidity operations.
Market: The Bank is exposed to market risk primarily through its available-for-sale investments, including Government of Canada treasury bills and the Bank's investment in the BIS, which are held at fair value. The investment in the BIS is subject to currency risks and other price risk, since the fair value of the shares is estimated on the basis of the net asset value of the BIS translated into Canadian dollars on the reporting date. These variations would not affect the Bank's ability to fulfill its obligations, since its income greatly exceeds its expenses.	●	●	With respect to the Bank's overall operations, management has established and actively monitors a system of internal controls, and periodic reviews are conducted to assess the appropriateness and effectiveness of these controls.
Liquidity: The Bank's largest liability is *Bank notes in circulation*, which are non-interest-bearing with no fixed maturity. In the event of an unexpected redemption of bank notes or a significant withdrawal from the Government of Canada's prudential liquidity-management plan deposit, the Bank has the ability to settle the obligation by selling its portfolio of highly liquid interest-bearing securities.	●	●	

a. The last such event occurred in 1986.

Business Risks

Business risks arise from strategy, policy, governance or operational issues or from external factors that directly affect the Bank's ability to carry out its four core functions: monetary policy, financial system, currency and funds management.

Business risks	Ratings for 2014	Ratings for 2013	Measures to reduce business risks
Monetary policy: Risks arise from a number of sources, including uncertainty in the global and domestic economic outlooks and the global financial system, the complexity of the analysis required, as well as challenges in attracting a sufficient number of skilled and experienced staff.	△	△	To manage business risks, the Bank has well-established policy frameworks, and an extensive research program, as well as analytical models that are enhanced on a regular basis. The Bank also participates in a number of key international forums, and collaborates with other major central banks and with Canadian and international financial sector regulatory partners. In addition, a comprehensive communications strategy informs Canadians about the goals and objectives of the Bank's policy decisions, and financial system issues and potential vulnerabilities. As well, the Bank invests in IT systems to address evolving business needs and to enhance resilience. See also: Enterprise Risks—People and capacity.
Financial system: Policy, oversight, communications and operations risks arise from the expanding nature of the Bank's role, changes being implemented in the domestic and international financial systems, oversight of designated systems and new financial market infrastructures, and challenges in attracting qualified staff.	△	△	
Funds management: Risks are mainly associated with operations, the payment clearing and settlement system, the management of foreign exchange reserves, and the operations of safekeeping services.	△	△	
Currency: Risks relate mainly to operations and the possibility that the new *Polymer* series of bank notes does not meet program objectives. The risk level associated with the new polymer notes decreased following the successful issue of all denominations and the growing positive experience with the series.	●	△	Risk-mitigation measures include robust planning, contracting, quality control and oversight, close collaboration with key internal and external stakeholders, and a focused Business Excellence Program that draws upon the Canadian Progressive Excellence Program, the International Organization for Standardization (ISO) and the "balanced scorecard" approach.

Enterprise Risks

All of the Bank's activities are exposed to enterprise risks, which may affect the delivery of the Bank's business functions. **Despite similar risk ratings to 2013, enterprise risks are assessed to be lower overall going into 2014.** This is the result of the completion of several risk-mitigation initiatives, and the completion of the head office relocation, which was a significant draw on capacity in 2013.

Enterprise risks	Ratings for		Measures to reduce enterprise risks
	2014	2013	
People and capacity: Risks relate to changes in the senior ranks of the Bank, the increasing complexity of the Bank's work, changes in the mix of skills required, the limited labour market pool for economists and financial system specialists (especially at the mid-career level), and demographics. Capacity was particularly constrained in 2013 with the relocation of the Bank's head office and related business-process changes; this will not be a factor in 2014.	△	△	The Bank continues to strengthen its recruitment strategy and has a special focus on leadership development and succession planning. Positions have been added where core responsibilities have expanded, and capacity planning has been enhanced.
Project-related risks: Risks relate to the complexity of initiatives under way, the interdependence of projects, and some challenges in transitioning projects to operations. These risks are assessed to be diminishing with the successful completion of several significant projects in 2013.	△	△	The Bank mitigates risks with a sound information technology governance structure, project monitoring and reporting, portfolio-management practices, and the use of external expertise, where appropriate. A renewed focus on successfully transitioning projects to operations has been implemented.
Continuity of critical business processes: Business-continuity risks pertain to the possibility that the Bank would be unable to carry out its critical business processes, owing to the unavailability of staff, information, IT systems, and other infrastructure (including cyber risks).	△	△	A multi-year initiative to enhance resilience (including the operationalization of two new data centres and infrastructure upgrades) was successfully completed in 2013. The Bank's Continuity-of-Operations Program (COOP) is tested regularly. Ongoing training on operational processes and systems is carried out to ensure the availability of adequately cross-trained staff, including through the use of split operations for critical operations.
Head Office Renewal Program: In 2013, risks related primarily to the relocation of the Bank's head office to 234 Laurier Avenue West. Relocation was completed on schedule in 2013. The focus for 2014 will be on the completion of the design for the renewed head office complex and the start of construction.	△	△	The Bank has a comprehensive governance and oversight framework for managing this initiative, and has engaged external expertise to support the work and to provide independent advice on the project. The structure of the contract is designed to limit the Bank's financial risks. Regular risk workshops are held with key stakeholders to assess ongoing risks and identify and manage any emerging risks.

Supplemental Information: The Impact of the Bank's Core Functions on Its Financial Statements

The Bank's activities and operations are undertaken in support of its core mandate, and not with the objective of generating revenue or profits. This section describes the different tools used by the Bank in achieving its mandate and demonstrates how these items appear on the Bank's financial statements.

Monetary Policy

The objective of monetary policy is to keep inflation close to an inflation-control target, thereby supporting sustainable economic growth. The inflation-control target is set out in a written agreement with the Government of Canada[5] and establishes the inflation target as the 2 per cent midpoint of a 1 to 3 per cent inflation-control range.

In implementing monetary policy based on an inflation target and a flexible exchange rate, the Bank focuses on influencing short-term interest rates through the setting of the overnight rate. On each fixed announcement date, the Bank of Canada announces the target overnight rate, which is the interest rate that financial institutions charge each other for overnight loans. The operating range for this rate is set by policy.

The Bank also uses the following tools, when required, to maintain the overnight rate close to target.

Tool used by the Bank	Impact on the Bank's financial results
Direct-clearing members of the Canadian Payments Association (CPA) can hold surplus deposits with the Bank (referred to as settlement balances) and take advances on an overnight basis. Deposits earn interest at the target rate minus 25 basis points, and collateralized advances are charged interest at the target rate plus 25 basis points.	The Bank currently targets $150 million in net settlement balances but can adjust this amount as warranted to provide required liquidity to the financial system in virtually unlimited amounts. See the Financial System section below for details on the impact of settlement balances on the Bank's financial statements.
When required, the Bank offers term purchase and resale agreements and sale and repurchase agreements to designated counterparties.	These agreements are recorded as collateralized lending transactions[6] or as collateralized borrowing transactions[7] at the amounts at which the securities were acquired or sold, plus accrued interest.
Receiver General cash balances are invested through an auction process with participating financial institutions that is administered by the Bank.	Receiver General cash balances held at the Bank are liabilities on the balance sheet.[8]

Financial System

The Bank of Canada works with other agencies and market participants to promote the safe and efficient operation of the key elements of the financial system (financial institutions, financial markets and payment systems). The Bank is responsible for: (i) providing liquidity; (ii) overseeing systemically important payment clearing and settlement systems; (iii) participating in the development of financial system policies in Canada and globally; and (iv) assessing and communicating risks to the overall stability of the financial system.

Under the Payment Clearing and Settlement Act (PCSA), the Bank is responsible for the oversight of payment and other clearing and settlement systems in Canada. The systems that have been designated as subject to oversight under the PCSA are the Large Value Transfer System (LVTS), CDSX, the Continuous Linked Settlement Bank, the Canadian Derivatives Clearing Service and SwapClear.[9]

The Bank's financial assets are also used to support the financial system function, as described below. Financial institutions typically allocate liquidity without having to make significant use of the Bank's collateralized advance and deposit facilities. However, in exceptional circumstances, the Bank may be required to provide emergency lending assistance to a financial institution that does not have sufficient liquidity.

5 The current agreement was renewed in 2011 for a five-year term.

6 These transactions are recorded in *Loans and receivables* on the Statement of Financial Position.

7 These amounts are recorded in *Other liabilities* on the Statement of Financial Position.

8 Receiver General balances appear on the Statement of Financial Position as *Deposits—Government of Canada*.

9 Effective 2 April 2013, SwapClear became subject to ongoing oversight by the Bank under the Payment Clearing and Settlement Act.

Services provided by the Bank	Impact on the Bank's financial results
Settlement balances Typically, participants in the LVTS settle net payment positions among themselves on a daily basis. Where required, participants can hold deposits or take advances from the Bank through the Standing Liquidity Facility.	Settlement balances appear as liabilities[10] or assets[11] on the Bank's balance sheet.
Standing Liquidity Facility Advances to financial institutions at a rate of 25 basis points above the target rate are routine under this facility. The framework for the target overnight interest rate provides an incentive for financial intermediaries to allocate liquidity among themselves without having to make significant use of the Bank's deposit facilities and collateralized advances.	These advances[12] are assets for the central bank, and interest on these advances is included in the Bank's revenue.
Securities-lending program The Bank operates a securities-lending program to support the efficiency of the market for Government of Canada securities by providing a temporary, secondary source of securities. When specific Government of Canada treasury bills or bonds are in short supply in the secondary market, the Bank will lend up to 50 per cent of its holdings in these securities on an overnight basis in exchange for other securities.	Securities-lending transactions are fully collateralized by securities. The securities loaned by the Bank continue to be accounted for as assets. Lending fees[13] are included in the Bank's revenue.
Securities purchased or sold under repurchase agreements In the normal course of managing its balance sheet, the Bank needs to undertake repurchase operations from time to time. These assets are typically acquired to offset seasonal flows of bank notes, but can be used for other temporary purposes.	For the impact on the financial statements, see the Monetary Policy section on page 45.
Emergency Lending Assistance (ELA) The Bank has the ability to provide ELA to a participant that is judged to be solvent but requires short-term liquidity. Under the Bank of Canada Act, the Bank can provide collateralized ELA to a member of the Canadian Payments Association. Under the Payment Clearing and Settlement Act, the Bank may also provide liquidity loans to a clearing house or a central counterparty. The provision of ELA is extremely rare; the last instance occurred in 1986.	ELA would appear as a collateralized loan receivable. Interest would be recorded as revenue.

Currency

The Bank has exclusive responsibility for supplying Canadians with bank notes that they can use with confidence.

Impact of bank note production on the Bank's financial results
***Bank notes in circulation* liability** *Bank notes in circulation* is the largest liability on the Bank's balance sheet. This liability tends to increase over time with the growth in demand for bank notes and is also subject to important seasonal variations (typically reaching its lowest level at the end of the first quarter and peaking in the second and fourth quarters around holiday periods).
Bank note production The costs of producing bank notes are expensed as the bank notes are produced and received in finished form by the Bank. The raw materials purchased by the Bank for the production of notes are recorded as *Inventory* on the Bank's balance sheet until they are used in note production.

10 Recorded as *Deposits—Members of the Canadian Payments Association* on the Statement of Financial Position.

11 Recorded as *Advances to members of the Canadian Payments Association* on the Statement of Financial Position.

12 Advances appear on the Statement of Financial Position as *Advances to members of the Canadian Payments Association*.

13 Lending fees are recorded as *Other revenue* on the Statement of Comprehensive Income.

Funds Management

The Bank manages the investments and liabilities that are reported on its own balance sheet, as well as the investments held by its pension fund (which are held and maintained in a pension trust separate from the Bank).

In addition, the Bank provides funds-management services for the Government of Canada and for other central banks and international organizations, including securities settlement and custodial services, as well as custodial services for gold. Assets held under custody agreements do not appear as assets on the Bank's balance sheet; however, fees earned for these services are included in the Bank's income.

The Bank's fiscal-agent responsibilities relating to the management of public funds are presented below.

Fiscal-agent responsibilities of the Bank	Impact on the Bank's financial results
Government banker and treasury manager The Bank manages the accounts of the Receiver General, ensures that there are sufficient funds in these accounts to meet the government's daily requirements and invests any surplus in term deposits.	The Receiver General accounts are shown as liabilities on the Bank's balance sheet.[14]
Foreign exchange reserves Canada's official international reserves are held in the Exchange Fund Account, which the Bank manages on behalf of the Government of Canada. Unlike many central banks, the Bank does not hold foreign exchange reserves on its balance sheet and holds only minimal foreign cash balances.	None. The foreign reserves assets and the debt liabilities are reported by the government in the Public Accounts of Canada and do not appear in the Bank's financial statements. The costs associated with the provision of these fiscal-agent services are part of the Bank's expenses. No fees are earned for these services.
Debt management The Bank advises the Department of Finance on the efficient management of the public debt (treasury bills and bonds) and sells the securities at auction to financial market distributors. The Bank advises the Department of Finance on the government's retail debt program (consisting of Canada Savings Bonds and Canada Premium Bonds) and administers the program (including operations and system support services, accounting, and sales and marketing initiatives).	

14 Amounts are recorded as *Deposits—Government of Canada* on the Statement of Financial Position.

Financial Statements

FINANCIAL REPORTING RESPONSIBILITY

The accompanying financial statements of the Bank of Canada have been prepared by management in accordance with International Financial Reporting Standards and contain certain items that reflect the best estimates and judgments of management. The integrity and reliability of the data in these financial statements are management's responsibility. Management is responsible for ensuring that all information in the *Annual Report* is consistent with the financial statements.

In support of its responsibility for the integrity and reliability of these financial statements and for the accounting system from which they are derived, management has developed and maintains a system of internal controls to provide reasonable assurance that transactions are properly authorized and recognized, that financial information is reliable, that the assets are safeguarded and liabilities recognized, and that the operations are carried out effectively. The Bank has an internal Audit Department whose functions include reviewing internal controls, including accounting and financial controls and their application.

The Board of Directors is responsible for ensuring that management fulfills its responsibilities for financial reporting and internal controls and exercises this responsibility through the Audit and Finance Committee of the Board. The Audit and Finance Committee is composed of members who are neither officers nor employees of the Bank and who are financially literate. The Audit and Finance Committee is therefore qualified to review the Bank's annual financial statements and to recommend their approval by the Board of Directors. The Audit and Finance Committee meets with management, the Chief Internal Auditor, and the Bank's independent auditors who are appointed by Order-in-Council. The Audit and Finance Committee has established processes to evaluate the independence of the Bank's independent auditors and oversees all services provided by them. The Audit and Finance Committee has a duty to review the adoption of, and changes in, accounting principles and procedures that have a material effect on the financial statements, and to review and assess key management judgments and estimates material to the reported financial information.

These financial statements have been audited by the Bank's independent auditors, KPMG LLP and Deloitte LLP, and their report is presented herein. The independent auditors have full and unrestricted access to the Audit and Finance Committee to discuss their audit and related findings.

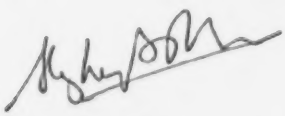

Stephen S. Poloz,
Governor

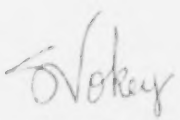

S. Vokey, CPA, CA,
Chief Financial Officer and Chief Accountant

Ottawa, Canada
13 February 2014

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Minister of Finance, registered shareholder of the Bank of Canada (the "Bank")

We have audited the accompanying financial statements of the Bank, which comprise the statement of financial position as at 31 December 2013 and the statements of comprehensive income, changes in equity and cash flows for the year then ended, and notes, comprising a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditors' Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform an audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on our judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, we consider internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained in our audit is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Bank as at 31 December 2013 and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards.

KPMG LLP

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

Deloitte LLP

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

Ottawa, Canada
13 February 2014

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

(Millions of Canadian dollars)

	31 December 2013	As at 31 December 2012
ASSETS		
Cash and foreign deposits (note 4)	5.0	6.8
Loans and receivables		
Securities purchased under resale agreements (note 5a)	2,205.9	1,838.3
Advances to members of the Canadian Payments Association (note 5b)	-	61.8
Other receivables	9.0	5.5
	2,214.9	1,905.6
Investments (notes 6, 7)		
Government of Canada treasury bills	21,586.4	18,987.3
Government of Canada bonds	66,653.6	56,277.3
Other investments	337.1	342.7
	88,577.1	75,607.3
Property and equipment (note 8)	232.4	190.4
Intangible assets (note 9)	52.2	55.6
Other assets (note 10)	224.1	41.6
Total assets	91,305.7	77,807.3
LIABILITIES AND EQUITY		
Bank notes in circulation (notes 7, 11)	66,615.9	63,700.0
Deposits (notes 7, 12)		
Government of Canada	22,329.9	11,701.5
Members of the Canadian Payments Association	186.7	186.4
Other deposits	1,306.9	1,403.4
	23,823.5	13,291.3
Other liabilities (note 13)	431.1	377.5
	90,870.5	77,368.8
Equity (note 15)	435.2	438.5
Total liabilities and equity	91,305.7	77,807.3

Commitments, contingencies and guarantees (note 17)

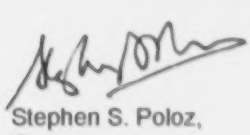

Stephen S. Poloz,
Governor

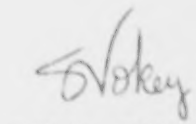

S. Vokey, CPA, CA,
Chief Financial Officer and Chief Accountant

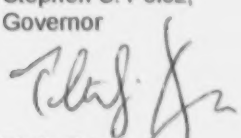

Philip Deck,
Lead Director, Board of Directors

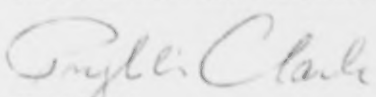

Phyllis Clark,
Chair, Audit and Finance Committee

(See accompanying notes to the Financial Statements.)

STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME

(Millions of Canadian dollars)

	For the year ended 31 December	
	2013	2012 (restated — note 3)
INCOME		
Net interest income		
Interest revenue		
Interest earned on investments	**1,770.7**	1,646.1
Dividend revenue	**4.7**	4.4
Interest earned on securities purchased under resale agreements	**3.8**	2.3
Other interest revenue	**0.3**	0.3
	1,779.5	1,653.1
Interest expense		
Interest expense on deposits	**(210.6)**	(87.8)
	1,568.9	1,565.3
Other revenue	**11.1**	10.1
Total income	**1,580.0**	1,575.4
EXPENSES		
Staff costs	**213.6**	191.4
Bank note research, production and processing	**158.8**	123.4
Premises costs	**38.3**	40.8
Technology and telecommunications	**42.1**	33.4
Depreciation and amortization	**46.2**	23.8
Other operating expenses	**75.0**	78.5
Total expenses	**574.0**	491.3
NET INCOME	**1,006.0**	1,084.1
OTHER COMPREHENSIVE INCOME (LOSS)		
Items that will not be reclassified to net income		
Remeasurements of the net defined-benefit liability/asset	**224.7**	(61.9)
Items that may subsequently be reclassified to net income		
Change in the fair value of available-for-sale financial assets	**(3.3)**	13.9
Other comprehensive income (loss)	**221.4**	(48.0)
COMPREHENSIVE INCOME	**1,227.4**	1,036.1

(See accompanying notes to the Financial Statements.)

STATEMENT OF CHANGES IN EQUITY

(Millions of Canadian dollars)

	For the year ended 31 December						
	Share capital	Statutory reserve	Special reserve	Available-for-sale reserve	Remeasurements reserve	Retained earnings	Total
Balance, 1 January 2013	**5.0**	**25.0**	**100.0**	**308.5**	**-**	**-**	**438.5**
Comprehensive income for the year							
Net income	-	-	-	-	-	**1,006.0**	**1,006.0**
Remeasurements of the net defined-benefit liability/asset	-	-	-	-	-	**224.7**	**224.7**
Change in the fair value of available-for-sale financial assets	-	-	-	**(3.3)**	-	-	**(3.3)**
	-	-	-	**(3.3)**	-	**1,230.7**	**1,227.4**
Transfer to Receiver General for Canada	-	-	-	-	-	**(1,230.7)**	**(1,230.7)**
Balance, 31 December 2013	**5.0**	**25.0**	**100.0**	**305.2**	**-**	**-**	**435.2**
Balance, 1 January 2012	5.0	25.0	100.0	294.6	-	-	424.6
Comprehensive income for the year							
Net income *(restated—note 3n)*	-	-	-	-	-	1,084.1	1,084.1
Remeasurements of the net defined-benefit liability/asset *(restated—note 3n)*	-	-	-	-	-	(61.9)	(61.9)
Change in the fair value of available-for-sale financial assets	-	-	-	13.9	-	-	13.9
	-	-	-	13.9	-	1,022.2	1,036.1
Transfer to Receiver General for Canada	-	-	-	-	-	(1,022.2)	(1,022.2)
Balance, 31 December 2012	5.0	25.0	100.0	308.5	-	-	438.5

(See accompanying notes to the Financial Statements.)

STATEMENT OF CASH FLOWS

(Millions of Canadian dollars)

	For the year ended 31 December	
	2013	**2012**
CASH FLOWS FROM OPERATING ACTIVITIES		
Interest received (*restated note 19*)	**1,817.0**	1,686.5
Dividends received	**4.7**	4.4
Other revenue received	**7.3**	6.1
Interest paid	**(210.6)**	(87.8)
Payments to or on behalf of employees/suppliers and to CPA members	**(515.7)**	(450.9)
Net increase in advances to members of the Canadian Payments Association	**61.8**	19.7
Net increase in deposits	**10,532.2**	10,810.3
Proceeds from maturity of securities purchased under resale agreements	**57,969.7**	40,109.3
Acquisition of securities purchased under resale agreements	**(58,337.3)**	(40,500.2)
Repayments of securities sold under repurchase agreements	**(3,653.9)**	-
Proceeds from securities sold under repurchase agreements	**3,653.9**	-
Net cash provided by operating activities	**11,329.1**	11,597.4
CASH FLOWS FROM INVESTING ACTIVITIES		
Net increase in Government of Canada treasury bills	**(2,582.0)**	(449.8)
Purchases of Government of Canada bonds	**(18,213.5)**	(17,766.7)
Proceeds from maturity of Government of Canada bonds (*restated note 19*)	**7,780.0**	5,010.0
Additions of property and equipment	**(66.3)**	(31.2)
Additions of intangible assets	**(6.0)**	(17.5)
Net cash used in investing activities	**(13,087.8)**	(13,255.2)
CASH FLOWS FROM FINANCING ACTIVITIES		
Net increase in bank notes in circulation	**2,915.9**	2,671.2
Remittance of ascertained surplus to the Receiver General for Canada	**(1,159.2)**	(1,018.4)
Net cash provided by financing activities	**1,756.7**	1,652.8
EFFECT OF EXCHANGE RATE CHANGES ON FOREIGN CURRENCY	**0.2**	0.1
DECREASE IN CASH AND FOREIGN DEPOSITS	**(1.8)**	(4.9)
CASH AND FOREIGN DEPOSITS, BEGINNING OF YEAR	**6.8**	11.7
CASH AND FOREIGN DEPOSITS, END OF YEAR	**5.0**	6.8

(See accompanying notes to the Financial Statements.)

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS OF THE BANK OF CANADA

For the year ended 31 December 2013

(Amounts in the notes to the Financial Statements of the Bank of Canada are in millions of Canadian dollars, unless otherwise stated.)

1. The business of the Bank of Canada

The Bank of Canada (the Bank) is the nation's central bank. The Bank is a corporation under the Bank of Canada Act, is wholly owned by the Government of Canada and is exempt from income taxes. The Bank is a Government Business Enterprise as defined by the Public Sector Accounting Board Handbook and, as such, adheres to the standards applicable to publicly accountable enterprises as outlined by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA).

The responsibilities of the Bank focus on the goals of low and stable inflation, financial system stability, a safe and secure currency, and the efficient management of government funds and public debt. These responsibilities are carried out as part of the broad functions described below.

Monetary policy
Contributes to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low, stable and predictable.

Financial system
Promotes the stability and efficiency of Canada's financial system, both within Canada and globally.

Currency
Designs, produces and distributes Canada's bank notes and replaces worn notes. The Bank deters counterfeiting through leading-edge bank note design, public education and collaboration with law-enforcement agencies.

Funds management
Provides effective and efficient funds-management services for the Government of Canada, and administers and advises on the public debt and foreign exchange reserves. In addition, the Bank provides banking services to foreign central banks, as well as to critical payment clearing and settlement systems.

2. Basis of preparation

Compliance with International Financial Reporting Standards (IFRS)

These financial statements have been prepared in accordance with IFRS and conform to the disclosure and accounting requirements of the Bank of Canada Act and the Bank's bylaws.

The Board of Directors approved the financial statements on 13 February 2014.

Measurement base

The financial statements have been prepared on the historical cost basis, except for the available-for-sale (AFS) financial assets, which are measured at fair value, and the net defined-benefit liability/asset of employee benefit plans, which is recognized as the net of the fair value of plan assets and the present value of the defined-benefit obligation.

Significant accounting estimates and judgments in applying accounting policies

The preparation of the financial statements requires management to make judgments, estimates and assumptions based on information available at the statement date that affect the application of accounting policies and the reported amounts of assets, liabilities, income and expenses, as well as related information. Actual results could differ from these estimates. In such cases, the impact will be recognized in the financial statements of a future fiscal period.

Estimates and underlying assumptions are reviewed on an ongoing basis. Revisions to accounting estimates are recognized in the period in which the estimates are revised and in any future periods affected. Significant estimates are primarily in the area of employee benefit plans (note 14) and the fair values of certain financial instruments and collateral taken (note 7).

Functional and presentation currency

The Bank's functional and presentation currency is the Canadian dollar.

Fiscal-agent and custodial activities

Responsibility for the operational management of the Government of Canada's financial assets and liabilities is borne jointly by the Bank (as fiscal agent for the Government) and the Department of Finance. In this fiscal-agent role, the Bank provides transactional and administrative support to the Government of Canada in certain areas. The assets, liabilities, expenditures and revenues to which this support relates are those of the Government of Canada and are not included in the financial statements of the Bank.

Securities safekeeping and gold custodial activities are provided to foreign central banks and international organizations. The assets, and income arising therefrom, are excluded from these financial statements, since they are not assets or income of the Bank.

3. Significant accounting policies

The significant accounting policies of the Bank are summarized below. These policies have been consistently applied to all years presented, unless otherwise stated.

a) Translation of foreign currencies

Investment income and expenses denominated in foreign currencies are translated at the exchange rate in effect at the date of the transaction. Fair-value items denominated in foreign currencies are translated at the exchange rate in effect at the date of the fair-value measurement. Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies are translated into Canadian dollars at the rates of exchange prevailing at the end of the reporting period. The resulting gains and losses are included in *Other revenue*. Gains or losses on equity investments classified as available for sale (AFS), along with any exchange-related gains or losses, are recognized in the available-for-sale reserve within *Other Comprehensive Income*.

b) Financial instruments

The Bank accounts for all financial instruments using settlement-date accounting. Financial instruments are measured at fair value on initial recognition, plus transaction costs, if any, for all financial assets not carried at fair value through net income. Subsequent to initial recognition, they are accounted for based on their classification.

Subsequent to initial recognition, financial assets classified as AFS are measured at fair value using quoted market prices, with the exception of the Bank for International Settlements (BIS) shares, which are measured using significant non-observable inputs. Unrealized changes in the values of AFS financial assets measured at fair value are recognized in *Other Comprehensive Income* and accumulated in the available-for-sale reserve in equity until the financial asset is derecognized or becomes impaired. At that time, the cumulative unrealized gain or loss previously recognized in *Other Comprehensive Income* is reclassified from equity to net income. The Bank's financial assets designated as AFS consist of Government of Canada treasury bills and other investments, which include BIS shares.

Financial assets that the Bank has the intent and ability to hold to maturity are classified as held-to-maturity (HTM). Subsequent to initial recognition, financial assets classified as HTM are measured at amortized cost using the effective interest method less any impairment losses. The effective interest method uses the rate inherent in a financial instrument that discounts the estimated future cash flows over the expected life of the financial instrument so as to recognize interest on a constant-yield basis. Government of Canada bonds are classified as HTM.

The Bank has not classified any of its financial assets as fair value through net income, other than cash and foreign deposits.

All other financial assets are classified as loans and receivables. Subsequent to initial recognition, these are measured at amortized cost less any impairment losses using the effective interest method of amortization.

The Bank derecognizes a financial asset only when the contractual rights to the cash flows from the asset expire. On derecognition of a financial asset measured at amortized cost, the difference between the asset's carrying amount and the sum of the consideration received and receivable is recognized in net income.

The Bank has classified its financial liabilities as other liabilities. These liabilities are initially recognized at fair value. Subsequent to initial recognition, financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method, with the exception of bank notes in circulation, which are measured at face value. The Bank has not classified any of its financial liabilities as fair value through net income.

The Bank derecognizes financial liabilities when the Bank's obligations are discharged, cancelled or expire. The difference between the carrying amount of the financial liability derecognized and the sum of the consideration paid and payable, including any non-cash assets transferred or liabilities assumed, is recognized in net income.

c) Securities purchased under resale agreements

Securities purchased under resale agreements are reverse repo-type transactions in which the Bank purchases securities from designated counterparties with an agreement to sell them back at a predetermined price on an agreed transaction date. For accounting purposes, these agreements are treated as collateralized lending transactions and are recognized on the Statement of Financial Position at the amounts at which the securities were originally acquired, plus accrued interest.

d) Securities sold under repurchase agreements

Securities sold under repurchase agreements are repo-type transactions in which the Bank sells Government of Canada securities to designated counterparties with an agreement to buy them back at a predetermined price on an agreed transaction date. For accounting purposes, these agreements are treated as collateralized borrowing transactions and are recognized on the Statement of Financial Position at the amounts at which the securities were originally sold, plus accrued interest.

e) Securities Lending Program

The Bank operates a Securities Lending Program to support the liquidity of Government of Canada securities by providing the market with a secondary and temporary source of these securities. These securities-lending transactions are fully collateralized by securities and are generally one business day in duration. The securities loaned continue to be accounted for as investment assets. Lending fees charged by the Bank on these transactions are included in *Other revenue* at the maturity date of the transaction.

f) Property and equipment

Property and equipment consists of land, buildings, computer equipment, other equipment and related projects in progress. *Property and equipment* is measured at cost less accumulated depreciation, except for land, which is not depreciated, and is net of any related impairment losses. Projects in progress are measured at cost but are not depreciated until the asset is available for use. Cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition or construction of the asset.

When parts of an item of property and equipment have different useful lives, they are accounted for as separate items (major components) of property and equipment. Upon replacing a significant part of an item of property and equipment, the carrying amount of the replaced part is derecognized.

Depreciation is calculated using the straight-line method and is applied over the estimated useful lives of the assets, as shown below. The estimated useful life and depreciation method are reviewed at the end of each annual reporting period, with the effect of any changes in estimate being accounted for on a prospective basis.

Buildings	25 to 65 years
Computer equipment	3 to 7 years
Other equipment	5 to 15 years

Leasehold improvements (included in *Other equipment*) are depreciated over the lesser of: the useful life or the term of the lease.

g) Intangible assets

Intangible assets are identifiable non-monetary assets without physical substance. The Bank's intangible assets consist of computer software internally developed or externally acquired.

Costs that are directly associated with the internal development of identifiable software are recognized as intangible assets if, in management's best estimate, the asset can technically be completed and will provide a future economic benefit to the Bank. Subsequent expenditure is capitalized only when it increases the future economic benefits embodied in the specific asset to which it relates.

Computer software assets that are acquired by the Bank and have finite useful lives are measured at cost less accumulated amortization and accumulated impairment losses.

Amortization is calculated using the straight-line method and is applied over the estimated useful lives of the assets, which may vary from 3 to 15 years. The estimated useful life and amortization method are reviewed at the end of each annual reporting period, with the effect of any changes in estimate being accounted for on a prospective basis.

h) Bank note inventory

Bank note inventory consists of production materials, including polymer substrate and ink, and is measured at the lower of: the cost or the net realizable value. The cost to produce finished bank notes is expensed as incurred.

i) Leases

Where the Bank is a lessee

Leases of equipment where the Bank has assumed substantially all the risks and rewards of ownership are classified as finance leases. Finance leases are capitalized at the lease's inception at the lower of: the fair value of the leased asset or the present value of the minimum lease payments. The corresponding lease obligations, net of finance charges, are included in *Other liabilities*. Each lease payment is allocated between the liability and finance charges to achieve a constant rate of return on the finance lease obligation outstanding. Equipment acquired under finance leases is depreciated over the shorter of the asset's useful life or the lease term.

Other leases are classified as operating leases. Payments made under operating leases are charged to the Statement of Comprehensive Income on a straight-line basis over the period of the lease.

Where the Bank is a lessor

Leases granted on the Bank's property were assessed and classified as operating leases, because the risks and rewards of ownership are not transferred to the lessees. Operating lease income is recognized on a straight-line basis over the period of the lease.

j) Impairment

Impairment of financial assets

For financial assets that are not classified as fair value through net income, the Bank assesses at the end of each reporting period whether there is objective evidence that a financial asset or group of assets is impaired. Once impaired, financial assets carried at amortized cost are remeasured at the net recoverable amount, with the amount of impairment recognized in net income. Unrealized losses on impaired AFS financial assets are recognized in net income at the time of impairment.

Impairment of non-financial assets

Non-financial assets, including property and equipment, and intangible assets, are reviewed for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount exceeds its recoverable amount.

Intangible assets under development are assessed for impairment on an annual basis.

k) Employee benefits

Short-term employee benefits

Short-term employee benefits include cash salary, bonus, annual leave, health benefits, dental care and statutory benefits and are measured on an undiscounted basis.

Long-term employee benefits

The Bank sponsors a long-term disability program.

The liability recognized in respect of this plan amounts to the present value of the defined-benefit obligation. The present value of the defined-benefit obligation is calculated by discounting estimated future cash flows using interest rates on high-quality corporate bonds with terms to maturity approximating the estimated duration of the obligation. The expense recognized for the period-end consists of current service costs, interest costs, remeasurement gains and losses, and past service costs.

The current service costs and the benefit obligations of the plan are actuarially determined on an event-driven accounting basis. Remeasurement gains and losses, as well as past service costs arising from plan amendments, are recognized immediately on the Statement of Comprehensive Income in the period in which they occur.

Post-employment defined-benefit plans

The Bank sponsors a funded defined-benefit pension plan (the Bank of Canada Registered Pension Plan) and a funded defined-benefit supplementary pension arrangement (the Bank of Canada Supplementary Pension Arrangement), which are designed to provide retirement income benefits to eligible employees.

The Bank also sponsors other unfunded post-employment defined-benefit plans, which include life insurance and eligible health and dental benefits, as well as a long-service benefit program for employees hired before 1 January 2003.

The net asset or liability of these plans is recognized on the Statement of Financial Position. The net asset or liability recognized at period-end in respect of these plans is composed of the present value of the defined-benefit obligation less the fair value of plan assets, where applicable. The present value of the defined-benefit obligation is calculated by discounting estimated future cash flows using interest rates on high-quality corporate bonds with terms to maturity

approximating the estimated duration of the obligation. The expense recognized for the reporting period consists of current service costs, past service costs, net interest on the net defined-benefit liability/asset, gains or losses arising on settlement (if applicable) and administrative costs. Net interest is calculated by applying the discount rate to the net defined-benefit liability/asset.

The current service costs and the benefit obligations of the plans are actuarially determined using the projected unit credit method. Remeasurements comprise actuarial gains and losses, the return on plan assets, and the effect of the asset ceiling (if applicable). They exclude amounts included in net interest on the net defined-benefit liability/asset. Remeasurements are recognized immediately in *Other Comprehensive Income* in the period in which they occur. Past service costs are recognized at the earlier of: when the plan amendment or curtailment occurs, or when the entity recognizes related restructuring costs or termination benefits. Plan assets of funded benefit plans are determined according to their fair value at the end of the reporting period.

Termination benefits

A liability for termination benefits is recognized at the earlier of: when the entity can no longer withdraw the offer of the termination benefit or when the entity recognizes any related restructuring costs.

l) Provisions

A provision is recognized if, as a result of a past event, the Bank has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably as at the statement of financial position date, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation. Provisions are included under *Other liabilities* (note 13).

m) Revenue recognition

Interest revenue earned on Government of Canada treasury bills and bonds is recognized in net income using the effective interest method. Dividend revenue on the BIS shares is recognized as dividends are declared.

Realized gains (losses) on the sale of Government of Canada treasury bills are recognized at the time of sale as a reclassification from *Other Comprehensive Income* and are calculated as the excess of proceeds over the amortized cost at the transaction date.

Interest earned on securities purchased under resale agreements is recognized using the effective interest method.

Other revenue is composed mostly of interest earned on advances to members of the Canadian Payments Association (CPA) and is recognized using the effective interest method.

n) Changes in accounting policies

Effective 1 January 2013, the Bank adopted the following new and amended standards:

IAS 19 *Employee Benefits*

The amendments to IAS 19 require the following:

- immediate recognition in *Other Comprehensive Income* of actuarial gains and losses, and the return on plan assets, excluding amounts included in net interest on the net defined-benefit liability/asset;
- immediate full recognition of past service costs in profit or loss;
- recognition of the expected return on plan assets in profit or loss, to be calculated based on the rate used to discount the defined-benefit obligation;
- recognition of termination benefits at the earlier of: when the entity recognizes costs for a restructuring within the scope of IAS 37 *Provisions, Contingent Liabilities and Contingent Assets* or when the entity can no longer withdraw the offer of the termination benefits; and

- additional disclosures that explain the characteristics of the entity's defined-benefit plans and risks associated with the plans: disclosures that describe how defined-benefit plans may affect the amount, timing and uncertainty of future cash flows, and details of any strategies for asset-liability matching used to manage risks.

The amendments to IAS 19 have been applied retrospectively. The net impact of the changes on previously reported financial information is summarized as follows:

	Year ended 31 December 2012
Statement of Comprehensive Income	
Increase in staff costs—benefit plan expenses	(15.7)
Decrease in remeasurements of the net defined-benefit liability/asset	15.7

IFRS 11 *Joint Arrangements*

IFRS 11 provides for a more realistic reflection of joint arrangements by focusing on the rights and obligations of the arrangement, rather than its legal form. The standard addresses inconsistencies in the reporting of joint arrangements by requiring a single method to account for interests in jointly controlled entities.

There was no material impact on the financial statements as a result of the retrospective adoption of IFRS 11.

IFRS 12 *Disclosure of Interests in Other Entities*

IFRS 12 is a new and comprehensive standard on disclosure requirements for all forms of interests in other entities, including subsidiaries, joint arrangements, associates and unconsolidated structured entities.

There was no material impact on the financial statements as a result of the retrospective adoption of IFRS 12.

IFRS 13 *Fair Value Measurement*

IFRS 13 defines fair value, sets out in a single IFRS a framework for measuring fair value and requires disclosures about fair-value measurements. Disclosures are provided in note 7.

There was no material impact on the financial statements as a result of the retrospective adoption of IFRS 13.

IFRS 7 *Financial Instruments: Disclosures* and IAS 32 *Financial Instruments: Presentation*

The amendments to IFRS 7 and IAS 32 provide additional accounting requirements and disclosures related to the offsetting of financial assets and financial liabilities. The new disclosures under IFRS 7 are effective for annual and interim financial statements for periods beginning on or after 1 January 2013. The clarifying amendments to IAS 32 are effective for annual periods beginning on or after 1 January 2014, but were early adopted as at 1 January 2013.

There was no material impact on the financial statements as a result of the retrospective adoption of the amendments to IFRS 7 and IAS 32.

IAS 1 *Presentation of Financial Statements*

The amendment to IAS 1 clarifies the difference between voluntary additional comparative information and the minimum required comparative information. An entity must include comparative information in the related notes to the financial statements when it voluntarily provides comparative information beyond the minimum required comparative period. The additional voluntary comparative information does not need to be presented in a complete set of financial statements.

An opening statement of financial position (known as the third balance sheet) must be presented when an entity applies an accounting policy retrospectively, makes retrospective restatements or reclassifies items in its financial statements, provided any of those changes has a material effect on the statement of financial position at the beginning of the preceding period. The amendment clarifies that a third balance sheet does not have to be accompanied by comparative information in the related notes.

There was no material impact on the financial statements as a result of the retrospective adoption of IAS 1.

o) Future changes in accounting policies

The following new standard issued by the International Accounting Standards Board (IASB) has been assessed as having a possible effect on the Bank in the future. The Bank is currently determining the impact of this standard on its financial statements.

IFRS 9 *Financial Instruments*

IFRS 9, as issued in November 2009 and revised in October 2010, and the related consequential amendments will replace International Accounting Standard 39 *Financial Instruments: Recognition and Measurement* (IAS 39). IFRS 9 relates to the recognition and derecognition and measurement of financial assets and financial liabilities.

IFRS 9 eliminates the existing financial asset categories and requires all financial assets to be classified on initial recognition, either at amortized cost or at fair value on the basis of the entity's business model for managing the financial assets and the contractual cash flow characteristics of the financial asset.

Gains and losses on financial assets measured at fair value will be recognized through net income, with the exception of equity investments not held for trading, which the Bank elects on initial recognition to have gains or losses recognized directly in equity.

The new standard also requires the use of a single impairment method for financial assets based on expected losses and incurred losses, replacing the multiple impairment methods in IAS 39.

IFRS 9 requires all financial liabilities not designated at fair value through net income to be subsequently measured at amortized cost using the effective interest method.

The IASB has not set a mandatory effective date for IFRS 9, although early adoption is permitted. The Bank is currently evaluating the impact of IFRS 9 on its financial statements, and will continue to do so as the remaining stages of this project are finalized.

4. Cash and foreign deposits

Cash and foreign deposits is composed of cash on hand as well as highly liquid demand deposits in foreign currencies with other central banks or international financial institutions. Included in this balance is Can$4.6 million (Can$6.7 million at 31 December 2012) of foreign deposits.

5. Loans and receivables

Loans and receivables are composed primarily of securities purchased under resale agreements and, if any, advances to members of the CPA. These transactions are fully collateralized in accordance with publicly disclosed collateral eligibility and margin requirements. Financial risks related to these instruments are discussed in note 7.

a) Securities purchased under resale agreements

Securities purchased under resale agreements for terms of one business day are acquired to reinforce the target overnight interest rate. Securities are acquired through buyback transactions with primary dealers where the counterparties may accept an amount up to their pre-specified limit.

Securities purchased under resale agreements for terms of longer than one business day are acquired through an auction process. Details of these auctions are announced by the Bank in advance. Bids are submitted on a yield basis, and funds are allocated in descending order of bid yields.

Balances outstanding at 31 December 2013 consist of agreements with original terms to maturity of 21 days. (Balances outstanding at 31 December 2012 consist of agreements with original terms to maturity ranging from 23 to 24 days.)

b) Advances to members of the Canadian Payments Association

Advances to members of the CPA are typically composed of liquidity loans made under the Bank's Standing Liquidity Facility. These advances mature the next business day. Interest on overnight advances is calculated at the Bank Rate. The Bank Rate is the rate of interest that the Bank charges on one-day loans to major financial institutions.

6. Investments

The Bank operates a Securities Lending Program to support the liquidity of Government of Canada securities by providing the market with a secondary and temporary source of these securities. At 31 December 2013, the Bank's investments included loaned securities with a fair market value of $129.7 million ($Nil at 31 December 2012) and an amortized cost of $119.5 million ($Nil at 31 December 2012). Collateral held against investments loaned under securities lending at the end of the reporting period was in the form of securities issued or guaranteed by the Government of Canada. The fair value of collateral held totalled $133.0 million, representing 102 per cent of the fair market value of the securities loaned.

In *Other investments*, the Bank holds 9,441 BIS shares (9,441 BIS shares at 31 December 2012) in order to participate in the BIS. Ownership of the BIS shares is limited to central banks, and new shares can only be acquired following an invitation to subscribe extended by the BIS Board of Directors. The shares are non-transferable unless prior written consent is obtained from the BIS.

7. Financial instruments and risk management

The Bank's financial instruments consist of cash and foreign deposits, securities purchased under resale agreements, advances to members of the CPA, other receivables, investments (consisting of Government of Canada treasury bills, Government of Canada bonds and shares in the BIS), bank notes in circulation, deposits and other liabilities (excluding the net defined-benefit liability for pension benefit plans and other employee benefit plans).

Cash and foreign deposits, Government of Canada treasury bills, and BIS shares are measured at fair value. All other financial instruments are measured at amortized cost using the effective interest method, with the exception of bank notes in circulation, which are measured at face value.

a) Fair value of financial instruments

(i) Carrying amount and fair value of financial instruments

The carrying amount and fair value of financial assets and liabilities are presented in the following table:

	31 December 2013		31 December 2012	
	Carrying amount	Fair value	Carrying amount	Fair value
Financial assets				
Cash and foreign deposits	**5.0**	**5.0**	6.8	6.8
Securities purchased under resale agreements	**2,205.9**	**2,205.9**	1,838.3	1,838.3
Advances to members of the Canadian Payments Association	**-**	**-**	61.8	61.8
Other receivables	**9.0**	**9.0**	5.5	5.5
Government of Canada treasury bills	**21,586.4**	**21,586.4**	18,987.3	18,987.3
Government of Canada bonds[1]	**66,653.6**	**68,622.2**	56,277.3	61,120.7
Other investments	**337.1**	**337.1**	342.7	342.7
Total financial assets	**90,797.0**	**92,765.6**	77,519.7	82,363.1
Financial liabilities				
Bank notes in circulation	**66,615.9**	**66,615.9**	63,700.0	63,700.0
Deposits	**23,823.5**	**23,823.5**	13,291.3	13,291.3
Other financial liabilities	**254.4**	**254.4**	174.6	174.6
Total financial liabilities	**90,693.8**	**90,693.8**	77,165.9	77,165.9

[1] The carrying amounts and fair value of Government of Canada bonds include accrued interest. The fair value of Government of Canada bonds as of 31 December 2012 has been restated to include accrued interest of $238.9 million.

(ii) Financial instruments measured at fair value

Financial instruments measured at fair value are classified using a fair-value hierarchy that reflects the significance of the inputs used in making the measurements:

Level 1 – quoted prices (unadjusted) in active markets for identical assets or liabilities;

Level 2 – inputs other than quoted prices included in Level 1 that are observable for the assets or liabilities, either directly (i.e., as prices) or indirectly (i.e., derived from prices); and

Level 3 – inputs for the assets or liabilities that are not based on observable market data (unobservable inputs).

The fair-value hierarchy requires the use of observable market inputs wherever such inputs exist. In measuring fair value, a financial instrument is classified at the lowest level of the hierarchy for which a significant input has been considered.

	Level 1	Level 2	Level 3	Total
Financial assets at fair value as at 31 December 2013				
Cash and foreign deposits	**5.0**	-	-	**5.0**
Government of Canada treasury bills	**21,586.4**	-	-	**21,586.4**
BIS shares	-	-	**337.1**	**337.1**
	21,591.4	-	**337.1**	**21,928.5**
Financial assets at fair value as at 31 December 2012				
Cash and foreign deposits	6.8	-	-	6.8
Government of Canada treasury bills	18,987.3	-	-	18,987.3
BIS shares	-	-	342.7	342.7
	18,994.1	-	342.7	19,336.8

There were no transfers of amounts between levels in 2013.

The fair value of the BIS shares is estimated to be 70 per cent of the Bank's interest in the net asset value (NAV) of the BIS at the reporting date. This formula is equivalent to the methodology applied by the BIS to determine the pricing of any new shares issued. While the Bank considers that the 30 per cent discount against the net asset value of the BIS continues to be the appropriate basis for valuation, the valuation inputs are not considered to be observable, and a 5 per cent change in the discount to the NAV would not have a material impact on the fair value of the BIS shares. There were no changes to the valuation technique during the year.

The following table reconciles the estimated fair value of the BIS shares determined using Level 3 fair-value measurements:

	31 December 2013	31 December 2012
Opening balance at beginning of year	**342.7**	325.3
Change in fair value recognized through *Other Comprehensive Income*	**(5.6)**	17.4
Closing balance at end of year	**337.1**	342.7

(iii) Financial instruments not measured at fair value

Fair values of securities purchased under resale agreements are determined using market yields to maturity for similar instruments available at the date of the Statement of Financial Position.

Fair values of Government of Canada bonds are determined based on unadjusted quoted market prices in an active market.

The carrying amount of advances to members of the CPA, other receivables, deposits, and other financial liabilities (which are composed of other liabilities, excluding the portion representing the net defined-benefit liability, as described in note 14) approximates fair value, given the short-term nature. The face value of bank notes in circulation is equal to their fair value.

b) Financial risk

The Bank has a well-established framework for identifying, managing and monitoring pertinent areas of risk. This framework is supported by the Board of Directors, which ensures that the Bank has a robust risk-management process in place. The Bank is exposed to financial risk (credit risk, market risk and liquidity risk) associated with the management of the Bank's financial assets and liabilities. The Financial Risk Office, which is independent of operations, monitors and reports on the financial risks relating to the Bank's balance sheet. The following is a description of those risks and how the Bank manages its exposure to them.

(i) Credit risk

Credit risk is the risk that a counterparty to a financial contract will fail to discharge its obligations in accordance with agreed-upon terms.

The Bank is exposed to credit risk through its cash and foreign deposits, investment portfolio, and advances to members of the CPA, and through market transactions conducted in the form of securities purchased under resale agreements and loans of securities. The maximum exposure to credit risk is estimated to be the carrying value of the items listed above. There are no past due or impaired amounts.

Advances to members of the CPA, securities purchased under resale agreements and securities loaned are fully collateralized loans. Collateral is taken in accordance with the Bank's publicly disclosed eligibility criteria and margin requirements, which are accessible on its website. Strict eligibility criteria are set for all collateral, and the Bank requires excess collateral relative to the size of the loan provided.

In the unlikely event of a counterparty default, collateral can be liquidated to offset credit exposure. The credit quality of collateral is managed through a set of restrictions based on asset type, term to maturity and the credit ratings of the securities pledged.

Concentration of credit risk

The credit risk associated with the Bank's investment portfolio, representing 97 per cent of the carrying value of its total assets (97 per cent in 2012), is low because the securities held are primarily direct obligations of the Government of Canada, which holds a credit rating of AAA. The Bank's advances to members of the CPA and securities purchased under resale agreements, representing 2 per cent of the carrying value of its total assets (2 per cent in 2012), are collateralized obligations of various Canadian-based financial institutions.

Collateral held against securities purchased under resale agreements at the end of the reporting period was in the form of securities issued or guaranteed by the Government of Canada. The fair value of collateral held totalled $2,250.6 million, representing 102 per cent of the amortized cost of $2,205.9 million ($1,864.0 million, representing 101 per cent of the amortized cost at 31 December 2012).

Large Value Transfer System (LVTS) guarantee

The Bank is exposed to credit risk through its guarantee of the LVTS. The maximum exposure under this guarantee is described in note 17, *Commitments, contingencies and guarantees*.

(ii) Market risk

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. Market risk comprises three types of risk: interest rate risk, currency risk and other price risk.

Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market interest rates.

The Bank's investment in Government of Canada treasury bills and bonds counteracts the non-interest-bearing bank notes in circulation liability and supports the Bank's operational independence to conduct monetary policy. These assets are acquired in proportions that broadly resemble the structure of the Government of Canada's domestic debt outstanding in order to reduce interest rate risk from the perspective of the Government of Canada.

The Bank's exposure to fair-value interest rate risk arises principally through its investment in Government of Canada treasury bills, which are short term in duration, and Government of Canada bonds. The fair value of the Government of Canada treasury bills portfolio held by the Bank is exposed to fluctuations owing to changes in market interest rates. Unrealized gains and losses on the Government of Canada treasury bill portfolio are recognized in the *Available-for-sale reserve* in the *Equity* section of the Statement of Financial Position until they mature or are sold. Government of Canada bonds are carried at amortized cost and are acquired with the intention of holding them to maturity. All other financial assets or liabilities with an interest rate component are carried at amortized cost or at face value.

The Bank's revenue will vary over time in response to future movements in interest rates. These variations would not affect the ability of the Bank to fulfill its obligations, since its revenues greatly exceed its expenses.

The figures below show the effect at 31 December of an (increase)/decrease of 25 basis points in interest rates on the fair value of the Government of Canada treasury bill portfolio and on other comprehensive income.

	31 December 2013	**31 December 2012**
Government of Canada treasury bills	**(17.6) / 17.0**	(16.2) / 15.4

The Bank's exposure to interest rate risk in the form of fluctuations in future cash flows of existing financial instruments is limited to Government of Canada deposits, and cash and foreign deposits, since these instruments are subject to variable interest rates. The remainder of the Bank's financial assets and liabilities have either fixed interest rates or are non-interest-bearing.

The figures below show the effect at 31 December of an increase/(decrease) of 25 basis points in interest rates on the interest expenses paid on Government of Canada deposits.

	31 December 2013	**31 December 2012**
Interest expense on Government of Canada deposits	**51.3 / (51.3)**	20.5 / (20.5)

For all financial instruments, except bank notes in circulation, the future cash flows of the Bank are dependent on the prevailing market rate of interest at the time of renewal.

The following table illustrates interest rate risk relative to future cash flows by considering the expected maturity or repricing dates of existing financial assets and liabilities.

As at 31 December 2013

	Weighted-average interest rate %	Total	Non-interest-sensitive	1 business day to 1 month	1 to 3 months	3 to 12 months	1 to 5 years	Over 5 years
FINANCIAL ASSETS								
Cash and foreign deposits	0.01	5.0	-	5.0	-	-	-	-
Loans and receivables								
Advances to members of the CPA	-	-	-	-	-	-	-	-
Securities purchased under resale agreements	1.03	2,205.9	-	2,205.9	-	-	-	-
Other receivables		9.0	9.0	-	-	-	-	-
Investments								
Government of Canada treasury bills	1.01	4,748.2	-	4,748.2	-	-	-	-
	0.97	6,390.3	-	-	6,390.3	-	-	-
	1.04	10,448.0	-	-	-	10,448.0	-	-
	1.01	21,586.5						
Government of Canada bonds[1]	1.75	3,489.4	-	-	3,489.4	-	-	-
	1.92	10,216.9	-	-	-	10,216.9	-	-
	1.86	32,040.8	-	-	-	-	32,040.8	-
	3.62	20,906.5	-	-	-	-	-	20,906.5
	2.41	66,653.6						
Shares in the BIS		337.1	337.1	-	-	-	-	-
		90,797.1	346.1	6,959.1	9,879.7	20,664.9	32,040.8	20,906.5
FINANCIAL LIABILITIES								
Bank notes in circulation		66,615.9	66,615.9	-	-	-	-	-
Deposits								
Government of Canada	1.03	22,329.9	-	22,329.9	-	-	-	-
Members of the CPA	0.75	186.7	-	186.7	-	-	-	-
Other deposits								
Unclaimed balances		532.7	532.7	-	-	-	-	-
Other	1.01	774.2	-	774.2	-	-	-	-
Other financial liabilities		254.4	254.4	-	-	-	-	-
		90,693.8	67,403.0	23,290.8	-	-	-	-
Interest rate sensitivity gap		103.3	(67,056.9)	(16,331.7)	9,879.7	20,664.9	32,040.8	20,906.5

1. Carrying amounts of Government of Canada bonds include accrued interest.

As at 31 December 2012

	Weighted-average interest rate %	Total	Non-interest-sensitive	1 business day to 1 month	1 to 3 months	3 to 12 months	1 to 5 years	Over 5 years
FINANCIAL ASSETS								
Cash and foreign deposits	0.14	6.8	-	6.8	-	-	-	-
Loans and receivables								
Advances to members of the CPA	1.25	61.8	-	61.8	-	-	-	-
Securities purchased under resale agreements	1.03	1,838.3	-	1,838.3	-	-	-	-
Other receivables		5.5	5.5	-	-	-	-	-
Investments								
Government of Canada treasury bills	0.99	3,049.2	-	3,049.2	-	-	-	-
	1.02	7,039.2	-	-	7,039.2	-	-	-
	1.09	8,898.9	-	-	-	8,898.9	-	-
	1.05	18,987.3						
Government of Canada bonds[1]	1.87	1,840.3	-	-	1,840.3	-	-	-
	2.75	5,987.2	-	-	-	5,987.2	-	-
	2.02	30,439.4	-	-	-	-	30,439.4	-
	4.59	18,010.4	-	-	-	-	-	18,010.4
	2.90	56,277.3						
Shares in the BIS		342.7	342.7	-	-	-	-	-
		77,519.7	348.2	4,956.1	8,879.5	14,886.1	30,439.4	18,010.4
FINANCIAL LIABILITIES								
Bank notes in circulation		63,700.0	63,700.0	-	-	-	-	-
Deposits								
Government of Canada	1.03	11,701.5	-	11,701.5	-	-	-	-
Members of the CPA	0.75	186.4	-	186.4	-	-	-	-
Other deposits								
Unclaimed balances		496.1	496.1	-	-	-	-	-
Other	0.98	907.3	-	907.3	-	-	-	-
Other financial liabilities		174.6	174.6	-	-	-	-	-
		77,165.9	64,370.7	12,795.2	-	-	-	-
Interest rate sensitivity gap		353.8	(64,022.5)	(7,839.1)	8,879.5	14,886.1	30,439.4	18,010.4

1. Carrying amounts of Government of Canada bonds include accrued interest.

Currency risk

Currency risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in foreign exchange rates.

The Bank is exposed to currency risk primarily by holding shares in the BIS. These shares are denominated in Special Drawing Rights (SDRs). The SDR serves as the unit of account for the International Monetary Fund (IMF) and its value is based on a "basket" of four major currencies: the euro, the U.S. dollar, the pound sterling and the Japanese yen. SDRs are translated into Canadian-dollar equivalents at the rates prevailing on the date when the fair value is determined.

Consistent with 2012, at 31 December 2013, the Bank did not hold a significant amount of foreign currencies.

Given the small size of the Bank's net foreign currency exposure relative to its total assets, currency risk is not considered significant.

Other price risk

Other price risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from changes in interest and exchange rates), whether those changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer, or by factors affecting all similar financial instruments traded in the market.

The Bank is exposed to other price risk through its investment in the BIS. For accounting purposes, the Bank treats BIS shares as available for sale and the fair value of these shares is estimated on the basis of the net asset value of the BIS, less a discount of 30 per cent. Accordingly, these shares are revalued to reflect movements in the net asset value of the BIS and in the Canadian dollar. The other price risk faced on BIS shares is incidental to the general reasons for holding them and is immaterial compared with other market risks faced by the Bank.

(iii) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset. As shown in the table on page 72, the Bank's largest liability is *Bank notes in circulation*. As a counterpart to this non-interest-bearing liability with no fixed maturity, the Bank holds a portfolio of highly liquid, interest-bearing securities. In the event of an unexpected redemption of bank notes or a significant withdrawal from the Government of Canada's deposit for the prudential liquidity-management plan, the Bank has the ability to settle the obligation by means of several tools.

As the nation's central bank, the Bank is the ultimate source of liquid funds to the Canadian financial system and has the power and operational ability to create Canadian-dollar liquidity in unlimited amounts at any time. This power is exercised within the Bank's commitment to keep inflation low, stable and predictable.

LVTS guarantee

The Bank is exposed to liquidity risk through its guarantee of the LVTS. The maximum exposure under this guarantee is described in note 17, *Commitments, contingencies and guarantees*.

The following table presents a maturity analysis of the Bank's financial assets and liabilities. The balances in this table do not correspond to the balances in the Statement of Financial Position, since the table presents all cash flows on an undiscounted basis.

As at 31 December 2013

	Total	No fixed maturity	1 business day	1 business day to 1 month	1 to 3 months	3 to 12 months	1 to 5 years	Over 5 years
FINANCIAL ASSETS								
Cash and foreign deposits	5.0	5.0	-	-	-	-	-	-
Loans and receivables								
Advances to members of the CPA	-		-					
Securities purchased under resale agreements	2,205.9	-	-	2,205.9	-	-	-	-
Other receivables	9.0	-	-	9.0	-	-	-	-
Investments								
Government of Canada treasury bills	21,650.0	-	-	4,750.0	6,400.0	10,500.0	-	-
Government of Canada bonds[1]	65,764.6	-	-	-	3,469.0	10,165.0	31,971.8	20,158.8
Shares in the BIS	337.1	337.1	-	-	-	-	-	-
	89,971.6	342.1	-	6,964.9	9,869.0	20,665.0	31,971.8	20,158.8
FINANCIAL LIABILITIES								
Bank notes in circulation	66,615.9	66,615.9	-	-	-	-	-	-
Deposits								
Government of Canada	22,329.9	22,329.9	-	-	-	-	-	-
Members of the CPA	186.7	-	186.7	-	-	-	-	-
Other deposits								
Unclaimed balances	532.7	532.7	-	-	-	-	-	-
Other	774.2	774.2	-	-	-	-	-	-
Other liabilities	254.4	-	-	254.4	-	-	-	-
	90,693.8	90,252.7	186.7	254.4	-	-	-	-
Net maturity difference	(722.2)	(89,910.6)	(186.7)	6,710.5	9,869.0	20,665.0	31,971.8	20,158.8

1. Interest payments on Government of Canada bonds are classified according to their coupon date.

In cases where counterparties to securities purchased under resale agreements substitute collateral after the outset of an agreement, portions of the carrying values presented may mature earlier than as presented, where the amount maturing early is dependent on the value of the collateral being substituted. Where collateral has been substituted, agreements are typically re-established under the same terms and conditions. The information presented in the above table is prepared according to agreements in place as at 31 December 2013.

Liabilities with no fixed maturity include *Bank notes in circulation* and *Government of Canada Deposits*. Historical experience has shown that bank notes in circulation provide a stable source of long-term funding for the Bank. *Government of Canada Deposits* are deposits held in the Bank's capacity as the Government of Canada's fiscal agent.

As at 31 December 2012

	Total	No fixed maturity	1 business day	1 business day to 1 month	1 to 3 months	3 to 12 months	1 to 5 years	Over 5 years
FINANCIAL ASSETS								
Cash and foreign deposits	6.8	6.8	-	-	-	-	-	-
Loans and receivables								
Advances to members of the CPA	61.8		61.8					
Securities purchased under resale agreements	1,838.3	-	-	1,838.3	-	-	-	-
Other receivables	5.5	-	-	5.5	-	-	-	-
Investments								
Government of Canada treasury bills	19,050.0	-	-	3,050.0	7,050.0	8,950.0	-	-
Government of Canada bonds[1]	55,344.6	-	-	-	1,830.0	5,950.0	30,295.8	17,268.8
Shares in the BIS	342.7	342.7	-	-	-	-	-	-
	76,649.7	349.5	61.8	4,893.8	8,880.0	14,900.0	30,295.8	17,268.8
FINANCIAL LIABILITIES								
Bank notes in circulation	63,700.0	63,700.0	-	-	-	-	-	-
Deposits								
Government of Canada	11,701.5	11,701.5	-	-	-	-	-	-
Members of the CPA	186.4	-	186.4	-	-	-	-	-
Other deposits								
Unclaimed balances	496.1	496.1	-	-	-	-	-	-
Other	907.3	907.3	-	-	-	-	-	-
Other liabilities	174.6	-	-	174.6	-	-	-	-
	77,165.9	76,804.9	186.4	174.6	-	-	-	-
Net maturity difference	(516.2)	(76,455.4)	(124.6)	4,719.2	8,880.0	14,900.0	30,295.8	17,268.8

1. Interest payments on Government of Canada bonds are classified according to their coupon date.

8. Property and equipment

	Land and buildings	Computer equipment	Other equipment	Total
2013				
Cost				
Balances, 31 December 2012	240.7	27.2	95.7	363.6
Additions	20.8	7.4	50.6	78.8
Disposals	(37.8)	(1.1)	(65.8)	(104.7)
Transfers to other asset categories	(2.3)	2.3	-	-
Balances, 31 December 2013	221.4	35.8	80.5	337.7
Depreciation				
Balances, 31 December 2012	(89.4)	(7.1)	(76.7)	(173.2)
Depreciation expense	(13.8)	(4.9)	(9.8)	(28.5)
Disposals	30.8	0.6	65.0	96.4
Transfers to other asset categories	-	-	-	-
Balances, 31 December 2013	(72.4)	(11.4)	(21.5)	(105.3)
Carrying amounts				
At 31 December 2012	151.3	20.1	19.0	190.4
At 31 December 2013	149.0	24.4	59.0	232.4
Projects in progress 2013				
Included in *Carrying amounts* at 31 December 2013	19.7	2.0	0.1	21.8
Additions during 2013	17.8	1.8	0.4	20.0
Commitments at 31 December 2013	41.4	0.1	5.7	47.2

Projects in progress consist primarily of $19.7 million related to the Head Office Renewal Program (31 December 2012—$8.2 million), $1.8 million related to the High Availability Renewal Program (31 December 2012—$Nil) and $0.3 million related to the Tri-Agency Database System Renewal (31 December 2012—$Nil). The Currency equipment adaptation (31 December 2012—$2.3 million) and the Enhanced Business-Continuity Initiative (31 December 2012—$42.3 million) were put in service in 2013 and removed from *Projects in progress*.

On 1 October 2012, as a result of the program to overhaul and modernize the head office facility (Head Office Renewal Program), the estimated useful lives of the components related to the existing facility were adjusted to reflect the start of the construction on 31 December 2013. The impact of this change was an increase to depreciation expenses of $15.5 million for the year ending 31 December 2013.

Leasehold improvements totalling $30.1 million incurred in 2013 related to the program to overhaul and modernize the head office facility are included in *Other equipment*.

Other equipment additions include $12.5 million for bank note inspection equipment, which was obtained through a finance lease arrangement (note 16b). The net carrying amount of the equipment at 31 December 2013 was $11.3 million ($Nil at 31 December 2012).

In December 2013, the Bank signed a memorandum of understanding with the construction manager that establishes a guaranteed maximum price for future construction at the head office facility. At 31 December 2013, the Bank had formalized $42.3 million in contractual commitments toward this construction agreement.

	Land and buildings	Computer equipment	Other equipment	Total
2012				
Cost				
Balances, 31 December 2011	218.2	30.8	99.5	348.5
Additions	23.6	5.6	2.0	31.2
Disposals	(4.2)	(9.2)	(2.7)	(16.1)
Transfers to other asset categories	3.1	-	(3.1)	-
Balances, 31 December 2012	240.7	27.2	95.7	363.6
Depreciation				
Balances, 31 December 2011	(85.1)	(12.1)	(74.7)	(171.9)
Depreciation expense	(8.5)	(4.0)	(4.7)	(17.2)
Disposals	4.2	9.0	2.7	15.9
Transfers to other asset categories	-	-	-	-
Balances, 31 December 2012	(89.4)	(7.1)	(76.7)	(173.2)
Carrying amounts				
At 31 December 2011	133.1	18.7	24.8	176.6
At 31 December 2012	151.3	20.1	19.0	190.4
Projects in progress 2012				
Included in *Carrying amounts* at 31 December 2012	48.2	6.9	2.1	57.2
Additions during 2012	23.6	4.2	1.7	29.5
Commitments at 31 December 2012	22.2	3.4	3.0	28.6

9. Intangible assets

	Internally generated software	Other software	Total
2013			
Cost			
Balances, 31 December 2012	42.8	55.8	98.6
Additions	0.4	5.6	6.0
Disposals	-	-	-
Balances, 31 December 2013	43.2	61.4	104.6
Amortization			
Balances, 31 December 2012	(29.7)	(13.3)	(43.0)
Amortization expense	(4.1)	(5.3)	(9.4)
Disposals	-	-	-
Balances, 31 December 2013	(33.8)	(18.6)	(52.4)
Carrying amounts			
At 31 December 2012	13.1	42.5	55.6
At 31 December 2013	9.4	42.8	52.2
Projects in progress 2013			
Included in *Carrying amounts* at 31 December 2013	-	4.1	4.1
Additions during 2013	-	2.7	2.7
Commitments at 31 December 2013	-	-	-

Projects in progress consist primarily of $4.1 million related to the Tri-Agency Database System Renewal (31 December 2012—$1.4 million). The Auctions and Markets Applications Program (31 December 2012—$21.7 million), the Currency equipment adaptation (31 December 2012—$1.7 million) and the data-management stream of the Analytic Environment Program (31 December 2012—$7.7 million) were put in service in 2013 and removed from *Projects in progress*.

	Internally generated software	Other software	Total
2012			
Cost			
Balances, 31 December 2011	42.8	40.2	83.0
Additions	-	17.5	17.5
Disposals	-	(1.9)	(1.9)
Balances, 31 December 2012	42.8	55.8	98.6
Amortization			
Balances, 31 December 2011	(25.8)	(12.6)	(38.4)
Amortization expense	(3.9)	(1.9)	(5.8)
Disposals	-	1.2	1.2
Balances, 31 December 2012	(29.7)	(13.3)	(43.0)
Carrying amounts			
At 31 December 2011	17.0	27.6	44.6
At 31 December 2012	13.1	42.5	55.6
Projects in progress 2012			
Included in *Carrying amounts* at 31 December 2012	-	32.8	32.8
Additions during 2012	-	16.1	16.1
Commitments at 31 December 2012	-	0.1	0.1

10. Other assets

	31 December 2013	31 December 2012
Bank note inventory	**11.9**	32.1
Net defined-benefit asset (note 14)	**197.7**	0.8
All other assets	**14.5**	8.7
Total other assets	**224.1**	41.6

11. Bank notes in circulation

In accordance with the Bank of Canada Act, the Bank has the sole authority to issue bank notes for circulation in Canada. A breakdown by denomination is presented below.

	31 December 2013	31 December 2012
$5	**1,103.4**	1,130.5
$10	**1,263.8**	1,204.1
$20	**17,229.7**	17,202.1
$50	**10,744.3**	10,144.8
$100	**35,039.3**	32,742.5
Other bank notes	**1,235.4**	1,276.0
Bank notes in circulation	**66,615.9**	63,700.0

Other bank notes include denominations that are no longer issued but continue to be legal tender. Bank notes in circulation are non-interest-bearing liabilities and are due on demand.

12. Deposits

The liabilities within *Deposits* consist of $23,823.5 million in Canadian-dollar demand deposits ($13,291.3 million at 31 December 2012). The Bank pays interest on the deposits for the Government of Canada, banks and other financial institutions at short-term market rates, and interest expense on deposits is included in the Statement of Comprehensive Income. Further information on the rates of interest is presented in the interest rate risk table in note 7.

Deposits from the Government of Canada consist of $2,329.9 million for operational balances and $20,000.0 million held for the prudential liquidity-management plan ($1,701.5 million and $10,000.0 million, respectively, at 31 December 2012).

13. Other liabilities

	31 December 2013	31 December 2012
Accrued transfer payment to the Receiver General for Canada	**153.7**	82.2
Net defined-benefit liability (note 14)		
Pension benefit plans	**16.8**	20.1
Other benefit plans	**159.9**	182.7
All other liabilities and provisions	**100.7**	92.5
Total other liabilities	**431.1**	377.5

The accrued transfer payment to the Receiver General for Canada of $153.7 million (31 December 2012—$82.2 million) is included in the $1,230.7 million *Transfer to the Receiver General* for the year presented in the Statement of Changes in Equity (31 December 2012—$1,022.2 million).

For the year ended 31 December 2013, an amount of $82.2 million related to 2012 net income and $1,077.0 million related to 2013 net income was paid to the Receiver General for Canada ($78.4 million related to 2011 net income and $940.0 million related to 2012 net income was paid in 2012).

As a result of the program to overhaul and modernize the head office facility, provisions totalling $15.1 million for the final year of the five-year lease agreement for temporary office space and for site restoration costs were recognized in 2012 and are included under *Other liabilities*.

14. Employee benefit plans

The Bank sponsors a funded defined-benefit pension plan (the Bank of Canada Registered Pension Plan) and a funded defined-benefit supplementary pension arrangement (the Bank of Canada Supplementary Pension Arrangement), which are designed to provide retirement income benefits to eligible employees. Benefits provided under these plans are calculated based on years of service and average full-time salary for the best five consecutive years and are indexed to reflect changes in the consumer price index on the date payments begin and each 1 January thereafter.

Effective 1 January 2012, the plan bylaws were amended to reflect a new defined-benefit plan design for eligible employees hired after that date and for current plan members who selected the new design for service from that date forward. The amendment increased the age at which members are entitled to receive pension benefits, removed the bridge benefit and adjusted employee contributions.

The Bank is the administrator of the pension plans. The Bank's Board of Directors has established a Pension Committee and has delegated to it the responsibility for carrying out the Bank's duties as administrator of the plans, including adherence to the guidelines established in the Statement of Investment Policy and Procedures (SIPP), which is approved annually by the Board. A separate trust fund has been established for each plan to receive and invest contributions and pay benefits due under the plans.

The most recent actuarial valuation for funding purposes of the Registered Pension Plan was done as of 1 January 2013, and the next required valuation will be as of 1 January 2014.

The Bank also sponsors other unfunded benefit plans, which include life insurance and eligible health and dental benefits and a long-term disability program, as well as a long-service benefit program for employees hired before 1 January 2003.

The Bank measures its defined-benefit obligations and the fair value of plan assets for accounting purposes as at 31 December of each year.

The changes in plan assets and defined-benefit obligations for the year are as follows:

	Pension benefit plans[1]		Other benefit plans	
	31 December 2013	31 December 2012	31 December 2013	31 December 2012
Fair value of plan assets				
Fair value of plan assets at beginning of year	**1,266.5**	1,143.1	**-**	-
Interest income[2]	**50.7**	52.8	**-**	-
Remeasurement gains/(losses)				
Return on plan assets (excluding net interest)[2]	**84.3**	63.8	**-**	-
Bank contributions	**41.3**	42.0	**-**	-
Employee contributions	**10.2**	11.9	**-**	-
Benefit payments and transfers	**(46.6)**	(45.7)	**-**	-
Administration costs[2]	**(1.5)**	(1.4)	**-**	-
Fair value of plan assets at end of year	**1,404.9**	1,266.5	**-**	-
Defined-benefit obligation				
Benefit obligation at beginning of year	**1,285.8**	1,127.7	**182.7**	164.7
Current service cost	**33.2**	25.9	**7.5**	7.4
Interest cost	**52.7**	52.1	**7.2**	7.4
Employee contributions	**10.2**	11.9	**-**	-
Remeasurement (gains)/losses				
Actuarial (gains)/losses arising from changes in demographic experience[2]	**66.1**	(5.6)	**6.6**	-
Actuarial (gains)/losses arising from changes in financial assumptions[2]	**(179.0)**	119.6	**(34.9)**	12.5
Past service costs	**1.6**	-	**-**	0.6
Benefit payments and transfers	**(46.6)**	(45.8)	**(9.2)**	(9.9)
Defined-benefit obligation at end of year	**1,224.0**	1,285.8	**159.9**	182.7
Net defined-benefit asset/(liability)	**180.9**	(19.3)	**(159.9)**	(182.7)
Net defined-benefit asset	**197.7**	0.8	**-**	-
Net defined-benefit liability	**(16.8)**	(20.1)	**(159.9)**	(182.7)
Net defined-benefit asset/(liability)	**180.9**	(19.3)	**(159.9)**	(182.7)

1. For the Supplementary Pension Arrangement, in which the defined-benefit obligation exceeds plan assets, the defined-benefit obligation and the fair value of plan assets totalled $85.8 million ($83.2 million at 31 December 2012) and $69.0 million ($63.1 million at 31 December 2012), respectively.

2. On 1 January 2013, the amendments to IAS 19 eliminated the recognition of the expected return on plan assets in net income; instead, interest income on plan assets is calculated using the discount rate to measure the pension obligations. The return on plan assets includes plan administration costs only if those costs relate to the management of plan assets and if other administration costs are expensed. The amendments to IAS 19 also require remeasurement gains and losses affecting the defined-benefit obligation to be classified based on their nature: those arising from changes in demographic experience, those arising from changes in demographic assumptions and those arising from changes in financial assumptions. The change is applied retrospectively and results in a reclassification of $15.7 million to comparative figures in 2012.

Asset mix

The Plan's Statement of Investment Policy and Procedures requires that its investments be held in a diversified mix of asset types and also sets out requirements for investment eligibility. The diversification of assets serves to decrease the variations in the expected return performance of the portfolio. The current practice is to conduct an Asset-Liability Modelling (ALM) study every three years. The ALM assists the Pension Committee in establishing an asset allocation that is consistent with the pension plan's objectives and the Bank's risk tolerance.

The Plan's investments are subject to credit, liquidity and market risks. Of these risks, the most significant is asset volatility, since plan liabilities are calculated using a discount rate set with reference to the yield on Canadian AA-corporate bonds. If plan assets underperform this yield, a deficit will be created. Requirements for asset diversification and investment eligibility serve as basic risk-management tools for the investment portfolio as a whole.

Plan assets consist of the following:

	31 December 2013				31 December 2012			
	Quoted	Unquoted	Total	In %	Quoted	Unquoted	Total	In %
Money market instruments	11.2	-	11.2	0.8	12.2	-	12.2	1.0
Equity instruments								
Canadian equity funds	310.0	-	310.0	22.1	279.9	-	279.9	22.0
Foreign equity funds	517.4	-	517.4	36.8	425.7	-	425.7	33.6
Debt instruments[1]								
Securities issued or guaranteed by the Government of Canada	171.3	-	171.3	12.2	171.4	-	171.4	13.5
Other securities	295.0	-	295.0	21.0	284.4	-	284.4	22.5
Real estate funds	-	69.1	69.1	4.9	-	63.1	63.1	5.0
Statutory deposit	-	30.9	30.9	2.2	-	29.8	29.8	2.4
	1,304.9	100.0	1,404.9	100.0	1,173.6	92.9	1,266.5	100.0

1. Debt instruments consist of fixed-income securities and inflation-linked assets.

Defined-benefit obligations and expenses

The defined-benefit obligation, presented in terms of membership, is as follows:

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	31 December 2013	31 December 2012	31 December 2013	31 December 2012
Active members	476.5	546.6	89.4	105.7
Pensioners	675.7	658.2	70.5	77.0
Deferred members	71.8	81.0	-	-
Defined-benefit obligation	1,224.0	1,285.8	159.9	182.7

Benefit plan expenses recognized in the Statement of Comprehensive Income are composed of the following components:

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	31 December 2013	31 December 2012	31 December 2013	31 December 2012
Current service cost, net of employee contributions	**33.2**	25.9	**7.5**	7.4
Past service costs	**1.6**	-	**-**	0.6
Net interest expense	**2.0**	(0.7)	**7.2**	7.4
Actuarial (gains)/losses arising from changes in financial assumptions	**-**	-	**(0.8)**	0.8
Administration costs	**1.5**	1.4	**-**	-
Benefit plan expense recognized in *Net Income*	**38.3**	26.6	**13.9**	16.2
Remeasurement on the net defined-benefit liability/asset:				
Return on plan assets (excluding net interest)	**(84.3)**	(63.8)	**-**	-
Actuarial (gains)/losses arising from changes in demographic experience	**66.1**	(5.6)	**6.6**	-
Actuarial (gains)/losses arising from changes in financial assumptions	**(179.0)**	119.6	**(34.1)**	11.7
Remeasurement (gains)/losses recognized in *Other Comprehensive Income*	**(197.2)**	50.2	**(27.5)**	11.7

Remeasurement gains and losses pertaining to post-employment benefit plans are recognized in *Other Comprehensive Income* and are accumulated in *Equity* in the *Remeasurements reserve*.

The cumulative remeasurement losses recognized in *Other Comprehensive Income* are as follows:

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	31 December 2013	31 December 2012 *(restated—note 3)*	31 December 2013	31 December 2012
Cumulative remeasurement losses recognized, beginning of year	**(330.6)**	(280.4)	**(39.5)**	(27.8)
Remeasurement gains/(losses) recognized in current year	**197.2**	(50.2)	**27.5**	(11.7)
Cumulative remeasurement losses recognized, end of year	**(133.4)**	(330.6)	**(12.0)**	(39.5)

Total cash payments

Regulations governing federally regulated pension plans establish certain solvency requirements that assume that the plans are wound up at the valuation date. The actuarial valuation of the Registered Pension Plan completed at 1 January 2013 reported a solvency deficit of $83.0 million, and the Bank is making additional contributions to fund this solvency deficit over a period of five years. In 2013, $16.9 million of the employer contributions to the plan represented solvency deficit payments. Contributions in 2014 will be based on the actuarial valuation as at 1 January 2014, and are estimated to be $23.8 million, which consists of $19.5 million in regular contributions to cover current service costs and $4.3 million toward the elimination of the solvency deficit.

Assumptions

The significant assumptions used are as follows (on a weighted-average basis):

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	31 December 2013	31 December 2012	31 December 2013	31 December 2012
Defined-benefit obligation				
Discount rate	**4.90%**	4.00%	**4.79%**	3.86%
Inflation rate[1]	**2.00%**	2.00%	**n.a.**	n.a.
Rate of compensation increase	**3.30%**	3.30%	**3.30%**	3.30%
	+ merit	+ merit	**+ merit**	+ merit
Benefit plan expense				
Discount rate	**4.00%**	4.60%	**3.86%**	4.44%
Inflation rate[1]	**2.00%**	2.00%	**n.a.**	n.a.
Rate of compensation increase	**3.30%**	3.30%	**3.30%**	3.30%
	+ merit	+ merit	**+ merit**	+ merit
Assumed medical cost trend				
Medical cost trend rate	**n.a.**	n.a.	**6.31% - 4.50%**	6.43% - 4.50%
Year that the rate reaches the ultimate trend rate	**n.a.**	n.a.	**2029**	2029

1. Other benefit plans does not include an inflation rate adjustment since it is a component of *Assumed medical cost trend*

The discount rate is determined by reference to Canadian AA-corporate bonds with terms to maturity approximating the duration of the obligation.

The weighted-average duration of the defined-benefit obligation is approximately 16 years for the Pension benefit plans and 6 to 18 years for the Other benefit plans.

The mortality assumptions used in the plan valuations were updated in 2013 based on draft tables issued by the Canadian Institute of Actuaries. Actuarial adjustments to the tables are applied when recommended by the plan's actuaries. In 2013, the assumption for life expectancy for the plan valuations assumes that a male member reaching 60 will live for approximately 27 years (2012: 25 years) and a female member approximately 29 years (2012: 27 years).

Sensitivity analysis

The following table outlines the potential impact of changes in certain key assumptions used in measuring the defined-benefit obligations and benefit costs. The sensitivity analysis presented in this table is hypothetical and should be used with caution.

	Change in obligation	
	Pension benefit plans	Other benefit plans
Discount rate	**4.90%**	**4.79%**
Impact of 0.10 percentage point increase	**(19.1)**	**(2.5)**
Impact of 0.10 percentage point decrease	**19.6**	**2.7**
Rate of compensation increase	**3.30%**	**3.30%**
Impact of 0.10 percentage point increase	**3.2**	**0.3**
Impact of 0.10 percentage point decrease	**(3.1)**	**(0.3)**
Mortality rate		
Impact of 0.10 percentage point increase	**23.1**	**(2.3)**
Impact of 0.10 percentage point decrease	**(20.9)**	**2.6**
Inflation rate	**2.00%**	**n.a.**
Impact of 0.10 percentage point increase	**17.1**	**n.a.**
Impact of 0.10 percentage point decrease	**(16.7)**	**n.a.**
Medical cost trend rates	**n.a.**	**6.31%**
Impact of 1.00 percentage point increase	**n.a.**	**27.9**
Impact of 1.00 percentage point decrease	**n.a.**	**(21.6)**

The above sensitivity analysis is based on a change in assumptions while holding all other assumptions constant. In practice, this is unlikely to occur, and changes in some of the assumptions may be correlated. The method and types of assumptions used in preparing the sensitivity analysis did not change compared with the previous year.

15. Equity

The Bank's objectives in managing its capital are in compliance with the Bank of Canada Act and have not changed from the previous year. There were no other externally imposed capital requirements at the end of the reporting year.

The elements of equity are shown in the table below:

	31 December 2013	31 December 2012
Share capital	**5.0**	5.0
Statutory reserve	**25.0**	25.0
Special reserve	**100.0**	100.0
Available-for-sale reserve	**305.2**	308.5
Remeasurements reserve	**-**	-
Retained earnings	**-**	-
Total equity	**435.2**	438.5

Share capital

The authorized capital of the Bank is $5.0 million divided into 100,000 shares with a par value of $50 each. The shares are fully paid and have been issued to the Minister of Finance, who holds them on behalf of the Government of Canada.

Statutory reserve

The statutory reserve was accumulated out of net income until it reached the stipulated maximum amount of $25.0 million in 1955.

Special reserve

The special reserve was created in 2007 further to an amendment to the Bank of Canada Act to offset potential unrealized valuation losses due to changes in the fair value of the Bank's available-for-sale portfolio. The amount held in the special reserve is reviewed regularly for appropriateness using value-at-risk analysis and scenario-based stress tests and may be amended, pursuant to a resolution passed by the Board of Directors. The value-at-risk analysis uses historical data to estimate the maximum possible extent of unrealized valuation losses of the Bank's treasury bill portfolio. The scenario-based stress tests assess the impact of a rapid increase in interest rates on the value of the Bank's treasury bill portfolio. This reserve is subject to a ceiling of $400 million; an initial amount of $100 million was established in September 2007.

Available-for-sale reserve

The available-for-sale reserve represents cumulative movements in the fair value of the Bank's available-for-sale portfolios, as shown below:

	31 December 2013	31 December 2012
Government of Canada treasury bills	**6.2**	3.9
BIS shares	**299.0**	304.6
Available-for-sale reserve	**305.2**	308.5

Remeasurements reserve

The remeasurements reserve was established on 1 January 2010, upon the Bank's transition to IFRS, at an initial amount of $119.7 million to cover future remeasurements of the net defined-benefit liability/asset and to accumulate the remeasurements of the net defined-benefit liability/asset related to the Bank's defined-benefit plans.

	31 December 2013	31 December 2012
Remeasurements reserve established on 1 January 2010	**119.7**	119.7
Accumulated remeasurements applied to the reserve	**(119.7)**	(119.7)
Remeasurements reserve	**-**	-

Retained earnings

The net income of the Bank, less any allocation to reserves, is considered to be ascertained surplus and is transferred to the Receiver General for Canada, consistent with the requirement of Section 27 of the Bank of Canada Act.

The Bank's remittance agreement with the Minister of Finance was designed to eliminate the risk of exposing the Bank to negative capital. This agreement allows the Bank to deduct from its remittances to the Receiver General and hold within *Retained earnings* an amount equal to unrealized losses on AFS financial assets, unrealized remeasurements of the net defined-benefit liability/asset on defined-benefit plans and other unrealized or non-cash losses arising as a result of changes in accounting standards or legislation. During 2013, the Bank paid $224.7 million for amounts withheld in previous years ($61.9 million during 2012 (*restated—note 3*)) and, as at 31 December 2013, $25.5 million ($250.3 million as at 31 December 2012 (*restated—note 3*)) in withheld remittances was outstanding.

16. Leases

a) Operating lease commitments

The Bank occupies leased premises in Ottawa, Halifax, Montréal, Toronto, Calgary and Vancouver. The minimum payments are determined at the beginning of the lease and may vary during the term of the lease. Contingent rent on premises leases is based on building operating costs; for office equipment leases, contingent rent is based on usage. The expiry dates vary for each lease, from August 2014 to October 2025.

As a result of the program to overhaul and modernize the head office facility, in 2012, the Bank signed a five-year lease agreement for temporary office space.

At 31 December 2013, the future minimum payments are $75.1 million for rent, real estate taxes and building operations. Lease payments expensed in the period are $12.2 million ($15.2 million as at 31 December 2012).

	31 December 2013	31 December 2012
Due within one year	**16.0**	8.8
Due within one to five years	**55.8**	63.2
Due later than five years	**3.3**	10.9
Total premises lease commitments	**75.1**	82.9

b) Finance Lease

As at 31 December 2013, the future minimum lease payments were $12.0 million for equipment obtained through a finance lease arrangement (note 8). The finance lease obligation amounted to $11.5 million at 31 December 2013 ($Nil as at 31 December 2012) and is recorded in *Other liabilities*.

17. Commitments, contingencies and guarantees

a) Long-term contracts other than leases

The Bank has a long-term contract with an outside service provider for retail debt services that expires in 2021. At 31 December 2013, fixed payments totalling $152.6 million remained, plus a variable component based on the volume of transactions.

The Bank has a long-term contract with an outside service provider for data centre services that expires in 2022. At 31 December 2013, fixed payments totalling $15.7 million remained.

Commitments related to the program to overhaul and modernize the head office facility are included in commitments for *Property and equipment* in note 8.

The total minimum annual payments for long-term contracts, other than leases, *Property and equipment*, and *Intangibles*, are as follows:

	Outsourced services
Due within one year	22.1
Due within one to three years	44.2
Due within three to five years	44.2
Thereafter	57.8
Total minimum annual payments	168.3

b) Foreign currency contracts

The Bank is a counterparty to several foreign currency swap facilities, as follows:

	Maximum available
Bilateral liquidity swap facilities with central banks	
Bank of Japan (denominated in Japanese yen)	Unlimited
Swiss National Bank (denominated in Swiss francs)	Unlimited
Bank of England (denominated in British pounds)	Unlimited
European Central Bank (denominated in euros)	Unlimited
Federal Reserve Bank of New York (denominated in U.S. dollars)	Unlimited
Other swap facilities	
Exchange Fund Account of Canada (denominated in Canadian dollars)	Unlimited
Federal Reserve Bank of New York (denominated in U.S. dollars)	2,000.0
Banco de México (denominated in Canadian dollars)	1,000.0

None of the liquidity or other swaps were accessed, by either party, in 2013 or 2012. No related commitments existed at 31 December 2013 ($Nil as at 31 December 2012).

Bilateral liquidity swap facilities with central banks

The bilateral liquidity swap facilities were established to provide liquidity in each jurisdiction in any of their currencies, should market conditions warrant.

The swap facilities with the Bank of Japan, the Swiss National Bank, the Bank of England, the European Central Bank and the Federal Reserve Bank of New York were converted to standing arrangements in January 2014. The Bank and the Federal Reserve Bank of New York also removed the US$30,000 million limit on their reciprocal facility.

These facilities can be structured as either a Canadian-dollar liquidity or a foreign currency liquidity swap arrangement and can be initiated by either party. The exchange rate applicable to the swap facilities is based on the prevailing market spot exchange rate as mutually agreed upon by the parties.

Other swap facilities

The other swap facilities established with the Federal Reserve Bank of New York and with the Banco de México, which expire on 12 December 2014, have indefinite terms and are subject to annual renewal.

The Bank is also party to a standing foreign currency swap facility with the Exchange Fund Account of Canada. There is no stated maximum amount under this agreement.

c) Contingency

The 9,441 shares in the BIS have a nominal value of 5,000 Special Drawing Rights per share, of which, 25 per cent (i.e., SDR1,250) is paid up. The balance of SDR3,750 is callable at three months' notice by a decision of the BIS Board of Directors. The Canadian equivalent of this contingent liability was $58.0 million at 31 December 2013 ($54.2 million at 31 December 2012), based on prevailing exchange rates.

d) Guarantees

In the normal course of operations, the Bank enters into certain guarantees, which are described below.

LVTS guarantee

The LVTS is a large-value payment system, owned and operated by the CPA. Any deposit-taking financial institution that is a member of the CPA can participate in the LVTS, provided that it maintains a settlement account at the Bank of Canada, has the facilities to pledge collateral for LVTS purposes and meets certain technical requirements. The system's risk-control features, which include caps on net debit positions and collateral to secure the use of overdraft credit, are sufficient to permit the system to obtain the necessary liquidity to settle in the event of the failure of the single LVTS participant having the largest possible net amount owing. The Bank guarantees to provide this liquidity, and, in the event of a single-participant failure, the liquidity loan will be fully collateralized. In the extremely unlikely event that there were defaults by more than one participant during the LVTS operating day, in an aggregate amount in excess of the largest possible net amount owing by a single participant, there would not likely be enough collateral to secure the amount of liquidity that the Bank would need to provide to settle the system. This might result in the Bank having unsecured claims on the defaulting participants in excess of the amount of collateral pledged to the Bank to cover the liquidity loans. The Bank would have the right, as an unsecured creditor, to recover any amount of its liquidity loan that was unpaid. The amount potentially at risk under this guarantee is not determinable, since the guarantee would be called upon only if a series of extremely low-probability events were to occur. No amount has ever been provided for in the liabilities of the Bank, and no amount has ever been paid under this guarantee.

Other indemnification agreements

In the normal course of operations, the Bank provides indemnification agreements with various counterparties in transactions such as service agreements, software licences, leases and purchases of goods. Under these agreements, the Bank agrees to indemnify the counterparty against loss or liability arising from acts or omissions of the Bank in relation to the agreement. The nature of the indemnification agreements prevents the Bank from making a reasonable estimate of the maximum potential amount that the Bank would be required to pay such counterparties. No amount has ever been paid under such indemnifications.

e) Insurance

The Bank does not normally insure against direct risks of loss to the Bank, except for potential liabilities to third parties and where there are legal or contractual obligations to carry insurance. However, in connection with the Head Office Renewal Program, the Bank has obtained insurance coverage for the period of construction to cover direct risks to the Bank's property.

Any costs arising from risks not insured are recognized in the accounts if, as a result of a past event, the Bank has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably as at the statement of financial position date, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation.

18. Related parties

The Bank is related in terms of common ownership to all Government of Canada departments, agencies and Crown corporations. To achieve its monetary policy objectives, the Bank maintains a position of structural and functional independence from the Government of Canada through its ability to fund its own operations without external assistance and through its management and governance.

In the normal course of its operations, the Bank enters into transactions with related parties, and material transactions and balances are presented in these financial statements. Not all transactions between the Bank and government-related entities have been disclosed, as permitted by the partial exemption available to wholly owned government entities in International Accounting Standard 24 *Related Party Disclosures* (IAS 24).

The Bank provides funds-management, fiscal-agent and banking services to the Government of Canada, as mandated by the Bank of Canada Act, and does not recover the costs of these services.

Bank of Canada pension plans

The Bank provides management, investment and administrative support to the Bank of Canada Registered Pension Plan. Services in the amount of $0.6 million ($0.6 million in 2012) were fully recovered from the Plan in 2013.

Key management personnel and compensation

The key management personnel responsible for planning, directing and controlling the activities of the Bank are: the members of the Governing Council, the Management Council and the Board of Directors. The number of key management personnel as at 31 December 2013 was 21 (22 in 2012).

The compensation of key management personnel is presented in the following table:

	31 December 2013	31 December 2012
Short-term employee benefits	**3.0**	3.2
Post-employment benefits	**0.9**	0.8
Directors' fees	**0.3**	0.3
Total compensation	**4.2**	4.3

Short-term employee benefits and post-employment benefits apply to Bank of Canada employees only.

There were no other long-term employee benefit costs or termination benefits related to key management personnel in 2013.

19. Comparative figures

Comparative figures have been reclassified, as described in note 3n, to conform with the presentation adopted for the current year. In addition, interest received decreased and proceeds from maturity of Government of Canada bonds increased by $10.0 million on the comparative Statement of Cash Flows.

Senior Officers

Governing Council

Stephen S. Poloz, *Governor*
Tiff Macklem, *Senior Deputy Governor**

Deputy Governors
John D. Murray,** Timothy Lane, Agathe Côté,**
Lawrence Schembri

Chief of Staff to the Governor and
Senior Deputy Governor
Rosemarie Boyle

General Counsel and Corporate Secretary
Jeremy S.T. Farr**

Advisers
Don Coletti, Janet Cosier,[1] Allan Crawford, Dale Fleck,
Sharon Kozicki, Colleen Leighton,** Sheila Niven,** Carolyn Wilkins

Special Advisers
Lynn K. Patterson, Line Rivard

Audit
Julie Champagne, *Chief Internal Auditor*

Canadian Economic Analysis
Stephen Murchison, *Chief*
Rhys Mendes, *Deputy Chief*
Robert Amano, *Research Director*
Greg Bauer, *Research Director*
Pierre St-Amant, *Director*
Marc-André Gosselin, *Director*

Communications
Jill Vardy, *Chief*
Glen Nichols, *Deputy Chief*

Corporate Services
Dinah Maclean, *Chief*
John Robert Fortin, *Deputy Chief*
Susan Chibuk, *Project Director*
Robert Murray, *Director*
Arthur Berger, *Director*

Currency
Richard Wall, *Chief*
Yvonne de Lint, *Deputy Chief*
Ted Garanzotis, *Director*

Executive and Legal Services
Jeremy S.T. Farr, *General Counsel and Corporate Secretary***
Marie Bordeleau, *Deputy Corporate Secretary*
Pierre Roach, *Assistant General Counsel*
Rob Turnbull, *Special Counsel, Financial System*

Financial Markets
Paul Chilcott, *Chief*
Stéphane Lavoie, *Deputy Chief*
Scott Hendry, *Research Director*
Miville Tremblay, *Senior Representative, Director*
Eric Tuer, *Director*
Harri Vikstedt, *Director*
Ian Christensen, *Director*

Financial Services
Sheila Vokey, *Chief Financial Officer and Chief Accountant***
Rudy Wytenburg, *Deputy Chief*
Annie Guilbault, *Director*

Financial Stability
Ron Morrow, Chief
Césaire Meh, *Deputy Chief*
Graydon Paulin, *Director*
Carol Brigham, *Director*
Miguel Molico, *Research Director*

Funds Management and Banking
Grahame Johnson, *Chief*
Eric Wolfe,[2] *Deputy Chief*
Louise Hyland, *Director*

Human Resources
Alexis Corbett,** *Chief*

Information Technology Services
Sylvain Chalut, *Chief*
Maureen Carroll, *Deputy Chief*
Janne Shaw, *Director*
Pierre Laprise, *Director*
Jean-Sébastien Bessette, *Director*

International Economic Analysis
Eric Santor, *Chief*
Bob Fay, *Deputy Chief*
Mark Kruger, *Director*

Note: Positions as of 14 February 2014

* Chair of Management Council
** Member of Management Council
1. Also Chair of the Board of Directors of the Canadian Payments Association
2. Also Deputy Chair of the Board of Directors of the Canadian Payments Association

Bank of Canada Regional Offices

Atlantic Provinces
1701 Hollis Street, 13th Floor
Halifax, Nova Scotia B3J 3M8
David Amirault, *Senior Regional Representative (Economics)*
Monique LeBlanc, *Senior Regional Representative (Currency)*

Quebec
1501 McGill College Avenue, Suite 2030
Montréal, Quebec H3A 3M8
Miville Tremblay, *Senior Representative and Director (Financial Markets)*
Martin Coiteux, *Senior Regional Representative (Economics)*
Phuong Anh Ho Huu, *Senior Regional Representative (Currency)*

Ontario
150 King Street West, Suite 2000
Toronto, Ontario M5H 1J9
Lynn K. Patterson, *Special Adviser to the Governor, and Senior Representative*
Eric Tuer, *Director (Financial Markets)*
Jane Voll, *Senior Regional Representative (Economics)*
Manuel Parreira, *Senior Regional Representative (Currency)*

Prairie Provinces, Nunavut and Northwest Territories
308–4th Avenue S.W., Suite 2411
Calgary, Alberta T2P 0H7
Alexander Fritsche, *Senior Regional Representative (Economics)*
Ted Mieszkalski, *Senior Regional Representative (Currency)*

British Columbia and Yukon
200 Granville Street, Suite 2710
Vancouver, British Columbia V6C 1S4
Lori Rennison, *Assistant Chief (Regional Analysis Division)*
Farid Novin, *Senior Regional Representative (Economics)*
Trevor Frers, *Senior Regional Representative (Currency)*

New York Office
Canadian Consulate General
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1175 U.S.A.
Zahir Antia, *Senior Representative for the Bank of Canada*

For information about the Bank of Canada:

bankofcanada.ca
Provides timely access to press releases, speeches by the Governor, the Bank's major publications and current financial data.

Public information
For general information on the role and functions of the Bank of Canada, contact our Public Information Office.
Telephone: **1 800 303-1282**
Fax: **613 782-7713**
Email: **info@bankofcanada.ca**

Information on unclaimed balances
Telephone: **1 800 303-1282**
Fax: **613 782-7713**
Email: **info@bankofcanada.ca**

BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

RAPPORT ANNUEL 2013

Le rapport annuel de la Banque du Canada peut être consulté dans le site Web de la Banque, à l'adresse **banqueducanada.ca**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le :

Service d'information publique
Département des Communications
Banque du Canada
234, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G9
Téléphone : **613 782-8111**; **1 800 303-1282** (sans frais en Amérique du Nord)
Courriel : **info@banqueducanada.ca**
Site Web : **banqueducanada.ca**

ISSN 1914-5691 (version papier)
ISSN 1487-0460 (Internet)
© Banque du Canada 2014

BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Stephen S. Poloz
Governor – Gouverneur

Le 28 février 2014

L'honorable James M. Flaherty, C.P., député
Ministre des Finances
21e étage
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*, j'ai l'honneur de vous remettre le rapport de l'institution pour l'année 2013 ainsi que ses états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Boussole de la Banque

En tant qu'institution publique et milieu de travail, nous sommes guidés par notre engagement à l'égard des Canadiens et de l'excellence, ainsi que par notre engagement mutuel.

Notre engagement envers les Canadiens

Afin de promouvoir le bien-être économique et financier du Canada, nous :

- mettons en œuvre la politique monétaire de façon à préserver la confiance dans la valeur de la monnaie;
- contribuons à la fiabilité et à l'efficience du système financier canadien;
- émettons des billets de banque de qualité aisément acceptés et dotés de caractéristiques anticontrefaçon;
- fournissons des services efficaces et efficients en matière de gestion financière;
- communiquons ouvertement et efficacement nos objectifs et rendons compte de nos actes.

Notre engagement à l'égard de l'excellence

Forts de notre savoir-faire, nous visons à respecter notre engagement envers les Canadiens en obtenant les meilleurs résultats parmi les banques centrales du monde.

Nous recherchons l'excellence au moyen de recherches et d'analyses de pointe, de partenariats à l'intérieur de la Banque et avec des organismes de l'extérieur, ainsi qu'en nous appuyant sur :

- l'innovation dans tous les aspects de notre travail;
- le leadership qui nous permet de réaliser de nouveaux succès;
- l'intégrité dont nous faisons preuve dans nos activités et nos actions;
- la diversité de notre personnel et de ses idées.

Notre engagement mutuel

Nous visons à fournir le meilleur de nous-mêmes dans un milieu de travail où nous :

- communiquons clairement et ouvertement;
- mettons en commun nos connaissances et notre expérience;
- développons nos talents et faisons progresser notre carrière;
- témoignons notre reconnaissance aux personnes qui nous aident à réaliser nos engagements;
- nous respectons les uns les autres et respectons nos vies personnelles.

Table des matières

Message du gouverneur 1

L'année 2013 en bref 5

Le mandat de la Banque du Canada 7

La Banque en 2013 8

- Politique monétaire 8
- Système financier 11
- Monnaie 12
- Gestion financière 15

Les progrès en regard du Plan à moyen terme 17

Les employés et le milieu de travail 19

Gestion des risques 23

Faits saillants financiers 24

Principales priorités en 2014 26

Gouvernance de la Banque 28

- Conseil d'administration 28
- Rôle du Conseil 29
- Direction de la Banque 32

Rapport de gestion 33

États financiers 53

Cadres supérieurs 97

Bureaux régionaux de la Banque du Canada 98

Message du gouverneur

L'année 2013 a été riche en défis pour la Banque du Canada. L'inflation a continué de glisser sous la cible et l'économie n'a pas évolué vers une trajectoire plus viable. L'année dernière a aussi été placée sous le signe de la transition. Le gouverneur Carney a quitté la Banque pour assumer les fonctions de gouverneur de la Banque d'Angleterre, ce qui a supposé le recrutement d'un nouveau gouverneur et l'adaptation à celui-ci, ainsi que la préparation de matériel de breffage à son intention. Quatre des administrateurs indépendants siégeant au Conseil d'administration de l'institution ont pris leur retraite ou ont quitté l'institution et ont été remplacés. Par ailleurs, plus de 1 300 employés ont dû libérer le complexe du siège de la Banque à Ottawa, en raison d'importants travaux de rénovation qui se dérouleront sur une période de trois ans.

Ces contraintes ont certes mis l'organisation à l'épreuve mais, comme toujours, le personnel et le Conseil d'administration de la Banque ont été à la hauteur. À tout le moins, l'année 2013 attestera de l'engagement de la Banque envers l'excellence. Notre objectif consistant à ne se laisser devancer par aucune autre banque centrale va au-delà des mots. Il témoigne de l'efficacité des employés, qui unissent leurs efforts pour favoriser la prospérité économique et financière des Canadiens. De fait, c'est dans une large mesure grâce à ce milieu de travail collégial et motivant que la Banque se classe parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada depuis quatre ans.

La politique monétaire est de loin la fonction la plus visible de la Banque. À cet égard, l'année 2013 a débuté sur une note plutôt positive. La plupart des rajustements qui s'imposaient après la crise avaient été opérés, les conditions d'une croissance davantage autoalimentée étaient en train de se réunir et il semblait probable que les taux d'intérêt du marché s'inscriraient en hausse pour s'établir à des niveaux plus normaux assez rapidement.

À l'été, toutefois, notre optimisme s'est refroidi, en raison notamment de facteurs externes, l'économie américaine affichant une mauvaise tenue. Cependant, des enjeux intérieurs — trois en particulier — ont aussi été déterminants. Premièrement, les exportations canadiennes hors produits de base ont enregistré un niveau plus faible que ce que nos modèles avaient prédit, même une fois prises en compte la croissance modérée à l'échelle du globe et la vigueur du dollar canadien. Deuxièmement, les dépenses d'investissement en machines et matériel des entreprises canadiennes ont été inférieures à nos attentes. Et troisièmement, l'inflation au Canada était basse, sans raison apparente.

Le dénominateur commun de ces trois enjeux est la fiabilité moindre de nos modèles économiques. Peut-être n'y a-t-il pas lieu de s'en étonner, étant donné les circonstances inhabituelles auxquelles nous sommes confrontés. Nous déployons beaucoup d'efforts pour perfectionner ces modèles, mais cette expérience nous amène aussi à nous appuyer davantage sur nos propres observations, tirées de vraies conversations avec des Canadiens en chair et en os qui prennent des décisions économiques réelles. Cette démarche suppose des enquêtes, les nôtres et celles d'autres organisations, et de nombreuses réunions avec une variété d'associations de gens d'affaires. En outre, j'ai personnellement tenu des tables rondes avec des chefs de la direction d'entreprises à Toronto, Montréal, Halifax, Calgary et Vancouver afin d'étoffer nos analyses économiques.

Selon les prévisions de la Banque, les exportations gagneront en vigueur à la faveur d'une économie américaine de plus en plus robuste, ce qui se traduira naturellement par une hausse des investissements des entreprises. Cette évolution aura pour effet d'inverser la trajectoire de l'inflation, laquelle remontera pour s'établir au milieu de la fourchette cible de 1 à 3 %. Les attentes d'inflation du secteur privé demeurent relativement bien arrimées, à près de 2 %. Notre objectif est de répondre à ces attentes dès que possible en ramenant l'inflation à la cible. Dans l'intervalle, les dépenses des ménages alimentées par l'endettement, qui ont soutenu l'économie durant une période caractérisée par la faiblesse des exportations et des investissements, ralentiront, ce qui favorisera une évolution constructive des déséquilibres dans le secteur des ménages. Cependant, il est devenu manifeste au cours de 2013, à la lumière des données et des observations, que la matérialisation de ce scénario prendrait beaucoup plus de temps que prévu.

Les perspectives de la Banque ayant changé, il a fallu modifier sensiblement les communications au deuxième semestre de 2013 : nous avons adopté une position neutre et cessé d'émettre une mise en garde concernant un relèvement des taux d'intérêt. Parallèlement, l'intensification de l'incertitude au sujet de nos prévisions nous a incités à incorporer des intervalles de confiance explicites dans la façon dont nous présentons la politique monétaire. Par conséquent, en adoptant une position neutre, nous mettions en balance le risque que l'inflation ne glisse encore davantage sous la cible et celui que des taux d'intérêt plus bas n'exacerbent les déséquilibres dans le secteur des ménages. Nous estimions et estimons encore que ces risques sont équilibrés à l'heure actuelle et qu'ils le demeureront, car, selon nos projections, tous deux vont s'atténuer dans les prochaines années. Cette nouvelle façon de présenter la politique monétaire a contribué à modifier le message entourant cette dernière, en l'assimilant à un processus de gestion des risques plutôt qu'à un processus d'ingénierie, et nous a permis dans le même temps de cesser de recourir aux indications prospectives.

Sur un autre plan, l'année 2013 a été ponctuée d'évolutions notables de l'architecture du système financier, tant à l'échelle du globe qu'au Canada. Le système financier mondial est sans conteste plus sûr aujourd'hui qu'en 2007, et c'est pour reconnaître ce fait que la Banque a indiqué dans la livraison de décembre de la *Revue du système financier* que le risque global pesant sur la stabilité du système financier canadien avait diminué. À l'intérieur de nos frontières, la Banque a travaillé de concert avec ses partenaires, soit le ministère des Finances, le Bureau du surintendant des institutions financières, la Société d'assurance-dépôts du Canada, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada ainsi qu'avec les organismes de réglementation des valeurs mobilières pour respecter les engagements qu'elle a pris envers le G20 et le Conseil de stabilité financière en vue de la mise en œuvre des réformes convenues. Celles-ci portent notamment sur la compensation et la notification des transactions liées aux produits dérivés, la gestion des risques au sein des systèmes de compensation, la réduction de la dépendance à l'égard des agences de notation du crédit et la mise au point d'un cadre élargi de résolution des défaillances destiné aux grandes institutions financières.

L'année 2013 a aussi été déterminante au chapitre des billets de banque que les Canadiens utilisent puisqu'elle a été marquée par le lancement des coupures de 5 et de 10 dollars de la nouvelle série en polymère, ornée d'images mettant en valeur de grandes réalisations canadiennes. Les taux de contrefaçon sont bas, et nous avons bon espoir que les nouveaux billets se révéleront encore plus durables qu'escompté. Les travaux associés à la prochaine série de billets sont déjà en cours, à commencer par un examen des processus suivis par la Banque visant la formulation de recommandations liées aux nouveaux billets, qui est prévu pour le premier semestre de 2014.

Enfin, à titre d'agent financier du gouvernement canadien, la Banque s'est employée à faire passer les liquidités prudentielles de l'État de 10 à 20 milliards de dollars en 2013. Pour ce faire, la taille du bilan de la Banque a été sensiblement augmentée, sans que cela ne prête à conséquence sur le plan macroéconomique. La Banque gère ces soldes de trésorerie, de même que le flux continu de transactions relatives à l'encours de la dette et aux réserves de change du gouvernement avec le plus grand professionnalisme et à l'aide des outils analytiques les plus modernes.

L'engagement de la Banque envers l'excellence dans tous ces secteurs ne s'est jamais démenti, malgré le déménagement de l'ensemble des employés du siège de l'institution auquel il a fallu procéder en 2013. Le complexe du siège est composé de l'immeuble d'origine en granit datant de 1938 flanqué de deux élégantes tours de verre reliées par un atrium, qui ont été construites au milieu des années 1970. L'immeuble d'origine a été conçu par S. G. Davenport, en collaboration avec la firme Marani, Lawson and Morris, et les tours et l'atrium, par Arthur Erickson, conjointement avec la même firme. Le complexe est véritablement unique et suscite l'admiration de tous.

Néanmoins, les tours nécessitent maintenant des investissements considérables afin que soient préservées la santé et la sécurité des employés. D'une durée de trois ans, les rénovations rendront les installations conformes aux exigences actuelles en matière de stabilité sismique, d'incendie et de sécurité, mais l'apparence extérieure restera la même. On s'appliquera en outre à restaurer la vision originelle d'Erickson axée sur des espaces de travail ouverts. La terrasse adjacente à la tour Est sera aménagée de façon à offrir une entrée plus visible au Musée de la monnaie et à servir de place publique multifonctionnelle.

La réinstallation de plus de 1 300 personnes dans des locaux situés dans la région d'Ottawa s'est révélée une entreprise d'envergure. Les installations temporaires sont exiguës mais confortables, et les employés ont été en mesure de rentrer à la maison un vendredi et de reprendre leur travail dans leurs nouveaux bureaux le lundi suivant — un exploit digne de mention sur le plan de la logistique et du travail d'équipe.

En somme, le bilan de 2013 est excellent. Même si l'économie canadienne n'a pas répondu à nos attentes, nous devons reconnaître que, comme économistes, nous sommes en territoire inconnu. Depuis la crise, le personnel de la Banque n'a ménagé aucun effort pour s'adapter à cette nouvelle réalité, en mettant à l'essai divers modèles et méthodologies et en actualisant ses prévisions huit fois par année. Même si nous avons encore du pain sur la planche, le rythme de travail est sensiblement revenu à la normale, ce qui a permis aux employés de la Banque de cesser de parer continuellement au plus pressé et d'adopter une approche plus propice à la réflexion au second semestre de 2013. Les cycles de prévision complets sont de nouveau réalisés une fois par trimestre, ce qui donne au personnel plus de temps pour se consacrer à des analyses rigoureuses et à de nouvelles recherches, en s'appuyant sur les leçons tirées des cinq années traumatisantes que nous venons de vivre.

Nous avons l'intention de tirer parti de cette expérience pour redéfinir les activités de banque centrale en période d'après-crise. Quoique notre mission première et notre engagement envers les Canadiens soient immuables, le monde a nettement changé depuis la crise financière mondiale. Nous reformulerons le rôle de banque centrale pour ce qui est de favoriser la stabilité monétaire et financière. Nous établirons de nouveaux principes et de nouvelles pratiques, au besoin, pour atteindre ces buts et communiquer avec le public. Afin de demeurer à l'avant-garde en ce qui a trait aux activités de banque centrale, nous nous appuierons plus que jamais sur le personnel et les administrateurs indépendants hors pair de la Banque. Nous sommes déterminés en outre à maintenir un milieu de travail de grande qualité et à investir encore davantage dans le développement du leadership.

Je tiens à remercier les membres du Conseil d'administration de la Banque pour leur confiance, leurs conseils et leurs encouragements en 2013. Ces personnes nous donnent beaucoup et demandent très peu en retour. J'aimerais remercier particulièrement David Laidley qui a assumé la fonction d'administrateur principal pendant la majeure partie de l'année et qui a été chargé de la gestion du processus de recrutement d'un nouveau gouverneur. Le mandat de David est arrivé à terme à la fin de 2013, de même que ceux de William Black et de Jock Finlayson. Daniel Johnson a aussi quitté le Conseil. Ils passent à autre chose mais ils demeurent des anciens de la Banque. Plus important encore, je tiens à remercier les employés de la Banque pour leur travail acharné et leur dévouement, ainsi que pour leur patience alors qu'ils devaient s'adapter à un nouveau dirigeant. Ils devraient être très fiers de ce qu'ils ont accompli en 2013.

Le gouverneur,

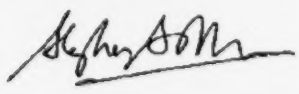

Stephen S. Poloz

L'année 2013 en bref

- Malgré la conjoncture mondiale difficile et incertaine, la politique monétaire a favorisé la croissance de l'économie canadienne en 2013. Les attentes d'inflation sont demeurées solidement ancrées, même si le taux observé a été bien en deçà de la cible de 2 % visée par la Banque.
- La Banque a apporté une riche contribution aux discussions internationales sur les cadres de politique monétaire, l'incidence des mesures de politique monétaire non traditionnelles sur l'économie et les interventions des pouvoirs publics nécessaires pour parvenir à une croissance économique forte, durable et équilibrée à l'échelle mondiale.
- La Banque a participé activement au programme de réformes du système financier mondial de par son rôle au sein du Conseil de stabilité financière et d'autres instances internationales. Des progrès substantiels ont été réalisés par les autorités canadiennes dans la mise en œuvre de ces réformes au Canada.
- À la suite de l'examen réalisé dans le cadre de son Programme d'évaluation du secteur financier, le Fonds monétaire international a conclu que le système financier canadien demeurait solide et bien réglementé. Il a salué l'avant-gardisme de l'approche et de la méthode retenues par la Banque afin d'estimer la solidité des banques canadiennes.
- En mettant en circulation les deux dernières coupures en polymère, soit celles de 5 et de 10 dollars, la Banque a mené à bien l'émission de sa nouvelle série de billets de banque, lesquels sont plus sûrs, moins chers et plus verts que ceux de toute autre série émise précédemment.
- En 2013, le niveau de contrefaçon de l'ensemble des billets en circulation a été de 29 faux billets détectés pour chaque million de billets authentiques en circulation (BPM). L'objectif de la Banque, qui est de maintenir ce niveau en deçà de 30 BPM, a donc été atteint. Pour ce qui est des billets en polymère, qui comportent des éléments de sécurité de pointe faciles à vérifier et difficiles à contrefaire, le niveau de contrefaçon a été inférieur à 1 BPM.
- La Banque a commencé à effectuer à l'interne ses propres évaluations du risque de crédit associé aux placements détenus dans le Compte du fonds des changes du gouvernement, ce qui cadre avec ses engagements internationaux de favoriser la stabilité financière en réduisant sa dépendance à l'égard des agences de notation externes.

- La Banque a collaboré avec le gouvernement du Canada afin de mener à terme le plan de gestion de la liquidité prudentielle, ce qui a été fait en juin 2013, soit un an plus tôt que prévu. Conformément à ce plan, le gouvernement a constitué un dépôt remboursable de 20 milliards de dollars, tenu à la Banque du Canada.
- En 2013, environ 1 300 employés de la Banque ont emménagé dans des locaux temporaires, à Ottawa, en vue de la modernisation du complexe du siège au cours des trois prochaines années. Le processus de réinstallation s'est déroulé sans heurt et les opérations de la Banque se sont poursuivies comme prévu.
- La Banque s'est classée parmi les 100 meilleurs employeurs au pays pour la quatrième année d'affilée.
- Stephen S. Poloz a été nommé gouverneur de la Banque du Canada, pour un mandat de sept ans commencé le 3 juin.

Le mandat de la Banque du Canada

Favoriser la prospérité économique et financière du Canada

Ses quatre grandes fonctions sont les suivantes :

Politique monétaire

La Banque contribue à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible. Depuis 1991, les mesures de politique monétaire qu'elle prend pour atteindre cet objectif sont guidées par une cible de maîtrise de l'inflation clairement définie.

Système financier

La Banque favorise la stabilité et l'efficience du système financier au Canada et dans le monde. À cette fin, elle assure la surveillance générale des grands systèmes de paiement, de compensation et de règlement au pays, agit à titre de prêteur de dernier ressort, évalue les risques entourant la stabilité financière et contribue à l'élaboration de politiques relatives au système financier.

Monnaie

La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens, et elle remplace les coupures usées. Elle décourage la contrefaçon en créant des billets à la fine pointe de la technologie, en informant le public et en collaborant avec les organismes d'application de la loi.

Gestion financière

La Banque assure des services de gestion financière efficaces et efficients pour le compte du gouvernement du Canada, de même que pour son propre compte et celui d'autres clients. Elle offre au gouvernement des services de gestion de la trésorerie ainsi que des services administratifs et des conseils à l'égard de la dette publique et des réserves de change. Elle fournit également des services bancaires à l'appui des systèmes essentiels de paiement, de compensation et de règlement.

La Banque en 2013

Politique monétaire

Le maintien de l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible constitue la plus importante contribution que la politique monétaire puisse apporter à la prospérité économique des Canadiens. Depuis 1991, les mesures de politique monétaire de la Banque axées sur cet objectif sont guidées par une cible de maîtrise de l'inflation clairement définie. En 2011, cette cible — qui correspond à un taux d'augmentation de l'IPC global de 2 % — a été reconduite par la Banque et le gouvernement canadien jusqu'en 2016.

Les décisions de politique monétaire sont prises dans le cadre d'un régime flexible de ciblage de l'inflation et doivent être orientées vers l'avenir. Elles reposent de façon importante sur les analyses conjoncturelles, les prévisions et les recherches effectuées par les économistes de la Banque ainsi que sur des sources d'information externes. Étant donné la structure de l'économie canadienne, l'analyse de la conjoncture internationale joue un rôle majeur dans la formulation de la politique monétaire.

L'activité au Canada a continué d'être freinée, en 2013, par la faiblesse de l'économie mondiale et les niveaux élevés d'incertitude. À l'échelle internationale, l'austérité budgétaire et la réduction des leviers d'endettement en cours dans un certain nombre de pays ont restreint la croissance. Ces facteurs ont également pesé sur la confiance des entreprises et des consommateurs. Toutefois, au fil des mois, des signes ont donné à penser que ces vents contraires commençaient à s'apaiser. Les conditions financières sont restées très expansionnistes dans le monde même si, dans la dernière partie de l'année, les rendements des obligations à long terme se sont accrus sur les marchés financiers internationaux, en réponse au raffermissement de l'activité économique aux États-Unis et aux indications selon lesquelles la Réserve fédérale américaine se préparait à ralentir le rythme de ses achats d'actifs.

En 2013, l'activité économique réelle a été décevante au Canada, le rééquilibrage attendu de la demande vers les exportations et les dépenses d'investissement ne s'étant pas matérialisé. Si l'atonie des exportations est en partie attribuable à une croissance plus faible qu'escompté de la demande étrangère et aux défis qui subsistent sur le plan de la compétitivité, la conjoncture défavorable dans le secteur de l'énergie a également joué un rôle important. Par contre, les dépenses des ménages ont évolué de manière plus constructive, ce qui semble indiquer une résorption graduelle des déséquilibres présents dans le secteur du logement et un ratio plus stable de la dette au revenu des ménages.

Graphique 1 : **Le taux d'augmentation de l'IPC global et de l'indice de référence a avoisiné 1 % durant une bonne partie de 2013**

Taux de variation en glissement annuel, données mensuelles

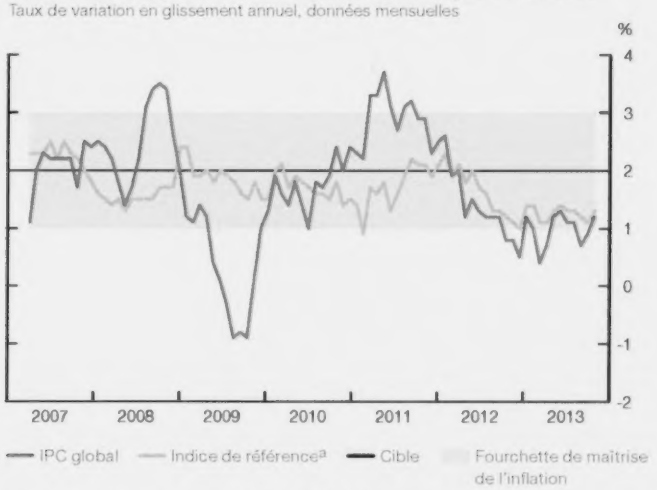

a. Indice excluant huit des composantes les plus volatiles de l'IPC ainsi que l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes

Source : Statistique Canada — Dernière observation : décembre 2013

L'offre excédentaire substantielle qu'affiche l'économie et les pressions concurrentielles accrues dans le commerce de détail ont contribué à contenir l'inflation au Canada. Tout au long de 2013, les mesures de l'inflation fondamentale se sont inscrites dans la moitié inférieure de la fourchette de maîtrise de l'inflation de 1 à 3 % visée par la Banque (**Graphique 1**). L'inflation mesurée par l'IPC global, qui s'est chiffrée légèrement sous 1 % en moyenne, a été limitée par la faible progression de l'indice de référence, la diminution des coûts d'intérêt hypothécaire et le modeste accroissement des prix de l'essence.

Dans ses décisions de politique monétaire, la Banque a tenu compte des risques à la baisse touchant l'inflation, lesquels ont gagné en importance dans une conjoncture où l'inflation s'est maintenue au-dessous de la cible et a encore diminué au second semestre. Parallèlement, l'abaissement du taux directeur aurait pu amplifier les déséquilibres déjà prononcés dans le secteur des ménages. Mettant ces deux types de risque en balance, l'institution a estimé que la détente monétaire considérable en place était appropriée et a, par conséquent, maintenu le taux cible du financement à un jour à 1 % pendant toute l'année. Une analyse économique détaillée et des explications concernant la politique monétaire de la Banque sont publiées tous les trois mois dans le *Rapport sur la politique monétaire*.

Principales réalisations

- Malgré la conjoncture mondiale difficile et incertaine, la politique monétaire a favorisé la croissance de l'économie canadienne en 2013. Les attentes d'inflation sont demeurées solidement ancrées, même si les taux observés ont été bien en deçà de la cible de 2 % visée par la Banque.
- Les outils d'analyse sur lesquels s'appuie la prise des décisions de politique monétaire ont été enrichis et améliorés. Une vaste gamme d'outils d'analyse conjoncturelle et de modèles de politique ont été mis au point et adoptés, ce qui a accru les capacités de la Banque en matière d'analyse, de surveillance et de prévision.

- Le personnel de la Banque a produit des travaux de recherche et d'analyse portant sur un large éventail de questions de politiques, notamment des cadres de politique monétaire différents; l'incidence économique des mesures de politique monétaire non traditionnelles; les répercussions de l'incertitude sur les décisions d'investissement des entreprises; les vulnérabilités observées dans les économies émergentes et leurs effets sur la croissance mondiale; les liens entre l'économie réelle et la sphère financière; et les facteurs déterminant l'évolution des cours mondiaux des matières premières.
- La Banque du Canada a également apporté une riche contribution aux discussions concernant des enjeux de politiques publiques au sein d'instances internationales comme le G20 et le Fonds monétaire international, en fournissant des conseils utiles relativement à la réforme du système monétaire, aux avantages et aux coûts des mesures de politique monétaire non traditionnelles, ainsi qu'à la nécessité d'un rééquilibrage à point nommé de la demande mondiale.

Programme de bourses de recherche de la Banque du Canada

Le Programme de bourses de recherche[1] a pour objet de favoriser l'excellence de la recherche dans les domaines qui sont au cœur du mandat de la Banque et d'établir des partenariats avec des experts externes. Deux bourses différentes sont offertes dans le cadre du Programme; dans chaque cas, les lauréats doivent être des chercheurs employés par une université canadienne.

La **Bourse de recherche** est accordée pour une période de cinq ans, sous réserve d'un processus annuel d'examen et de confirmation. Elle souligne l'excellence dont font preuve des chercheurs reconnus au Canada. En 2013, cette bourse a été décernée à **M. Peter Christoffersen**, professeur à la Rotman School of Management de l'Université de Toronto, un chercheur de premier plan dans les domaines de la gestion des risques, de la modélisation de la volatilité des marchés financiers et de l'ingénierie financière. Ses recherches ambitieuses se rapportant à l'évaluation des risques systémiques, à la modélisation structurelle des défauts de paiement des ménages, à l'amélioration des techniques de tests de résistance et à l'élaboration de stratégies optimales de gestion des risques sont non seulement fort à propos et influentes, mais aussi très pertinentes pour les décideurs publics de partout dans le monde.

Octroyée pour une durée de deux ans, la **Bourse du gouverneur** est assujettie à un processus d'examen et de confirmation au terme de la première année. Elle vise à soutenir des universitaires de haut niveau qui sont en début de carrière. Le lauréat de cette bourse pour 2013 est **M. James MacGee**, professeur à l'Université Western. M. MacGee a publié des travaux de pointe sur les faillites de particuliers et la dynamique de la dette des ménages, la Grande Dépression et l'évolution des marchés de la dette à la consommation. Ses efforts de recherche actuels se concentrent sur la propagation des chocs économiques internationaux, l'incidence du niveau d'endettement élevé des ménages sur l'efficacité de la politique monétaire ainsi que les sources et les conséquences des variations des marchés de la dette à la consommation.

1 Pour obtenir de plus amples renseignements, on peut consulter le site Web de la Banque.

Système financier

La Banque s'emploie à favoriser la stabilité et l'efficience du système financier canadien en fournissant des liquidités; en surveillant les systèmes de compensation et de règlement des paiements d'importance systémique; en participant à l'élaboration des politiques qui régissent le système financier tant au Canada qu'à l'échelle internationale; en évaluant les risques qui menacent la stabilité du système financier dans son ensemble et en communiquant ses constatations à cet égard.

La stabilité du système financier est une responsabilité que la Banque partage avec d'autres organismes fédéraux de réglementation financière. En définitive, c'est le ministre des Finances qui est chargé d'assurer la saine gestion de ce système.

Dans sa publication semestrielle, la *Revue du système financier*, et dans les discours prononcés par les membres du Conseil de direction, la Banque communique son évaluation des risques auxquels est exposé le système financier. En collaboration avec les organismes fédéraux et provinciaux concernés, elle évalue ces risques et contribue à formuler des politiques visant à les atténuer.

Le système financier canadien a été confronté ces dernières années à un niveau de risque élevé, qui a toutefois diminué en 2013. Cette baisse tient, en partie, aux progrès accomplis dans la création d'un système financier plus résilient au Canada comme à l'étranger, progrès qui ont été obtenus moyennant la réduction de l'effet de levier et le renforcement de la gestion de la liquidité dans le système bancaire, la consolidation des marchés de financement essentiels et les efforts déployés afin qu'aucune institution financière ne soit « trop importante pour faire faillite ». Les risques se sont également modérés à la faveur d'évolutions significatives sur la scène internationale, comme l'amélioration des perspectives de la zone euro — avec pour corollaire la réduction du risque d'apparition d'une autre crise au sein de l'union monétaire — et le début de normalisation des taux d'intérêt à long terme dans le monde.

Malgré tout, certaines sources de risque majeures subsistent. Au Canada, la plus notable est formée par la conjugaison d'un haut niveau d'endettement des ménages et de déséquilibres sur le marché du logement. Ces déséquilibres devraient cependant se stabiliser puis se résorber, à mesure que les taux d'intérêt hypothécaires retourneront à la normale.

Principales réalisations

- La Banque a mené à terme le Programme sur les applications relatives aux adjudications et aux opérations sur les marchés (PARAOM), qui prévoyait la mise à niveau ainsi que le renforcement des outils technologiques utilisés pour réaliser des opérations de marché, tout spécialement celles qui pourraient s'avérer nécessaires au soutien de la stabilité du système financier en période de tensions. Ces améliorations permettront à la Banque de mieux gérer les risques associés à ce type d'opérations.
- La Banque a participé activement à la réforme des systèmes financiers canadien et mondial par son rôle au sein d'organisations pivots à l'échelle internationale; en particulier, cette action a visé à accroître la transparence et la résilience des marchés de produits dérivés de gré à gré, à affermir les normes en matière de levier financier et de liquidité dans le secteur bancaire, à établir des régimes de résolution des défaillances des institutions financières d'importance systémique, à consolider la gouvernance des indicateurs de référence des marchés financiers et à concevoir un cadre réglementaire pour les opérations de pension et les opérations de financement par titres.

- Afin de limiter le risque systémique et d'améliorer la transparence, la Banque a travaillé, en concertation avec les organismes provinciaux de réglementation des valeurs mobilières et les acteurs de marché, à la réforme des marchés de dérivés de gré à gré et au renforcement du cadre servant à la surveillance de la contrepartie centrale chargée de la compensation des opérations de pension.
- La Banque a élaboré et mis en place de nouveaux outils pour le suivi du risque systémique, notamment un modèle d'indicateurs avancés permettant d'évaluer les vulnérabilités du secteur financier, un modèle de projection du crédit aux ménages, et un modèle d'analyse des politiques destiné à étudier l'interaction entre la politique monétaire et les politiques macrofinancières.
- Dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier que pilote le FMI, la Banque a participé au test de résistance visant à estimer la solidité des banques canadiennes dans l'éventualité d'un grave choc macroéconomique. À cette occasion, le FMI a salué la nouveauté et le modernisme de l'approche et de la méthode retenues par la Banque.

Monnaie

La Banque du Canada est chargée de fournir aux Canadiens des billets de banque qu'ils peuvent utiliser en toute confiance. Sa stratégie relative à la monnaie repose sur quatre piliers :

- concevoir des billets difficiles à contrefaire mais faciles à vérifier;
- accroître la vérification systématique des billets par les détaillants et le public;
- promouvoir la répression de la contrefaçon, en collaboration avec les organismes d'application de la loi et les procureurs;
- privilégier la qualité tout au long du cycle de vie des billets — de la production à la distribution efficiente des billets, jusqu'à la destruction et au remplacement de ceux-ci.

En 2013, les grandes priorités de la fonction Monnaie ont consisté à émettre les deux dernières coupures de la nouvelle série en polymère, soit les billets de 5 et de 10 dollars, à gérer la réinstallation des activités liées à la Monnaie découlant du Programme de modernisation du siège, ainsi qu'à planifier et à mettre en œuvre les changements de nature fonctionnelle nécessités par l'émission des billets de banque en polymère, qui sont plus durables.

La Banque a continué de collaborer à des travaux axés sur la conception et la sûreté des billets de banque dans le cadre de groupes de travail et de partenariats de recherche internationaux, dont le Groupe de dissuasion de la contrefaçon des banques centrales (composé de 32 banques centrales), le Groupe des quatre nations (auquel participent l'Australie, le Canada, le Royaume-Uni, le Mexique et, plus récemment, les États-Unis) et le Reproduction Research Centre (un laboratoire anticontrefaçon exploité par des banques centrales).

Au pays, la Banque a poursuivi sa collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC), d'autres organismes d'application de la loi ainsi que des intervenants du secteur du commerce de détail et du secteur financier, afin de promouvoir la vérification de l'authenticité des billets de banque et la dissuasion de la contrefaçon.

À la fin de l'année, il y avait environ 2 milliards de billets en circulation, d'une valeur totale de 66,6 milliards de dollars. Ces chiffres sont du même ordre que ceux de 2012. À la fin de 2013, les billets en polymère représentaient 51 % des billets en circulation (à l'exclusion des coupures de 1, de 2

et de 1 000 dollars, qui ne sont plus émises mais pourraient encore se retrouver dans le circuit fiduciaire).

Sur le plan de la contrefaçon, pour la période visée par le Plan à moyen terme, soit 2013-2015, la Banque s'est fixé une cible annuelle de moins de 30 faux billets détectés pour chaque million de billets authentiques en circulation (BPM).

Principales réalisations

- La Banque a réalisé son objectif visant à mettre en circulation les cinq coupures de la série de billets en polymère dans un délai de 24 mois, les deux dernières coupures ayant été émises avec succès le 7 novembre (voir l'**Encadré 1**).
- Les processus opérationnels de la fonction Monnaie ont été examinés et améliorés en tenant compte de la durée de vie prolongée des billets en polymère et de la diminution des niveaux de contrefaçon. L'adaptation des opérations de traitement aux nouveaux billets en polymère a été menée à bien, et des critères de qualité ont été établis pour ces billets.
- Pour l'ensemble des séries de billets en circulation, le niveau de contrefaçon a été de 29 BPM en 2013 (**Graphique 2**), ce qui satisfait à l'objectif de la Banque consistant à le maintenir en deçà de 30 BPM. Dans le cas des billets en polymère, dotés d'éléments de sécurité d'avant-garde qui sont faciles à vérifier et difficiles à contrefaire, le niveau de contrefaçon a été inférieur à 1 BPM.

Graphique 2 : **Nombre de faux billets détectés pour chaque million de billets en circulation**[a]

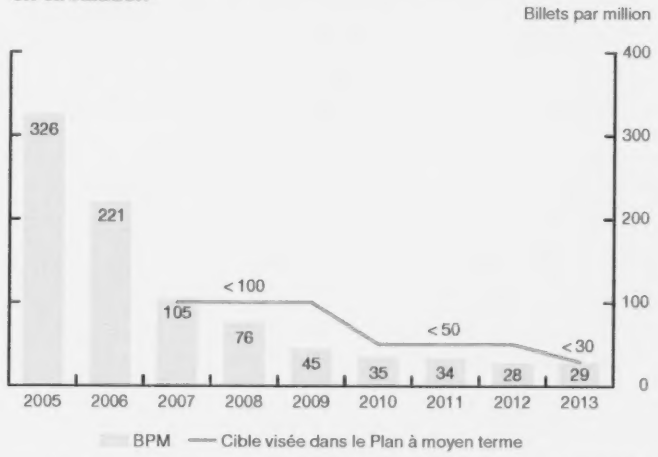

a. Dans son plan à moyen terme pour 2013-2015, la Banque vise des niveaux de contrefaçon inférieurs à 30 BPM.

Encadré 1

Les nouveaux billets de 5 et de 10 dollars en polymère

Le 7 novembre 2013, pour la première fois depuis 1954, la Banque du Canada a émis la même journée deux nouvelles coupures, les dernières de la série de billets de banque en polymère. L'élaboration de cette nouvelle série s'appuie sur une longue tradition d'innovations et de réalisations au Canada. Plus sûrs, plus verts et moins chers que ceux des séries précédentes, les billets en polymère combinent des éléments transparents, des hologrammes et d'autres éléments de sécurité perfectionnés qui les placent dans une classe à part dans le monde de la monnaie. Tout au long de la préparation et de l'émission de la nouvelle série, la Banque a travaillé en étroite collaboration avec les principaux intervenants afin d'assurer une transition harmonieuse vers le nouveau graphisme et le support en polymère.

Comme les billets en polymère dureront au moins deux fois et demie plus longtemps que ceux en papier de coton, ils seront économiques et auront une incidence moindre sur l'environnement. Parallèlement, grâce à leurs éléments de sécurité d'avant-garde, le faux-monnayage diminuera et les Canadiens pourront continuer d'utiliser les billets de banque en toute confiance.

Le verso de la coupure de 5 dollars met en valeur la contribution continue du Canada au programme de la Station spatiale internationale et témoigne de l'engagement de notre pays à l'égard de l'exploration spatiale. Le billet a été dévoilé publiquement en avril par l'astronaute canadien Chris Hadfield, commandant de la Station spatiale internationale, pendant qu'il était dans l'espace. L'illustration représente le Système d'entretien mobile, de conception canadienne, qui est un ensemble complexe d'éléments robotiques — la Base mobile, *Canadarm2* et *Dextre* — ayant servi à l'assemblage de la Station spatiale internationale.

Le verso de la coupure de 10 dollars illustre l'expansion du chemin de fer canadien dans les années 1880, qui en avait fait le plus long jamais construit à l'époque. La réalisation de ce projet a été saluée comme une formidable prouesse d'ingénierie pour un pays au relief varié et souvent très escarpé. L'image du train Le *Canadien*, qui serpente à travers les Rocheuses, met en valeur la beauté de nos paysages et symbolise ce que notre jeune nation a réussi à accomplir.

Gestion financière

En qualité d'agent financier et de banquier du gouvernement fédéral, la Banque du Canada administre la dette et les réserves de liquidités internationales de ce dernier et lui donne des conseils à ce sujet. De plus, elle collabore avec le ministère des Finances à l'élaboration des politiques et des programmes sur lesquels repose la gestion des opérations d'emprunt et de placement de l'État. La Banque a pour objectif de fournir ses services d'agent financier et les services bancaires connexes de manière efficace et efficiente, en se conformant à un solide cadre de gestion des risques.

La Banque gère les soldes de trésorerie des comptes que le gouvernement canadien tient chez elle et dans d'autres institutions financières, lesquels se sont établis en moyenne à 30 milliards de dollars en 2013, ainsi que les réserves de liquidités internationales du Canada, qui se sont chiffrées à environ 70 milliards de dollars É.-U. en 2013.

Elle gère aussi les risques liés à son propre bilan ainsi que les actifs du fonds de pension de son personnel. En outre, elle mène des activités bancaires au nom d'autres banques centrales et d'organisations internationales, et elle offre des services bancaires à l'appui des opérations des institutions financières et des systèmes désignés de compensation et de règlement.

En raison du rôle clé joué par la Banque au sein du système de paiement canadien, un des grands défis qu'a dû relever la fonction Gestion financière en 2013 a été de préserver la continuité des opérations durant la réinstallation du siège de la Banque dans des locaux temporaires. Grâce aux stratégies détaillées d'atténuation des risques qui ont été déployées, la Banque a pu continuer d'offrir des services bancaires sûrs et efficients durant le déménagement.

Principales réalisations

- L'amélioration du processus de gestion des réserves de change du Canada s'est poursuivie, à la faveur de la clarification des rôles et procédures, des importantes avancées réalisées dans la mise au point d'un indice de référence stratégique pour le portefeuille de réserves de change, et de la consolidation proposée du dispositif de garanties qui accompagne le programme de swaps.
- Un certain nombre de mesures ont été annoncées pour abaisser les risques associés à la gestion des soldes de trésorerie du gouvernement, en particulier l'obligation de ne déposer que des offres entièrement garanties lors de l'adjudication du matin des soldes de trésorerie du receveur général.
- D'importants progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Conseil de stabilité financière formulées en 2010 et qui ont pour but d'éliminer le recours automatique aux notes attribuées par les agences de notation. En 2013, la Banque a commencé à mettre en place un dispositif interne pour évaluer de façon indépendante le risque souverain dans le cadre de ses activités de gestion financière.
- Avec le concours du gouvernement du Canada, la Banque a poursuivi les efforts visant à assurer à l'État les fonds nécessaires à la conduite de ses activités quotidiennes, que les conditions de marché soient normales ou tendues. Au terme de la mise en œuvre du plan de liquidité prudentielle du gouvernement, en juin 2013, soit un an plus tôt que prévu, le montant des dépôts remboursables a ainsi été porté à 20 milliards de dollars.

- Les opérations bancaires n'ont cessé d'être réalisées avec un haut niveau d'efficience et d'efficacité, et ni incident ni panne graves ne sont venus en perturber le déroulement. Le barème des droits perçus pour les services offerts à des infrastructures de marché financier et à d'autres banques centrales a été réexaminé et révisé de manière à atteindre les objectifs de recouvrement des coûts.
- La préparation de conseils stratégiques s'est appuyée sur des travaux de recherche et d'analyse qui ont permis :
    - de mieux comprendre l'influence qu'ont d'autres moyens de paiement sur la demande d'espèces et sur l'efficience et la stabilité des systèmes de paiement de détail;
    - de conseiller le gouvernement sur la gestion de la dette fédérale;
    - de renforcer le cadre de gouvernance dans lequel s'inscrit le placement des réserves de change de l'État.

Soldes non réclamés

Un « solde non réclamé » désigne soit un dépôt libellé en dollars canadiens effectué auprès d'une banque ou d'une société de fiducie sous réglementation fédérale, soit un instrument négociable libellé en dollars canadiens émis par l'une de ces institutions, pour lequel aucune opération n'a été enregistrée depuis dix ans et dont l'établissement dépositaire ou gestionnaire n'arrive pas à retracer le propriétaire. Il peut s'agir d'un compte de dépôt, d'une traite bancaire, d'un chèque certifié, d'un récépissé de dépôt, d'un mandat, d'un certificat de placement garanti, d'un dépôt à terme, d'un solde de carte de crédit positif ou d'un chèque de voyage.

Ces soldes sont remis à la Banque du Canada qui en assure la garde pour le compte de leurs propriétaires. Les soldes sont transférés à la Banque une fois par année, soit le 31 décembre.

La Banque du Canada, par l'intermédiaire de son service des soldes non réclamés, conserve durant 30 ans les soldes de moins de 1 000 dollars qui lui sont transférés. Les soldes de 1 000 dollars ou plus sont gardés pour une période de 100 ans. Si les soldes n'ont toujours pas été réclamés à la fin de la période de garde prévue, la Banque transfère les fonds au receveur général du Canada.

Les propriétaires des fonds peuvent récupérer leur argent sur présentation de documents attestant leurs droits. Au cours des dix dernières années, la Banque a versé aux ayants droit approximativement 135 millions de dollars répartis entre quelque 75 000 soldes non réclamés, dont le plus important s'élevait à 600 000 dollars. Elle a aussi transféré 15 millions de dollars au gouvernement fédéral durant cette même période.

À la fin de 2013, la Banque assurait la garde de 1,4 million de soldes non réclamés, d'une valeur globale d'environ 533 millions de dollars.

En 2013, la Banque a découvert qu'une somme de 1,6 million de dollars avait été indûment versée à une organisation lui ayant présenté de nombreuses réclamations. Elle a pris des mesures pour recouvrer les fonds, et les soldes correspondants ont été réinscrits dans le registre des soldes non réclamés.

Dans la foulée, la Banque a entrepris d'examiner les processus de traitement des demandes de paiement de soldes qu'elle reçoit. Elle a renforcé ses procédures, notamment en ce qui a trait aux demandes complexes de personnes morales portant sur plusieurs comptes, lesquelles présentent un risque d'erreur accru.

Bâtir sur l'excellence : les progrès en regard du Plan à moyen terme

Pour s'acquitter de son mandat dans un contexte en évolution, la Banque élabore tous les trois ans un plan à moyen terme.

Son plan actuel, intitulé *Bâtir sur l'excellence : solidité, stabilité et confiance*, fait fond sur les réalisations des plans antérieurs; il définit les priorités pour les années 2013 à 2015 qui placeront la Banque sur la voie d'un succès durable. Ces priorités mettent l'accent sur la collaboration entre les fonctions et aident la Banque à remplir son mandat de manière efficace. On y trouve aussi l'engagement de l'institution à respecter l'esprit et la lettre du plan d'action du gouvernement pour la réduction du déficit.

Les trois priorités stratégiques énoncées dans le Plan à moyen terme 2013-2015 de la Banque sont :

- mener des analyses de politique de qualité supérieure;
- bâtir un système financier résilient;
- fournir d'excellents services.

Des projets à l'appui de ces priorités ont été entrepris à l'échelle de la Banque, dont plusieurs sont présentés dans les pages précédentes, et des progrès appréciables ont été accomplis à cet égard en 2013. Quelques-unes des principales réalisations pour chacune des priorités sont résumées ci-dessous.

Priorité stratégique	Principales réalisations en 2013
Mener des analyses de politique de qualité supérieure : rester à l'avant-garde des pratiques des banques centrales	La Banque a mené d'importants travaux de recherche sur un large éventail de questions de politiques publiques qui ont influé sur ses propres activités et sur les débats de fonds dans diverses instances internationales. Elle a amélioré les outils et les modèles de politique dont elle se sert pour effectuer son analyse, son suivi et ses prévisions à l'égard des économies mondiale et canadienne. L'analyse des risques et de l'incertitude présentée dans le *Rapport sur la politique monétaire* a été approfondie. Des progrès sensibles ont été réalisés au chapitre de la recherche sur la monnaie et les paiements électroniques. Des modèles économiques ont été élaborés pour mieux comprendre l'incidence des nouvelles technologies de paiement.

Priorité stratégique	Principales réalisations en 2013
Bâtir un système financier résilient : à l'échelle nationale et internationale	La Banque a contribué de façon notable aux initiatives de réforme du secteur financier à l'échelle nationale et internationale. Au pays, elle a participé à l'élaboration d'un modèle de recapitalisation interne obligatoire visant les banques nationales d'importance systémique. Sur la scène internationale, elle a pris part à la définition des exigences de marge dans le cas des opérations bilatérales sur dérivés de gré à gré. Des outils servant à évaluer les risques auxquels est exposée la stabilité financière et à appuyer la formulation de conseils stratégiques ont été élaborés et d'autres, améliorés. Le Cadre d'évaluation des risques macrofinanciers, qui sert à mesurer les risques présents dans le système bancaire canadien, est considéré par le Fonds monétaire international comme un cadre d'avant-garde en matière de test de résistance. SwapClear, contrepartie centrale établie à Londres, a été assujettie à la surveillance réglementaire continue de la Banque en application de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*.
Fournir d'excellents services : répondre aux besoins évolutifs des Canadiens, du gouvernement du Canada et des marchés financiers	L'émission de la série de billets de banque en polymère a marqué une avancée considérable dans le renforcement de la sûreté des billets. D'importants progrès ont été réalisés dans l'amélioration du cadre de gouvernance en matière de gestion des réserves de change et la création de capacités internes de notation du crédit. Pour ce qui est des responsabilités de la Banque à titre d'agent financier et à l'égard des opérations liées aux titres au détail et aux opérations bancaires, les normes élevées d'excellence opérationnelle ont été maintenues.

En 2013, les charges ont été gérées dans les limites du plan financier sous-jacent et conformément aux engagements pris pour le moyen terme. On trouvera de plus amples renseignements sur les résultats financiers de la Banque pour l'année dans la section « Rapport de gestion » du présent document.

Le Plan à moyen terme prévoit également des investissements dans l'infrastructure de soutien de la Banque, notamment la modernisation, au cours des prochaines années, des installations de son siège, à Ottawa. Les investissements dans les employés et le milieu de travail, en particulier le perfectionnement en leadership, constituent un autre volet important du Plan. Pour être en mesure de respecter ses priorités et de relever les défis de demain, la Banque doit pouvoir compter sur un personnel mobilisé et motivé, ayant les compétences requises et disposant des outils et de l'environnement de travail voulus.

Les employés et le milieu de travail

Étant la banque centrale du pays, la Banque du Canada est une institution unique, qui joue un rôle déterminant au sein des économies nationale et internationale. Son succès repose sur ses employés, chacun d'eux apportant sa pierre à la réalisation de son mandat, qui est de favoriser la prospérité économique et financière du pays et de sa population.

La majorité des 1 250 employés réguliers travaillent à Ottawa. Le reste de l'effectif est réparti dans les bureaux de Halifax, Montréal, Toronto, Calgary, Vancouver et New York, ainsi que dans les centres des opérations de Montréal et de Toronto.

La Banque emploie des personnes dont le travail porte principalement sur des aspects très pointus de l'économie et du fonctionnement du système financier, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Mais ce n'est là qu'un exemple des multiples talents de son effectif. Pour être en mesure de bien s'acquitter de leurs tâches, les employés, y compris ceux qui font partie des fonctions administratives et opérationnelles, doivent comprendre la nature particulière de l'institution ainsi que ses buts et objectifs. Ils bénéficient d'un environnement où règne le respect et où tous sont conscients de l'importance d'unir leurs efforts pour permettre à la Banque de remplir son mandat.

Fière de son personnel talentueux, la Banque met tout en œuvre pour lui offrir un travail stimulant, des occasions de perfectionnement uniques et une rémunération globale concurrentielle. La grande diversité des activités présente, pour les employés, de nombreuses possibilités d'apprentissage et de perfectionnement continus au sein même de l'institution et ils sont encouragés à s'en prévaloir, que ce soit en contribuant à des projets interdépartementaux, en profitant d'une affectation provisoire ou en assistant à des colloques et à des séminaires. De plus, la Banque participe à des comités de travail, à des réunions et à des conférences sur la scène internationale où elle met en commun ses connaissances et ses points de vue avec ses pairs.

Le recrutement demeure d'une grande importance pour la Banque, tout particulièrement sa campagne annuelle de recrutement universitaire. Celle-ci a été bonifiée en 2013 grâce à un meilleur accès à l'information sur l'institution et à une plus grande adhésion des cadres supérieurs. La campagne est maintenant présidée par un sous-gouverneur, qui est secondé par des membres de la direction chargés d'apparier les compétences des candidats et les besoins de la Banque.

La Banque s'efforce d'offrir à ses employés un milieu de travail exceptionnel qui repose sur les valeurs suivantes :

L'excellence : Nous nous appuyons sur la recherche et l'analyse de pointe, sur la collaboration à l'intérieur de la Banque et à l'externe, et sur notre souci d'innover dans chaque aspect de notre travail.

L'intégrité : Nous communiquons nos objectifs de façon efficace et transparente, et nous sommes responsables de nos actes et de nos paroles devant nos collègues et devant tous les Canadiens.

Le respect : Notre succès passe par la reconnaissance de la valeur inhérente à la diversité des personnes et des idées et par le respect de la vie privée de chacun.

La Banque considère que la mobilisation des employés et l'instauration d'un milieu de travail positif sont liées à la présence de leaders dynamiques. Le processus visant à accroître les occasions d'apprentissage et les compétences en leadership, amorcé en 2013, restera en tête des priorités pour 2014.

Afin de souligner l'apport des employés qui incarnent le mieux les valeurs d'excellence, d'intégrité et de respect, la Banque a modifié en 2013 son programme de reconnaissance. Elle a ainsi créé un prix visant à récompenser les personnes et les équipes qui ont fourni une contribution notable vers la concrétisation de ses objectifs et l'amélioration du milieu de travail. Les Prix d'excellence seront décernés pour la première fois en 2014.

La Banque est fière de s'être classée, pour une quatrième année d'affilée, parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada. Les juges ont mentionné tout particulièrement l'environnement de travail exceptionnel : l'institution met à la disposition de ses employés un centre de conditionnement physique, une salle de méditation et de prière ainsi qu'un stationnement intérieur pour vélos, et son siège, au cœur de la capitale nationale, est situé à proximité de parcs, de magasins, du canal Rideau et de la Colline du Parlement. Le maintien de ces éléments dans des locaux temporaires au centre-ville d'Ottawa était l'une des priorités de 2013.

D'autres aspects du climat de travail, dont les excellentes communications internes destinées à tenir les employés informés non seulement des priorités institutionnelles, mais aussi des activités moins formelles, comme la journée « Invitons nos jeunes au travail », les concours de photos et les campagnes de financement pour des organisations caritatives, ont aussi permis à la Banque de se démarquer.

Le soutien à l'égard du perfectionnement professionnel — qui comprend notamment le remboursement des frais de scolarité, un large éventail d'occasions d'apprentissage à l'interne et à l'externe ainsi qu'un programme de mentorat où sont jumelés des employés nouvellement nommés à un poste avec des collègues plus expérimentés — a également été souligné comme une force de l'institution en tant qu'employeur.

Pour en apprendre davantage sur les raisons qui font de la Banque l'un des 100 meilleurs employeurs au pays, rendez-vous à l'adresse www.eluta.ca/top-employer-bank-of-canada (en anglais seulement).

En outre, la Banque a été reconnue comme l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale (en anglais seulement).

Qui sommes-nous?

Le profil démographique du personnel en un coup d'œil

Employés réguliers au 31 décembre 2013

PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE

67 % ANGLAIS

33 % FRANÇAIS

SEXE

49 % HOMMES

51 % FEMMES

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR VILLE

1 111

- TORONTO **57**
- OTTAWA
- MONTRÉAL **64**
- VANCOUVER **6**
- CALGARY **6**
- HALIFAX **7**
- NEW YORK **1**

NOMBRE D'EMPLOYÉS SELON LES ANNÉES DE SERVICE

Encadré 2

Modernisation du siège

La Banque s'est engagée à mener à bien la modernisation du complexe du siège avec le souci de préserver le patrimoine architectural et l'intégrité des immeubles d'origine, tout en assurant une saine gestion des fonds publics.

Le complexe du 234, rue Wellington, qui abrite les locaux de la Banque depuis 1938, a été conçu par S. G. Davenport en collaboration avec la société Marani, Lawson and Morris. Il a été agrandi dans les années 1970 par l'ajout de deux tours élégantes et d'un atrium dont les plans ont été élaborés par Arthur Erickson, conjointement avec la même société d'architecture. Nous sommes conscients du privilège que nous avons d'occuper ce magnifique complexe et de la responsabilité qui nous incombe de le maintenir en bon état.

Nous modernisons le siège de manière à pouvoir bénéficier, durant de nombreuses décennies, d'un milieu de travail sûr, confortable et propice à la productivité, tout en mettant en valeur ses éléments distinctifs et en respectant la vision originelle des architectes.

Il est indispensable que la Banque dispose d'installations de travail résilientes pour continuer à exécuter son mandat, qui consiste à favoriser la prospérité économique et financière du Canada. Le complexe du siège doit être rénové en profondeur afin qu'il réponde aux exigences et aux normes actuelles en matière de santé et de sécurité ainsi que de stabilité sismique, et pour mieux satisfaire les besoins de la Banque sur le plan de la sécurité et des opérations. La modernisation offre aussi l'occasion de rendre le siège plus écoénergétique, efficient et durable sur le plan environnemental.

Les coûts de construction sont estimés à 460 millions de dollars. Le projet est géré par un comité de surveillance formé de cadres supérieurs de la Banque et fait aussi l'objet d'un suivi étroit assuré par les administrateurs indépendants de l'institution, qui sont nommés par le gouvernement fédéral afin d'exercer une surveillance générale à l'égard de la gestion et de l'administration de la Banque. On trouvera une description des objectifs du projet ainsi que des renseignements détaillés sur celui-ci dans le site Web de la Banque.

En 2013, les employés du siège se sont installés provisoirement au 234, avenue Laurier Ouest et dans deux autres immeubles de la région d'Ottawa. Les diverses vagues de réinstallation ont eu lieu dans le respect de l'échéancier et sans perturber les activités de la Banque. Le fait de laisser le complexe du siège inoccupé permet à la Banque d'effectuer les rénovations plus rapidement, d'écourter la période de perturbations, de réduire le risque de défaillance des systèmes ainsi que d'abaisser les coûts du projet.

Gestion des risques

La gestion des risques financiers, des risques liés aux activités et des risques d'entreprise qui peuvent influer, directement ou non, sur la capacité de la Banque de s'acquitter de son mandat et d'atteindre ses objectifs stratégiques est un élément important des responsabilités de la direction. La Banque dispose d'un cadre bien établi, qui met à contribution des employés de l'ensemble de l'institution, pour cerner, gérer et surveiller ces risques. On trouvera une description de ce cadre, ainsi que du profil de risque de la Banque pour 2014, à la section « Rapport de gestion » du présent rapport annuel.

Gestion des risques — Points saillants de 2013

En 2013, le profil de risque de la Banque était considéré comme élevé en raison des risques associés à la modernisation des installations du siège. Ce projet exigeait que l'on prépare les locaux temporaires et réinstalle environ 1 300 employés et tous les biens du siège, tout en veillant au maintien de la continuité des opérations. La Banque a consacré des efforts considérables à cerner, à analyser et à gérer les risques liés à ce projet et a tenu régulièrement des ateliers sur les risques avec les principales parties prenantes internes et externes. La réinstallation s'est bien déroulée, et les activités essentielles se sont poursuivies sans interruption.

Parmi les autres points saillants, mentionnons l'achèvement de deux projets importants visant à renforcer la résilience des activités de la Banque :

- le Programme d'amélioration de la continuité des opérations, un projet pluriannuel ayant pour but l'aménagement et la mise en service des nouveaux centres de données principal et secondaire de la Banque ainsi que la mise à niveau de l'infrastructure et le renforcement de la résilience opérationnelle de l'institution;
- le Programme sur les applications relatives aux adjudications et aux opérations sur les marchés (PARAOM), un projet s'échelonnant sur cinq ans qui a permis de réduire les risques rattachés aux activités à l'appui de la fonction Système financier de la Banque.

Le niveau de risque lié à la mise en circulation des nouveaux billets de banque en polymère a été réévalué à la baisse, passant de « préoccupant » à « acceptable », ce qui s'explique par le lancement réussi de toutes les coupures de la série et l'expérience positive associée à leur utilisation.

Enfin, la Banque a fait des progrès significatifs en 2013 en ce qui concerne l'expansion de ses capacités d'évaluation du crédit et la réduction de sa dépendance à l'égard des agences de notation dans le cadre de ses activités de gestion financière.

Faits saillants financiers

Le **Tableau 1** ci-dessous présente les faits saillants des états financiers de la Banque pour 2013, de même que des chiffres comparatifs. On trouvera d'autres explications et commentaires à la section « Rapport de gestion » du présent rapport. De plus amples renseignements sur le bilan de la Banque sont fournis dans le site Web de l'institution.

Tableau 1 : Faits saillants des états financiers
(En millions de dollars)

	Valeur au 31 décembre		
	2013	2012[a]	2011[a]
Total de l'actif* et *Total du passif et des capitaux propres	91 305,7	77 807,3	64 247,2
Éléments importants des états financiers			
ACTIF			
Prêts et créances	2 214,9	1 905,6	1 530,8
Placements	88 577,1	75 607,3	62 424,2
PASSIF			
Billets de banque en circulation	66 615,9	63 700,0	61 028,8
Dépôts	23 823,5	13 291,3	2 481,0
Résultat global			
Total des produits	1 580,0	1 575,4	1 606,8
Total des charges	574,0	491,3	353,1
Autres éléments du résultat global (perte)	221,4	(48,0)	(178,9)
Résultat global	1 227,4	1 036,1	1 074,8

a. Conformément aux Normes internationales d'information financière, la Banque a adopté, en date du 1er janvier 2013, les modifications apportées à IAS 19 *Avantages du personnel*. Les résultats comparatifs de 2012 ont été retraités pour satisfaire aux exigences de la norme modifiée. Par contre, les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011 n'ont pas été retraités, et les charges ne sont pas présentées selon une base permettant de les comparer à celles des exercices suivants (2012 et 2013).

La taille du bilan de la Banque s'est accrue de 42 % depuis 2011. Cette hausse découle principalement de la décision du gouvernement fédéral de constituer, à concurrence de 20 milliards de dollars, un dépôt tenu à la Banque du Canada aux fins de gestion de la liquidité prudentielle. Ce dépôt a crû de 10 milliards de dollars en 2012 et d'autant en 2013, contribuant ainsi à l'essentiel de l'expansion du bilan de l'institution au cours de ces exercices.

Les billets de banque constituent l'élément le plus important du passif. La valeur des billets en circulation a augmenté de 5 % en 2013, ce qui correspond en gros au taux de croissance du PIB nominal.

Le total des produits de 2013 est très similaire à celui de l'exercice précédent. Les charges opérationnelles ont été gérées dans les limites du plan financier sous-jacent et conformément aux engagements à moyen terme. Le total des charges a augmenté de 82,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des coûts associés à la production des billets de banque en polymère et au Programme de modernisation du siège.

Les autres éléments du résultat global comptabilisés en 2013 sont composés en grande partie des gains actuariels liés aux régimes d'avantages du personnel futurs, lesquels reflètent une augmentation de 90 points de base du taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation au titre des prestations définies ainsi qu'une hausse des rendements des actifs des régimes.

Charges par fonction

Le **Graphique 3** ci-dessous illustre la ventilation par fonction des charges de la Banque en 2013 (à l'exclusion des coûts associés au Programme de modernisation du siège).

Les charges liées à la fonction Monnaie constituent la part la plus importante des charges de l'institution (51 %) et comprennent les coûts de production des billets de banque. Ces coûts ont enregistré une hausse en 2013, attribuable à la production des billets en polymère, y compris les coupures de 5 et de 10 dollars, qui ont été émises en novembre 2013.

Graphique 3 : **Charges opérationnelles, par fonction**[a]

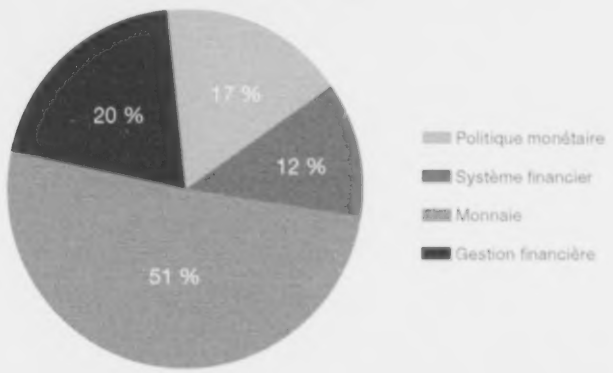

a. Sont exclus des charges les coûts non récurrents associés au Programme de modernisation du siège.

Principales priorités en 2014

Surveiller et évaluer la transformation continue des économies canadienne et mondiale...

... notamment les principaux déterminants de l'inflation, les changements structurels sur les marchés du travail, l'évolution du secteur de l'énergie et les facteurs qui influent sur le commerce extérieur du Canada.

Effectuer des recherches sur les cadres de politique monétaire en vue de la reconduction de la cible d'inflation en 2016...

... entre autres sur l'intérêt de cadres de politique monétaire différents dans un contexte d'après-crise, le rôle des considérations relatives à la stabilité financière, l'incidence des politiques monétaires non traditionnelles et les liens entre l'économie réelle et la sphère financière.

Passer en revue le cadre sur lequel la Banque se fonde pour mener ses opérations sur les marchés financiers...

... pour tenir compte de l'évolution du système financier et continuer d'appuyer efficacement les décisions en matière de stabilité financière et de politique monétaire.

Participer aux initiatives de réglementation...

... pour bâtir un système financier plus résilient à l'échelle nationale et internationale ainsi que pour appuyer la mise en œuvre des réformes auxquelles les dirigeants du G20 ont souscrit.

Renforcer le cadre de gestion pour le placement des réserves de change du Canada...

... en mettant en place un indice de référence stratégique pour le portefeuille des réserves de change du pays.

Examiner et mettre à jour la stratégie de gestion de la dette à moyen terme du gouvernement du Canada...

... en collaboration avec le ministère des Finances pour tenir compte des changements structurels de la demande et de l'offre de titres d'emprunt de l'État.

Réduire davantage la dépendance de la Banque à l'égard des agences de notation en ce qui a trait aux activités de gestion financière du gouvernement...

... en accroissant les capacités internes d'évaluation du risque de crédit pour toutes les activités de trésorerie que la Banque mène à titre d'agent financier du gouvernement.

Réaliser des projets de recherche-développement sur les billets de banque...

... pour améliorer la capacité de la Banque à concevoir, à émettre et à protéger de la contrefaçon les prochaines séries de billets de banque.

Étudier les implications de la monnaie électronique...

... pour les modes de paiement, les politiques publiques et le rôle des banques centrales.

Mettre l'accent sur le perfectionnement en leadership...

... pour veiller à ce que les leaders de la Banque disposent des outils et de la formation dont ils ont besoin pour exceller.

Moderniser les installations du siège de la Banque...

... en faisant preuve d'une gouvernance efficace et d'une saine gestion financière, et de manière à préserver le patrimoine architectural et l'intégrité de ses immeubles d'origine.

Gouvernance de la Banque

Conseil d'administration

Stephen S. Poloz[2*]
Gouverneur

Tiff Macklem[2, 7*]
Premier sous-gouverneur

Phyllis Clark[4*, 7]
Edmonton (Alberta)

Philip Deck[1, 2, 5, 6*]
Toronto (Ontario)

Colin Dodds[7, 8]
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Douglas Emsley[4, 5]
Regina (Saskatchewan)

Brian Henley[2, 3, 5*]
St. John's
(Terre-Neuve-et-Labrador)

Monique
Jérôme-Forget[3, 6]
Montréal (Québec)

Claire Kennedy[2*, 4, 6]
Toronto (Ontario)

Derek D. Key[3, 5]
Summerside
(Île-du-Prince-Édouard)

Hassan Khosrowshahi[4, 5]
Vancouver
(Colombie-Britannique)

Leo Ledohowski[5, 6]
Winnipeg (Manitoba)

Richard McGaw[6, 7]
Fredericton
(Nouveau-Brunswick)

Michael Horgan[2]
Sous-ministre des Finances
Membre d'office

1. Administrateur principal
2. Membre du Comité de direction
3. Membre du Comité de gouvernance
4. Membre du Comité de la vérification et des finances
5. Membre du Comité des projets d'immobilisations
6. Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération
7. Membre du Comité des pensions
8. Président du Comité de nomination du Programme de bourses de recherche

* Assure la présidence du Comité

Rôle du Conseil

Selon le cadre de gouvernance établi en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, le gouverneur est le premier dirigeant de l'institution et le président du Conseil d'administration de celle-ci. Il a compétence expresse sur les activités de la Banque et il en assume la responsabilité. Ces activités consistent notamment à formuler et à mettre en œuvre la politique monétaire, à faire office d'agent financier du gouvernement canadien, à émettre des billets de banque, à approvisionner le système financier en liquidités et, conformément à la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*, à exercer la surveillance des principaux systèmes de compensation et de règlement au Canada.

Le Conseil d'administration joue un rôle de surveillance générale à l'égard de la gestion et de l'administration de la Banque, en particulier en ce qui concerne la planification stratégique, les finances et la comptabilité, la gestion des risques, les ressources humaines et les autres politiques internes. Le Conseil et le gouverneur travaillent en étroite collaboration, étant donné l'importance que revêt la surveillance exercée par le Conseil en matière de finances et d'administration pour la conduite des affaires de la Banque par le gouverneur.

Le Conseil et la Haute Direction revoient périodiquement et prennent en considération les pratiques optimales pertinentes en vigueur dans d'autres institutions publiques, banques centrales et organismes du secteur privé dans le but d'améliorer sans cesse la qualité de la gouvernance de la Banque et d'atteindre l'excellence à cet égard.

Composition et activités du Conseil

Le Conseil est composé du gouverneur, du premier sous-gouverneur ainsi que de douze administrateurs indépendants nommés pour un mandat renouvelable de trois ans par le gouverneur en conseil (le Cabinet). Le sous-ministre des Finances y siège en qualité de membre d'office n'ayant pas droit de vote.

Le Conseil d'administration et chacun de ses comités se réunissent périodiquement tout au long de l'année. En 2013, le Conseil a tenu six réunions dont une à l'extérieur d'Ottawa, soit à Burlington (Ontario), afin de se familiariser avec les préoccupations locales et d'expliquer les politiques de la Banque.

Les responsabilités des comités du Conseil et celles qui incombent à leurs présidents sont énoncées dans des mandats écrits. Ces comités adoptent des plans de travail écrits pour chaque année civile.

Comités et activités du Conseil[1]

Par souci d'efficacité, le Conseil a institué les comités permanents suivants pour le seconder dans l'exercice de ses fonctions.

Comité	Président	Mandat	Nombre de réunions en 2013
Comité de la vérification et des finances	Daniel Johnson*	Assurer la supervision des questions financières au sein de l'institution, notamment à l'égard du Plan à moyen terme, du budget annuel et des dépenses, ainsi que des activités des vérificateurs internes et des auditeurs externes de la Banque.	6

1 Le registre des présences peut être consulté dans le site Web de l'institution (Au sujet de la Banque > Direction et gouvernance > Conseil d'administration).

Comité	Président	Mandat	Nombre de réunions en 2013
Comité des ressources humaines et de la rémunération	Philip Deck	Assumer le rôle de surveillance dévolu au Conseil en ce qui touche les politiques et pratiques en matière de ressources humaines, les politiques de rémunération, la planification de la relève et le rendement des cadres supérieurs, ainsi que, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération du gouverneur et du premier sous-gouverneur.	4
Comité de gouvernance	Jock Finlayson[b]	Veiller, au nom du Conseil, au respect des pratiques de gouvernance institutionnelle et, à cette fin, procéder annuellement à l'évaluation de l'efficacité du Conseil, au suivi du programme de formation des administrateurs[c], à la revue de la composition des comités ainsi qu'à l'examen des mandats du Conseil et de ses comités.	2
Comité des projets d'immobilisations	Brian Henley	Exercer, au nom du Conseil, une surveillance des projets d'immobilisations d'envergure entrepris par la Banque, notamment du Programme de modernisation du siège.	5
Comité des pensions	Premier sous-gouverneur, Tiff Macklem	Soumettre au Conseil ses recommandations à l'égard des responsabilités de la Banque à titre de répondant et d'administrateur du Régime de pension de la Banque du Canada, y compris en ce qui a trait aux politiques de placement, à l'administration du Régime, aux communications et aux relations avec les parties prenantes[d].	4

a. Avant novembre 2013

b. Jusqu'en septembre 2013

c. En plus de participer au programme de formation du Conseil, les administrateurs nouvellement nommés assistent à des séances d'orientation exhaustives.

d. Le Comité des pensions est constitué de trois administrateurs indépendants, du premier sous-gouverneur et de trois autres membres de la direction.

De plus, aux termes de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution est dotée d'un comité de direction ayant qualité pour agir en lieu et place du Conseil. Les membres du Comité de direction se sont rencontrés en février, pour prendre connaissance du rapport annuel sur la dotation en personnel présenté par le Comité des ressources humaines et de la rémunération, et en juillet, pour recevoir un compte rendu approfondi de la situation économique de la part de la Haute Direction (réunion ouverte à tous les membres du Conseil).

Un administrateur indépendant assume la présidence du Comité de nomination du Programme de bourses de recherche de la Banque. Jock Finlayson a présidé ce comité jusqu'en octobre 2013. Les points saillants du Programme mené cette année figurent dans la section du présent rapport consacrée à la politique monétaire.

En mai 2013, un comité spécial constitué d'administrateurs indépendants a achevé le processus ayant conduit à la nomination de Stephen S. Poloz au poste de gouverneur, pour une période de sept ans commençant le 3 juin 2013. Le mandat de ce comité a pris fin en juin 2013. Des membres du Conseil ont par ailleurs participé au processus de sélection de Lawrence Schembri à titre de sous-gouverneur.

Indépendance du Conseil

Le gouverneur exerce la double fonction de président du Conseil d'administration et de premier dirigeant de la Banque; c'est pourquoi les administrateurs indépendants (c'est-à-dire qui ne font pas partie de la direction) élisent, pour un mandat renouvelable de deux ans, un administrateur principal chargé de représenter leurs intérêts et d'assurer la liaison entre eux et le gouverneur.

De plus, le Conseil et ses comités tiennent régulièrement séance sans la présence de la direction ou des administrateurs non indépendants. À l'exception du Comité des pensions, tous les comités du Conseil sont composés exclusivement d'administrateurs indépendants. Le Comité de la vérification et des finances rencontre périodiquement à huis clos les coauditeurs, le vérificateur interne en chef, de même que le chef des finances et comptable en chef. Le Conseil et ses comités sont autorisés à retenir les services de conseillers indépendants aux frais de la Banque.

Rémunération des administrateurs

Les administrateurs indépendants sont rémunérés en fonction des échelles prévues dans les lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État, qui sont administrées par le Bureau du Conseil privé. En outre, les administrateurs indépendants obtiennent le remboursement des frais de déplacement, d'hébergement et de repas qu'occasionne leur participation aux réunions du Conseil ou de ses comités, ou à d'autres activités se rapportant à leurs fonctions. Le gouverneur, le premier sous-gouverneur et le sous-ministre des Finances ne sont pas rémunérés en leur qualité de membres du Conseil.

Faits saillants en 2013

Changements apportés à la composition du Conseil (octobre 2013)

Nominations : Colin Dodds, Monique Jérôme-Forget et Hassan Khosrowshahi

Départs : William Black, David Laidley et Jock Finlayson

Démission : Daniel Johnson

Changements de responsabilités des membres

Administrateur principal : Philip Deck succède à David Laidley (septembre 2013)

Président du Comité de gouvernance : Claire Kennedy succède à Jock Finlayson (septembre 2013)

Président du Comité de la vérification et des finances : Phyllis Clark succède à Daniel Johnson (novembre 2013)

Rémunération

Provision annuelle : 8 000 $

Provision supplémentaire pour les membres du Comité de direction : 3 000 $

Provision supplémentaire pour les présidents des comités (à l'exclusion du président du Comité de gouvernance) : 1 000 $

Provision supplémentaire pour le président du Comité de gouvernance : 2 000 $

Indemnité quotidienne pour la participation aux réunions : 625 $

Le Conseil de direction (*de gauche à droite*) : Tiff Macklem, premier sous-gouverneur; John Murray, sous-gouverneur; Stephen S. Poloz, gouverneur; Lawrence Schembri, sous-gouverneur; Agathe Côté, sous-gouverneure; Timothy Lane, sous-gouverneur

Direction de la Banque

Formé du gouverneur, du premier sous-gouverneur et des quatre sous-gouverneurs, le Conseil de direction constitue l'organe de décision chargé des politiques de la Banque. Placé sous la direction du gouverneur, il est responsable de la conduite de la politique monétaire, des décisions visant à favoriser la solidité et la stabilité du système financier ainsi que de l'orientation stratégique de la Banque.

Le Conseil de gestion assure un leadership et fournit des conseils sur les politiques institutionnelles et sur les enjeux stratégiques en matière de gestion, en plus de superviser l'ensemble des activités de la Banque. Présidé par le premier sous-gouverneur, le Conseil de gestion est composé de deux sous-gouverneurs, de deux conseillers, de l'avocat général et secrétaire général, du chef du département des Ressources humaines, ainsi que du chef des finances et comptable en chef.

Le Comité des chefs veille à la rationalisation des processus décisionnels de la Banque en renforçant la collaboration entre les départements chargés d'apporter des solutions communes aux problèmes opérationnels. Le Comité se compose de tous les chefs de département et du conseiller responsable du Programme de modernisation du siège.

La Banque est constituée des treize départements suivants : Analyses de l'économie canadienne, Analyses de l'économie internationale, Communications, Gestion financière et Opérations bancaires, Marchés financiers, Monnaie, Ressources humaines, Services à la Haute Direction et Services juridiques, Services des technologies de l'information, Services financiers, Services généraux, Stabilité financière, et Vérification.

Changements touchant la Haute Direction de la Banque survenus en 2013 :

- En janvier, le poste de chef de la gestion des risques a été confié à Sheila Niven, conseillère et membre du Conseil de gestion.
- Lawrence Schembri a été nommé sous-gouverneur en février.
- En juin, Stephen S. Poloz a entamé un mandat de sept ans à titre de gouverneur de la Banque.

Rapport de gestion

31 décembre 2013

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion fournit des renseignements contextuels additionnels qui permettent de mieux comprendre les activités de la Banque, son rendement et les prévisions relatives à ses charges. Ce rapport aide à évaluer la pertinence des stratégies opérationnelles de la direction et son appréciation des risques. Le lecteur est ainsi plus à même de poser un regard sur la Banque du point de vue de ses dirigeants.

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Aperçu des opérations financières de la Banque du Canada 35

La Banque élabore et applique les politiques relevant de son mandat, notamment en ce qui concerne ses quatre grandes fonctions, à savoir la Politique monétaire, le Système financier, la Monnaie et la Gestion financière. Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de son mandat premier et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Cette section brosse un tableau général du modèle opérationnel et financier de l'institution.

Résultats par rapport au Plan 36

Tous les trois ans, la Banque établit un plan stratégique à moyen terme, dans lequel elle expose sa feuille de route pour la période à venir. Le Plan à moyen terme 2013-2015 comprend des plans relatifs aux finances, à l'infrastructure et à la résilience, ainsi qu'aux ressources humaines visant à favoriser la réalisation des activités et l'atteinte des objectifs prioritaires de la Banque. Cette section expose les progrès effectués en 2013 au regard de ces plans d'action.

Analyse des résultats financiers sur douze mois 38

Cette section fournit une analyse sur douze mois des états financiers de la Banque, au 31 décembre 2013, y compris les points saillants des produits et des charges, la situation financière et les réserves, ainsi que les perspectives concernant les charges pour 2014.

Gestion des risques 45

La Banque gère les risques par l'intermédiaire de son programme de gestion des risques d'entreprise. Cette section donne un aperçu de ce cadre et présente l'évaluation par la Haute Direction du profil de risque de la Banque pour 2014.

Renseignements complémentaires — Incidence des grandes fonctions de la Banque sur ses états financiers 49

Le bilan de la Banque est différent de celui des grandes institutions financières canadiennes, ses actifs et passifs servant à soutenir une ou plusieurs de ses fonctions. Les mécanismes auxquels la Banque a recours pour réaliser son mandat premier, ainsi que leur incidence sur les résultats financiers, sont décrits dans cette section.

Aperçu des opérations financières de la Banque du Canada

La Banque du Canada est la banque centrale du pays. La Banque n'est pas un établissement commercial et n'offre donc aucun service bancaire au public. Il s'agit d'une société d'État qui appartient en propriété exclusive au gouvernement fédéral et est responsable devant le Parlement par l'intermédiaire du ministre des Finances. Elle est régie par la *Loi sur la Banque du Canada*, qui prescrit le cadre législatif et le mode de gouvernance de l'institution et établit le vaste mandat dont elle est investie, lequel consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ».

La Banque élabore et applique les politiques relevant de son mandat, notamment en ce qui concerne ses quatre grandes fonctions, à savoir la Politique monétaire, le Système financier, la Monnaie et la Gestion financière. Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de son mandat premier et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. On trouvera une description plus complète de l'éventail des actions et des réalisations de la Banque en 2013 à la section « La Banque en 2013 » du présent rapport annuel.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens; la valeur nominale de ces billets constitue l'élément le plus important du passif de son bilan. La Banque approvisionne en billets les institutions financières, qui portent alors à son crédit la valeur nominale des coupures livrées.

Conjointement aux activités de gestion financière dont elle s'acquitte, la Banque détient des dépôts pour le compte du gouvernement du Canada.

La Banque se sert du produit des opérations d'émission de billets de banque et des intérêts des dépôts susmentionnés pour acheter des titres du gouvernement du Canada (bons du Trésor et obligations). L'acquisition de ces titres se fait par voie de soumission non concurrentielle lors d'adjudications, et le portefeuille de la Banque est structuré de façon à refléter, dans l'ensemble, la composition de l'encours des titres négociables émis par le gouvernement fédéral sur le marché intérieur. Ces actifs permettent à la Banque d'exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier.

L'essentiel des revenus de la Banque provient de la rémunération de ces titres d'État. Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneuriage », et fournissent une source stable et constante de financement des activités de la Banque qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. La Banque dispose d'autres sources de revenus, entre autres les intérêts qu'elle tire de ses facilités de prêt et de ses dépôts, les droits de garde ainsi que les dividendes qu'elle reçoit de la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

La Banque mène ses activités sans subir les contraintes normalement imposées par les flux de trésorerie ou les avoirs liquides, ses recettes de seigneuriage étant prévisibles et supérieures à ses charges. Le solde, dont est soustrait le montant des réserves et prélèvements autorisés, est remis au receveur général du Canada. En 2013, la Banque a versé à ce titre 1 230,7 millions de dollars.

Les charges associées à la fonction Monnaie constituent la part la plus importante des charges de l'institution (51 %) et comprennent les coûts de production des billets de banque. Ces coûts ont enregistré une hausse en 2013, liée à la production des billets en polymère, y compris les coupures de 5 et de 10 dollars, qui ont été émises en novembre 2013.

Charges opérationnelles, par fonction[a]

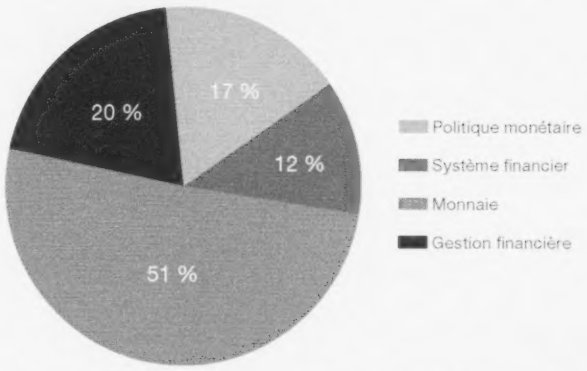

a. Sont exclus des charges les coûts non récurrents associés au Programme de modernisation du siège.

Résultats par rapport au Plan

Tous les trois ans, la Banque établit un plan stratégique à moyen terme, dans lequel elle expose sa feuille de route pour la période à venir. Le Plan à moyen terme 2013-2015, intitulé *Bâtir sur l'excellence : solidité, stabilité et confiance*, est axé sur trois priorités stratégiques : mener des analyses de politique de qualité supérieure, bâtir un système financier résilient à l'échelle nationale et internationale, et fournir d'excellents services pour répondre aux besoins évolutifs des Canadiens, des marchés financiers et du gouvernement du Canada. On trouvera un aperçu des progrès de la Banque à l'égard de ses priorités stratégiques à la section « Bâtir sur l'excellence : les progrès en regard du Plan à moyen terme » du présent rapport annuel.

Le Plan prévoit également des investissements stratégiques visant le personnel, l'infrastructure et la résilience, et réitère l'engagement de l'institution à gérer les fonds publics de façon prudente, particulièrement dans le contexte de restrictions budgétaires actuel. Le plan financier, le plan relatif à l'infrastructure et à la résilience ainsi que le plan relatif aux ressources humaines appuient l'exercice des activités courantes de la Banque et la réalisation de ses priorités stratégiques et fonctionnelles. Les sections ci-après traitent des progrès accomplis par rapport à ces plans d'action en 2013.

Plan financier : résultats de 2013

Pour suivre l'évolution de ses charges, la Banque se penche sur deux indicateurs fondamentaux de la gestion financière, soit les charges opérationnelles totales publiées dans les états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et les charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme[1].

Les charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme constituent un sous-ensemble des charges opérationnelles totales de la Banque et excluent des charges qui sont habituellement volatiles, soit :

- les coûts liés à la production des billets de banque, qui varient en fonction des volumes de billets;
- les charges associées aux avantages du personnel futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant, dont la volatilité découle principalement des variations des taux d'actualisation;
- les coûts ponctuels rattachés au Programme de modernisation du siège.

Le plan financier tient compte de l'obligation qui incombe à la Banque, à titre d'institution publique, de faire preuve, en toute circonstance, de prudence en matière de gestion financière et de veiller à l'affectation de ressources aux priorités à plus forte valeur ajoutée. Le plan reflète également l'engagement qu'a pris la Banque de respecter l'esprit et l'intention du plan d'action du gouvernement pour la réduction du déficit en intégrant des diminutions des charges opérationnelles au plan financier 2013-2015. C'est pourquoi celui-ci est fondé sur un taux de croissance de 2 % entre 2012 et 2015, soit un taux de croissance réel nul compte tenu d'un taux d'inflation moyen de 2 %, taux cible de l'institution. L'augmentation réelle des charges nécessaire pour permettre à la Banque de remplir son mandat s'accompagne de réductions équivalentes.

Il était prévu qu'en 2013, première année d'application du Plan à moyen terme, les charges opérationnelles enregistreraient une croissance de 5 % par rapport au budget de 2012, en raison notamment de nouveaux coûts non discrétionnaires engagés pour le renforcement de la résilience des systèmes de l'institution, ainsi que d'investissements destinés à recentrer et à reconfigurer un certain nombre de modèles opérationnels et d'opérations pour réaliser des économies futures.

1 Les charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme constituent un sous-ensemble des charges totales. Elles ne sont pas considérées comme une mesure uniformisée, conforme aux IFRS.

Résultats de 2013 — Charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme

En 2013, la Banque a accompli des progrès considérables par rapport aux objectifs établis dans le Plan à moyen terme tout en maintenant les charges opérationnelles (356 millions de dollars) dans les limites des estimations du Plan.

Le montant des charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme inscrit au budget de 2014 est le même que celui enregistré en 2013. La hausse des coûts a été contrebalancée par des économies correspondantes, conformément à l'engagement qu'a pris la Banque de respecter l'esprit du plan d'action du gouvernement pour la réduction du déficit.

On trouvera une analyse exhaustive des charges de 2013 et les prévisions relatives aux charges opérationnelles de 2014 à la section « Analyse des résultats financiers » du présent rapport de gestion.

Charges opérationnelles relevant du PMT

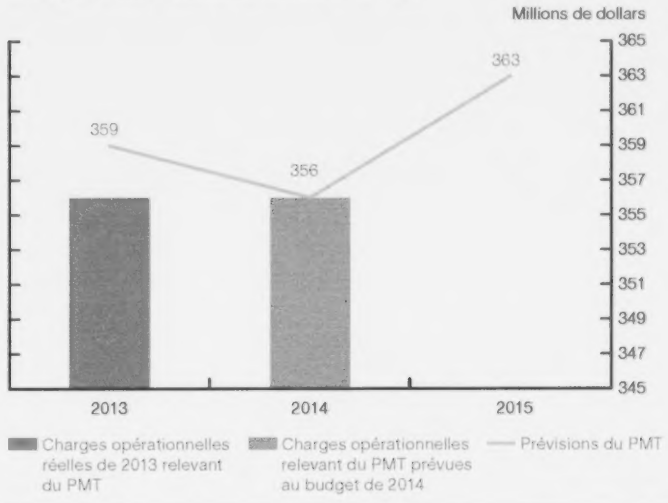

Progrès par rapport au plan relatif à l'infrastructure et à la résilience

Le plan relatif à l'infrastructure et à la résilience vise à ce que les systèmes et l'infrastructure de la Banque répondent aux besoins actuels et futurs de cette dernière. Parmi les priorités figurent le perfectionnement constant de l'infrastructure technologique de l'institution ainsi que l'amélioration de sa sécurité et de sa résilience. Ce plan prévoit également la création d'outils permettant au personnel de la Banque de travailler de manière efficace et efficiente.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des projets de la Banque qui ont été achevés en 2013.

Projet	Échéance visée	Avantages attendus	État d'avancement et réalisations en 2013
Programme d'amélioration de la continuité des opérations	2013	Accroître la résilience de la Banque à l'égard du fonctionnement des systèmes essentiels de compensation et de règlement des paiements et celle de ses centres de données	Terminé en 2013
Programme sur les applications relatives aux adjudications et aux opérations sur les marchés	2013	Mettre en œuvre une nouvelle solution centralisée permettant d'acquérir, de dériver et de distribuer des données sur le marché au sein de la Banque afin de faciliter l'intégration entre les fournisseurs de données externes et internes et les consommateurs de données de l'institution	Terminé en 2013
Programme de transformation des systèmes de la Monnaie	2013	Répondre aux besoins en matière de regroupement de l'information sur les stocks de billets, de systèmes de gestion des stocks et de processus de contrôle de gestion à l'appui de la nouvelle série de billets en polymère, et accroître les gains d'efficience	Terminé en 2013
Renouvellement du Système de base de données tripartite	2014	Mettre en œuvre une solution qui accroît les capacités de gestion des données et la souplesse permettant de saisir et de gérer de nouvelles catégories de données des institutions financières et de produire des rapports sur ces données	Mise en œuvre pour les institutions de dépôt achevée en 2013
Programme de gestion de contenu d'entreprise	2015	Remplacer le système de gestion des fichiers actuel par un système permettant aux utilisateurs de stocker, de gérer, de mettre en commun et de trouver facilement des documents sur support électronique	Conception globale terminée et début du déploiement initial pour les utilisateurs au quatrième trimestre de 2013
Mise à niveau de l'environnement d'analyse économique	2015	Mettre à niveau les applications et regrouper toutes les séries chronologiques dans un seul entrepôt de données; retirer la plupart des anciennes bases de données restantes des séries chronologiques économiques	Modernisation du système (logiciel et base de données spécialisés utilisés pour le traitement des séries chronologiques à l'appui de l'analyse économique) approuvée par la direction

Le Programme de modernisation du siège, qui prévoit la remise à neuf et la modernisation des installations abritant le siège de la Banque, est un projet important du plan relatif à l'infrastructure et à la résilience. Ce programme a été approuvé par le Conseil d'administration de la Banque à l'automne 2012 et, en 2013, tous les employés du siège ont été réinstallés dans des locaux temporaires. Ce projet a nécessité une planification minutieuse et une collaboration poussée entre tous les départements de la Banque afin 1) d'assurer la continuité des opérations, 2) de coordonner les grands travaux nécessaires à l'aménagement des locaux en fonction des activités spécialisées de l'institution et 3) d'adapter les services internes en vue de l'occupation d'un immeuble en location géré par son propriétaire. La réinstallation dépendait également de la mise en place d'une nouvelle infrastructure TI et du transfert d'opérations vers de nouveaux centres de données. La conclusion d'un contrat à coût maximum garanti avec l'entrepreneur général chargé de la modernisation des installations du 234, rue Wellington est une réalisation importante permettant de jeter les bases des travaux de construction qui seront menés au cours des trois prochaines années. On trouvera de plus amples renseignements sur le Programme de modernisation du siège à la page 22 du présent rapport annuel.

Programme de modernisation du siège
Calendrier du projet

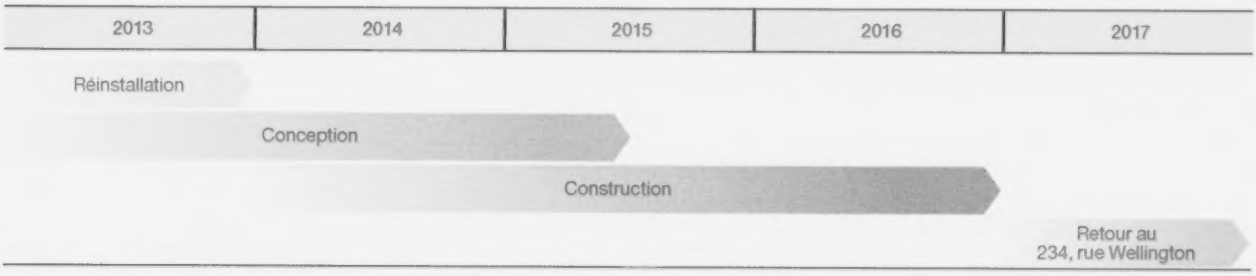

Progrès par rapport au plan relatif aux ressources humaines

En tant qu'institution fondée sur le savoir, la Banque s'appuie sur ses employés pour remplir son mandat et réaliser ses priorités stratégiques. Le plan relatif aux ressources humaines vise le renforcement de la capacité de la Banque d'attirer et de retenir un personnel de grand talent. La section « Les employés et le milieu de travail », à la page 19 du présent rapport annuel, traite des progrès accomplis à cet égard en 2013.

Analyse des résultats financiers sur douze mois

L'actif et le passif de la Banque sous-tendent les mandats fonctionnels de cette dernière en lui procurant un flux de revenus indépendant. Les activités et les opérations de l'institution n'ont pas pour objet de maximiser le résultat net, mais plutôt de contribuer à l'atteinte de ses grands objectifs.

Points saillants de l'état du résultat global

Produits

Points saillants des produits selon l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre
(En millions de dollars canadiens)

	2013	2012
Produits d'intérêts	**1 779,5**	1 653,1
Charges d'intérêts	**(210,6)**	(87,8)
Autres produits	**11,1**	10,1
Total des produits	**1 580,0**	1 575,4

En hausse de 4,6 millions de dollars (0,3 %) par rapport à 2012, le total des produits s'est chiffré à 1 580,0 millions de dollars en 2013, soit un résultat très similaire à celui de l'exercice précédent.

L'essentiel des revenus de la Banque provient des produits d'intérêts sur ses placements, qui sont générés par les titres du gouvernement du Canada et fluctuent en fonction des conditions du marché. En 2013, les produits d'intérêts de la Banque découlant de bons du Trésor et d'obligations se sont établis à 1 770,7 millions de dollars, soit 124,6 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. L'augmentation des produits d'intérêts tient surtout aux placements plus élevés, qui ont été partiellement contrebalancés par les rendements plus faibles des obligations nouvellement acquises, comparativement aux rendements que procuraient les placements arrivés à échéance. La dernière composante englobe les intérêts issus des prises en pension et les dividendes tirés du placement de la Banque en actions de la BRI, éléments dont le niveau avoisine, dans les deux cas, celui enregistré en 2012.

Les produits de la Banque sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts du gouvernement du Canada. En raison de la montée de ces dépôts, les charges d'intérêts ont augmenté de 122,8 millions de dollars comparativement à 2012. Les taux d'intérêt appliqués aux dépôts sont calculés en fonction des taux du marché et n'ont pas beaucoup changé par rapport à 2012.

Les produits que tire la Banque d'autres sources se sont légèrement accrus par rapport à 2012, du fait principalement d'une hausse des revenus provenant de prêts de titres et d'autres frais divers.

Charges

Points saillants des charges selon l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre
(En millions de dollars canadiens)

	2013	2012
Billets de banque — Recherche, production et traitement	**158,8**	123,4
Frais de personnel (y compris les salaires et les avantages du personnel)	**213,6**	191,4
Autres charges	**201,6**	176,5
Total des charges	**574,0**	491,3

Les charges opérationnelles ont cadré avec les attentes pour 2013 et ont augmenté de 82,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des coûts associés à la production des billets de banque en polymère. Bien que le coût de production initial des billets en polymère soit supérieur à celui des anciens billets en papier de coton, les nouvelles coupures devraient durer au moins deux fois et demie plus longtemps. Les coûts associés à la production des billets de banque ont crû de 35,4 millions de dollars comparativement à leur niveau de 2012, ce qui s'explique par l'expansion du volume de billets en polymère reçus des imprimeurs. En 2013, la Banque a reçu 733 millions de billets, contre 580 millions de billets en 2012.

Exception faite de l'incidence des nouveaux billets de banque, l'accroissement des charges s'élève à 47,3 millions de dollars et se répartit largement entre les frais de personnel, les coûts afférents à la technologie et aux immeubles ainsi que les amortissements.

Charges de 2013 (selon le plan stratégique)

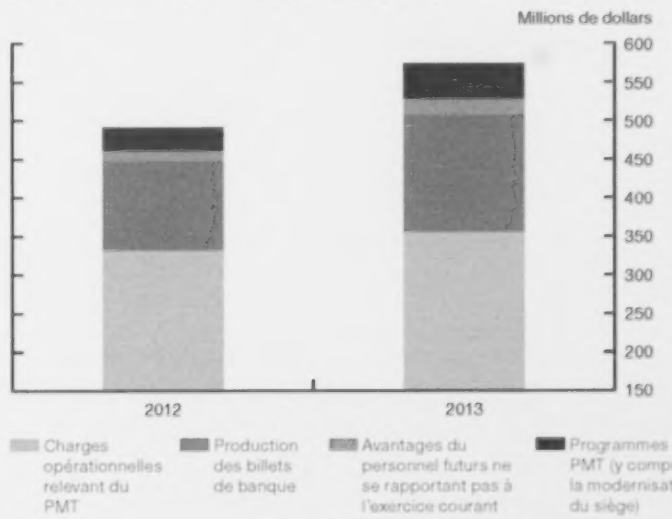

Les frais de personnel ont augmenté de 22,2 millions de dollars en 2013, en grande partie du fait de l'alourdissement des coûts liés aux régimes d'avantages du personnel futurs, lesquels ont crû de 9,4 millions de dollars, en raison essentiellement d'une réduction de 60 points de base du taux d'actualisation[2] utilisé pour calculer les charges au titre des avantages du personnel en 2013. Le reste de l'augmentation est attribuable à des embauches effectuées dans le cadre d'initiatives du Plan à moyen terme, à des coûts de restructuration engagés par suite de l'évolution des exigences opérationnelles et à des rajustements salariaux apportés dans le but de maintenir une rémunération concurrentielle par rapport au marché.

2 Les charges associées aux régimes à prestations définies sont évaluées au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de l'exercice précédent. Les charges de 2013 sont fondées sur un taux d'actualisation de 4,0 % (contre 4,6 % pour les charges de 2012).

Parmi les autres charges, la hausse de 8,7 millions de dollars des coûts afférents à la technologie tient aux investissements destinés à l'amélioration des systèmes informatiques de la Banque. Les charges d'amortissement ont crû de 22,4 millions de dollars par rapport à 2012. À la suite de l'approbation du Programme de modernisation du siège en 2012, l'amortissement des bâtiments du 234, rue Wellington a été ajusté en fonction du début prévu des travaux de construction en 2014. Les coûts de location engagés en 2013 en raison de la réinstallation des employés dans ces locaux temporaires ont été contrebalancés par le coût moindre des services fournis en sous-traitance et par une diminution des provisions.

Comme il a été mentionné à la section « Résultats par rapport au Plan », la Banque suit également les charges liées à son plan à moyen terme triennal. Le graphique ci-dessus présente les charges de l'institution pour 2013 selon ce plan.

Résultat net

Points saillants de l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre
(En millions de dollars canadiens)

	2013	2012
Résultat net	**1 006,0**	1 084,1
Autres éléments du résultat global (perte)	**221,4**	(48,0)
Résultat global	**1 227,4**	1 036,1

Les autres éléments du résultat global, qui se chiffrent à 221,4 millions de dollars, consistent en un gain de 224,7 millions de dollars attribuable à la réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies des régimes à prestations définies de la Banque, et en une diminution de 3,3 millions de dollars de la juste valeur des actifs disponibles à la vente.

Les gains ou les pertes de réévaluation découlent du rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des intérêts nets) ainsi que de la variation du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies. Le gain enregistré en 2013 est attribuable à une hausse de 90 points de base, durant l'exercice, du taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation au titre des prestations définies, et aux rendements accrus des actifs des régimes. L'augmentation de 90 points de base du taux d'actualisation reflète la variation du rendement des obligations de sociétés notées AA observée au cours des douze derniers mois.

Les actifs disponibles à la vente comprennent les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI détenues par la Banque. Les variations cumulatives de la juste valeur sont comptabilisées dans la réserve d'actifs disponibles à la vente comme élément des capitaux propres. Au 31 décembre 2013, cette réserve s'établissait à 305,2 millions de dollars, montant qui correspond principalement à la variation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI. La juste valeur de ce placement se chiffrait à 337,1 millions de dollars au 31 décembre 2013, ce qui représente une diminution de 5,6 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2012. Le reste consiste en un gain lié à la variation de la juste valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque.

Situation financière

L'actif du bilan de la Banque a augmenté de 13 milliards de dollars (17 %) en 2013 par rapport à la fin de l'exercice 2012. Cette hausse découle essentiellement de la décision du gouvernement fédéral, annoncée en 2011, de constituer, à concurrence de 20 milliards de dollars, un dépôt tenu à la Banque du Canada aux fins de gestion de la liquidité prudentielle. Ce dépôt a crû de 10 milliards de dollars au cours de l'exercice et a atteint son montant maximal visé en juin 2013, contribuant ainsi à l'essentiel de l'expansion du bilan de l'institution. La Banque a accru ses placements durant l'année pour refléter la croissance des dépôts comptabilisés au passif.

Actif de la Banque du Canada

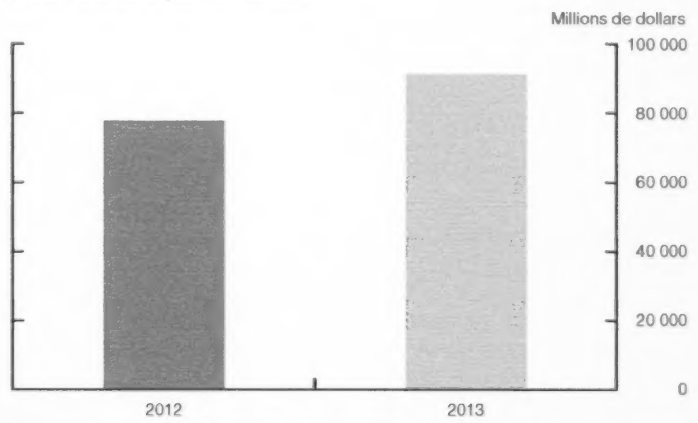

Éléments importants des états financiers
(En millions de dollars canadiens)

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012
Actif		
Prêts et créances	**2 214,9**	1 905,6
Placements	**88 577,1**	75 607,3
Autres éléments d'actif[a]	**513,7**	294,4
Total de l'actif	**91 305,7**	77 807,3
Passif et capitaux propres		
Billets de banque en circulation	**66 615,9**	63 700,0
Dépôts	**23 823,5**	13 291,3
Autres éléments de passif	**431,1**	377,5
Capitaux propres	**435,2**	438,5
Total du passif et des capitaux propres	**91 305,7**	77 807,3

a. Les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les autres éléments d'actif (qui figurent dans les états financiers) ont été regroupés dans ce tableau sommaire.

Les prêts et créances ont connu une augmentation de 309,3 millions de dollars depuis le 31 décembre 2012, liée à l'encours de prises en pension à plus d'un jour constaté à la fin de l'exercice. Ces transactions sont conclues pour contrebalancer les variations saisonnières de la demande de billets de banque, laquelle atteint traditionnellement un sommet au cours de la période des Fêtes. La Banque a procédé à deux prises en pension à plus d'un jour en décembre 2013 à des fins de gestion générale du bilan relativement à cette variation saisonnière (les données au 31 décembre 2012 présentées à titre de comparaison incluent également les prises en pension à plus d'un jour conclues pour les mêmes raisons).

L'accroissement des placements, qui se chiffre à 12 969,8 millions de dollars, s'explique surtout par les achats de titres du gouvernement du Canada destinés à compenser la hausse des dépôts détenus aux termes du plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement. Les obligations du gouvernement du Canada ont progressé de 10 376,3 millions de dollars et les bons du Trésor du gouvernement du Canada, de 2 599,1 millions de dollars. Le reste de l'écart est attribuable à la variation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

L'augmentation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles tient à des dépenses en immobilisations de 84,8 millions de dollars, qui ont été contrebalancées par des amortissements de 46,2 millions de dollars. La partie de ces dépenses se rattachant au Programme de modernisation du siège se monte à 55,8 millions de dollars; par ailleurs, 12,5 millions de dollars ont été consacrés à l'acquisition d'appareils d'inspection des billets de banque en vertu d'un contrat de location-financement, tandis que le reste des dépenses visait principalement la mise à niveau des systèmes vieillissants de l'institution, comme il est indiqué dans le Plan à moyen terme, et des immobilisations courantes.

La valeur des autres éléments d'actif a crû de 182,5 millions de dollars depuis le 31 décembre 2012, en raison surtout d'une hausse de l'actif net associé au Régime de pension de la Banque découlant des gains de réévaluation enregistrés en 2013. Ces gains résultent de l'augmentation du taux d'actualisation[3] servant à calculer la valeur de l'obligation au titre des prestations définies ainsi que de l'amélioration du rendement des actifs des régimes.

Le poste du passif correspondant aux billets de banque en circulation affiche une progression de 2 915,9 millions de dollars (5 %), qui reflète la croissance habituelle de la demande de billets.

Au 31 décembre 2013, les dépôts s'étaient accrus de 10 532,2 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2012, par suite surtout de la hausse du dépôt rémunéré détenu aux termes du plan de gestion de la liquidité prudentielle. Les principaux éléments comptabilisés au passif en tant que dépôts sont le dépôt de 2 329,9 millions de dollars détenu pour le compte du gouvernement du Canada au titre des soldes de fonctionnement et le dépôt de 20 000 millions de dollars détenu dans le cadre du plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement. La part des dépôts se rapportant au fonctionnement est tributaire des besoins en trésorerie du gouvernement, ainsi que des fluctuations associées aux décisions de celui-ci en matière de gestion des flux de trésorerie.

3 L'actif net au titre des prestations définies est fondé sur le taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 4,9 % au 31 décembre 2013 (contre 4,0 % au 31 décembre 2012).

Les autres éléments de passif ont marqué une progression de 53,6 millions de dollars comparativement à la fin de l'exercice 2012. Cet accroissement découle d'une hausse des bénéfices à verser au receveur général du Canada, laquelle a été partiellement contrebalancée par un recul des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, causé par une augmentation du taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation au titre des prestations définies.

Capitaux propres et réserves

Les capitaux propres de base de la Banque sont formés d'un capital-actions autorisé de 5 millions de dollars et d'une réserve légale de 25 millions de dollars. Conformément aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution verse ses revenus excédentaires, après financement de ses activités, au receveur général du Canada et ne détient habituellement pas de résultats non distribués.

Capitaux propres de la Banque du Canada

En millions de dollars

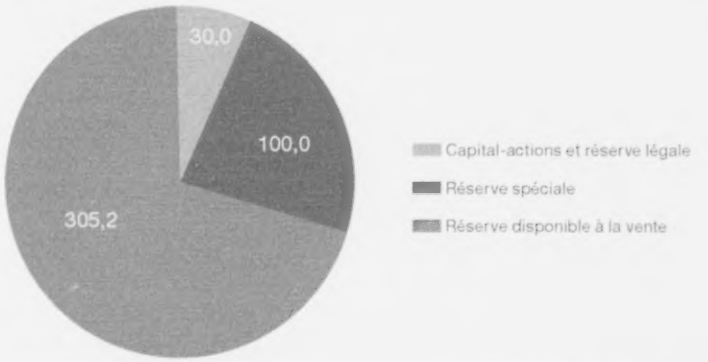

Réserves

En raison de la volatilité découlant des variations de la juste valeur des actifs disponibles à la vente et des gains ou des pertes de réévaluation au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (comptabilisés dans les autres éléments du résultat global), la Banque a conclu l'entente et constitué les réserves décrites ci-après afin de prévenir toute insuffisance de capital.

Protocole d'entente conclu avec le ministère des Finances

Aux termes de l'accord de versement conclu avec le ministère des Finances, la Banque est autorisée à prélever sur les sommes à verser au receveur général et à imputer aux résultats non distribués un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs disponibles à la vente, aux pertes de réévaluation non réalisées au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie.

Compte tenu des gains actuariels relatifs aux régimes d'avantages à prestations définies constatés en 2013, la Banque a versé 224,7 millions de dollars liés à des sommes retenues antérieurement. Le reste de la somme retenue, qui correspond au montant des pertes de réévaluation non réalisées enregistrées au cours des précédents exercices, s'établissait à 25,5 millions de dollars au 31 décembre 2013.

Réserve spéciale

La *Loi sur la Banque du Canada* autorise la Banque à créer une réserve spéciale destinée à compenser les pertes non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. La réserve, qui s'établit actuellement à 100 millions de dollars, peut être portée à un maximum de 400 millions de dollars par le Conseil d'administration. Chaque année, la direction et le Conseil d'administration évaluent la suffisance de cette réserve.

Réserve disponible à la vente

Les variations de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI et du portefeuille de bons du Trésor du gouvernement du Canada sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et cumulées dans la réserve disponible à la vente dans les capitaux propres.

Depuis le 31 décembre 2012, la réserve disponible à la vente de l'institution a diminué de 3,3 millions de dollars. Au 31 décembre 2013, cette réserve totalisait 305,2 millions de dollars et était principalement constituée d'une somme correspondant à la variation cumulée de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

Réserve pour réévaluations

La réserve pour réévaluations (néant au 31 décembre 2013) a été établie pour permettre d'accumuler les gains de réévaluation et de couvrir, dans la mesure du possible, les pertes de réévaluation au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Banque.

Perspectives pour 2014

Les prévisions de la Banque à l'égard de ses opérations ne comportent pas de projections relatives au résultat net et à la situation financière. Ces projections nécessiteraient la formulation d'hypothèses sur les taux d'intérêt, lesquelles pourraient être interprétées comme des indications quant à l'orientation future de la politique monétaire.

Les charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme pour 2014 sont conformes au plan financier et sont similaires à celles de 2013. Les avantages découlant des investissements effectués au cours des précédents exercices commenceront à se réaliser et les économies générées permettront à la Banque de remplir l'engagement qu'elle a pris de respecter l'esprit du plan d'action du gouvernement pour la réduction du déficit.

Charges prévues pour 2014

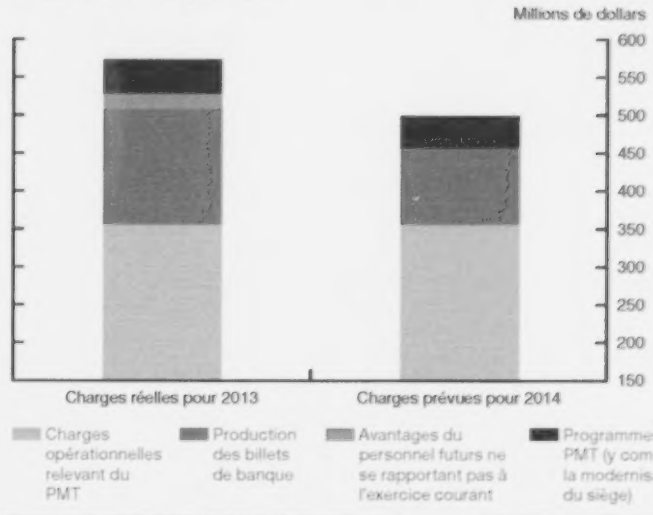

Les charges opérationnelles totales devraient décroître de 75 millions de dollars en 2014 par rapport à leur niveau de 2013. Les charges relatives à la production des billets de banque seront inférieures à ce qu'elles étaient en 2013, en raison d'une baisse des volumes de production. Les charges opérationnelles associées aux régimes à prestations définies de la Banque diminueront en raison de la hausse du taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2013.

En 2014, la Banque prévoit en outre engager des dépenses en immobilisations de 116 millions de dollars, dont la majorité est liée au Programme de modernisation du siège.

Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

Principales méthodes et estimations comptables

Les principales méthodes comptables de la Banque sont présentées à la note 3 afférente aux états financiers.

Pour établir les états financiers, la direction doit exercer son jugement dans ses estimations et ses hypothèses. Les estimations comptables importantes de la Banque portent principalement sur la juste valeur des instruments financiers et sur les coûts rattachés aux prestations de pension et aux autres avantages du personnel futurs. Ces estimations sont décrites respectivement aux notes 7 et 14 des états financiers, et sont résumées ci-après.

Placement en actions de la BRI

La Banque comptabilise à la juste valeur son placement en actions de la BRI. La juste valeur de ces actions est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture, selon les renseignements de la BRI les plus à jour. Cette formule est équivalente à la méthode utilisée par la BRI pour déterminer le cours de toute nouvelle action émise.

La Banque s'attend à ce que la valeur des actions de la BRI fluctue au fil du temps concurremment avec la solidité du bilan de celle-ci et le taux de change.

Avantages du personnel

Les coûts des avantages du personnel futurs sont imputés à l'état du résultat global pour la période durant laquelle les avantages découlent des états de service du membre du personnel.

Les principales hypothèses servant à déterminer l'obligation au titre des prestations définies comprennent le taux d'actualisation, le taux de mortalité, le taux d'inflation, le taux d'évolution des coûts médicaux et le taux de croissance de la rémunération. Les variations du taux d'actualisation peuvent être plus fréquentes que celles des autres hypothèses principales. Il convient toutefois de noter que la Banque suit les lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires et les exigences des IFRS pour établir son taux d'actualisation. Par exemple, une augmentation de 10 points de base du taux d'actualisation donnerait lieu à une baisse d'environ 19,1 millions de dollars de l'obligation nette au titre des prestations des régimes de pension et de 2,0 millions de dollars des charges au titre des avantages du personnel.

Capitalisation des régimes d'avantages du personnel futurs

La Banque a instauré un régime de pension à prestations définies capitalisé (le Régime de pension agréé), qui vise à fournir des prestations de retraite aux membres du personnel admissibles. La Banque a également instauré un régime de pension complémentaire à prestations définies capitalisé[4] et d'autres régimes d'avantages non capitalisés. Ces régimes sont capitalisés conformément aux lois fédérales applicables régissant les régimes de retraite et aux normes de pratique actuarielle du Canada pour assurer le financement adéquat des obligations au titre des avantages du personnel.

Régime de pension agréé

Depuis 2008, la Banque effectue, aux fins de la capitalisation, des évaluations actuarielles annuelles du Régime, la dernière remontant au 31 décembre 2012. Selon le principe de continuité d'exploitation (qui consiste à évaluer le Régime à long terme en supposant qu'il durera indéfiniment), le Régime affichait un ratio de capitalisation de 112 % au 31 décembre 2012. Selon l'approche de solvabilité (qui consiste à évaluer le Régime en supposant qu'il prendrait fin à la date d'évaluation), le Régime affichait un ratio de solvabilité de 94 %.

Les exigences de capitalisation du Régime sont déterminées en fonction de l'évaluation selon l'approche de continuité. En outre, la Banque verse des cotisations additionnelles pour combler le déficit de solvabilité sur cinq ans. L'exigence de capitalisation de la Banque pour 2014 est estimée à 23,8 millions de dollars, soit 19,5 millions de dollars en cotisations ordinaires au titre des services rendus au cours de la période et 4,3 millions de dollars en paiement spécial pour combler le déficit de solvabilité sur cinq ans.

Contrôles financiers

La Banque dispose d'un régime d'attestation pour évaluer la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, de même que des contrôles et procédures de communication de l'information, et ainsi fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers. Au 31 décembre 2013, le gouverneur ainsi que le chef des finances et comptable en chef ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles internes de la Banque à l'égard de l'information financière, et ont déterminé que ceux-ci sont bien conçus et fonctionnent efficacement.

Contrats et accords importants

En janvier 2014, la Banque du Canada, la Banque centrale européenne, la Banque d'Angleterre, la Banque du Japon, la Banque nationale suisse et la Réserve fédérale américaine ont converti leurs accords bilatéraux de swap de devises temporaires en facilités permanentes. Les accords existants, qui devaient expirer le 1er février 2014, ont été remplacés par ces nouvelles facilités. La Banque du Canada et la Réserve fédérale ont également convenu de supprimer le plafond de 30 milliards de dollars américains fixé dans leur accord de swap de devises.

En mars 2013, la Banque a conclu un accord relatif à des services et à des appareils d'inspection des billets de banque. Le contrat de location-financement d'appareils d'inspection des billets prévu aux termes de cet accord a été comptabilisé dans les immobilisations corporelles (valeur comptable nette de 11,3 millions de dollars au 31 décembre 2013). L'obligation liée à ce contrat a été comptabilisée dans les autres éléments de passif.

Transactions entre parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, elle maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec ces parties liées, et les transactions et soldes significatifs sont présentés à la note 18 des états financiers. La Banque fournit au gouvernement fédéral des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, dont elle comptabilise les coûts dans ses charges. Les actifs et passifs qui sont gérés au nom du gouvernement ne figurent pas dans les états financiers de la Banque, puisqu'ils ne lui appartiennent pas.

4 Le Régime de pension complémentaire a été créé pour permettre le versement de prestations de retraite aux membres du personnel de la Banque dont les revenus annuels dépassent le montant prévu par le Régime de pension agréé, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Gestion des risques

Cadre de gestion des risques

La Banque gère les risques en cernant, en évaluant et en atténuant les risques susceptibles de l'empêcher d'exécuter son mandat ou d'atteindre les objectifs stratégiques et résultats visés énoncés dans son plan à moyen terme. Le cadre de gestion des risques d'entreprise de l'institution a été mis en place à la fin des années 1990.

Les sous-gouverneurs et les chefs de département rendent compte au gouverneur et au premier sous-gouverneur de la gestion des risques rattachés à leurs champs de responsabilité respectifs. En étroite collaboration avec la direction, le chef de la gestion des risques détermine et évalue les changements dans l'environnement qui pourraient avoir une incidence sur le niveau de risque auquel est exposée la Banque, et repère les risques émergents. Une gestion inefficace des risques pourrait non seulement avoir des répercussions financières ou restreindre la capacité de la Banque de réaliser ses objectifs, mais pourrait également compromettre sa réputation et conduire à une perte de confiance dans son aptitude à s'acquitter de son mandat.

Les cadres supérieurs de chaque secteur fonctionnel font appel à un processus d'autoévaluation pour cerner et évaluer les principaux risques liés à chacune des fonctions : Politique monétaire, Système financier, Monnaie, Gestion financière et Administration générale. Les grandes catégories de risques qui font l'objet de cette évaluation sont les risques financiers, les risques liés aux activités et les risques d'entreprise (risques interfonctionnels).

Le personnel affecté à chaque fonction recense les méthodes de gestion des risques. Des évaluations de la gravité résiduelle des conséquences possibles et du niveau de vraisemblance des risques sont réalisées en tenant compte des mesures d'atténuation prises par la Banque. Les résultats de ces évaluations sont communiqués aux membres du Conseil de gestion afin que leurs opinions et leurs points de vue puissent y être intégrés. Le Conseil d'administration reçoit des rapports semestriels sur les risques et des comptes rendus approfondis sur chaque fonction au cours de l'année.

Dans le cadre du suivi régulier des activités de la Banque, le Conseil de gestion passe également en revue toute modification notable des niveaux de risque ainsi que tout nouveau risque qui apparaît pendant l'année, et en informe sans délai le Conseil d'administration.

Le département de la Vérification examine périodiquement les opérations de l'institution, notamment les processus de gestion des risques, et évalue le caractère adéquat et l'efficacité des mesures d'atténuation en place afin de fournir une assurance raisonnable que les objectifs seront atteints.

Le profil de risque de la Banque

Le profil de risque de la Banque témoigne des défis et des incertitudes à court et à moyen terme présents dans ses environnements externe et interne. En 2013, il était prévu que les risques seraient élevés et ceux-ci ont généralement évolué conformément aux attentes au cours de l'exercice. On trouvera un aperçu des mesures de gestion des risques mises en œuvre par la Banque durant l'année à la section « Gestion des risques » du présent rapport annuel. En 2014, dans la foulée des changements notables qui ont été apportés en 2013, l'accent sera mis, de façon générale, sur la stabilisation ainsi que sur la réduction des risques. Par ailleurs, alors que la conception du nouveau complexe du siège progresse et que les travaux de construction commencent, les activités de gestion des risques s'orientent vers la surveillance et la gestion des risques associés à cette phase du Programme de modernisation du siège, qui sont dans bien des cas différents de ceux auxquels l'institution était exposée en 2013, durant la réinstallation des employés.

On trouvera ci-après un résumé des principaux secteurs de risque auxquels la Banque sera confrontée en 2014 et un aperçu des stratégies d'atténuation en place.

Niveaux de risque résiduel : légende	
Acceptable : Des mesures appropriées de gestion des risques ont été prises.	●
Préoccupant : Un dispositif de surveillance active ou des mesures d'atténuation du risque améliorées sont nécessaires, de même qu'une supervision de la part de la Haute Direction.	△
Grave : Les mesures d'atténuation du risque doivent être nettement renforcées sur-le-champ et s'accompagner d'une surveillance active et d'une communication prompte des résultats à la Haute Direction et au Conseil d'administration.	■

Risques financiers

Le portefeuille d'actifs de la Banque est constitué principalement d'engagements directs du gouvernement du Canada. De par la nature de ces titres, les risques financiers qui y sont associés sont jugés faibles. Ces titres exposent toutefois le bilan de l'institution aux risques de crédit, de marché et de liquidité. Pour plus de renseignements sur les risques financiers auxquels est exposée la Banque, se reporter à la note 7 des états financiers.

Risques financiers	Niveaux pour		Mesures d'atténuation des risques financiers
	2014	2013	
Risque de crédit : Le portefeuille de placements de la Banque est exposé au risque de crédit, c'est-à-dire au risque qu'une partie ne s'acquitte pas de ses obligations suivant les modalités convenues. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable du portefeuille. Les avances et les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont couverts par des actifs acceptés en garantie conformément aux politiques en la matière publiées par la Banque. D'autres risques peuvent surgir lorsque la Banque procède à des opérations exceptionnelles d'injection de liquidités à l'appui de la stabilité du système financier et de la conduite de la politique monétaire. Il peut s'agir notamment d'opérations exceptionnelles de rachat, d'achats d'un éventail élargi de titres ou du versement d'une aide d'urgence[a] à des institutions solvables membres de l'Association canadienne des paiements (ACP). Les modalités de ces opérations sont approuvées par le Conseil de direction.	●	●	Le Bureau de surveillance des risques financiers, qui exerce ses fonctions indépendamment des opérations de l'institution, a pour mandat de suivre de près les risques financiers associés au bilan de la Banque et de rendre compte de ses observations. Les politiques en matière de garanties qui concernent les opérations d'octroi de liquidités sont examinées et mises à jour régulièrement. En ce qui a trait au fonctionnement général de l'institution, la direction a mis en place un système de contrôles internes qu'elle surveille activement. Des examens visant à apprécier le caractère approprié et l'efficacité de ces contrôles sont effectués périodiquement.
Risque de marché : L'exposition de la Banque au risque de marché découle principalement de ses placements disponibles à la vente, notamment des bons du Trésor du gouvernement du Canada et des actions de la BRI, qui sont détenus à leur juste valeur. Le placement en actions de la BRI est soumis au risque de change et au risque dit « autre risque de prix » du fait que la juste valeur de ces titres est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, convertie en dollars canadiens à la date de clôture. Ces variations ne nuiraient pas à la capacité de la Banque de s'acquitter de ses obligations, étant donné que ses produits dépassent de beaucoup ses charges.	●	●	
Risque de liquidité : Principal élément de passif de la Banque, les billets de banque en circulation ne produisent pas d'intérêts et n'ont pas d'échéance fixe. Dans l'éventualité d'un rachat imprévu de billets de banque ou du retrait d'une somme importante sur le dépôt du gouvernement du Canada lié au plan de gestion de la liquidité prudentielle, la Banque est en mesure d'éteindre l'obligation en vendant son portefeuille de titres très liquides portant intérêt.	●	●	

a. La dernière intervention de ce type remonte à 1986.

Risques liés aux activités

Les risques liés aux activités découlent de problèmes associés aux stratégies, aux politiques, à la gouvernance ou aux opérations ou de facteurs externes qui ont une influence directe sur la capacité de la Banque à exercer ses quatre grandes fonctions : Politique monétaire, Système financier, Monnaie et Gestion financière.

Risques liés aux activités	Niveaux pour		Mesures d'atténuation des risques liés aux activités
	2014	2013	
Politique monétaire : Les risques proviennent de différentes sources, dont l'incertitude entourant les perspectives économiques mondiales et nationales et le système financier international, la complexité des analyses nécessaires ainsi que la difficulté à attirer des employés compétents et expérimentés en nombre suffisant.	△	△	Pour gérer les risques liés aux activités, la Banque dispose de cadres d'action bien établis et d'un vaste programme de recherche, ainsi que de modèles d'analyse qu'elle actualise régulièrement. Elle participe aussi aux travaux d'un certain nombre d'instances internationales d'envergure et collabore avec d'autres grandes banques centrales de même qu'avec ses partenaires canadiens et internationaux responsables de la réglementation du secteur financier. De plus, elle applique une stratégie de communication globale pour faire connaître aux Canadiens les objectifs de ses décisions stratégiques ainsi que les enjeux liés au système financier et les vulnérabilités potentielles de ce dernier. Enfin, elle réalise des investissements dans ses systèmes informatiques afin de répondre à l'évolution de ses besoins opérationnels et d'accroître la résilience. Voir également : « Risques d'entreprise — Personnel et capacité fonctionnelle ».
Système financier : Des risques liés aux politiques, à la surveillance, aux communications et aux opérations découlent de l'élargissement du rôle joué par la Banque, de changements en train d'être mis en œuvre dans les systèmes financiers canadien et international, de la surveillance des systèmes désignés et des nouvelles infrastructures des marchés financiers, ainsi que de la difficulté à attirer du personnel qualifié en nombre suffisant.	△	△	
Gestion financière : Les risques sont principalement liés aux opérations, aux systèmes de compensation et de règlement des paiements, à la gestion des réserves de change et à la prestation de services de garde.	△	△	
Monnaie : Les risques sont en grande partie liés aux opérations et à la possibilité que la nouvelle série de billets de banque en polymère n'atteigne pas les objectifs visés. Le niveau de risque associé aux nouveaux billets en polymère a diminué à la suite de l'émission réussie de toutes les coupures de la série et de l'expérience de plus en plus positive associée à son utilisation.	●	△	Les mesures d'atténuation des risques sont notamment les suivantes : planification rigoureuse; passation de contrats; contrôle de la qualité et surveillance; collaboration étroite avec les principales parties prenantes à l'interne et à l'externe; et mise en œuvre d'un programme relatif à l'excellence opérationnelle bien défini s'appuyant sur le Programme Excellence Progressive du Canada, les normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la méthode du « tableau de bord équilibré ».

Risques d'entreprise

Dans toutes ses activités, la Banque est exposée à des risques d'entreprise, qui peuvent influer sur l'exécution de ses fonctions. Bien que les niveaux de risque soient les mêmes qu'en 2013, la Banque estime que les risques d'entreprise sont globalement inférieurs au début de 2014. Cela s'explique par la réalisation de plusieurs initiatives d'atténuation des risques et l'achèvement de la réinstallation des employés du siège, qui a lourdement sollicité les capacités en 2013.

Risques d'entreprise	Niveaux pour		Mesures d'atténuation des risques d'entreprise
	2014	2013	
Personnel et capacité fonctionnelle : Les risques sont rattachés aux changements dans la composition de la Haute Direction de la Banque, à la complexité grandissante des activités de l'institution, à la transformation de l'éventail de compétences recherché, à la taille restreinte du bassin de candidats à des postes d'économiste et de spécialiste du système financier (surtout les candidats en milieu de carrière), ainsi qu'à l'évolution démographique. Les capacités ont été particulièrement restreintes en 2013 en raison de la réinstallation des employés du siège de la Banque et des modifications connexes des processus opérationnels; ce projet ne sera plus un facteur en 2014.	△	△	La Banque continue d'affiner sa stratégie de recrutement et accorde une attention spéciale au perfectionnement en leadership et à la planification de la relève. Elle a créé de nouveaux postes dans les secteurs où les fonctions essentielles se sont élargies et a renforcé la planification des capacités.
Risques liés aux projets : Les risques sont associés à la complexité des projets qui sont en cours, à leur interdépendance ainsi qu'à certains défis liés à la mise à exécution des projets. La Banque juge que ces risques sont en diminution du fait de l'achèvement de plusieurs projets importants en 2013.	△	△	La Banque atténue les risques au moyen d'une structure de gouvernance relative aux technologies de l'information bien conçue, ainsi que par un suivi et des comptes rendus de l'avancement des projets, par de bonnes méthodes de gestion de portefeuille et par le recours à des compétences externes au besoin. Une attention renouvelée est accordée à la mise à exécution des projets.
Continuité des processus opérationnels essentiels : Les risques tiennent à l'incapacité dans laquelle la Banque pourrait se trouver de mener à bien ses processus opérationnels essentiels en raison de l'indisponibilité du personnel, de l'information, des systèmes informatiques et d'autres infrastructures (y compris les cyberrisques).	△	△	Un projet pluriannuel visant l'accroissement de la résilience (mise en service de deux nouveaux centres de données et réalisation de mises à niveau de l'infrastructure) a été achevé avec succès en 2013. La Banque met régulièrement à l'essai son programme de continuité des opérations. L'institution s'assure de pouvoir compter sur un effectif polyvalent en offrant en permanence à son personnel de la formation sur les processus et systèmes sur lesquels s'appuient ses activités, au moyen notamment de la fragmentation des opérations essentielles.
Modernisation du siège : En 2013, les risques étaient liés principalement à la réinstallation des employés dans l'immeuble du 234, avenue Laurier Ouest. La réinstallation s'est déroulée selon l'échéancier prévu en 2013. En 2014, les efforts porteront sur l'achèvement de la conception du complexe modernisé du siège et le lancement des travaux de construction.	△	△	La Banque dispose d'un cadre de gouvernance et de surveillance détaillé pour gérer cette initiative. Elle a engagé des spécialistes externes pour appuyer les travaux et fournir des conseils indépendants à l'égard du projet. La structure du contrat est conçue pour limiter les risques financiers de l'institution. Celle-ci tient régulièrement des ateliers sur les risques avec les principales parties prenantes pour évaluer les risques persistants ainsi que pour cerner et gérer les nouveaux risques.

Renseignements complémentaires — Incidence des grandes fonctions de la Banque sur ses états financiers

Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de son mandat premier et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. La présente section décrit les divers mécanismes auxquels la Banque a recours en vue de l'exécution de son mandat et indique de quelle manière ces éléments sont comptabilisés dans les états financiers de l'institution.

Politique monétaire

L'objectif de la politique monétaire est de maintenir l'inflation près de la cible de maîtrise de l'inflation et, ce faisant, de favoriser une croissance économique durable. Conformément à un accord écrit conclu avec le gouvernement du Canada[5], la cible de maîtrise de l'inflation est fixée à 2 %, soit au point médian d'une fourchette qui va de 1 à 3 %.

La mise en œuvre de la politique monétaire, qui repose sur la poursuite d'une cible d'inflation et un taux de change flexible, permet d'influer sur les taux d'intérêt à court terme par le truchement du taux du financement à un jour. Tout au long de l'année, à des dates préétablies, la Banque annonce sa cible pour le taux du financement à un jour, qui est le taux des prêts à un jour que les institutions financières s'accordent mutuellement. La fourchette opérationnelle de ce taux est établie dans le cadre de la politique monétaire.

Au besoin, la Banque a recours aux mécanismes décrits ci-dessous pour maintenir le taux du financement à un jour près du niveau visé.

Mécanisme utilisé par la Banque	Incidence sur les résultats financiers de la Banque
Les membres adhérents de l'ACP ont le droit de tenir des dépôts en excédent à la Banque (appelés « soldes de règlement ») au taux cible minoré de 25 points de base et d'obtenir d'elle des avances garanties à un jour au taux cible majoré de 25 points de base.	La Banque vise actuellement une cible de 150 millions de dollars pour les soldes de règlement nets, mais elle peut modifier ce montant afin d'injecter, en cas de besoin, des liquidités dans le système financier de façon presque illimitée. On trouvera des précisions au sujet de l'incidence des soldes de règlement sur les états financiers de la Banque dans la section « Système financier » ci-dessous.
Au besoin, la Banque procède, avec des contreparties désignées, à des prises en pension à plus d'un jour ou à des cessions en pension.	Ces opérations sont comptabilisées en tant que prêts[6] ou emprunts[7] garantis, selon le coût d'acquisition ou de vente des titres majoré de l'intérêt couru.
Le placement des soldes de trésorerie du receveur général se fait dans le cadre d'un processus d'adjudication tenu avec les institutions financières participantes et administré par la Banque.	Les soldes de trésorerie du receveur général détenus à la Banque sont comptabilisés au bilan dans les éléments de passif[8].

Système financier

La Banque du Canada travaille de concert avec d'autres organismes et acteurs du marché afin de promouvoir le fonctionnement sûr et efficient des principaux éléments du système financier (institutions financières, marchés financiers et systèmes de paiement). La Banque est chargée : 1) de fournir des liquidités; 2) d'exercer une surveillance générale des systèmes de compensation et de règlement des paiements d'importance systémique; 3) de participer à la formulation des politiques qui régissent le système financier tant au Canada qu'à l'échelle internationale; et 4) d'évaluer les risques qui menacent la stabilité du système financier dans son ensemble et de communiquer ses constatations à cet égard.

La *Loi sur la compensation et le règlement des paiements* confère à la Banque la responsabilité de la surveillance des systèmes de paiement et autres systèmes de compensation et de règlement au Canada. Les systèmes assujettis à la surveillance de la Banque aux termes de cette loi sont le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), le système CDSX, la CLS Bank, le Service canadien de compensation de produits dérivés (CDCS) et SwapClear[9].

Les actifs financiers de la Banque sont également utilisés pour appuyer la fonction Système financier, comme l'indique le tableau ci-dessous. Les institutions financières prêtent habituellement des fonds sans faire un usage abondant des facilités d'avances garanties et de dépôt offertes par la Banque. Cependant, dans des circonstances exceptionnelles, la Banque peut être appelée à fournir une aide d'urgence à des institutions financières aux prises avec des problèmes de liquidité.

5 L'entente actuelle a été renouvelée en 2011 pour une durée de cinq ans.

6 Ces sommes sont comptabilisées à l'état de la situation financière dans les prêts et créances.

7 Ces sommes sont comptabilisées à l'état de la situation financière dans les autres éléments de passif.

8 Les soldes du receveur général sont comptabilisés à l'état de la situation financière dans les dépôts du gouvernement du Canada.

9 Depuis le 2 avril 2013, SwapClear est assujetti à la surveillance continue de la Banque en application de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*.

Services fournis par la Banque	Incidence sur les résultats financiers de la Banque
Soldes de règlement Habituellement, les participants au STPGV règlent quotidiennement leurs positions nettes entre eux. Au besoin, ils peuvent laisser des sommes en dépôt à la Banque ou obtenir d'elle une avance par l'intermédiaire du mécanisme permanent d'octroi de liquidités.	Les soldes de règlement sont inscrits au bilan de la Banque sous les éléments de passif[10] ou d'actif[11].
Mécanisme permanent d'octroi de liquidités Ce mécanisme couramment utilisé permet d'accorder des avances aux institutions financières à un taux de 25 points de base supérieur au taux cible. Le cadre de mise en œuvre du taux cible du financement à un jour incite les intermédiaires financiers à se prêter des fonds entre eux de sorte qu'ils n'aient pas à faire un usage abondant des facilités de dépôt et d'avances garanties offertes par la Banque.	Ces avances[12] sont des éléments d'actif pour la Banque. Les intérêts générés sont inscrits sous les produits de l'institution.
Programme de prêt de titres La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir l'efficience du marché des effets émis par le gouvernement du Canada; ce programme l'amène à devenir temporairement une source secondaire de titres. Lorsque des émissions particulières de bons du Trésor ou d'obligations du gouvernement du Canada se font rares sur le marché secondaire, la Banque prête à un jour jusqu'à 50 % de son portefeuille de titres de ces émissions en échange d'autres instruments.	Ces opérations de prêt sont entièrement garanties par des titres. Les titres prêtés continuent d'être comptabilisés dans les actifs de la Banque. Les commissions de prêt[13] sont inscrites sous les produits de l'institution.
Titres achetés ou vendus dans le cadre de conventions de revente ou de rachat Dans ses activités courantes de gestion de bilan, la Banque doit parfois procéder à des opérations de revente ou de rachat. Ces opérations visent le plus souvent à faire contrepoids aux variations saisonnières du flux des billets de banque, mais elles peuvent aussi servir à d'autres fins temporaires.	On trouvera des précisions au sujet de l'incidence de ces transactions sur les états financiers à la section « Politique monétaire », en page 49.
Aide d'urgence La Banque est en mesure de fournir une aide d'urgence à un participant considéré comme solvable, mais ayant besoin de liquidités à court terme. Aux termes de la *Loi sur la Banque du Canada*, la Banque peut accorder une aide d'urgence garantie à un membre de l'ACP. En vertu de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*, elle peut également octroyer des liquidités sous forme de prêts à une chambre de compensation ou à une contrepartie centrale. La fourniture d'une aide d'urgence est extrêmement rare, le dernier cas remontant à 1986.	L'aide d'urgence serait comptabilisée en tant que prêt garanti. Les intérêts seraient comptabilisés dans les produits.

Monnaie

La Banque est seule habilitée à fournir aux Canadiens des billets de banque qu'ils peuvent utiliser en toute confiance.

Incidence sur les résultats financiers de la Banque
Passif correspondant aux billets de banque en circulation Les billets de banque en circulation constituent l'élément le plus important du passif de la Banque. Cet élément tend à croître avec le temps, parallèlement à l'augmentation de la demande de billets, et enregistre en outre de fortes variations saisonnières (affichant généralement un creux à la fin du premier trimestre et des sommets aux deuxième et quatrième trimestres aux alentours des périodes de vacances).
Production des billets de banque Les coûts de production des billets de banque sont passés en charges au moment où les billets sont fabriqués et reçus, sous forme de produits finis, par la Banque. Les matières premières servant à la fabrication des billets de banque achetées par la Banque sont imputées aux stocks dans le bilan de cette dernière jusqu'à leur utilisation aux fins de la production des billets.

10 Ces sommes sont comptabilisées à l'état de la situation financière dans les dépôts des membres de l'ACP.

11 Ces sommes sont comptabilisées à l'état de la situation financière dans les avances aux membres de l'ACP.

12 Ces avances sont comptabilisées à l'état de la situation financière dans les avances aux membres de l'ACP.

13 Les commissions de prêt sont imputées aux autres produits dans l'état du résultat global.

Gestion financière

La Banque gère les placements et les passifs inscrits à son propre bilan ainsi que les placements de son fonds de pension (lesquels sont détenus dans un fonds en fiducie indépendant).

Par ailleurs, la Banque assure des services de gestion financière pour le compte du gouvernement du Canada, d'autres banques centrales et d'organisations internationales, notamment des services de règlement des opérations sur titres et des services de garde de titres et d'or. Les actifs détenus aux termes des accords de garde ne sont pas comptabilisés à l'actif du bilan; cependant, les droits perçus à cet égard sont inclus dans les résultats de l'institution.

Le tableau suivant présente les responsabilités de la Banque à titre d'agent financier relativement à la gestion des fonds publics.

Responsabilités de la Banque à titre d'agent financier	Incidence sur les résultats financiers de la Banque
Banquier et gestionnaire de la trésorerie du gouvernement La Banque gère les comptes du receveur général, veille à ce que ces comptes soient suffisamment provisionnés pour répondre aux besoins quotidiens du gouvernement et investit tout excédent dans des dépôts à terme.	Les comptes du receveur général sont comptabilisés au passif du bilan de la Banque[14].
Réserves de change Les réserves officielles de liquidités internationales du Canada sont détenues dans le Compte du fonds des changes, que la Banque gère au nom du gouvernement fédéral. Contrairement à de nombreuses autres banques centrales, la Banque n'inscrit pas de réserves de change à son bilan et ne détient que des soldes de trésorerie minimes en monnaies étrangères.	Aucune incidence — L'actif des réserves de change et le passif de la dette publique sont comptabilisés par le gouvernement dans les Comptes publics du Canada et ne figurent pas dans les états financiers de la Banque.
Gestion de la dette La Banque conseille le ministère des Finances en vue de la gestion efficiente de la dette publique (bons du Trésor et obligations) et vend les titres aux distributeurs des marchés financiers lors d'adjudications. La Banque conseille le ministère des Finances à l'égard du Programme de placement de titres sur le marché de détail (qui vise les Obligations d'épargne du Canada et les Obligations à prime du Canada) et voit à la mise en œuvre du Programme (notamment en assurant le soutien des opérations et des systèmes, en offrant des services comptables et en réalisant des initiatives liées aux ventes et à la commercialisation).	Les coûts associés à la prestation de ces services d'agent financier sont pris en compte dans les charges de la Banque. Aucun droit n'est perçu pour ces services.

14 Les montants sont comptabilisés à l'état de la situation financière dans les dépôts du gouvernement du Canada.

États financiers

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Banque du Canada, qui sont joints à la présente déclaration, ont été préparés par la direction de la Banque selon les Normes internationales d'information financière et renferment certains éléments qui reflètent les estimations et jugements les plus justes possible de cette dernière. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données contenues dans les états financiers et veille à ce que les renseignements fournis dans le *Rapport annuel* concordent avec les états financiers.

À l'appui de sa responsabilité au regard de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ainsi que du système comptable grâce auquel ils sont produits, la direction a élaboré et mis en place un système de contrôles internes qui lui permet de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées et comptabilisées correctement, que les données financières sont fiables, que l'actif est bien protégé, que le passif est constaté et que les opérations sont efficaces. La Banque est dotée d'un département de vérification interne, qui est notamment chargé d'examiner les mécanismes de contrôle interne, y compris de contrôle comptable et financier, et leur mise en application.

Il incombe au Conseil d'administration de veiller à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne, responsabilité dont il s'acquitte par l'entremise de son comité de la vérification et des finances. Les membres de ce comité ne sont ni cadres ni membres du personnel de la Banque, et ils possèdent des connaissances financières appropriées. Le Comité de la vérification et des finances a donc les compétences nécessaires pour examiner les états financiers annuels de la Banque et en recommander l'approbation par le Conseil d'administration. Il rencontre au besoin les membres de la direction, le vérificateur interne en chef et les auditeurs indépendants de la Banque, lesquels sont nommés par décret. Il a en outre établi des processus visant à mesurer l'indépendance des auditeurs indépendants de la Banque et supervise tous les services que ceux-ci fournissent. Enfin, le Comité est chargé d'étudier les principes et procédures comptables dont l'adoption, ou la modification, a un effet significatif sur les états financiers et de passer en revue et d'évaluer les principaux jugements et estimations de la direction qui sont significatifs pour la présentation de l'information financière.

Les états financiers ont été audités par les auditeurs indépendants de la Banque, les cabinets KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. et Deloitte s.r.l./S.E.N.C.R.L., dont le rapport figure ci-après. Les auditeurs indépendants ont eu un libre accès au Comité de la vérification et des finances pour discuter de leur travail et des résultats y afférents.

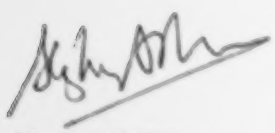

Stephen S. Poloz,
gouverneur

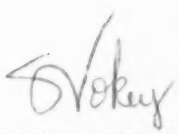

S. Vokey, CPA, CA,
chef des finances et comptable en chef

Ottawa (Canada)
13 février 2014

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au ministre des Finances, en sa qualité d'actionnaire inscrit de la Banque du Canada (la « Banque »),

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013 et les états du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Deloitte s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)
13 février 2014

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(En millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012
ACTIF		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères (note 4)	5,0	6,8
Prêts et créances		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente (note 5a)	2 205,9	1 838,3
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements (note 5b)	-	61,8
Autres créances	9,0	5,5
	2 214,9	1 905,6
Placements (notes 6 et 7)		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	21 586,4	18 987,3
Obligations du gouvernement du Canada	66 653,6	56 277,3
Autres placements	337,1	342,7
	88 577,1	75 607,3
Immobilisations corporelles (note 8)	232,4	190,4
Immobilisations incorporelles (note 9)	52,2	55,6
Autres éléments d'actif (note 10)	224,1	41,6
Total de l'actif	91 305,7	77 807,3
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Billets de banque en circulation (notes 7 et 11)	66 615,9	63 700,0
Dépôts (notes 7 et 12)		
Gouvernement du Canada	22 329,9	11 701,5
Membres de l'Association canadienne des paiements	186,7	186,4
Autres dépôts	1 306,9	1 403,4
	23 823,5	13 291,3
Autres éléments de passif (note 13)	431,1	377,5
	90 870,5	77 368,8
Capitaux propres (note 15)	435,2	438,5
Total du passif et des capitaux propres	91 305,7	77 807,3

Engagements, éventualités et garanties (note 17)

Stephen S. Poloz,
gouverneur

S. Vokey, CPA, CA,
chef des finances et comptable en chef

Philip Deck,
administrateur principal du Conseil d'administration

Phyllis Clark,
présidente du Comité de la vérification et des finances

(Voir les notes complémentaires aux états financiers.)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(En millions de dollars canadiens)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2013	2012 (retraité – note 3)
PRODUITS		
Produits d'intérêts nets		
Produits d'intérêts		
Intérêts acquis sur les placements	1 770,7	1 646,1
Dividendes	4,7	4,4
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente	3,8	2,3
Autres produits d'intérêts	0,3	0,3
	1 779,5	1 653,1
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts sur les dépôts	(210,6)	(87,8)
	1 568,9	1 565,3
Autres produits	11,1	10,1
Total des produits	1 580,0	1 575,4
CHARGES		
Frais de personnel	213,6	191,4
Billets de banque – Recherche, production et traitement	158,8	123,4
Coûts afférents aux immeubles	38,3	40,8
Technologie et télécommunications	42,1	33,4
Amortissements	46,2	23,8
Autres charges opérationnelles	75,0	78,5
Total des charges	574,0	491,3
RÉSULTAT NET	1 006,0	1 084,1
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (PERTE)		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net		
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	224,7	(61,9)
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés dans le résultat net		
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(3,3)	13,9
Autres éléments du résultat global (perte)	221,4	(48,0)
RÉSULTAT GLOBAL	1 227,4	1 036,1

(Voir les notes complémentaires aux états financiers.)

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(En millions de dollars canadiens)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre						
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Réserve pour réévaluations	Résultats non distribués	Total
Solde au 1er janvier 2013	**5,0**	**25,0**	**100,0**	**308,5**	**-**	**-**	**438,5**
Résultat global pour l'exercice							
Résultat net	-	-	-	-	-	**1 006,0**	**1 006,0**
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	-	**224,7**	**224,7**
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	**(3,3)**	-	-	**(3,3)**
	-	-	-	**(3,3)**	-	**1 230,7**	**1 227,4**
Transfert au receveur général du Canada	-	-	-	-	-	**(1 230,7)**	**(1 230,7)**
Solde au 31 décembre 2013	**5,0**	**25,0**	**100,0**	**305,2**	**-**	**-**	**435,2**
Solde au 1er janvier 2012	5,0	25,0	100,0	294,6	-	-	424,6
Résultat global pour l'exercice							
Résultat net *(retraité – note 3n)*	-	-	-	-	-	1 084,1	1 084,1
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies *(retraité – note 3n)*	-	-	-	-	-	(61,9)	(61,9)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	13,9	-	-	13,9
	-	-	-	13,9	-	1 022,2	1 036,1
Transfert au receveur général du Canada	-	-	-	-	-	(1 022,2)	(1 022,2)
Solde au 31 décembre 2012	5,0	25,0	100,0	308,5	-	-	438,5

(Voir les notes complémentaires aux états financiers.)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(En millions de dollars canadiens)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2013	**2012**
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Intérêts reçus *(retraité – note 19)*	**1 817,0**	1 686,5
Dividendes reçus	**4,7**	4,4
Autres produits reçus	**7,3**	6,1
Intérêts versés	**(210,6)**	(87,8)
Sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel et fournisseurs ou pour leur compte ainsi qu'aux membres de l'Association canadienne des paiements	**(515,7)**	(450,9)
Augmentation nette des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	**61,8**	19,7
Augmentation nette des dépôts	**10 532,2**	10 810,3
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**57 969,7**	40 109,3
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**(58 337,3)**	(40 500,2)
Remboursement de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	**(3 653,9)**	-
Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	**3 653,9**	-
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	**11 329,1**	11 597,4
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation nette des bons du Trésor du gouvernement du Canada	**(2 582,0)**	(449,8)
Achat d'obligations du gouvernement du Canada	**(18 213,5)**	(17 766,7)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada *(retraité – note 19)*	**7 780,0**	5 010,0
Entrées d'immobilisations corporelles	**(66,3)**	(31,2)
Entrées d'immobilisations incorporelles	**(6,0)**	(17,5)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	**(13 087,8)**	(13 255,2)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation nette des billets de banque en circulation	**2 915,9**	2 671,2
Remise de l'excédent constaté au receveur général du Canada	**(1 159,2)**	(1 018,4)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	**1 756,7**	1 652,8
EFFET DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE SUR LES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	**0,2**	0,1
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	**(1,8)**	(4,9)
TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**6,8**	11,7
TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES À LA FIN DE L'EXERCICE	**5,0**	6,8

(Voir les notes complémentaires aux états financiers.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE LA BANQUE DU CANADA

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

(Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes complémentaires aux états financiers de la Banque du Canada sont exprimés en millions de dollars canadiens.)

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société régie par la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et est exonérée d'impôts sur le résultat. La Banque est une entreprise publique, selon la définition du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public.

Les responsabilités de la Banque sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, la stabilité du système financier, une monnaie sûre et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après.

Politique monétaire
La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Système financier
Cette fonction vise la promotion de la stabilité et de l'efficience du système financier canadien, au pays et dans le monde.

Monnaie
La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens et les remplace lorsqu'ils sont usés. Elle prévient la contrefaçon en créant des billets à la fine pointe de la technologie, en informant le public et en collaborant avec les organismes d'application de la loi.

Gestion financière
La Banque offre au gouvernement du Canada des services de gestion financière efficaces et efficients. Elle administre en outre la dette publique et les réserves de change et fournit des conseils à cet égard. Enfin, elle assure la prestation de services bancaires à des banques centrales étrangères et à des systèmes essentiels de compensation et de règlement des paiements.

2. Référentiel comptable

Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers ont été préparés selon les IFRS et satisfont aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada* et des statuts administratifs de la Banque en matière de comptabilité et d'informations à fournir.

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers le 13 février 2014.

Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, et le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies.

Estimations et jugements comptables importants dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses, en se fondant sur les informations disponibles à la date des états financiers, qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et les informations connexes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, auxquels cas l'incidence sera constatée dans les états financiers d'un exercice ultérieur.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures affectées. Les estimations importantes concernent principalement les régimes d'avantages du personnel (note 14) et la juste valeur de certains instruments financiers et actifs reçus en garantie (note 7).

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines. Les actifs, les passifs, les dépenses et les revenus visés par ce soutien sont ceux du gouvernement du Canada et ne figurent pas dans les états financiers de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres et d'or à d'autres banques centrales et à des organisations internationales. Les actifs correspondants et les produits en découlant sont exclus des présents états financiers, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de la Banque.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables de la Banque sont résumées ci-dessous. À moins d'indication contraire, ces méthodes ont été mises en application de manière uniforme pour tous les exercices présentés.

a) Conversion des monnaies étrangères

Le produit des placements et les charges connexes libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments à la juste valeur libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation à la juste valeur. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou les pertes qui découlent de ces conversions sont imputés aux autres produits. Les gains ou les pertes sur les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente, ainsi que les gains ou les pertes de change connexes, sont comptabilisés dans la réserve disponible à la vente parmi les autres éléments du résultat global.

b) Instruments financiers

La Banque comptabilise tous les instruments financiers selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les instruments financiers sont évalués lors de la comptabilisation initiale à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction (le cas échéant), pour tous les actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après leur comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés selon leur classement.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur selon les prix cotés sur un marché, à l'exception des actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), qui sont évaluées au moyen de données d'entrée non observables importantes. Les variations non réalisées de la valeur des actifs financiers disponibles à la vente évalués à leur juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et accumulées dans la réserve disponible à la vente en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif financier soit décomptabilisé ou qu'il se déprécie. Le cumul des gains ou des pertes latents auparavant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est alors reclassé de capitaux propres en résultat net. Les actifs financiers de la Banque classés comme disponibles à la vente sont constitués des bons du Trésor du gouvernement du Canada et des autres placements, qui comprennent les actions de la BRI.

Les actifs financiers que la Banque a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, moins les pertes de valeur, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette méthode fait appel au taux inhérent à un instrument financier, qui actualise les flux de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à comptabiliser les intérêts sur la base d'un rendement constant. Les obligations du gouvernement du Canada sont classées dans les placements détenus jusqu'à leur échéance.

La Banque n'a classé aucun de ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, à part la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères.

Tous les autres actifs financiers sont classés en prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti, moins les pertes de valeur, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Banque décomptabilise un actif financier seulement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de cet actif arrivent à expiration. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue et de celle à recevoir est comptabilisée en résultat net.

La Banque a classé ses passifs financiers en autres éléments de passif. Ces passifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Après leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale. La Banque n'a classé aucun de ses passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Banque décomptabilise les passifs financiers lorsque ses obligations sont éteintes, sont annulées ou expirent. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la somme de la contrepartie payée et de celle à payer, y compris, s'il y a lieu, les actifs non monétaires transférés ou les passifs assumés, est comptabilisée en résultat net.

c) Titres achetés dans le cadre de conventions de revente

Les achats de titres dans le cadre de conventions de revente sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque achète des titres à des contreparties désignées en s'engageant à les leur revendre à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Sur le plan comptable, ces conventions sont considérées comme des prêts garantis et sont comptabilisées dans l'état de la situation financière selon le coût d'acquisition initial des titres majoré de l'intérêt couru.

d) Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat

Les ventes de titres dans le cadre de conventions de rachat sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque vend des titres du gouvernement du Canada à des contreparties désignées en s'engageant à les leur racheter à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Sur le plan comptable, ces conventions sont considérées comme des emprunts garantis et sont comptabilisées dans l'état de la situation financière selon le coût de vente initial des titres majoré de l'intérêt couru.

e) Programme de prêt de titres

La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres, et il s'agit généralement de prêts assortis d'une échéance d'un jour ouvrable. Les titres prêtés continuent d'être comptabilisés dans les placements de la Banque. Les commissions de prêt imposées par cette dernière sont imputées aux autres produits à la date d'échéance de l'opération.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les constructions, le matériel informatique, tout autre équipement et les projets en cours connexes. Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, moins le cumul des amortissements (à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis), et sont diminuées de toute perte de valeur connexe. Les projets en cours sont évalués au coût mais ne sont amortis qu'à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou à la construction de l'actif.

Lorsque les parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des immobilisations corporelles distinctes (principaux composants). Au remplacement d'une partie importante d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, laquelle est indiquée ci-dessous. La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont revus à la fin de chaque exercice, l'effet des changements d'estimations, s'il y a lieu, étant comptabilisé prospectivement.

Constructions	de 25 à 65 ans
Matériel informatique	de 3 à 7 ans
Autre équipement	de 5 à 15 ans

Les améliorations locatives (incluses dans la catégorie « Autre équipement ») sont amorties sur la plus courte de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat de location.

g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Les immobilisations incorporelles de la Banque comprennent les logiciels développés en interne ou acquis à l'extérieur.

Les coûts directement liés au développement en interne d'un logiciel identifiable qui, selon la meilleure estimation de la direction, peut techniquement être achevé et générera un avantage économique futur pour la Banque sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles. Les dépenses ultérieures sont inscrites à l'actif seulement lorsqu'elles accroissent les avantages économiques futurs compris dans l'actif auquel elles se rapportent.

Les actifs logiciels acquis par la Banque dont la durée d'utilité est limitée sont évalués au coût après déduction du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, qui peut varier de 3 à 15 ans. La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont revus à la fin de chaque exercice, l'effet des changements d'estimations, s'il y a lieu, étant comptabilisé prospectivement.

h) Stocks de billets de banque

Les stocks de billets de banque sont constitués du matériel de production, y compris du support d'impression en polymère et de l'encre, et sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût de production des billets de banque neufs est passé en charges au moment où il est engagé.

i) Contrats de location

La Banque agit à titre de preneur

Les contrats de location d'équipement dans le cadre desquels la Banque assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Ces contrats sont inscrits à l'actif au commencement du contrat, à la plus faible de la juste valeur de l'actif loué et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les obligations locatives correspondantes, déduction faite des charges financières, sont incluses dans les autres éléments de passif. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre le passif et les charges financières en vue d'atteindre un taux de rendement constant sur l'obligation au titre des contrats de location-financement en cours. L'équipement acquis en vertu des contrats de location-financement est amorti sur la plus courte de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple. Les paiements au titre du contrat de location simple sont inscrits à l'état du résultat global selon le mode linéaire sur la durée du contrat.

La Banque agit à titre de bailleur

Les contrats de location de biens de la Banque ont été évalués et classés comme contrats de location simple, car les risques et les avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés au preneur. Les revenus tirés de contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat.

j) Dépréciation

Dépréciation d'actifs financiers

Dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque détermine à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs. S'il y a perte de valeur, les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont réévalués à la valeur recouvrable nette, et le montant de la perte de valeur est comptabilisé en résultat net. Les pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente dépréciés sont comptabilisées en résultat net au moment de la dépréciation.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers, y compris les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles, sont soumis à un test de dépréciation dès lors que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

Les immobilisations incorporelles en cours de développement sont soumises à un test de dépréciation annuellement.

k) Avantages du personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme englobent le salaire en trésorerie, les primes, les congés annuels, les prestations pour soins de santé et soins dentaires ainsi que les avantages prévus par la loi. Ils sont évalués sur une base non actualisée.

Avantages à long terme

La Banque a instauré un régime d'invalidité de longue durée.

Le passif constaté à l'égard de ce régime correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, à partir des taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité ayant une échéance proche de la durée estimée de l'obligation. La charge constatée à la fin de la période comprend le coût des services rendus au cours de la période, le coût financier, les gains et pertes de réévaluation et le coût des services passés.

Le coût des services rendus au cours de la période et les obligations au titre des prestations du régime sont établis par calcul actuariel selon une méthode comptable fondée sur la date d'occurrence des événements. Les gains et pertes de réévaluation et le coût des services passés découlant de modifications du régime sont constatés immédiatement dans l'état du résultat global dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

La Banque a instauré un régime de pension à prestations définies capitalisé (le Régime de pension agréé de la Banque du Canada) et un régime de pension complémentaire à prestations définies capitalisé (le Régime de pension complémentaire de la Banque du Canada), qui visent à fournir des prestations de retraite aux membres du personnel admissibles.

La Banque a instauré également d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies non capitalisés, à savoir un régime d'assurance vie, un régime de soins médicaux et de soins dentaires pour les membres du personnel admissibles, ainsi qu'un programme d'indemnités pour longs états de service à l'intention des membres du personnel embauchés avant le 1er janvier 2003.

L'actif ou le passif net de ces régimes est comptabilisé dans l'état de la situation financière. L'actif ou le passif net constaté à la fin de la période à l'égard de ces régimes se compose de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs des régimes (s'il en existe). La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, à partir des taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité ayant une échéance proche de la durée estimée de l'obligation. La charge constatée pour la période de présentation de l'information financière comprend le coût des services rendus au cours de la période, le coût des services passés, les intérêts nets sur le passif/actif net au titre des prestations définies, les gains ou pertes sur liquidation (s'il y a lieu) et les frais d'administration. Les intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation au passif/actif net au titre des prestations définies.

Le coût des services rendus au cours de la période et les obligations au titre des prestations des régimes sont déterminés par calcul actuariel selon la méthode des unités de crédit projetées. Les réévaluations englobent les écarts actuariels, le rendement des actifs des régimes et l'effet du plafond de l'actif (s'il y a lieu). Elles excluent les montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif/actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont constatées dans les autres éléments du résultat global immédiatement dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Le coût des services passés est comptabilisé à la première des dates suivantes : la date de modification ou de réduction du régime ou la date à laquelle l'entité comptabilise les coûts de restructuration correspondants ou les indemnités de cessation d'emploi correspondantes. Les actifs des régimes capitalisés sont déterminés selon leur juste valeur à la date de clôture.

Indemnités de cessation d'emploi

Un passif est comptabilisé au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes : la date à laquelle l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités de cessation d'emploi ou la date à laquelle elle comptabilise les coûts de restructuration correspondants.

l) Provisions

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Banque a une obligation actuelle juridique ou implicite qui peut être estimée de manière fiable à la date de l'état de la situation financière et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Les provisions sont inscrites dans les autres éléments de passif (note 13).

m) Constatation des produits

Les produits d'intérêts provenant des bons du Trésor et des obligations du gouvernement du Canada sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes tirés des actions de la BRI sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés.

Les gains (pertes) réalisés sur la vente de bons du Trésor du gouvernement du Canada, qui correspondent à l'excédent du produit sur le coût amorti à la date de transaction, sont constatés au moment de la vente en tant que reclassement des autres éléments du résultat global.

Les intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres produits, qui pour l'essentiel comprennent les intérêts acquis sur les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements (ACP), sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

n) Changements de méthodes comptables

La Banque a adopté les nouvelles normes et les normes modifiées ci-après en date du 1er janvier 2013 :

IAS 19 *Avantages du personnel*

Exigences de la norme IAS 19 révisée :

- Comptabilisation immédiate des écarts actuariels et du rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets sur le passif/actif net au titre des prestations définies, dans les autres éléments du résultat global.
- Comptabilisation immédiate du coût total des services passés dans le résultat net.
- Comptabilisation du rendement attendu des actifs des régimes dans le résultat net en fonction du taux servant à actualiser l'obligation au titre des prestations définies.
- Comptabilisation des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes : la date à laquelle l'entité comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* ou la date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités de cessation d'emploi.
- Informations complémentaires à fournir décrivant les caractéristiques des régimes à prestations définies de l'entité et les risques associés à ces régimes : informations expliquant en quoi les régimes à prestations définies peuvent influer sur le montant, l'échéancier et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs, et précisions sur toute stratégie d'appariement actif-passif utilisée pour gérer les risques.

Les modifications apportées à IAS 19 ont été appliquées de manière rétrospective. L'incidence nette de ces changements sur l'information financière déjà présentée se résume comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2012
État du résultat global	
Augmentation des frais de personnel – charges au titre des régimes d'avantages du personnel	(15,7)
Diminution attribuable aux réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	15,7

IFRS 11 *Partenariats*

IFRS 11 permet un traitement plus réaliste des partenariats en mettant l'accent sur les droits et obligations de l'accord plutôt que sur sa forme juridique. Elle remédie au manque d'uniformité dans la présentation des partenariats en imposant une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement.

L'application rétrospective d'IFRS 11 n'a entraîné aucune incidence significative sur les états financiers.

IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*

IFRS 12 est une nouvelle norme générale sur les obligations en matière d'informations à fournir concernant toutes les formes de participations détenues dans d'autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées exclues du périmètre de consolidation.

L'application rétrospective d'IFRS 12 n'a entraîné aucune incidence significative sur les états financiers.

IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*

IFRS 13 définit la juste valeur, établit dans une seule IFRS un cadre d'évaluation de la juste valeur et exige que soient fournies des informations sur l'évaluation de la juste valeur. Ces informations sont présentées à la note 7.

L'application rétrospective d'IFRS 13 n'a entraîné aucune incidence significative sur les états financiers.

IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* et IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*

Les modifications apportées à IFRS 7 et à IAS 32 établissent d'autres exigences comptables et l'obligation de fournir des informations complémentaires en matière de compensation des actifs financiers et des passifs financiers. L'obligation concernant les nouvelles informations à fournir en application d'IFRS 7 prend effet pour les états financiers annuels et intermédiaires des périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2013. Les modifications apportées à IAS 32 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, mais ont été adoptées de façon anticipée en date du 1er janvier 2013.

L'application rétrospective d'IFRS 7 et d'IAS 32 n'a entraîné aucune incidence significative sur les états financiers.

IAS 1 *Présentation des états financiers*

Les modifications apportées à IAS 1 clarifient la différence entre les informations comparatives supplémentaires fournies volontairement et les informations comparatives exigées au minimum. Si elle fournit volontairement d'autres informations comparatives en plus des états financiers comparatifs exigés au minimum, l'entité doit présenter l'information pertinente dans les notes annexes pour les états supplémentaires fournis. Il n'est pas nécessaire que les informations comparatives supplémentaires constituent un jeu complet d'états financiers.

L'entité doit présenter un état de la situation financière d'ouverture (aussi appelé « troisième bilan ») lorsqu'elle applique une méthode comptable de façon rétrospective, effectue un retraitement rétrospectif d'éléments de ses états financiers ou procède à un reclassement d'éléments dans ses états financiers, si ces changements ont une incidence significative sur l'information contenue dans l'état de la situation financière arrêté au début de la période précédente. La norme modifiée précise qu'il n'est pas nécessaire de présenter des notes annexes pour le troisième bilan.

L'application rétrospective d'IAS 1 n'a entraîné aucune incidence significative sur les états financiers.

o) Changements futurs de méthodes comptables

La nouvelle norme qui suit, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB), pourrait avoir des répercussions sur la Banque dans l'avenir. Celle-ci évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 9 *Instruments financiers*

La norme IFRS 9, publiée en novembre 2009 et révisée en octobre 2010, ainsi que les modifications corrélatives connexes remplaceront la Norme comptable internationale 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). IFRS 9 porte sur la comptabilisation et la décomptabilisation des actifs financiers et des passifs financiers ainsi que sur leur évaluation.

IFRS 9 élimine les catégories d'actifs financiers existantes et exige le classement de tous les actifs financiers au moment de la comptabilisation initiale soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Les gains et les pertes sur les actifs financiers évalués à leur juste valeur seront comptabilisés en résultat net, sauf dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, pour lesquels la Banque fait le choix, lors de la comptabilisation initiale, de comptabiliser les gains et les pertes directement en capitaux propres.

La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une seule méthode de dépréciation des actifs financiers fondée sur les pertes attendues et les pertes avérées, qui remplacera les diverses méthodes connexes prévues aux termes d'IAS 39.

Selon IFRS 9, tous les passifs financiers qui ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent être ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'IASB n'a pas fixé de date d'entrée en vigueur obligatoire pour IFRS 9, mais une application anticipée est autorisée. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 9 sur ses états financiers, et elle continuera de le faire jusqu'à l'achèvement des étapes restantes de ce projet.

4. Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères se composent des fonds en caisse ainsi que des dépôts à vue très liquides en monnaies étrangères auprès d'autres banques centrales ou d'institutions financières internationales. Le solde comprend des dépôts en monnaies étrangères d'une valeur de 4,6 millions de dollars CAN (6,7 millions de dollars CAN au 31 décembre 2012).

5. Prêts et créances

Les prêts et créances englobent principalement les titres achetés dans le cadre de conventions de revente et, le cas échéant, les avances aux membres de l'ACP. Ces transactions sont entièrement garanties, conformément aux exigences rendues publiques à l'égard de l'admissibilité des actifs affectés en garantie et des marges. Les risques financiers associés à ces instruments sont présentés à la note 7.

a) Titres achetés dans le cadre de conventions de revente

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente assorties d'une échéance d'un jour ouvrable sont acquis afin de renforcer le taux cible du financement à un jour. Ils sont acquis au moyen d'opérations de pension auprès de négociants principaux, dans le cadre desquelles les contreparties peuvent accepter un montant jusqu'à concurrence d'une limite qu'elles établissent au préalable.

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente assorties d'une échéance de plus d'un jour ouvrable sont acquis dans le cadre d'un processus d'adjudication. La Banque annonce à l'avance les modalités régissant ces adjudications. Les soumissions sont présentées sur la base du taux de rendement, et les fonds sont alloués par ordre décroissant de taux de rendement.

Au 31 décembre 2013, l'encours se composait de contrats assortis d'une échéance initiale de 21 jours. (Au 31 décembre 2012, l'encours se composait de contrats dont l'échéance initiale était de 23 ou 24 jours.)

b) Avances aux membres de l'ACP

Les avances aux membres de l'ACP comprennent, en règle générale, des prêts consentis dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque. Ces avances arrivent à échéance le jour ouvrable suivant. Les intérêts sur les avances à un jour sont calculés au taux officiel d'escompte. Le taux officiel d'escompte, ou taux d'escompte, est le taux d'intérêt auquel la Banque accorde des prêts à un jour aux principales institutions financières.

6. Placements

La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Au 31 décembre 2013, les placements de la Banque comprenaient des titres prêtés dont la juste valeur marchande s'établissait à 129,7 millions de dollars (néant au 31 décembre 2012), et le coût amorti, à 119,5 millions de dollars (néant au 31 décembre 2012). À la date de clôture, les actifs détenus en garantie des placements prêtés dans le cadre d'opérations de prêt de titres étaient sous forme de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada. La juste valeur de ces actifs détenus en garantie totalisait 133,0 millions de dollars, soit 102 % de la juste valeur marchande des titres prêtés.

Les autres placements comprennent 9 441 actions de la BRI (9 441 actions de la BRI au 31 décembre 2012) que la Banque détient dans le but de participer aux activités de cette dernière. Seules les banques centrales peuvent détenir des actions de la BRI et elles ne peuvent en acquérir de nouvelles que lorsqu'elles sont invitées à en souscrire par le conseil d'administration de l'institution. Ces actions ne peuvent être transférées sans le consentement écrit préalable de la BRI.

7. Instruments financiers et gestion des risques

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de l'ACP, les autres créances, les placements (bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada et actions de la BRI), les billets de banque en circulation, les dépôts et les autres éléments de passif (exclusion faite du passif net au titre des prestations définies des régimes de pension et des autres régimes d'avantages du personnel).

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale.

a) Juste valeur des instruments financiers

(i) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers :

	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	**Valeur comptable**	**Juste valeur**
Actifs financiers				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	**5,0**	**5,0**	6,8	6,8
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**2 205,9**	**2 205,9**	1 838,3	1 838,3
Avances aux membres de l'ACP	**-**	**-**	61,8	61,8
Autres créances	**9,0**	**9,0**	5,5	5,5
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**21 586,4**	**21 586,4**	18 987,3	18 987,3
Obligations du gouvernement du Canada[1]	**66 653,6**	**68 622,2**	56 277,3	61 120,7
Autres placements	**337,1**	**337,1**	342,7	342,7
Total des actifs financiers	**90 797,0**	**92 765,6**	77 519,7	82 363,1
Passifs financiers				
Billets de banque en circulation	**66 615,9**	**66 615,9**	63 700,0	63 700,0
Dépôts	**23 823,5**	**23 823,5**	13 291,3	13 291,3
Autres passifs financiers	**254,4**	**254,4**	174,6	174,6
Total des passifs financiers	**90 693,8**	**90 693,8**	77 165,9	77 165,9

[1] La valeur comptable et la juste valeur des obligations du gouvernement du Canada comprennent les intérêts courus. La juste valeur des obligations du gouvernement du Canada au 31 décembre 2012 a été retraitée pour tenir compte des intérêts courus de 238,9 millions de dollars.

(ii) Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2013				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	**5,0**	-	-	**5,0**
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**21 586,4**	-	-	**21 586,4**
Actions de la BRI	-	-	**337,1**	**337,1**
	21 591,4	-	**337,1**	**21 928,5**
Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2012				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	6,8	-	-	6,8
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	18 987,3	-	-	18 987,3
Actions de la BRI	-	-	342,7	342,7
	18 994,1	-	342,7	19 336,8

En 2013, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

La juste valeur des actions de la BRI est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. Cette formule correspond à la méthode utilisée par la BRI pour déterminer le cours de toute nouvelle action émise. Bien que la Banque soit d'avis que la décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net de la BRI demeure la base d'évaluation appropriée, les données d'évaluation ne sont pas considérées comme étant observables, et une variation de 5 % de la décote appliquée à la valeur de l'actif net n'aurait pas d'incidence significative sur la juste valeur des actions de la BRI. Aucun changement n'a été apporté à la technique d'évaluation au cours de l'exercice.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur estimée des actions de la BRI, déterminée au moyen des évaluations à la juste valeur du Niveau 3 :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Solde d'ouverture au début de l'exercice	**342,7**	325,3
Variation de la juste valeur comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global	**(5,6)**	17,4
Solde de clôture à la fin de l'exercice	**337,1**	342,7

(iii) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur des titres achetés dans le cadre de conventions de revente est établie en fonction des rendements à l'échéance sur le marché d'instruments similaires à la date de l'état de la situation financière.

La juste valeur des obligations du gouvernement du Canada est déterminée au moyen des prix non ajustés cotés sur un marché actif.

La valeur comptable des avances aux membres de l'ACP, des autres créances, des dépôts et des autres passifs financiers (qui se composent des autres éléments de passif, à l'exception du passif net au titre des prestations définies, comme il est indiqué à la note 14) se rapproche de la juste valeur étant donné l'échéance à court terme de ces instruments. La valeur nominale des billets de banque en circulation correspond à leur juste valeur.

b) Risque financier

La Banque dispose d'un cadre bien établi pour identifier, gérer et surveiller les secteurs de risque qui la concernent. Ce cadre est appuyé par le Conseil d'administration, qui veille à ce qu'un processus rigoureux de gestion des risques soit en place. La Banque est exposée au risque financier (c'est-à-dire le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité) lié à la gestion de ses actifs et passifs financiers. Le Bureau de surveillance des risques financiers, qui exerce ses fonctions de façon indépendante, suit de près les risques financiers associés au bilan de l'institution et rend compte de ses observations à cet égard. Les paragraphes qui suivent décrivent ces risques et la manière dont la Banque les gère.

(i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un contrat financier ne s'acquitte pas de ses obligations suivant les modalités convenues.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, de son portefeuille de placements et des avances aux membres de l'ACP ainsi que de sa participation à des opérations sur le marché sous forme d'achats de titres dans le cadre de conventions de revente et de prêts de titres. On estime que l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des éléments indiqués ci-dessus. Aucun actif financier n'est en souffrance ni déprécié.

Les avances aux membres de l'ACP, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente et les titres prêtés sont entièrement garantis. Les actifs affectés en garantie sont acceptés conformément aux critères d'admissibilité et aux exigences à l'égard des marges de la Banque diffusés dans son site Web. Tous les actifs affectés en garantie sont soumis à des critères d'admissibilité rigoureux, et la Banque exige une garantie supérieure à la taille du prêt consenti.

Dans le cas improbable où une contrepartie manquerait à ses obligations, les actifs détenus en garantie pourraient être liquidés pour couvrir l'exposition au risque de crédit. La qualité de crédit des actifs reçus en garantie est assujettie à diverses restrictions fondées sur la nature de ces actifs, leur échéance et leur notation.

Concentration du risque de crédit

Le portefeuille de placements de la Banque, qui représente 97 % de la valeur comptable du total de son actif (97 % en 2012), présente un faible risque de crédit, puisque les titres détenus sont principalement des engagements directs du gouvernement du Canada, qui a une note de crédit AAA. Les avances octroyées par la Banque aux membres de l'ACP et les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, qui représentent 2 % de la valeur comptable du total de son actif (2 % en 2012), sont des engagements garantis de diverses institutions financières établies au Canada.

Les actifs détenus en garantie des titres achetés dans le cadre de conventions de revente à la date de clôture étaient sous forme de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada. La juste valeur de ces actifs détenus en garantie totalisait 2 250,6 millions de dollars, soit 102 % du coût amorti de 2 205,9 millions de dollars (1 864,0 millions de dollars, soit 101 % du coût amorti au 31 décembre 2012).

Garantie relative au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV)

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la garantie à l'égard du STPGV. L'exposition maximale aux termes de cette garantie est décrite à la note 17, *Engagements, éventualités et garanties*.

(ii) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les bons du Trésor et les obligations du gouvernement du Canada que détient la Banque servent de contrepoids à son passif associé aux billets de banque en circulation ne portant pas intérêt et l'aident à jouir d'une indépendance d'action dans la conduite de la politique monétaire. Ces actifs sont acquis dans des proportions se rapprochant globalement de la structure de l'encours de la dette intérieure du gouvernement du Canada, de façon à réduire le risque de taux d'intérêt du point de vue de ce dernier.

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur découle principalement de ses placements en bons du Trésor du gouvernement du Canada, qui sont de brève échéance, et en obligations du gouvernement du Canada. La juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada détenus par la Banque est exposée à des fluctuations causées par des variations des taux d'intérêt du marché. Les gains et les pertes non réalisés sur les bons du Trésor du gouvernement du Canada sont comptabilisés dans la réserve disponible à la vente sous la rubrique des capitaux propres de l'état de la situation financière jusqu'à ce que les titres arrivent à échéance ou soient vendus. Les obligations du gouvernement du Canada sont comptabilisées au coût amorti, et la Banque acquiert ces titres dans l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance. Tous les autres actifs financiers ou passifs financiers assortis d'une composante de taux d'intérêt sont comptabilisés au coût amorti ou à la valeur nominale.

Les produits de la Banque varieront au fil du temps sous l'effet de l'évolution future des taux d'intérêt; ces variations ne compromettront toutefois pas la capacité de l'institution de s'acquitter de ses obligations, puisque ses produits dépassent de beaucoup ses charges.

Les chiffres ci-dessous illustrent l'incidence, au 31 décembre, d'une (augmentation) et d'une diminution des taux d'intérêt de 25 points de base sur la juste valeur du portefeuille de bons du Trésor du gouvernement du Canada et les autres éléments du résultat global.

	31 décembre 2013	**31 décembre 2012**
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**(17,6) / 17,0**	(16,2) / 15,4

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt sous forme de fluctuations des flux de trésorerie futurs des instruments financiers existants est limitée aux dépôts du gouvernement du Canada ainsi qu'à la trésorerie et aux dépôts en monnaies étrangères, puisque ces instruments sont soumis à des taux d'intérêt variables. Les autres actifs financiers et passifs financiers de la Banque sont assortis de taux d'intérêt fixes ou ne portent pas intérêt.

Les chiffres ci-dessous illustrent l'incidence, au 31 décembre, d'une augmentation et d'une (diminution) des taux d'intérêt de 25 points de base sur les charges d'intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada.

	31 décembre 2013	**31 décembre 2012**
Charges d'intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada	**51,3 / (51,3)**	20,5 / (20,5)

Pour l'ensemble des instruments financiers, sauf les billets de banque en circulation, les flux de trésorerie futurs de la Banque sont tributaires du taux d'intérêt du marché en vigueur au moment du renouvellement.

Le tableau suivant illustre le risque de taux d'intérêt associé aux flux de trésorerie futurs en tenant compte des dates d'échéance ou de refixation prévues des actifs et passifs financiers existants.

	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Total	Non sensibles aux taux d'intérêt	1 jour ouvrable à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
								Au 31 décembre 2013
ACTIFS FINANCIERS								
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	0,01	5,0	-	5,0	-	-	-	-
Prêts et créances								
Avances aux membres de l'ACP	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	1,03	2 205,9	-	2 205,9	-	-	-	-
Autres créances		9,0	9,0	-	-	-	-	-
Placements								
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	1,01	4 748,2	-	4 748,2	-	-	-	-
	0,97	6 390,3	-	-	6 390,3	-	-	-
	1,04	10 448,0	-	-	-	10 448,0	-	-
	1,01	21 586,5						
Obligations du gouvernement du Canada[1]	1,75	3 489,4	-	-	3 489,4	-	-	-
	1,92	10 216,9	-	-	-	10 216,9	-	-
	1,86	32 040,8	-	-	-	-	32 040,8	-
	3,62	20 906,5	-	-	-	-	-	20 906,5
	2,41	66 653,6						
Actions de la BRI		337,1	337,1	-	-	-	-	-
		90 797,1	346,1	6 959,1	9 879,7	20 664,9	32 040,8	20 906,5
PASSIFS FINANCIERS								
Billets de banque en circulation		66 615,9	66 615,9	-	-	-	-	-
Dépôts								
Gouvernement du Canada	1,03	22 329,9	-	22 329,9	-	-	-	-
Membres de l'ACP	0,75	186,7	-	186,7	-	-	-	-
Autres dépôts								
Soldes non réclamés		532,7	532,7	-	-	-	-	-
Autres	1,01	774,2	-	774,2	-	-	-	-
Autres passifs financiers		254,4	254,4	-	-	-	-	-
		90 693,8	67 403,0	23 290,8	-	-	-	-
Écart dû à la sensibilité aux taux d'intérêt		103,3	(67 056,9)	(16 331,7)	9 879,7	20 664,9	32 040,8	20 906,5

1. La valeur comptable des obligations du gouvernement du Canada comprend les intérêts courus.

								Au 31 décembre 2012
	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Total	Non sensibles aux taux d'intérêt	1 jour ouvrable à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
ACTIFS FINANCIERS								
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	0,14	6,8	-	6,8	-	-	-	-
Prêts et créances								
Avances aux membres de l'ACP	1,25	61,8	-	61,8	-	-	-	-
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	1,03	1 838,3	-	1 838,3	-	-	-	-
Autres créances		5,5	5,5	-	-	-	-	-
Placements								
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	0,99	3 049,2	-	3 049,2	-	-	-	-
	1,02	7 039,2	-	-	7 039,2	-	-	-
	1,09	8 898,9	-	-	-	8 898,9	-	-
	1,05	18 987,3						
Obligations du gouvernement du Canada[1]	1,87	1 840,3	-	-	1 840,3	-	-	-
	2,75	5 987,2	-	-	-	5 987,2	-	-
	2,02	30 439,4	-	-	-	-	30 439,4	-
	4,59	18 010,4	-	-	-	-	-	18 010,4
	2,90	56 277,3						
Actions de la BRI		342,7	342,7	-	-	-	-	-
		77 519,7	348,2	4 956,1	8 879,5	14 886,1	30 439,4	18 010,4
PASSIFS FINANCIERS								
Billets de banque en circulation		63 700,0	63 700,0	-	-	-	-	-
Dépôts								
Gouvernement du Canada	1,03	11 701,5	-	11 701,5	-	-	-	-
Membres de l'ACP	0,75	186,4	-	186,4	-	-	-	-
Autres dépôts								
Soldes non réclamés		496,1	496,1	-	-	-	-	-
Autres	0,98	907,3	-	907,3	-	-	-	-
Autres passifs financiers		174,6	174,6	-	-	-	-	-
		77 165,9	64 370,7	12 795,2	-	-	-	-
Écart dû à la sensibilité aux taux d'intérêt		353,8	(64 022,5)	(7 839,1)	8 879,5	14 886,1	30 439,4	18 010,4

1. La valeur comptable des obligations du gouvernement du Canada comprend les intérêts courus.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

La Banque est exposée au risque de change surtout du fait qu'elle détient des actions de la BRI. Ces actions sont libellées en droits de tirage spéciaux (DTS). Le DTS est l'unité de compte du Fonds monétaire international (FMI), et sa valeur est déterminée en fonction d'un panier composé de quatre grandes monnaies, soit l'euro, le dollar américain, la livre sterling et le yen. Les DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

Comme pour l'exercice 2012, la Banque ne détenait pas, au 31 décembre 2013, de somme importante en monnaies étrangères.

Étant donné que la position de change nette de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total, le risque de change n'est pas considéré comme important.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Banque est exposée à l'autre risque de prix par le biais de sa participation dans la BRI. Sur le plan comptable, la Banque considère les actions de la BRI comme étant disponibles à la vente, et leur juste valeur est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, moins une décote de 30 %. Ces actions sont donc réévaluées pour tenir compte des variations de la valeur de l'actif net de la BRI et du dollar canadien. L'autre risque de prix auquel sont exposées les actions de la BRI est lié aux motifs généraux pour lesquels elles sont détenues et ce risque est négligeable par rapport aux autres risques de marché auxquels la Banque doit faire face.

(iii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. Comme l'indique le tableau ci-après, les billets de banque en circulation constituent l'élément le plus important du passif de la Banque. En contrepartie de cet élément non productif d'intérêts, sans échéance fixe, la Banque détient un portefeuille de titres très liquides portant intérêt. Dans l'éventualité d'un rachat imprévu de billets de banque ou du retrait d'une somme importante sur le dépôt du gouvernement du Canada lié au plan de gestion de la liquidité prudentielle, la Banque est en mesure d'éteindre l'obligation à l'aide de plusieurs outils.

À titre de banque centrale du pays, la Banque est la source ultime de liquidités pour le système financier canadien et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en dollars canadiens. Elle exerce ce pouvoir dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Garantie relative au STPGV

La Banque est exposée au risque de liquidité par le biais de la garantie à l'égard du STPGV. L'exposition maximale aux termes de cette garantie est décrite à la note 17, *Engagements, éventualités et garanties*.

Le tableau suivant présente les résultats d'une analyse des échéances des actifs et passifs financiers de la Banque. Les soldes indiqués ci-après ne correspondent pas à ceux qui figurent dans l'état de la situation financière, car le tableau rend compte de tous les flux de trésorerie sur une base non actualisée.

								Au 31 décembre 2013
	Total	Sans échéance fixe	1 jour ouvrable	1 jour ouvrable à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
ACTIFS FINANCIERS								
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	5,0	5,0	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances								
Avances aux membres de l'ACP	-		-					
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	2 205,9	-	-	2 205,9	-	-	-	-
Autres créances	9,0	-	-	9,0	-	-	-	-
Placements								
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	21 650,0	-	-	4 750,0	6 400,0	10 500,0	-	-
Obligations du gouvernement du Canada[1]	65 764,6	-	-	-	3 469,0	10 165,0	31 971,8	20 158,8
Actions de la BRI	337,1	337,1	-	-	-	-	-	-
	89 971,6	342,1	-	6 964,9	9 869,0	20 665,0	31 971,8	20 158,8
PASSIFS FINANCIERS								
Billets de banque en circulation	66 615,9	66 615,9	-	-	-	-	-	-
Dépôts								
Gouvernement du Canada	22 329,9	22 329,9	-	-	-	-	-	-
Membres de l'ACP	186,7	-	186,7	-	-	-	-	-
Autres dépôts								
Soldes non réclamés	532,7	532,7	-	-	-	-	-	-
Autres	774,2	774,2	-	-	-	-	-	-
Autres éléments de passif	254,4	-	-	254,4	-	-	-	-
	90 693,8	90 252,7	186,7	254,4	-	-	-	-
Écart de financement net	(722,2)	(89 910,6)	(186,7)	6 710,5	9 869,0	20 665,0	31 971,8	20 158,8

1. Les intérêts sur les obligations du gouvernement du Canada sont classés en fonction de la date où ils sont versés.

Lorsque les contreparties aux achats de titres dans le cadre de conventions de revente substituent des actifs affectés en garantie après l'entrée en vigueur de la convention, certaines parties des valeurs comptables présentées peuvent arriver à échéance avant le moment indiqué dans le cas où le montant qui vient à échéance plus tôt que prévu dépend de la valeur des actifs affectés en garantie faisant l'objet de la substitution. Lorsqu'il y a substitution, la convention est habituellement rétablie selon les mêmes modalités. Les informations présentées dans le tableau ci-dessus sont préparées en fonction des conventions en vigueur au 31 décembre 2013.

Les passifs sans échéance fixe comprennent les billets de banque en circulation et les dépôts du gouvernement du Canada. L'expérience démontre que les billets de banque en circulation représentent une source de financement stable à long terme pour la Banque. Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent les dépôts détenus par la Banque en sa qualité d'agent financier du gouvernement du Canada.

								Au 31 décembre 2012
	Total	Sans échéance fixe	1 jour ouvrable	1 jour ouvrable à 1 mois	1 à 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
ACTIFS FINANCIERS								
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	6,8	6,8	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances								
Avances aux membres de l'ACP	61,8		61,8					
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	1 838,3	-	-	1 838,3	-	-	-	-
Autres créances	5,5	-	-	5,5	-	-	-	-
Placements								
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	19 050,0	-	-	3 050,0	7 050,0	8 950,0	-	-
Obligations du gouvernement du Canada[1]	55 344,6	-	-	-	1 830,0	5 950,0	30 295,8	17 268,8
Actions de la BRI	342,7	342,7	-	-	-	-	-	-
	76 649,7	349,5	61,8	4 893,8	8 880,0	14 900,0	30 295,8	17 268,8
PASSIFS FINANCIERS								
Billets de banque en circulation	63 700,0	63 700,0	-	-	-	-	-	-
Dépôts								
Gouvernement du Canada	11 701,5	11 701,5	-	-	-	-	-	-
Membres de l'ACP	186,4	-	186,4	-	-	-	-	-
Autres dépôts								
Soldes non réclamés	496,1	496,1	-	-	-	-	-	-
Autres	907,3	907,3	-	-	-	-	-	-
Autres éléments de passif	174,6	-	-	174,6	-	-	-	-
	77 165,9	76 804,9	186,4	174,6	-	-	-	-
Écart de financement net	(516,2)	(76 455,4)	(124,6)	4 719,2	8 880,0	14 900,0	30 295,8	17 268,8

1. Les intérêts sur les obligations du gouvernement du Canada sont classés en fonction de la date où ils sont versés.

8. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2013				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2012	240,7	27,2	95,7	363,6
Entrées	20,8	7,4	50,6	78,8
Sorties	(37,8)	(1,1)	(65,8)	(104,7)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	(2,3)	2,3	-	-
Soldes au 31 décembre 2013	221,4	35,8	80,5	337,7
Amortissement				
Soldes au 31 décembre 2012	(89,4)	(7,1)	(76,7)	(173,2)
Charge d'amortissement	(13,8)	(4,9)	(9,8)	(28,5)
Sorties	30,8	0,6	65,0	96,4
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2013	(72,4)	(11,4)	(21,5)	(105,3)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2012	151,3	20,1	19,0	190,4
Au 31 décembre 2013	149,0	24,4	59,0	232,4
Projets en cours en 2013				
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2013	19,7	2,0	0,1	21,8
Entrées en 2013	17,8	1,8	0,4	20,0
Engagements au 31 décembre 2013	41,4	0,1	5,7	47,2

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 19,7 millions de dollars dans le Programme de modernisation du siège (31 décembre 2012 – 8,2 millions de dollars), de 1,8 million de dollars dans le Programme de renouvellement de l'environnement à haute disponibilité (31 décembre 2012 – néant) et de 0,3 million de dollars dans le projet de renouvellement du Système de base de données tripartite (31 décembre 2012 – néant). Le projet d'adaptation des appareils de traitement des billets (31 décembre 2012 – 2,3 millions de dollars) et le Programme d'amélioration de la continuité des opérations (31 décembre 2012 – 42,3 millions de dollars) ont été mis en service en 2013 et retirés des projets en cours.

Le 1er octobre 2012, par suite du lancement du programme de remise à neuf et de modernisation des installations du siège (Programme de modernisation du siège), les durées d'utilité estimées des composants liés aux installations existantes ont été modifiées pour tenir compte du commencement des travaux de construction le 31 décembre 2013. Ce changement a donné lieu à une augmentation des charges d'amortissement de l'ordre de 15,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La somme de 30,1 millions de dollars au titre des améliorations locatives engagée en 2013 à l'égard du programme de remise à neuf et de modernisation des installations du siège est incluse dans la catégorie « Autre équipement ».

Les entrées dans la catégorie « Autre équipement » comprennent une somme de 12,5 millions de dollars relativement à des appareils d'inspection des billets de banque obtenus en vertu d'un contrat

de location-financement (note 16b). La valeur comptable nette de ces appareils au 31 décembre 2013 s'élevait à 11,3 millions de dollars (néant au 31 décembre 2012).

En décembre 2013, la Banque a conclu avec l'entreprise chargée des travaux de construction un protocole d'entente établissant un coût maximum garanti pour la modernisation des installations du siège. Au 31 décembre 2013, la Banque avait officialisé des engagements contractuels de 42,3 millions de dollars au titre de ce contrat de construction.

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2012				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2011	218,2	30,8	99,5	348,5
Entrées	23,6	5,6	2,0	31,2
Sorties	(4,2)	(9,2)	(2,7)	(16,1)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	3,1	-	(3,1)	-
Soldes au 31 décembre 2012	240,7	27,2	95,7	363,6
Amortissement				
Soldes au 31 décembre 2011	(85,1)	(12,1)	(74,7)	(171,9)
Charge d'amortissement	(8,5)	(4,0)	(4,7)	(17,2)
Sorties	4,2	9,0	2,7	15,9
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2012	(89,4)	(7,1)	(76,7)	(173,2)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2011	133,1	18,7	24,8	176,6
Au 31 décembre 2012	151,3	20,1	19,0	190,4
Projets en cours en 2012				
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2012	48,2	6,9	2,1	57,2
Entrées en 2012	23,6	4,2	1,7	29,5
Engagements au 31 décembre 2012	22,2	3,4	3,0	28,6

9. Immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2013			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2012	42,8	55,8	98,6
Entrées	0,4	5,6	6,0
Sorties	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2013	43,2	61,4	104,6
Amortissement			
Soldes au 31 décembre 2012	(29,7)	(13,3)	(43,0)
Charge d'amortissement	(4,1)	(5,3)	(9,4)
Sorties	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2013	(33,8)	(18,6)	(52,4)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2012	13,1	42,5	55,6
Au 31 décembre 2013	9,4	42,8	52,2
Projets en cours en 2013			
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2013	-	4,1	4,1
Entrées en 2013	-	2,7	2,7
Engagements au 31 décembre 2013	-	-	-

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 4,1 millions de dollars dans le projet de renouvellement du Système de base de données tripartite (31 décembre 2012 – 1,4 million de dollars). Le Programme sur les applications relatives aux adjudications et aux opérations sur les marchés (31 décembre 2012 – 21,7 millions de dollars), le projet d'adaptation des appareils de traitement des billets (31 décembre 2012 – 1,7 million de dollars) et le volet « Gestion des données » de l'Environnement informatique destiné à l'analyse économique (31 décembre 2012 – 7,7 millions de dollars) ont été mis en service en 2013 et retirés des projets en cours.

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2012			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2011	42,8	40,2	83,0
Entrées	-	17,5	17,5
Sorties	-	(1,9)	(1,9)
Soldes au 31 décembre 2012	42,8	55,8	98,6
Amortissement			
Soldes au 31 décembre 2011	(25,8)	(12,6)	(38,4)
Charge d'amortissement	(3,9)	(1,9)	(5,8)
Sorties	-	1,2	1,2
Soldes au 31 décembre 2012	(29,7)	(13,3)	(43,0)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2011	17,0	27,6	44,6
Au 31 décembre 2012	13,1	42,5	55,6
Projets en cours en 2012			
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2012	-	32,8	32,8
Entrées en 2012	-	16,1	16,1
Engagements au 31 décembre 2012	-	0,1	0,1

10. Autres éléments d'actif

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Stocks de billets de banque	**11,9**	32,1
Actif net au titre des prestations définies (note 14)	**197,7**	0,8
Tous les autres éléments d'actif	**14,5**	8,7
Total des autres éléments d'actif	**224,1**	41,6

11. Billets de banque en circulation

Conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, la Banque est seule habilitée à émettre des billets de banque au pays. La répartition des billets en circulation est indiquée ci-dessous.

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
5 $	**1 103,4**	1 130,5
10 $	**1 263,8**	1 204,1
20 $	**17 229,7**	17 202,1
50 $	**10 744,3**	10 144,8
100 $	**35 039,3**	32 742,5
Autres billets de banque	**1 235,4**	1 276,0
Billets de banque en circulation	**66 615,9**	63 700,0

Les autres billets de banque comprennent les coupures qui ne sont plus émises mais qui continuent d'avoir cours légal. Les billets de banque en circulation constituent des passifs ne portant pas intérêt et sont payables à vue.

12. Dépôts

Les éléments de passif compris dans les dépôts sont constitués de 23 823,5 millions de dollars de dépôts à vue en dollars canadiens (13 291,3 millions de dollars au 31 décembre 2012). La Banque verse sur les dépôts du gouvernement du Canada, des banques et des autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché à court terme, et la charge d'intérêts sur les dépôts figure dans l'état du résultat global. Des informations complémentaires sur les taux d'intérêt sont présentées dans le tableau sur le risque de taux d'intérêt à la note 7.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 2 329,9 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000,0 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (1 701,5 millions de dollars et 10 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2012).

13. Autres éléments de passif

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Versement au receveur général du Canada comptabilisé d'avance	**153,7**	82,2
Passif net au titre des prestations définies (note 14)		
Régimes de pension	**16,8**	20,1
Autres régimes	**159,9**	182,7
Ensemble des autres éléments de passif et provisions	**100,7**	92,5
Total des autres éléments de passif	**431,1**	377,5

La somme de 153,7 millions de dollars (31 décembre 2012 – 82,2 millions de dollars) au titre du versement au receveur général du Canada comptabilisé d'avance est prise en compte dans le transfert de 1 230,7 millions de dollars au receveur général pour l'exercice présenté dans l'état des variations des capitaux propres (31 décembre 2012 – 1 022,2 millions de dollars).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, une somme de 82,2 millions de dollars liée au résultat net de 2012 et une somme de 1 077,0 millions de dollars liée au résultat net de 2013 ont été versées au receveur général du Canada (contre une somme de 78,4 millions de dollars liée au résultat net de 2011 et une somme de 940,0 millions de dollars liée au résultat net de 2012 versées en 2012).

Par suite du programme de remise à neuf et de modernisation des installations du siège, des provisions totalisant 15,1 millions de dollars pour la dernière année du contrat de location de locaux temporaires d'une durée de cinq ans et pour la remise en état du site ont été comptabilisées en 2012 et sont incluses dans les autres éléments de passif.

14. Régimes d'avantages du personnel

La Banque a instauré un régime de pension à prestations définies capitalisé (le Régime de pension agréé de la Banque du Canada) et un régime de pension complémentaire à prestations définies capitalisé (le Régime de pension complémentaire de la Banque du Canada), qui visent à fournir des prestations de retraite aux membres du personnel admissibles. Les prestations versées dans le cadre de ces régimes sont calculées en fonction du nombre d'années de service et du salaire à temps plein moyen des cinq meilleures années consécutives et sont indexées de façon à tenir compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation à la date où les versements commencent à être effectués et le 1er janvier de chaque année par la suite.

Les règlements administratifs des régimes ont été modifiés en date du 1er janvier 2012 afin de tenir compte de la mise en place d'un nouveau modèle de régime de pension à prestations définies pour les employés admissibles embauchés après cette date et pour les participants au Régime qui avaient opté pour ce nouveau modèle à l'égard du service accompli à compter de cette date. Cette modification a donné lieu à une hausse de l'âge à partir duquel les participants ont le droit de recevoir des prestations de retraite, à la suppression de la prestation de raccordement et à un rajustement des cotisations des membres du personnel.

La Banque est l'administrateur des régimes de pension. Le Conseil d'administration de la Banque a mis sur pied le Comité des pensions, auquel il a délégué la responsabilité de s'acquitter des fonctions de la Banque à titre d'administrateur des régimes, y compris celle d'assurer la conformité à l'Énoncé des politiques et procédures en matière de placement, que le Conseil d'administration approuve chaque année. Un fonds en fiducie distinct a été établi pour chaque régime afin de recevoir et d'investir les cotisations et de verser les prestations payables aux termes des régimes.

L'évaluation actuarielle la plus récente du Régime de pension agréé aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 1er janvier 2013 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 1er janvier 2014.

La Banque a instauré également d'autres régimes non capitalisés, à savoir un régime d'assurance vie, un régime de soins médicaux et de soins dentaires pour les membres du personnel admissibles, et un régime d'invalidité de longue durée, ainsi qu'un programme d'indemnités pour longs états de service à l'intention des membres du personnel embauchés avant le 1er janvier 2003.

La Banque évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Les variations des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations définies pour l'exercice se résument comme suit :

	Régimes de pension[1]		Autres régimes	
	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	**1 266,5**	1 143,1	-	-
Produit d'intérêts[2]	**50,7**	52,8	-	-
Gains (pertes) de réévaluation				
Rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des intérêts nets)[2]	**84,3**	63,8	-	-
Cotisations de la Banque	**41,3**	42,0	-	-
Cotisations des membres du personnel	**10,2**	11,9	-	-
Versements et transferts de prestations	**(46,6)**	(45,7)	-	-
Frais d'administration[2]	**(1,5)**	(1,4)	-	-
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	**1 404,9**	1 266,5	-	-
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	**1 285,8**	1 127,7	**182,7**	164,7
Coût des services rendus au cours de la période	**33,2**	25,9	**7,5**	7,4
Coût financier	**52,7**	52,1	**7,2**	7,4
Cotisations des membres du personnel	**10,2**	11,9	-	-
(Gains) pertes de réévaluation				
(Gains actuariels) pertes actuarielles découlant de l'évolution démographique[2]	**66,1**	(5,6)	**6,6**	-
(Gains actuariels) pertes actuarielles découlant de changements dans les hypothèses financières[2]	**(179,0)**	119,6	**(34,9)**	12,5
Coût des services passés	**1,6**	-	-	0,6
Versements et transferts de prestations	**(46,6)**	(45,8)	**(9,2)**	(9,9)
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	**1 224,0**	1 285,8	**159,9**	182,7
Actif (passif) net au titre des prestations définies	**180,9**	(19,3)	**(159,9)**	(182,7)
Actif net au titre des prestations définies	**197,7**	0,8	-	-
Passif net au titre des prestations définies	**(16,8)**	(20,1)	**(159,9)**	(182,7)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	**180,9**	(19,3)	**(159,9)**	(182,7)

1. Dans le cas du Régime de pension complémentaire, l'obligation au titre des prestations définies était plus élevée que les actifs du régime. L'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime s'établissaient à 85,8 millions de dollars (83,2 millions de dollars au 31 décembre 2012) et à 69,0 millions de dollars (63,1 millions de dollars au 31 décembre 2012), respectivement.

2. Le 1er janvier 2013, les modifications apportées à IAS 19 ont éliminé la comptabilisation du rendement attendu des actifs des régimes dans le résultat net et établi à la place que le produit d'intérêts généré par les actifs des régimes se calcule au moyen du taux d'actualisation servant à évaluer les obligations en matière de retraite. Le rendement des actifs des régimes comprend les frais d'administration des régimes seulement si ces frais sont liés à la gestion des actifs des régimes et si les autres frais d'administration sont passés en charges. Les modifications apportées à IAS 19 exigent également que soient classés en fonction de leur nature les gains et pertes de réévaluation ayant une incidence sur l'obligation au titre des prestations définies, soit ceux découlant de l'évolution démographique, ceux découlant de changements dans les hypothèses démographiques et ceux découlant de changements dans les hypothèses financières. Cette modification, appliquée rétrospectivement, entraîne un reclassement d'un montant de 15,7 millions de dollars aux chiffres comparatifs de 2012.

Composition de l'actif

L'Énoncé des politiques et procédures en matière de placement relatif aux régimes précise que le portefeuille doit se composer d'un ensemble diversifié de types d'actifs, et établit également les critères d'admissibilité des placements. La diversification de l'actif permet d'atténuer les variations du rendement attendu du portefeuille. La pratique actuelle consiste à mener une étude sur l'appariement de l'actif et du passif tous les trois ans. Cette étude permet au Comité des pensions de répartir les actifs d'une manière qui concorde avec les objectifs des régimes et la tolérance au risque de la Banque.

Les placements des régimes sont exposés au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. Le plus important de ces risques est la volatilité des actifs, puisque les passifs des régimes sont calculés au moyen d'un taux d'actualisation fixé en fonction du rendement des obligations de sociétés canadiennes notées AA. Ainsi, si les actifs des régimes affichent un rendement inférieur à celui de ces obligations, un déficit sera créé. Les exigences relatives à la diversification de l'actif et à l'admissibilité des placements constituent les principaux outils de gestion des risques de l'ensemble du portefeuille de placements.

Les actifs des régimes comprennent les éléments suivants :

	31 décembre 2013				31 décembre 2012			
	Coté	**Non coté**	**Total**	**En %**	**Coté**	**Non coté**	**Total**	**En %**
Instruments du marché monétaire	**11,2**	**-**	**11,2**	**0,8**	12,2	-	12,2	1,0
Instruments de capitaux propres								
Fonds d'actions de sociétés canadiennes	**310,0**	**-**	**310,0**	**22,1**	279,9	-	279,9	22,0
Fonds d'actions de sociétés étrangères	**517,4**	**-**	**517,4**	**36,8**	425,7	-	425,7	33,6
Instruments d'emprunt[1]								
Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada	**171,3**	**-**	**171,3**	**12,2**	171,4	-	171,4	13,5
Autres titres	**295,0**	**-**	**295,0**	**21,0**	284,4	-	284,4	22,5
Fonds immobiliers	**-**	**69,1**	**69,1**	**4,9**	-	63,1	63,1	5,0
Dépôt réglementaire	**-**	**30,9**	**30,9**	**2,2**	-	29,8	29,8	2,4
	1 304,9	**100,0**	**1 404,9**	**100,0**	1 173,6	92,9	1 266,5	100,0

1. Les instruments d'emprunt sont constitués de titres à revenu fixe et d'actifs indexés sur l'inflation.

Obligations au titre des prestations définies et charges au titre des régimes

L'obligation au titre des prestations définies, présentée selon les types de participants, s'établit comme suit :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Participants actifs	**476,5**	546,6	**89,4**	105,7
Retraités	**675,7**	658,2	**70,5**	77,0
Participants titulaires de droits à prestations différées	**71,8**	81,0	**-**	-
Obligation au titre des prestations définies	**1 224,0**	1 285,8	**159,9**	182,7

Les charges au titre des régimes comptabilisées dans l'état du résultat global sont composées des éléments suivants :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Coût des services rendus au cours de la période, déduction faite des cotisations des membres du personnel	**33,2**	25,9	**7,5**	7,4
Coût des services passés	**1,6**	-	**-**	0,6
Charge d'intérêts nette	**2,0**	(0,7)	**7,2**	7,4
(Gains actuariels) pertes actuarielles découlant de changements dans les hypothèses financières	**-**	-	**(0,8)**	0,8
Frais d'administration	**1,5**	1,4	**-**	-
Charges au titre des régimes comptabilisées dans le résultat net	**38,3**	26,6	**13,9**	16,2
Réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies				
Rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des intérêts nets)	**(84,3)**	(63,8)	**-**	-
(Gains actuariels) pertes actuarielles découlant de l'évolution démographique	**66,1**	(5,6)	**6,6**	-
(Gains actuariels) pertes actuarielles découlant de changements dans les hypothèses financières	**(179,0)**	119,6	**(34,1)**	11,7
(Gains) pertes de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	**(197,2)**	50,2	**(27,5)**	11,7

Les gains et pertes de réévaluation qui se rapportent aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés en capitaux propres dans la réserve pour réévaluations.

Les pertes de réévaluation cumulatives comptabilisées dans les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	31 décembre 2013	31 décembre 2012 (retraité – note 3)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Pertes de réévaluation cumulatives comptabilisées au début de l'exercice	**(330,6)**	(280,4)	**(39,5)**	(27,8)
Gains (pertes) de réévaluation comptabilisés au cours de l'exercice considéré	**197,2**	(50,2)	**27,5**	(11,7)
Pertes de réévaluation cumulatives comptabilisées à la fin de l'exercice	**(133,4)**	(330,6)	**(12,0)**	(39,5)

Total des sorties de trésorerie

La réglementation régissant les régimes de retraite fédéraux impose à ces derniers certaines exigences en matière de solvabilité qui supposent la liquidation du régime à la date d'évaluation. L'évaluation actuarielle du Régime de pension agréé effectuée en date du 1er janvier 2013 faisait état d'un déficit de solvabilité de 83,0 millions de dollars, et la Banque verse des cotisations additionnelles afin d'éliminer ce déficit de solvabilité sur 5 ans. Sur les cotisations de l'employeur versées en 2013, 16,9 millions de dollars visaient à réduire le déficit de solvabilité. Le montant des cotisations pour 2014 sera établi en fonction de l'évaluation actuarielle effectuée en date du 1er janvier 2014. Ce montant, estimé à 23,8 millions de dollars, consiste en une somme de 19,5 millions de dollars en cotisations ordinaires au titre des services rendus au cours de la période et en une autre de 4,3 millions de dollars en paiement spécial pour combler le déficit de solvabilité.

Hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation	**4,90 %**	4,00 %	**4,79 %**	3,86 %
Taux d'inflation[1]	**2,00 %**	2,00 %	**s.o.**	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	**3,30 % + mérite**	3,30 % + mérite	**3,30 % + mérite**	3,30 % + mérite
Charges au titre des régimes				
Taux d'actualisation	**4,00 %**	4,60 %	**3,86 %**	4,44 %
Taux d'inflation[1]	**2,00 %**	2,00 %	**s.o.**	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	**3,30 % + mérite**	3,30 % + mérite	**3,30 % + mérite**	3,30 % + mérite
Taux d'évolution des coûts médicaux				
Taux d'évolution des coûts médicaux	**s.o.**	s.o.	**6,31 % - 4,50 %**	6,43 % - 4,50 %
Année où le taux devrait se stabiliser	**s.o.**	s.o.	**2029**	2029

1. La catégorie « Autres régimes » ne fait pas l'objet d'un rajustement en fonction du taux d'inflation, puisqu'elle est une composante du taux d'évolution des coûts médicaux.

Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA ayant une échéance rapprochée de la durée de l'obligation.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est d'environ 16 ans pour les régimes de pension et de 6 à 18 ans pour les autres régimes.

Les hypothèses de mortalité servant à l'évaluation des régimes ont été mises à jour en 2013 à partir des tables provisoires publiées par l'Institut canadien des actuaires. Les ajustements actuariels apportés aux tables sont appliqués lorsqu'ils sont recommandés par les actuaires des régimes. En 2013, l'hypothèse relative à l'espérance de vie utilisée pour l'évaluation des régimes postule que le participant qui atteint l'âge de 60 ans vivra environ 27 ans (2012 : 25 ans), et la participante, environ 29 ans (2012 : 27 ans).

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant décrit l'incidence possible de modifications apportées à certaines hypothèses clés servant à évaluer les obligations au titre des prestations définies et les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel. L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau est de nature hypothétique et doit être utilisée avec prudence.

	Variation de l'obligation	
	Régimes de pension	**Autres régimes**
Taux d'actualisation	**4,90 %**	**4,79 %**
Effet d'une augmentation de 0,10 point de pourcentage	**(19,1)**	**(2,5)**
Effet d'une diminution de 0,10 point de pourcentage	**19,6**	**2,7**
Taux de croissance de la rémunération	**3,30 %**	**3,30 %**
Effet d'une augmentation de 0,10 point de pourcentage	**3,2**	**0,3**
Effet d'une diminution de 0,10 point de pourcentage	**(3,1)**	**(0,3)**
Taux de mortalité		
Effet d'une augmentation de 0,10 point de pourcentage	**23,1**	**(2,3)**
Effet d'une diminution de 0,10 point de pourcentage	**(20,9)**	**2,6**
Taux d'inflation	**2,00 %**	**s.o.**
Effet d'une augmentation de 0,10 point de pourcentage	**17,1**	**s.o.**
Effet d'une diminution de 0,10 point de pourcentage	**(16,7)**	**s.o.**
Taux d'évolution des coûts médicaux	**s.o.**	**6,31 %**
Effet d'une augmentation de 1,00 point de pourcentage	**s.o.**	**27,9**
Effet d'une diminution de 1,00 point de pourcentage	**s.o.**	**(21,6)**

L'analyse de sensibilité ci-dessus est fondée sur une modification des hypothèses effectuée en maintenant constantes toutes les autres hypothèses. En pratique, cette situation est peu susceptible de se produire, et les modifications apportées à certaines hypothèses pourraient être corrélées. La méthode et les types d'hypothèses utilisés dans la préparation de l'analyse sont les mêmes que pour l'exercice précédent.

15. Capitaux propres

Les objectifs de la Banque concernant la gestion de son capital sont conformes à la *Loi sur la Banque du Canada* et n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Le tableau ci-dessous présente les éléments de capitaux propres :

	31 décembre 2013	**31 décembre 2012**
Capital social	**5,0**	5,0
Réserve légale	**25,0**	25,0
Réserve spéciale	**100,0**	100,0
Réserve disponible à la vente	**305,2**	308,5
Réserve pour réévaluations	**-**	-
Résultats non distribués	**-**	-
Total des capitaux propres	**435,2**	438,5

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations fondées sur des scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. L'analyse de la valeur à risque est effectuée au moyen de données historiques afin d'estimer l'étendue maximale possible des pertes de réévaluation non réalisées du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. Les simulations fondées sur des scénarios permettent d'évaluer l'incidence d'une hausse rapide des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions de dollars y a été versée en septembre 2007.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente rend compte des variations cumulatives de la juste valeur des portefeuilles d'actifs disponibles à la vente de la Banque, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**6,2**	3,9
Actions de la BRI	**299,0**	304,6
Réserve disponible à la vente	**305,2**	308,5

Réserve pour réévaluations

La réserve pour réévaluations, à laquelle une somme initiale de 119,7 millions de dollars a été versée, a été créée le 1er janvier 2010, au moment de la transition aux IFRS, pour couvrir les réévaluations futures du passif/actif net au titre des prestations définies et pour accumuler les réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies liées aux régimes à prestations définies de la Banque.

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Réserve pour réévaluations établie le 1er janvier 2010	**119,7**	119,7
Réévaluations cumulatives imputées à la réserve	**(119,7)**	(119,7)
Réserve pour réévaluations	**-**	-

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministère des Finances vise à éliminer les risques qui placeraient l'institution en situation de capitalisation négative. Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à prélever sur les sommes versées au receveur général et à imputer aux résultats non distribués un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications aux normes comptables ou aux dispositions légales ou réglementaires. En 2013, la Banque a remis 224,7 millions de dollars pour des sommes retenues dans des exercices antérieurs (61,9 millions de dollars en 2012 *(retraité – note 3)*) et au 31 décembre 2013, une somme retenue de 25,5 millions de dollars (250,3 millions de dollars au 31 décembre 2012 *(retraité – note 3)*) restait à verser.

16. Contrats de location

a) Engagements au titre des contrats de location simple

La Banque loue des locaux pour ses bureaux d'Ottawa, Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver. Les paiements minimaux sont établis au début de la période de location et peuvent varier pendant la durée du contrat. Le loyer conditionnel relatif à la location de locaux est fondé sur les charges opérationnelles des immeubles; celui qui concerne la location de matériel de bureau est déterminé en fonction de l'utilisation. Les contrats de location prendront fin à différentes dates entre août 2014 et octobre 2025.

Par suite du lancement du programme de remise à neuf et de modernisation des installations du siège, la Banque a signé en 2012 un contrat de location de locaux temporaires d'une durée de cinq ans.

Au 31 décembre 2013, les paiements minimaux futurs exigibles au titre du loyer, de l'impôt foncier et de l'exploitation des immeubles s'élevaient à 75,1 millions de dollars. Les paiements au titre de la location passés en charges au cours de la période se chiffraient à 12,2 millions de dollars (15,2 millions de dollars au 31 décembre 2012).

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
À payer dans un délai de 1 an	**16,0**	8,8
À payer dans un délai de 1 à 5 ans	**55,8**	63,2
À payer dans plus de 5 ans	**3,3**	10,9
Total des engagements au titre des contrats de location de locaux	**75,1**	82,9

b) Contrat de location-financement

Au 31 décembre 2013, les paiements minimaux futurs au titre de la location s'élevaient à 12,0 millions de dollars et concernaient des appareils obtenus en vertu d'un contrat de location-financement (note 8). L'obligation liée aux contrats de location-financement se chiffrait à 11,5 millions de dollars au 31 décembre 2013 (néant au 31 décembre 2012) et est comptabilisée dans les autres éléments de passif.

17. Engagements, éventualités et garanties

a) Contrats à long terme autres que des contrats de location

La Banque a conclu avec un fournisseur externe un contrat à long terme visant le soutien des services relatifs aux titres destinés aux particuliers, contrat qui arrivera à échéance en 2021. Au 31 décembre 2013, des sommes fixes totalisant 152,6 millions de dollars restaient à verser, ainsi que des sommes variables qui sont fonction du volume des transactions traitées.

La Banque a conclu avec un fournisseur externe un contrat à long terme concernant des services relatifs aux centres de données, contrat qui expirera en 2022. Au 31 décembre 2013, des sommes fixes totalisant 15,7 millions de dollars restaient à verser.

Les engagements relatifs au programme de remise à neuf et de modernisation des installations du siège sont inclus dans les engagements au titre des immobilisations corporelles présentés à la note 8.

Le total des paiements annuels minimaux au titre des contrats à long terme, autres que des contrats de location et des immobilisations corporelles et incorporelles, est réparti comme suit :

	Services impartis
À payer dans un délai de 1 an	**22,1**
À payer dans un délai de 1 à 3 ans	**44,2**
À payer dans un délai de 3 à 5 ans	**44,2**
Par la suite	**57,8**
Total des paiements annuels minimaux	**168,3**

b) Contrats de monnaies étrangères

La Banque est partie aux accords de swap de monnaies étrangères suivants :

	Maximum disponible
Accords bilatéraux de swap de liquidités avec des banques centrales	
Banque du Japon (libellé en yens)	**Illimité**
Banque nationale suisse (libellé en francs suisses)	**Illimité**
Banque d'Angleterre (libellé en livres sterling)	**Illimité**
Banque centrale européenne (libellé en euros)	**Illimité**
Banque fédérale de réserve de New York (libellé en dollars américains)	**Illimité**
Autres accords de swap	
Compte du fonds des changes du Canada (libellé en dollars canadiens)	**Illimité**
Banque fédérale de réserve de New York (libellé en dollars américains)	**2 000,0**
Banque du Mexique (libellé en dollars canadiens)	**1 000,0**

Aucun des accords de swap de liquidités ou des autres accords de swap n'a été utilisé par l'une ou l'autre partie en 2013 ou en 2012. Il n'y avait aucun engagement découlant de ces contrats au 31 décembre 2013 (néant au 31 décembre 2012).

Accords bilatéraux de swap de liquidités avec des banques centrales

La Banque et d'autres banques centrales ont établi des accords bilatéraux de swap de monnaies afin que des liquidités puissent être fournies dans chaque territoire dans chacune de leurs monnaies respectives si les conditions des marchés le justifient.

Les accords de swap intervenus avec la Banque du Japon, la Banque nationale suisse, la Banque d'Angleterre, la Banque centrale européenne et la Banque fédérale de réserve de New York ont été convertis en facilités permanentes en janvier 2014. La Banque du Canada et la Banque fédérale de réserve de New York ont également supprimé le plafond de 30 000 millions de dollars américains fixé dans leur accord de swap de monnaies étrangères.

Chacun de ces contrats peut prendre la forme d'un mécanisme de swap de liquidités en dollars canadiens ou en monnaies étrangères, et peut être utilisé à l'initiative de l'une ou l'autre partie. Le taux de change applicable aux accords de swap se fonde sur le cours du change au comptant en vigueur convenu entre les parties.

Autres accords de swap

Les autres accords de swap conclus avec la Banque fédérale de réserve de New York et la Banque du Mexique, qui expirent le 12 décembre 2014, sont d'une durée indéfinie et font l'objet d'un renouvellement annuel.

La Banque a également conclu un accord de swap de monnaies étrangères permanent avec le Compte du fonds des changes du Canada. Cet accord ne comporte pas de montant maximal.

c) Éventualités

La Banque détient 9 441 actions de la BRI. La valeur nominale de chacune d'entre elles correspond à un capital de 5 000 DTS, dont 25 % (soit 1 250 DTS) est libéré. Le capital restant de 3 750 DTS peut être appelé moyennant un avis de trois mois à la suite d'une décision du conseil d'administration de la BRI. La valeur en dollars canadiens de ce passif éventuel était de 58,0 millions de dollars au 31 décembre 2013 (54,2 millions de dollars au 31 décembre 2012), selon les taux de change en vigueur à cette date.

d) Garanties

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut certaines garanties, décrites ci-après.

Garantie relative au STPGV

Le STPGV est un système de traitement de gros paiements, détenu et exploité par l'ACP. Toute institution de dépôt membre de l'ACP peut participer au STPGV, à condition d'avoir un compte de règlement à la Banque du Canada, de disposer de facilités qui lui permettent d'affecter des actifs en garantie dans le cadre du système et de remplir certaines conditions techniques. Les mesures de contrôle des risques prévues dans le STPGV, dont la limitation des positions débitrices nettes et l'affectation d'actifs en garantie à l'égard du crédit pour découvert, suffisent pour permettre au système d'obtenir les liquidités nécessaires au règlement des opérations en cas de défaillance du participant affichant la position débitrice la plus grande. La Banque donne l'assurance qu'elle fournira ces liquidités et, dans l'éventualité de la défaillance de ce participant, le prêt serait entièrement garanti. Dans le cas, hautement improbable, où plus d'une institution manquerait à ses obligations le même jour durant les heures d'ouverture du STPGV, pour une somme globale dépassant la position débitrice la plus grande affichée par un même participant, les actifs affectés en garantie seraient vraisemblablement insuffisants pour couvrir le montant des liquidités que la Banque devrait accorder pour assurer le règlement des transactions dans le système. Cette dernière pourrait ainsi avoir, à l'égard des défaillants, des créances ordinaires dont le montant excéderait celui des titres reçus en garantie des prêts. La Banque aurait le droit, à titre de créancier non garanti, de recouvrer toute partie impayée de ses prêts. Le montant visé par cette garantie est impossible à déterminer, puisque celle-ci ne serait invoquée qu'au terme d'une série d'événements extrêmement peu susceptibles de se produire. Aucun montant n'a jamais été prévu dans le passif de la Banque et aucune somme n'a jamais été versée au titre de cette garantie.

Autres conventions d'indemnisation

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut des conventions d'indemnisation avec diverses contreparties à des transactions comme des conventions de services, des licences d'utilisation de logiciels, des contrats de location et des achats de biens. Aux termes de ces conventions, la Banque s'engage à indemniser la contrepartie de la perte ou de la dette découlant de ses propres actes ou omissions relativement à la convention. La nature des conventions d'indemnisation empêche la Banque d'effectuer une estimation raisonnable de la somme maximale qu'elle pourrait être tenue de verser à ces contreparties. Aucune somme n'a jamais été versée au titre de ces conventions d'indemnisation.

e) Assurance

La Banque ne s'assure normalement pas contre les risques de perte auxquels elle est directement exposée, sauf lorsque sa responsabilité civile envers les tiers est en cause ou qu'une disposition légale ou contractuelle l'y oblige. Toutefois, dans le cadre du Programme de modernisation du siège, la Banque a contracté une assurance la couvrant, au cours de la période de construction, contre les risques auxquels ses biens pourraient être directement exposés.

Les coûts découlant des risques non assurés sont inscrits aux comptes si, par suite d'un événement passé, la Banque a une obligation actuelle juridique ou implicite qui peut être estimée de manière fiable à la date de l'état de la situation financière et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation.

18. Parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.

Régimes de pension de la Banque du Canada

La Banque assure la gestion du Régime de pension agréé de la Banque du Canada, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes. Le coût des services fournis, qui se chiffre à 0,6 million de dollars (0,6 million de dollars en 2012), a été entièrement recouvré auprès du Régime en 2013.

Principaux dirigeants et rémunération

Les principaux dirigeants chargés de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Banque comprennent les membres du Conseil de direction, du Conseil de gestion et du Conseil d'administration. Au 31 décembre 2013, la Banque comptait 21 principaux dirigeants (22 en 2012).

La rémunération des principaux dirigeants figure dans le tableau suivant :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Avantages à court terme	**3,0**	3,2
Avantages postérieurs à l'emploi	**0,9**	0,8
Honoraires des administrateurs	**0,3**	0,3
Total de la rémunération	**4,2**	4,3

Les avantages à court terme et les avantages postérieurs à l'emploi s'appliquent uniquement aux membres du personnel de la Banque.

En 2013, il n'y a eu aucune dépense liée aux autres avantages à long terme ou aux indemnités de cessation d'emploi pour les principaux dirigeants.

19. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été reclassés, comme il est indiqué à la note 3n, afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. En outre, les intérêts reçus ont diminué et le produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada a augmenté de 10,0 millions de dollars dans le tableau des flux de trésorerie comparatif.

Cadres supérieurs

Conseil de direction

Stephen S. Poloz, *gouverneur*
Tiff Macklem, *premier sous-gouverneur**

Sous-gouverneurs
John D. Murray**, Timothy Lane, Agathe Côté**,
Lawrence Schembri

Chef de bureau du gouverneur et du premier sous-gouverneur
Rosemarie Boyle

Avocat général et secrétaire général
Jeremy S. T. Farr**

Conseillers
Don Coletti, Janet Cosier[1], Allan Crawford, Dale Fleck,
Sharon Kozicki, Colleen Leighton**, Sheila Niven**, Carolyn Wilkins

Conseillers spéciaux
Lynn K. Patterson, Line Rivard

Analyses de l'économie canadienne
Stephen Murchison, *chef*
Rhys Mendes, *sous-chef*
Robert Amano, *directeur de recherches*
Greg Bauer, *directeur de recherches*
Pierre St-Amant, *directeur*
Marc-André Gosselin, *directeur*

Analyses de l'économie internationale
Eric Santor, *chef*
Bob Fay, *sous-chef*
Mark Kruger, *directeur*

Communications
Jill Vardy, *chef*
Glen Nichols, *sous-chef*

Gestion financière et Opérations bancaires
Grahame Johnson, *chef*
Eric Wolfe[2], *sous-chef*
Louise Hyland, *directrice*

Marchés financiers
Paul Chilcott, *chef*
Stéphane Lavoie, *sous-chef*
Scott Hendry, *directeur de recherches*
Miville Tremblay, *représentant principal et directeur*
Eric Tuer, *directeur*
Harri Vikstedt, *directeur*
Ian Christensen, *directeur*

Monnaie
Richard Wall, *chef*
Yvonne de Lint, *sous-chef*
Ted Garanzotis, *directeur*

Ressources humaines
Alexis Corbett**, *chef*

Services à la Haute Direction et Services juridiques
Jeremy S. T. Farr, *avocat général et secrétaire général***
Marie Bordeleau, *secrétaire générale adjointe*
Pierre Roach, *avocat général adjoint*
Rob Turnbull, *conseiller spécial, Système financier*

Services des technologies de l'information
Sylvain Chalut, *chef*
Maureen Carroll, *sous-chef*
Janne Shaw, *directrice*
Pierre Laprise, *directeur*
Jean-Sébastien Bessette, *directeur*

Services financiers
Sheila Vokey, *chef des finances et comptable en chef***
Rudy Wytenburg, *sous-chef*
Annie Guilbault, *directrice*

Services généraux
Dinah Maclean, *chef*
John Robert Fortin, *sous-chef*
Susan Chibuk, *directrice de projet*
Robert Murray, *directeur*
Arthur Berger, *directeur*

Stabilité financière
Ron Morrow, *chef*
Césaire Meh, *sous-chef*
Graydon Paulin, *directeur*
Carol Brigham, *directrice*
Miguel Molico, *directeur de recherches*

Vérification
Julie Champagne, *vérificatrice interne en chef*

Nota : Postes occupés au 14 février 2014

* Président du Conseil de gestion
** Membre du Conseil de gestion
1. Également présidente du Conseil d'administration de l'Association canadienne des paiements
2. Également vice-président du Conseil d'administration de l'Association canadienne des paiements

Bureaux régionaux de la Banque du Canada

Provinces de l'Atlantique
1701, rue Hollis, 13e étage
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3M8
David Amirault, *représentant principal (Analyse économique)*
Monique LeBlanc, *représentante principale (Monnaie)*

Québec
1501, avenue McGill College, bureau 2030
Montréal (Québec) H3A 3M8
Miville Tremblay, *représentant principal et directeur (Marchés financiers)*
Martin Coiteux, *représentant principal (Analyse économique)*
Phuong Anh Ho Huu, *représentante principale (Monnaie)*

Ontario
150, rue King Ouest, bureau 2000
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Lynn K. Patterson, *conseillère spéciale du gouverneur et représentante principale*
Eric Tuer, *directeur (Marchés financiers)*
Jane Voll, *représentante principale (Analyse économique)*
Manuel Parreira, *représentant principal (Monnaie)*

Provinces des Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest
308–4th Avenue S.W., bureau 2411
Calgary (Alberta) T2P 0H7
Alexander Fritsche, *représentant principal (Analyse économique)*
Ted Mieszkalski, *représentant principal (Monnaie)*

Colombie-Britannique et Yukon
200, rue Granville, bureau 2710
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 1S4
Lori Rennison, *chef adjointe (Analyse régionale)*
Farid Novin, *représentant principal (Analyse économique)*
Trevor Frers, *représentant principal (Monnaie)*

Bureau de New York
Consulat général du Canada
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1175
États-Unis
Zahir Antia, *représentant principal de la Banque du Canada*

Pour de plus amples renseignements sur la Banque du Canada

banqueducanada.ca
Accès rapide aux communiqués et aux discours du gouverneur, aux principales publications de la Banque ainsi qu'à des données financières à jour

Information publique
Pour obtenir des renseignements d'ordre général sur le rôle et les fonctions de la Banque, communiquer avec le Service d'information publique.
Téléphone : **1 800 303-1282**
Télécopieur : **613 782-7713**
Courriel : **info@banqueducanada.ca**

Renseignements sur les soldes non réclamés
Téléphone : **1 800 303-1282**
Télécopieur : **613 782-7713**
Courriel : **info@banqueducanada.ca**